2

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES:
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1811.

BV2290
A2
1810
v.24

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

MÉMOIRE

Sur le Thibet et sur le Royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine; avec une Relation de cette conquête.

TSANG est le nom ordinaire que les Chinois donnent au Thibet. Ils l'appellent aussi *Sy-Tsang*, parce que *Sy* veut dire occident, et qu'en effet le Thibet est à l'occident de la Chine, au-delà des provinces du *Yunnan* et du *Sse-Tchouen*. Anciennement il était connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Syfan*. Il a encore celui de *Parountala*, ou *Barantolo*, et celui de *Tangout*.

L'étendue de ce Pays, d'orient en occident, est de 6400 lis, c'est-à-dire de 640 lieues. Du nord au sud, il y a 6500 lis, 650 lieues; 200 lis fesant un degré de latitude, ou 20 lieues marines.

A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontières du *Sse-Tchouen*. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine, vient d'abord à *Tatsienlou*, qui est dans le *Sse-Tchouen*, et de *Tatsienlou* arrive à Pekin. *Tatsienlou* est une Ville d'un assez grand commerce, où le Gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du Pays, sous la protection de l'Empereur de la Chine.

Au sud-est, le Thibet touche les frontières du *Yunnan*.

A l'ouest, il s'étend jusqu'à *Ta-cha-Hai*, c'est-à-dire jusqu'au Pays sablonneux, ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots Chinois.

Au nord, il va jusqu'aux frontières du *Tsing-Hay*, ou du Pays de Coconor.

Ce n'est qu'après la dynastie *Tsin* (1), et après l'an 420 de Jésus-Christ, qu'on aperçoit dans l'histoire quelque chose de clair et de distinct sur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un Prince dont le titre était *Toufan*, qui s'assujétit les Peuples connus sous le nom de *Kiang*, (c'est-à-dire du *Chen-si* et du *Sse-Tchouen*), et qui en particulier se

(1) C'est la septième dynastie, qui commença l'an 265 de J. C. et dura 155 ans.

rendit maître du Thibet. Lui et ses successeurs y régnèrent plus d'un siècle, sans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-Han, Prince *Toufan*, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des Ambassadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jésus-Christ, la huitième année du règne de *Tay-Hong*, second Empereur de la grande dynastie *Tang*.

Sept ans après cette ambassade, en 641, le même *Long-Han* épousa la Princesse *Ouen-Tching*, fille de l'Empereur, et par cette alliance il devint si puissant, qu'il vint à bout de détruire le royaume *Tou-ko-Hoen*, Etat situé dans le pays de Coconor, et de soumettre à sa domination tous les Peuples qui étaient à l'occident de la Chine.

Cette puissance des Rois *Toufan* ou du Thibet se soutint près de deux cens ans. Mais ensuite s'étant considérablement affaiblie, elle fut presque ruinée sur la fin de la dynastie *Tang*, vers l'an 907 de l'ère Chrétienne. En effet, sous les derniers Empereurs de cette dynastie, il se forma dans ce Royaume plusieurs petits Etats. Les Religieux ou Prêtres, soit qu'ils fussent Chrétiens (1) alors,

(1) Dès le sixième et le septième siècles, dans le pays de Balcq, vers la source du fleuve Oxus ou Gihon, dans le royaume de Casghar, et dans les Etats voisins, il y avait depuis bien du temps des Chrétiens, des Prêtres et des Evêques. Comme ces Pays sont assez près du Thibet, et qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'est de là, sans doute, que les Chrétiens entrèrent dans ce Royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des Chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui désignent le Thibet.

soit qu'ils fussent Idolâtres, commencèrent à avoir de grands domaines, et peu-à-peu les Supérieurs des divers Monastères devinrent si puissans, qu'ils étaient comme souverains chez eux. Il paraît cependant qu'il y eut toujours un Prince qui portait le titre de Roi du Thibet : mais ces Princes, sous la dynastie *Song*, étaient tributaires de la Chine.

Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la suite, jusqu'à ce que l'Empereur *Chitsou* divisa le pays du Thibet en plusieurs Provinces ou Départemens. Le principal de ces Départemens fut *Oussé-Hang*. C'est le terrain le plus fécond et le climat le plus tempéré du Thibet. C'est là qu'est *Lassa*, Capitale de tout le Royaume.

Au-reste *Chitsou* est le même Empereur Tartare dont il est parlé dans le Mémoire de la Cochinchine, sous le nom de *Koublay*, et qui après la mort de son frère *Mengko*, fut Empereur des Tartares, régna dans les parties boréales de la Chine, devint, l'an de Jésus-Christ 1280, maître de toute la Chine, et donna à sa dynastie le nom Chinois *Yven*.

Il y avait alors dans le Thibet un Bonze ou Religieux, nommé *Passepa*. *Chitsou* lui accorda le titre de Prince, et en conséquence de cette concession *Passepa* eut un sceau d'or et des Tribunaux dans le pays de *Oussé-Hang* et autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou instructeur de l'Empereur, de docteur de l'Empire, de

chef de la Loi, et même celui de *Ouang*, qui veut dire ou Roi, ou Régulo-tributaire, ou Prince, soit du premier, soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres, et relevaient comme lui de l'Empereur de la Chine.

Près de cent ans après, l'an 1373, la sixième année du règne de *Hong-ou*, un nommé *Nan-Kiapa* succéda à tous les titres de *Passepa*. Il eut ainsi que lui le sceau d'or, et, sous la protection de l'Empereur, il gouverna *Lassa* et d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414, au milieu du règne de *Y-onglo*, huit Bonzes ou Religieux reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang*, et toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs, des maîtres de la Loi, des propagateurs zélés de cette même Loi : mais ces dénominations pompeuses ne les dispensaient pas de payer tribut.

Sous le règne de *Suen-Hong*, dont la première année fut 1426, les Princes Bonzes du Thibet eurent le titre de *Grand-Lama*. Le plus fameux d'entr'eux, nommé *Tsong-Kepa*, fesait sa résidence à *Lassa*. Il était le chef de tous les Lamas. C'est lui qui rendit dominante la Loi du chapeau jaune ; car il faut observer qu'il est deux sortes de Lamas, les uns à chapeau jaune et les autres à chapeau rouge. *Ken-tun* succéda à *Tsong-Kepa*, et fut le premier qui nomma un *Typa* ou Ministre pour gouverner l'Etat. *Ken-*

tun eut pour successeur *Sono*, qui le premier aussi porta le titre de *Dalay-Lama*, titre sublime, qui l'élevait de beaucoup au-dessus des autres; car *Dalay* signifie physiquement et moralement étendu, grand et presque sans bornes.

Celui qui succéda à *Sono*, fut *Yun-Tan*, après lequel vint *Hotolon-pou-Hang*. C'est du temps de celui-ci que *Tsang-pa-han* régnait dans une bonne partie du Thibet, à l'ouest de *Lassa*, jusqu'aux sources du Gange et dans le pays de *Sirinigar* sur le Gange. Le Père Dandrada, Jésuite, qui était en 1624 à la Cour de *Tsang-pa-han*, assure que ce Prince était grand protecteur de la Loi chrétienne; et l'histoire Tartare de ce temps-là le donne assez à entendre, car elle nous apprend que *Tsang-pa-han* abandonna la Loi de *Fo* ou des *Lamas*; qu'il voulait la détruire; qu'il maltraitait les Peuples; que pour cette raison le *Typa* et le *Dalay-Lama* firent *Kouche-han*, Prince des Eleuthes du Coconor; que *Kouche-han* vint au Thibet avec une armée considérable; qu'il y eut une sanglante bataille, et que *Tsang-pa-han* fut défait et tué dans le combat. Ce texte de l'histoire Tartare, comparé avec celui du Père Dandrada, fait voir que *Tsang-pa-han* ou se fit Chrétien, ou voulut embrasser le Christianisme. *Kouche-han* demeura dans le Thibet avec son armée, et le *Dalay-Lama* qui en était protégé, lui donna le titre de *Han*, ou Roi.

L'an 1642 le *Dalay-Lama* envoya dans

la province de *Leao-tong* (1) des Ambassadeurs à *Tsong-te*, père du premier Empereur de la dynastie des Tartares *Man-tcheoux*, actuellement régnante à la Chine : il se mit sous sa protection et lui paya tribut (2).

Dix ans après (en 1652), le *Dalay-Lama* vint lui-même à Pekin faire hommage à l'Empereur. Il y fut comblé d'honneurs, reçut de l'Empereur un sceau d'or et de magnifiques présens, et fut confirmé dans son titre de *Dalay-Lama*.

En 1693, la 32.e année du célèbre Empereur *Cang-hi*, ce Prince voulut favoriser le *Typa*, ou Ministre qui gouverne le Thibet au nom du Grand-Lama. Il le déclara Régulo ou Prince du Thibet, et lui donna le sceau d'or. Toutefois il s'en fallait beaucoup que ce *Typa* fût dans les intérêts de l'Empereur ; c'était au-contraire un perfide qui le trahissait, et qui était entièrement dévoué à *Kaldan*, Roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares *Man-tcheoux* : il alla même jusqu'à s'opposer sous main au voyage du Grand-Lama à Pekin, où *Cang-hi* l'avait appelé, et le *Dalay-Lama* étant mort, il

(1) Le *Leao-tong* est une Province de Tartarie, hors de la grande muraille ; elle est aujourd'hui annexée à la Chine.

(2) Ce tribut consiste ordinairement en statues de *Fo*, d'or ou de cuivre ; en odeurs, en ambre et corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine, et en lames d'épées. Les Empereurs ont aussi exigé du *Dalay-Lama* un certain nombre de vases ou petites cruches pleines de l'eau du Gange ; et depuis les dernières années de *Cang-hi*, l'Empereur a toujours de cette eau dans le Palais et dans ses voyages.

tint cette mort si secrète qu'il vint à bout de la cacher à l'Empereur. Mais enfin en 1705 ses crimes furent découverts ; *Latsa-han*, petit-fils de *Kouche-han*, et Prince des Eleuthes, qui était resté dans le Thibet pour la sûreté du *Dalay-Lama*, fit mourir le *Typa ;* et l'Empereur ayant appris à cette occasion les perfidies de ce Ministre, récompensa *Latsa-han*, envoya des Grands de sa Cour au Thibet, pour le gouverner conjointement avec le Prince des Eleuthes, et nomma un *Dalay-Lama*, qui fut le sixième de ce titre.

En 1714 le *Tchong-kar* fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *Tchong-kar* est le titre du principal Roi des Eleuthes : c'est un mot *Tartare-Mongou*, qui veut dire la *main orientale*, parce que *Tchong* ou *Giong* signifie orient, et *Kar* signifie main. C'était en effet la coutume des anciens Princes Tartares de diviser leurs familles et leurs armées, en partie de l'orient, et en partie de l'occident qu'on nomme *Parountale* ; et le plus illustre titre était celui de la main d'orient, ou de l'aîle orientale. Au-reste, le *Tchong-kar* a un vaste domaine : il est maître de tous les Pays qui sont entre le Coconor, le Thibet, Casghar, quelques Pays à l'ouest de Casghar et les limites de la Sibérie. Il suit la Religion de *Fo ;* mais ses sujets des pays d'*Isghen*, *Acson*, *Casghar*, *Turphan*, sont presque tous Mahométans. Du temps de l'Empereur *Cang-hi*, le *Tsong-kar* se disait de la branche Mogole des Princes dont Ta-

merlan descendait. Celui qui régnait tout récemment (en 1754), prétendait être le vrai héritier des Princes Tartares de l'est et de l'ouest; et l'on croit voir en effet qu'il était véritablement un des descendans de *Tching-kis-han* ou *Gingis-kan*.

Quoi qu'il en soit, le *Tchong-kar*, qui fit dans le Thibet l'invasion dont nous parlons, se nommait *Tse-ouan-arraptan*. Il entra dans ce Royaume avec une puissante armée, et y fit de grands ravages. *Latsa-han*, qui voulut s'opposer à ses efforts, fut tué, et la grande Pagode de *Poutala* fut presque réduite en cendres. Le *Tchong-kar* emporta de cette Pagode, et de toutes celles du Pays, des richesses immenses en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, etc. (1) Il fit faire en plusieurs endroits main basse sur un grand nombre de Lamas et sur beaucoup d'Eleuthes, qui avaient pris le parti des *Tartares Man-tcheoux*. Il prétendait être seul le vrai Roi du Thibet, et voulait que

(1) Depuis ce désastre, l'Empereur *Cang-hi*, plusieurs Princes ses fils, et plusieurs Grands de la Cour de Pekin, ont fourni de grandes sommes d'argent pour remettre *Poutala* et quelques autres Monastères de *Lamas* dans leur ancien Etat. Les Princes Tartares Mongous, fort dévoués au *Dalay-Lama*, les Princes Eleuthes de Coconor, qui sont ses tributaires, des Seigneurs Tartares et Thibétains, d'autres Monastères de *Lamas*, dans le Thibet et dans la Tartarie, donnèrent des sommes considérables. Les Princes Eleuthes qui sont vers le nord de la mer Caspienne (on les appelle *Calmouos*) envoyèrent aussi de grands secours, de sorte que *Poutala* est aujourd'hui un Monastère plus beau et plus riche qu'il n'était auparavant.

les Lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les Peuples, et fussent dans leurs Monastères uniquement occupés à réciter des prières et à visiter les malades.

Les Lamas prirent donc la fuite et se dispersèrent de tous côtés. Le *Dalay-Lama* eut recours à l'Empereur *Cang-hi*, et se mit sous sa protection. Ce Monarque était alors dans la cinquante-deuxième année de son règne. Les Princes Eleuthes le prièrent aussi de les secourir, et de le faire d'autant plus promptement, que le *Tchong-kar* avait des partisans secrets dans le Thibet et dans le pays de Coconor. *Cang-hi* ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur-le-champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Eleuthes de Coconor, de Tartares Mantcheoux et de Soldats Chinois. Il choisit d'anciens Officiers expérimentés, Chinois et Tartares, et mit à leur tête un de ses fils et un de ses petits-fils. L'armée se rendit dans le pays de Coconor, en chassa celle du *Tchong-kar*, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes Chinoises y pénétra par la province de *Sse-tchouen*. On remit le *Dalay-Lama* et les autres *Lamas* dans leurs Pagodes. Ce qui restait des troupes du *Tchong-kar* se sauva par les défilés des montagnes, et le Thibet fut remis en paix sous la protection de l'Empereur. Ce Prince ordonna à quelques Seigneurs Tartares de rester à *Lassa* et dans le pays de Coconor, pour gouverner en son

nom et pour veiller sur les démarches du *Tchong-kar*.

Y-ong-tching, fils et successeur de *Cang-hi*, entra dans ses vues, et eut soin d'entretenir de bonnes armées pour s'opposer, en cas de besoin, aux courses des troupes de ce Roi des Eleuthes. Cependant, en 1727, quelques Seigneurs dans le Thibet se révoltèrent. Un d'eux se déclara Gouverneur du Pays, commit de grands désordres, et fit mourir un Prince Tartare du quatrième ordre, que *Y-ong-tching* avait nommé Général et Gouverneur du Thibet; mais cette révolte n'eut pas de suite; et l'Empereur aujourd'hui régnant (*Kien-long*) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de Prince du second ordre celui que l'Empereur son père avait nommé vice-Roi du Thibet, et qui avait en effet tous les talens nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paraissait parfaitement rétablie, lorsque de plus grands évènemens ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, et ont donné occasion à l'Empereur de détruire le Royaume des Eleuthes, et d'en faire une Province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution, sera tiré d'une lettre du Père Amyot, Jésuite, Missionnaire à Pekin, datée du 2 Juin 1760.

Un usurpateur, nommé *Taoua-tsi*, s'était emparé du Trône du *Tchong-kar*. Son concurrent *Amoursana*, qui prétendait que cette Couronne lui appartenait de droit, avait imploré le secours de l'Empereur, et après

la défaite et la prise de son ennemi, il se flattait que la Cour de Pekin continuerait à lui fournir des troupes, pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étaient encore opposés. Il aurait dû mieux connaître la politique de cette Cour, et rappeler à sa mémoire la manière dont les Tartares *Mantcheoux* se rendirent maîtres de la Chine, lorsqu'au commencement du siècle passé on les y appela comme troupes auxiliaires. Il fut assez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple : aussi la protection qu'il avait demandée lui devint-elle funeste.

A la première nouvelle qu'on eut à la Cour de Pekin des projets d'*Amoursana*, l'Empereur le manda sous le spécieux prétexte de le récompenser par des titres d'honneur plus considérables que ceux dont il l'avait déjà décoré. *Amoursana*, de son côté, se défiant de ces magnifiques promesses, chercha par divers artifices à éluder un voyage qu'il redoutait ; mais comme les ordres qu'il recevait étaient pressans, et qu'on les lui intimait coup sur coup, il se déclara enfin ouvertement, et répondit que son parti était pris, qu'il n'irait pas à la Cour, et qu'il renonçait à tous les avantages qu'il pouvait espérer de son alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les sceaux dont il était dépositaire comme Général d'armée de l'Empire.

L'Empereur, quoiqu'*Amoursana* lui fût suspect, ne s'était pas attendu à une désobéissance si formelle et si audacieuse, pour

me servir de son expression ; mais il n'était plus temps de prendre des mesures pour faire arrêter le rebelle. Ce Prince Eleuthe était à la tête d'une armée plus considérable que celle de l'Empereur ; d'ailleurs, il était dans un Pays dont les habitans lui étaient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte ; aussi ne chercha-t-on d'abord qu'à l'amuser. Ce n'étaient que propositions et offres avantageuses ; on gagnait du temps, et les troupes qu'on envoyait de différens endroits s'avançaient insensiblement. *Amoursana* aperçut trop tard le danger. Il chercha donc son salut dans une prompte fuite ; peu des siens le suivirent : enfin après avoir erré comme un vagabond pendant près de deux ans, il mourut sur les frontières de Moscovie.

Dès que l'Empereur eut appris qu'*Amoursana* s'était réfugié chez les Moscovites, il le leur fit demander. Il prétendait qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux Empires, par lequel les deux Puissances se sont engagées à se remettre mutuellement les fugitifs, les Russes devaient lui livrer *Amoursana*, qu'il regardait comme un sujet fugitif et rebelle ; mais les Moscovites, soit qu'ils ne pensassent pas comme l'Empereur au sujet du Prince Eleuthe, soit qu'ils ignorassent véritablement le lieu de sa retraite, ne satisfirent point les Chinois sur cet article. A la fin on apprit sa mort, et l'on sut certainement que la petite vérole l'avait enlevé de ce monde. Alors les Mos-

covites se firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, et afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhibèrent le cadavre devant les principaux Officiers qui gardent les frontières de la Chine.

Tant qu'*Amoursana* fut en vie, l'Empereur ne put lui faire subir la peine de son crime de félonie; il voulut l'en punir après sa mort. Il ordonna à celui de ses Tribunaux qui est chargé des affaires étrangères, d'écrire au Sénat de Russie pour répéter le corps du rebelle, et de lui marquer que cette demande était fondée sur une coutume de l'Empire, qui veut que pour l'exemple on fasse subir aux morts les mêmes peines qu'ils subiraient s'ils étaient vivans, lorsqu'ils sont coupables de félonie ou de rébellion. Les Moscovites affectèrent pendant quelque temps de ne point répondre sur cet article; mais enfin, comme ils se virent pressés, et qu'on les menaçait d'une rupture, ils dirent d'abord que le cadavre était pourri; on leur répliqua que les ossemens ne l'étaient point, et on demanda qu'ils fussent livrés: ils répondirent que ce n'était pas chez eux l'usage de déterrer les morts, et que d'ailleurs ils ignoraient dans quel endroit on avait inhumé un cadavre qui ne les intéressait nullement.

Cependant tous les Tartares n'avaient pas abandonné le parti d'*Amoursana*. Deux Princes Mahométans, dont l'un s'appelait le *Grand-Hotchom*, et l'autre le *Petit-Hotchom*, s'étaient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivait encore; et comme ils avaient

pris les armes en sa faveur, et qu'ils avaient tendu aux troupes Chinoises bien des piéges qui ne furent pas tous évités, l'Empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour faire de leurs Etats une nouvelle Province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudes épreuves, et avoir laissé en chemin plus de la moitié de ceux qui la composaient, dont les uns étaient morts de fatigue, et les autres de faim et de misère.

Le Général *Tchao-hoei* s'étant approché d'*Irguen* (ou *Iierkin*) fit sommer les habitans de se rendre. Les deux *Hotchom* prirent la fuite avec tous ceux qui voulurent bien les suivre. Ceux qui restèrent dans la Ville en ouvrirent les portes, et invitèrent le Général ennemi à en venir prendre possession au nom de l'Empereur. *Tchao-hoei* leur répondit qu'il se rendrait à *Irguen* pour y distribuer des grâces et les combler de bienfaits; qu'il ne changerait rien à leurs coutumes, et qu'il ne les obligerait point à *changer de bonnet*, c'est-à-dire, à quitter le turban; car ces Tartares sont Mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit son entrée triomphante. Il défendit à ses Soldats tout acte d'hostilité; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils acheteraient des Mahométans, et leur promit de les dédommager abondamment dans la suite. Il fut exactement obéi.

Tchao-hoei, après avoir donné ses ordres à *Irguen* pour la sûreté de cette place, se transporta à *Casghar* (ou *Hashar*). Cette Ville se rendit à discrétiou, et n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre et une tranquilité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. *Tchao-hoei* rendit compte à l'Empereur de l'état où il avait trouvé les Villes dont il s'était rendu maître, et des dispositions qu'il avait cru devoir y faire. Le Père Amyot ajoute ici le précis de la lettre de cet habile Général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux Officiers des Bannières, et un d'entre eux a bien voulu en donner une copie fidèle à ce zélé Missionnaire.

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse et instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la manière dont les Tartares *Man-tcheoux* terminent leurs expéditions militaires, et fait connaître en même-temps quel est l'esprit d'ordre et de détail qui accompagne cette Nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un Pays qui est fort déchu de ce qu'il était autrefois. Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'histoire généalogique des Tartares, le Royaume de *Casghar* était encore, sur la fin du siècle passé, un Royaume riche, très-commerçant, fertile et fort peuplé. Il avait cent soixante lieues dans sa plus grande longueur, et cent dans sa plus grande largeur.

Aujourd'hui, l'étendue du Pays qui vient d'être conquis par les Tartares Chinois sous la conduite de *Tchao-hoei*, est encore plus grande, puisqu'elle est de plus de deux mille lis Chinois; mais il s'en faut bien que sa fertilité, son commerce et ses richesses soient dans le même état qu'auparavant. Lorsque les deux Missionnaires Portugais que l'Empereur y a envoyés pour en dresser la carte seront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie qui ne peut être que fort intéressant pour les connaisseurs.

Venons à la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur.

« Les *Hotchom*, dit ce Général, ayant » appris que les troupes de Votre Majesté » allaient droit à eux, ne s'amusèrent point » à vouloir se fortifier à *Hashar*. A la pre- » mière nouvelle qu'ils eurent que nous » n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent » leur patrie, et se traînèrent de caverne » en caverne avec leur famille et le peu de » monde qu'ils avaient à leur suite. Les ha- » bitans de *Hashar*, comme ceux d'*Ierkim*, » se rendirent à nous avec de grandes dé- » monstrations de joie. J'entrai dans la Ville » par une porte et j'en sortis par une autre. » Les Peuples me comblèrent d'honneurs. » Rangés sur deux lignes dans toutes les » rues où je devais passer, ils étaient à ge- » noux et restèrent dans cette posture tout » le temps de mon passage. Je leur adressais » de temps-en-temps quelques paroles d'en- » couragement et de consolation, et je tâ-

» chai de leur faire envisager le grand bon-
» heur dont ils allaient jouir désormais, s'ils
» persistaient à être fidèles sujets de Votre
» Majesté.

» Votre Majesté attend sans doute de moi
» une notice détaillée de tous les Pays qu'elle
» vient de conquérir. Je vais la satisfaire de
» mon mieux, en attendant que des hommes
» plus habiles que moi s'acquittent de ce
» devoir.

» Outre les Villes principales de ce Can-
» ton Mahométan, qui sont *Hashar* et
» *Ierkim* (1), nous sommes encore maîtres
» de dix-sept Villes, tant grandes que peti-
» tes, et de seize mille tant Villages que
» Hameaux. Dans tout ce District de *Cas-*
» *ghar*, il peut y avoir en tout cinquante à
» soixante mille familles. J'ai fait examiner,
» et j'ai examiné moi-même, avec tout le
» soin, l'attention et l'exactitude dont je
» suis capable, tout ce qui a rapport à *Cas-*
» *ghar*, et j'ai trouvé que cette Ville était
» à l'ouest un peu au nord de *Pekin* (2),

---

(1) Les *h* dans le mot *Hashar*, et en général dans tous les mots Chinois ou Tartares *Man-tcheoux*, se prononcent d'une manière aspirée et forte. Cette Ville est appelée indifféremment *Chaghar*, *Caschgar*, *Kaskghar*, et par les Man-tcheoux *Hasheier* : de même qu'*Irguen* est appelé tantôt *Yarkan*, tantôt *Ierguen*, et par les Man-tcheoux *Ierkim*.

(2) Le Général Chinois se trompe en plaçant *Casghar* un peu au nord de Pekin ; car dans une lettre que les Pères de Rocha et Espinha ont écrite de *Casghar* même, en date du 26 Novembre 1759, ils disent que par leurs observations il est certain que la latitude de cette Ville est de 39 degrés 35 minutes ; or celle de Pekin étant de

» éloignée de *Sou-tcheou* (1), ou, pour
» mieux dire, de *Kia-yu-koan* d'environ
» six mille lis. *Casghar* a un peu plus de
» dix lis de circuit, mais il n'est pas peu-
» plé à proportion de sa grandeur. Dans le
» dénombrement que j'ai fait faire de ses
» habitans, il ne s'est trouvé que deux mille
» cinq cens familles.

» A l'est de *Casghar* sont *Ouchei* et *Aksou*.
» Entre *Casghar* et *Aksou* il y a trois Villes
» et deux gros Villages. Les Villes sont *Pai-*
» *sou-pa-hot-chel*, *Poi-inke* et *Entorche*.
» Le nombre d'habitans, tant des trois Villes
» que des Villages, ne monte en tout qu'à six
» mille familles ou environ.

» A l'ouest de *Casghar* est *Antchiien*.
» Entre les deux il y a aussi trois Villes et
» deux Villages considérables. La première
» s'appelle *Paha-Ertouche*, l'autre *Opil*,
» et la troisième *Tajeme-lik*. Le nombre
» des habitans pris ensemble monte à envi-
» ron deux mille deux cens familles.

» *Casghar* est au nord d'*Ierkim*. Entre

---

39 degrés 35 minutes à-peu-près, il en résulte que c'est Pekin qui est un peu au nord de *Casghar*. Ils disent aussi que la longitude de *Casghar* est six degrés et quelques minutes plus ouest qu'elle n'est marquée dans le livre du Père Duhalde.

Les mêmes Missionnaires placent *Ierkim* ou *Irguen* sous la latitude de 38 degrés 21 minutes; c'est ainsi qu'ils l'assurent dans une lettre écrite d'*Irguen* même, datée du 8 Décembre 1759. Ils placent *Aksou* à 41 degrés 9 minutes de latitude, et *Koutche* à 41 degrés 37 minutes; ils ne disent rien de leur longitude.

(1) *Sou-tcheou* est, par la latitude, de 39 degrés 45 minutes 40 secondes.

» l'un et l'autre il y a deux Villes et deux
» Villages. Le nombre de leurs habitans
» pris ensemble est à-peu-près de quatre
» mille quatre cens familles.

» Au nord de *Casghar* sont les *Pourouths*
» et quelques autres peuples semblables.
» Entre les *Pourouths* et *Casghar* est la ville
» d'*Arkoui*, et un Village. Le nombre de
» leurs habitans ne va guères au-delà de
» huit cens familles.

» Tout supputé, le nombre de familles
» dépendantes de *Casghar* est de seize mille,
» ce que j'ai évalué à cent mille bouches,
» comme il est constaté par les registres pu-
» blics que j'ai fait examiner. Quant à la
» police et au gouvernement particulier de
» ces Mahométans, je dirai à Votre Majesté
» ce que j'ai trouvé d'établi parmi eux, et
» je lui ferai part en même-temps des dis-
» positions que j'ai cru devoir faire eu égard
» aux circonstances. . . . ».

(Ici *Tchao-hoei* fait l'énumération des magistratures et des offices municipaux de *Casghar*, et des personnes qu'il a nommées pour remplir tous ces postes au nom et sous l'autorité de l'Empereur). Il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les règlemens
» nécessaires pour faire observer le bon or-
» dre, j'ai examiné avec soin ce qui pouvait
» revenir à Votre Majesté pour le tribut
» annuel. J'ai trouvé que lorsque *Kaldan-*
» *Tsereng* régnait sur ces Mahométans, le
» tribut que ceux de *Casghar* étaient obligés
» de lui payer, montait à 67000 *tenke*; que
» ce

» ce même Prince recevait encore pour tri-
» but des terres de la dépendance de cette
» Ville 40898 *pathma* de grains ; 1463
» *tcharak* de coton ; 365 *tcharak* de safran.
» Je viens d'employer bien des termes
» inconnus à Votre Majesté ; en voici l'ex-
» plication. Le *pathma* est une mesure qui
» équivaut à 45 de nos *theou* ou boisseaux.
» Le *tcharak* est un poids qui équivaut à
» dix de nos livres Chinoises. Le *tenke* est
» une pièce de monnaie de la valeur d'un
» de nos *taëls* (1) d'argent. Un *kalabour* est
» une mesure qui équivaut à cinq de nos
» boisseaux.

» Outre ce que je viens de dire, il y a
» encore le tribut des *Kosaks* et des *Tcho-*
» *kobaches*. Ces deux Nations sont obligées
» de donner chaque année la somme de 26000
» *tenke*. Elles s'accordent entre elles pour
» cela. Une année ce seront les *Kosaks* qui
» fourniront toute la somme, et une autre
» année la même somme sera fournie par
» les *Tchokobaches*. Le corps des Marchands
» et de ceux qui trafiquent en bestiaux, pro-
» visions et autres choses, paient un tribut
» particulier de 20000 *tenke* par an. Ils doi-
» vent outre cela quatre pièces de tapis, quatre
» pièces d'une espèce de petit velours, vingt-
» six pièces tant en panne qu'en autres étof-
» fes, et vingt-six pièces de feutre, dont

(1) Un taël vaut une once d'argent, et cette once, à la Chine, répond à 7 livres 10 sous de notre monnaie présente.

» les Lamas et les Moscovites se servent pour
» se faire des coiffures.

» Les Eleuthes établis à *Casghar*, outre
» les droits ordinaires qu'ils paient comme
» les autres, sont obligés de donner dix on-
» ces d'or, de dix en dix familles. Ceux
» qui ont des jardins ou des vignes, sont
» obligés de donner des raisins secs, de l'es-
» pèce de ceux dont la couleur est entre le
» jaune et le bleu. Leur taxe est de mille
» livres de sept en sept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le corps des
» Marchands, donne séparément et indé-
» pendamment des autres tributs, cinq cens
» livres de cuivre rouge chaque année. Ceux
» qui vont faire le commerce à *Ouentoustan*
» ou en Moscovie, doivent donner à leur
» retour un dixième de leur profit. Quant
» aux Marchands étrangers qui viennent
» commercer à *Casghar*, ils ne donnent
» qu'un vingtième de leur gain. Tel est
» l'usage que j'ai trouvé établi. Mais il ar-
» rive rarement que tous ces droits soient
» exactement payés. Les habitans de cette
» Ville sont en plus petit nombre, et beau-
» coup plus pauvres qu'ils ne l'étaient du
» temps de *Kaldan-Tsereng*. Je prie Votre
» Majesté d'avoir compassion de ces Peuples
» que les malheurs des temps ne rendent
» que trop à plaindre. Le terroir de ce Pays-
» ci n'est pas des meilleurs. Les bonnes an-
» nées on recueille sept ou huit pour un;
» les années communes, seulement quatre
» ou cinq; et les mauvaises années, deux

» ou trois tout au plus. J'ai donné à culti-
» ver les terres des rebelles, à condition
» que la moitié du profit reviendra à Votre
» Majesté.

» Il est encore un article essentiel à ré-
» gler dans les Villes conquises : c'est celui
» des monnaies. Il me paraît qu'il serait à
» propos d'en faire de nouvelles. Celles qui
» sont en usage à *Ierkim*, *Casghar*, *Holien*
» et autres Villes voisines, sont de cuivre
» et du poids de deux de nos *caches* (1).
» Sous *Kaldan-Tsereng* elles avaient d'un
» côté le nom de ce Prince, et de l'autre
» quelques caractères. Cinquante de ces piè-
» ces valent un *tenke*. Comme le cuivre est
» rare dans ce Pays, il suffira de faire dix
» mille *tenke*, c'est-à-dire, cinquante mille
» pièces de monnaie de la moindre valeur,
» si les vieilles espèces ne suffisent pas pour
» fournir la quantité de pièces nécessaires
» pour l'usage journalier et le petit commerce
» intérieur des Villes conquises ; nous avons
» à *Casghar* quelques canons qui sont par-
» faitement inutiles : il n'y a qu'à les fon-
» dre : leur poids est de 7000 livres ; nous
» en retirerons à-peu-près cinq cent mille
» pièces ; avec ces précautions tout sera dans
» l'ordre ; le commerce ne sera point inter-
» rompu, et ces Mahométans ne s'aper-
» cevront qu'ils ont changé de maître, que

(1) La *cache*, que les Chinois appellent *stien*, est la seule monnaie réelle qui ait cours. Elle a un trou carré au milieu.

» par les avantages qu'ils retireront de vivre
» désormais sous vos Lois. Il me semble que
» dans les nouvelles monnaies on pourrait
» mettre d'un côté ces quatre caractères Chi-
» nois *Kien-Long-Toung-Pao*, (monnaie
» de cuivre sous *Kien-Long*) et de l'autre
» le nom de *Casghar* en Man-tcheou et en
» Mahométan.

» Pour tenir dans le devoir tous les Maho-
» métans, il serait à propos de mettre ici,
» et dans les Villes voisines, une bonne
» garnison; et par rapport aux vivres né-
» cessaires à l'entretien de ces troupes, il
» conviendrait que les Mahométans fussent
» obligés de les fournir eux-mêmes au prix
» courant. Si les circonstances me détermi-
» nent à d'autres règlemens, j'aurai soin d'en
» informer Votre Majesté, et de lui deman-
» der ses ordres. Je partirai dans trois jours
» pour *Ierkim*, où je mettrai les choses sur
» le même pied que je viens de les établir
» ici : après quoi je me remettrai en mar-
» che pour chercher les rebelles et les com-
» battre.

» Du camp, devant *Casghar*, le 22 de la
» 7.e lune de la 24.e année de *Kien-Long*, »
(c'est-à-dire, le 13 Septembre 1759.)

Tel est le précis de la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur. Ce Général s'est sur-tout signalé dans cette guerre par l'art des ressources. Il s'est trouvé près d'une année entière sans chevaux, sans argent, sans vivres, à la tête de 3 ou 400 hommes seulement, dans un Pays inconnu, dévoué à l'ennemi,

plein de piéges et enfermé de toute part par les troupes ennemies. Il a su se soutenir, se défendre, attaquer même jusqu'à l'arrivée des secours qu'il avait demandés, avec lesquels il a pressé ses conquêtes jusqu'à *Badad-chan*. A son exemple, Officiers et Soldats, tous se sont conduits en héros, ou peut-être en désespérés; car c'est ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que par-tout ailleurs. Si les guerriers qui sont vaincus ne périssent point par le fer de l'ennemi, ils périssent par la main d'un bourreau. On n'a égard ni au sang, ni au grade. On punit l'Officier comme le simple Soldat, et les Officiers-généraux comme les subalternes; c'est-à-dire qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puisse être. *Yar-ha-Chan* et *Haninga*, l'un et l'autre des premières familles de l'Empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à la Patrie, mais seulement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grâce que l'Empereur a bien voulu accorder au dernier, c'est de lui permettre de s'étrangler de ses propres mains. Lorsqu'on ne saurait punir la faute dans la personne même qui l'a commise, on la punit dans celle de ses enfans, s'il en a, ou dans celle du reste de sa famille.

C'est ce qui est arrivé à un Officier *Solon* de nation, lequel, moins hardi que les autres, passa chez l'ennemi, dès qu'il aperçut qu'il lui était impossible d'éviter autrement la mort. Il était d'un détachement qui fut en-

veloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le composaient se firent massacrer plutôt que de se rendre prisonniers, *pour ne pas laisser à la postérité le pernicieux exemple de s'être soumis volontairement aux ennemis de l'Empire, pouvant éviter cette infamie par une glorieuse mort.* Le Général ayant appris la lâcheté de cet Officier, envoya promptement dans son Pays des Soldats avec ordre de se saisir de sa famille et de tout ce qui lui appartenait. Ses biens furent confisqués; ses femmes et ses enfans furent faits esclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une espèce d'amende honorable. On habilla militairement ces malheureuses victimes de la lâcheté de leur père : on leur mit une flèche dans chaque oreille, et dans cet équipage on leur fit faire le tour de la Ville. Celui qui les conduisait, disait de temps-en-temps à haute voix : *c'est ainsi que sont traités les fils d'un rebelle.* La même cérémonie se fit dans le camp même où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eut été réglé à *Irguem* comme à *Casghar*, les troupes qui avaient pris un peu de repos, se remirent en marche pour aller à la poursuite des ennemis. La partie de l'armée que commandait le Lieutenant-général *Fonté*, se distingua par sa diligence et par l'avantage qu'elle eut de rencontrer et de vaincre ceux qu'elle cherchait. Elle alla jusqu'à la vue de *Patakchan.* C'est la Ville que nos Géographes appellent

Badakshan, ou *Badacshan* dans la Bucharie. Il y eut près de cette Ville une action, dans laquelle les troupes Impériales eurent tout l'avantage. Les Généraux la racontent ainsi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur :

Le Lieutenant-général *Fonté* ayant appris que *Hotchom* s'était retiré du côté de *Patakchan*, se mit à sa poursuite en fesant des marches forcées de plus de 100 lis par jour. Il l'atteignit d'abord près d'*Altchour*, et le combattit ; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il aurait souhaité. Le 11 de la 7.e lune, c'est-à-dire, le 2 Septembre 1759, il fut averti qu'aux environs de la montagne qui couvre *Patakchan*, on avait vu grand nombre de Mahométans qui allaient et venaient, ce qui fesait conclure que l'ennemi était cantonné dans la montagne même ; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un *Pourouth*, qui s'étant établi depuis long-temps dans ce Pays, en savait parfaitement toute la carte, et il apprit de lui que la montagne était fort haute, très-escarpée et presqu'inaccessible ; qu'elle était entre deux lacs ; que celui qui était en-deçà s'appelait *Poulong-kol*, et celui d'au-delà *Isil-kol* ; que de quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il fallait nécessairement cotoyer un de ces lacs ; que d'ailleurs les sentiers étaient si étroits, que deux hommes à cheval pouvaient à peine y passer de front.

La difficulté ne rebuta point *Fonté*. Au coucher du soleil il fit avancer ses gens avec le moindre bruit qu'il fut possible, et il se trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, et ordonna qu'on fit une décharge générale, tant des fusils que des canons, lesquels n'étaient que de petites pièces de campagne qu'un mulet peut porter. Il voulut, par cet artifice, épouvanter les ennemis, et les mettre en désordre. Il réussit au-delà de ses espérances. A peine la décharge fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes et des enfans qui demandaient miséricorde. Ces cris firent connaître au juste l'endroit où l'on pouvait trouver l'ennemi. Mais pour s'en mieux assurer, on fit faire une seconde décharge, et *Fonté* avançant toujours à grands pas, ordonna à tout son monde de pousser les plus grands cris. Enfin ayant atteint les rebelles, il les combattit jusqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que combattant dans les ténèbres au milieu des arbres et des broussailles, la plupart des coups portaient à faux. Cependant les troupes des *Hotchom* et leurs principaux Officiers abandonnèrent la partie, se sauvèrent du côté de *Patakchan*, et laissèrent les Impériaux maîtres du champ de bataille et de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouvèrent au nombre de 12000, tant hommes que femmes et enfans : on trouva aussi 10000 armes, tant canons que fusils, sabres, flèches, car-

quois, etc. plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, etc. Ce récit du Lieutenant-général *Fonté* est daté de l'armée, le 4 de la 10.e lune de la 24.e année de *Kien-Long*, c'est-à-dire, le 23 Novembre 1759.

Cependant les deux *Hotchom* n'étaient point encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étaient réfugiés chez le Sultan de *Patakchan*, Mahométan comme eux. Il n'était pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les Généraux Chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députèrent au Sultan pour le prier de leur remettre les Chefs des révoltés ; car c'est ainsi qu'ils appelaient ceux qui, peu auparavant, régnaient à *Irguen* et à *Casghar*. Les députés étaient chargés d'une lettre du Général, dans laquelle les promesses et les menaces n'étaient pas épargnées. Le Sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il répondit que n'étant point instruit des sujets de querelle entre les Chinois et les *Hotchom*, il ne lui convenait pas de se faire leur juge ; que d'ailleurs sa Religion lui défendant de livrer, sans de justes raisons, des Mahométans entre les mains de ceux qui ne suivaient pas la même Loi, il serait condamnable d'agir avec précipitation dans cette affaire ; que du-reste ils pouvaient compter sur sa bonne foi ; qu'il s'informerait, et que si les *Hotchom* étaient coupables, il les ferait punir lui-même, suivant les Lois du Pays et de sa Religion.

Les Chinois furent peu satisfaits de cette réponse ; mais le hasard les servit au-delà de leurs espérances : l'un des *Hotchom* mourut des blessures qu'il avait reçues en combattant ; il se trouva que l'autre avait insulté le Sultan de *Patakchan* dans la personne d'un de ses parens qu'il avait cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le Sultan apprit de plus que les *Hotchom*, non contens d'avoir mis à contribution plusieurs terres de ses alliés, et d'y avoir fait de grands dégats, avaient encore massacré les habitans d'un Village qui avaient voulu faire quelque résistance. L'occasion de se venger lui parut favorable ; il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des *Hotchom*, et députa au Général Chinois pour lui faire savoir que, s'étant informé de la conduite des *Hotchom*, il avait découvert qu'ils étaient coupables ; que l'un était mort de ses blessures, et qu'il avait fait trancher la tête à l'autre : qu'il était charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'Empereur de la Chine de son respect et de son dévouement pour sa personne et pour ses intérêts ; et que si les Généraux Chinois le trouvaient bon, il enverrait des Ambassadeurs à Pekin, qui assureraient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disait à eux-mêmes.

La proposition était trop flatteuse pour n'être pas acceptée. L'Empereur reçut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées, et voulut que tout l'Empire fût

instruit de la bravoure de ses Man-tcheoux. Il fit lui-même leur éloge, et le fit insérer dans les écrits publics. Il rappela ses troupes, et publia la paix ; mais il voulut qu'on exigeât du Sultan de *Patakchan* les cadavres, ou du-moins les têtes des deux *Hotchom*, pour faire sur l'un ou sur l'autre ce qu'on aurait fait sur leurs personnes.

Le Sultan s'était trop avancé pour pouvoir reculer décemment. Il permit aux Chinois de suivre leurs coutumes. Le cadavre du grand *Hotchom* ne fut point trouvé ; ses gens l'avaient emporté pour lui donner la sépulture. Il fallut donc se contenter de la tête du petit *Hotchom*, et on l'envoya en toute diligence à Pekin. Elle fut montrée à l'Empereur, et le jour de la cérémonie étant arrivé, il se transporta lui-même dans un lieu de son Palais, près de la porte des Victoires, accompagné des Régulos, des Comtes, des Grands et des principaux Mandarins. Lorsque tout le monde eut pris sa place, on présenta la tête criminelle ; on lui reprocha sa perfidie et ses autres crimes ; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit sur-le-champ aux ancêtres de Sa Majesté et de tous les Man-tcheoux, et après une courte exhortation, l'Empereur congédia l'assemblée. On porta la tête dans le lieu de la Ville où elle devait demeurer exposée à la vue de tous les passans. On la mit dans une cage de fer à la hauteur de dix à douze pieds, près de la porte la plus fréquentée de Pekin, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne

voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux Officiers et aux Soldats, à chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avaient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avaient reçues; car on distingue ici les blessures en six ordres différens, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, etc. Les domestiques ou les esclaves qui avaient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent. *Mon intention*, disait l'Empereur, *est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourrait faire que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adresser aux Grands que j'ai chargés de cette affaire, et leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre. On me rendra compte de tout avec fidélité, et je ferai ensorte que personne ne soit mécontent. En attendant, pour faire voir à tout l'Empire combien je suis satisfait de mes Officiers-généraux, outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je donne au Général* Tchao-hoei *le titre de Comte, avec tous les honneurs dont jouissent les Régulos. Je lui permets de plus, ainsi qu'aux Lieutenans-généraux* Fonté, Ming-joui et Arikouen, *d'aller à cheval dans les cours de mon Palais. J'accorde la même grâce à* Chouhédé, *et il pourra en profiter dès qu'il sera de retour à Pekin.*

Ce Chouhédé est un Tartare Man-tcheou, dont le sort a quelque chose de si singulier et de si intéressant, qu'on ne peut s'empêcher ici de rapporter en passant ce qui s'est fait à son occasion. Ce Seigneur avait exercé long-temps, et avec un applaudissement général, la charge de Gouverneur des neuf portes, emploi qui passe à juste titre pour un des plus difficiles qui soient dans l'Empire. Les Man-tcheoux ne parlaient que de ses belles qualités; les Chinois le comblaient d'éloges. Mais il est difficile d'avoir un mérite si distingué, sans avoir en même-temps un grand nombre d'envieux. *Chouhédé* eut les siens. Il fut desservi auprès de l'Empereur. On l'éloigna de la Cour, et on l'envoya à l'armée, parce qu'on prévoyait bien qu'il n'y soutiendrait pas la réputation qu'il s'était acquise dans le Gouvernement. On ne se trompa point. *Chouhédé* à la guerre était un homme déplacé: aussi ne tarda-t-il pas à perdre l'estime de son Maître. On le trouvait toujours en faute de quelque côté. Enfin les choses allèrent si loin que l'Empereur envoya à un de ses gendres, qui avait quelque commandement dans ce Pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui est chargé d'un ordre immédiat de l'Empereur, fait une diligence extrême. Celui qui portait l'arrêt fatal, n'arriva que trop tôt; mais par bonheur pour *Chouhédé*, il arriva dans un temps où ce Seigneur était nécessaire, et il fut adressé à une personne qui connaissait tout son mérite.

Les Généraux s'étaient déjà aperçus que *Chouhédé* n'était pas un guerrier. Le bon sens et la nécessité les avaient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avaient chargé du soin d'établir le bon ordre dans le Pays qu'ils avaient conquis, et de faire en sorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il était en effet le seul sur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvait alors.

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui était chargé de l'exécuter le lui intima. *Chouhédé* l'écouta avec respect, mais avec un sang froid et une fermeté dignes des anciens Romains. *Je suis l'esclave de l'Empereur*, dit-il; *ma tête est à lui : il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étais pas digne de vivre; mais vous, qu'il a chargé de ses ordres et qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre sur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en coûter la vie; le bien de l'Empire et le service de notre Maître commun le demandent ainsi dans les circonstances présentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout.*

Le gendre de l'Empereur se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendait coupable d'un crime qu'on punit ici de mort; et en obéissant, il courait risque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu, de l'aveu même de *Chouhédé* : ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les règlemens nécessaires à la conservation des troupes : ce

terme expiré, l'ordre de l'Empereur devait être exécuté.

Après cette convention, *Chouhédé* continua de travailler aux affaires avec un esprit aussi tranquille et un air aussi serein qu'auparavant. Ceux qui le voyaient agir avec sa liberté ordinaire, n'auraient eu garde de soupçonner sa disgrace, si d'ailleurs ils n'en avaient été instruits. Ceux qui lui étaient le moins affectionnés, ceux même qui l'avaient accusé auprès de l'Empereur, furent convaincus par sa conduite, que le bien de l'Etat était le seul motif qui le fesait agir, et que la crainte de la mort n'était pas ce qui l'avait empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avaient pas tous abandonné dans sa disgrace. Un des Ministres, nommé *Laï-pao*, homme respectable par son âge, et d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui; mais il n'eut occasion de parler à l'Empereur que quelques jours après le départ du courrier. Ce sage Ministre ayant fini les affaires pour lesquelles il avait été mandé, se mit à genoux, et pria l'Empereur de permettre qu'il lui fît quelques représentations qui regardaient le bien de son Empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avait faite à *Chouhédé* de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avait rendus à l'Etat: il osa même dire, en présence des autres Ministres et des Courtisans, que *Chouhédé*

était peut-être le seul homme de l'Empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'Etat et à la personne de Sa Majesté ; et il conclut par supplier l'Empereur de révoquer un ordre qu'il avait donné sans doute sur de faux exposés. *Il n'est plus temps*, répondit l'Empereur ; *il y a cinq jours que le courrier est parti, et il est impossible qu'un autre le puisse prévenir.* Cela n'est pas impossible, reprit *Laï-pao*, et je prie Votre Majesté d'en dépêcher promptement un second. *Eh bien*, repartit l'Empereur, *puisque tu crois que la chose peut réussir, je ne vois que toi qui puisse l'exécuter. Je te dépêche ; pars, et vas annoncer à* Chouhédé *que je lui laisse la vie et que je lui pardonne.* Je suis trop âgé, Sire, répondit *Laï-pao*, pour entreprendre un pareil voyage ; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. *Eh bien, qu'il parte*, dit l'Empereur. A l'instant *Laï-pao* se retira, et le soir même son fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courrier, mais assez à temps pour annoncer la grâce à un homme qui la méritait si bien. C'est ce même *Chouhédé* à qui l'Empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé en même-temps qu'aux trois Lieutenans-généraux dont nous avons parlé, l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son Palais.

Enfin ce Monarque voulant mettre le comble à la gloire de son Général *Tchao-hoei*, ordonna au Tribunal des Rites d'examiner quels étaient les anciens usages de l'Empire,

après une guerre telle que celle qu'il venait de terminer si glorieusement, et de rédiger le tout d'une manière claire et précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Le Tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une Supplique, dans laquelle il disait à Sa Majesté que la coutume des anciens Maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, était de rendre de solennelles actions de grâces à l'Esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au-devant des Généraux jusqu'aux frontières de l'Empire, et de les ramener en triomphe jusques dans la Capitale. *Tout cela se fera*, répondit l'Empereur. *Que le Tribunal des Rites détermine l'ordre et les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon Général. Cependant comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'était anciennement, il ne conviendrait pas que je m'éloignasse si fort de la Capitale.* Leang-hiang-hien *sera censé pour cette fois les frontières de mes Etats, et c'est là que j'irai recevoir* Tchao-hoei. *Qu'on fasse ensorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune.*

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Pekin les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de *Cang-hi* et d'*Yong-tching*, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Pekin, et les avertit dans les formes prescrites de ses triomphes et de ses succès.

Le 26 il se rendit à *Hoang-sin-tchoang*, qui est une de ses maisons, éloignée de Pekin d'environ 50 lis, et de 5 lis seulement de la Ville appelée *Leang-hiang-hien*. C'est dans cette petite Ville que le Général *Tchao-hoei*, et tout son cortège, attendaient l'Empereur. Au-delà des murs du côté du nord, on avait élevé un Autel sur lequel on avait placé tous les instrumens dont on se sert dans les cérémonies, lorsque l'Empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'Autel on avait dressé plusieurs tentes, dont l'une était destinée pour l'entrevue de Sa Majesté et du Général. Les autres étaient pour les Officiers qui devaient servir à la cérémonie, et pour ceux de la suite de l'Empereur.

Le 27 de la 2.e lune de la 25.e année de *Kien-long*, c'est-à-dire, le 12 Avril 1760, à la pointe du jour, ce Prince, revêtu de ses habits de cérémonie, partit de *Hoang-sin-tchoang*, pour se rendre à *Leang-hiang-hien*. Il était à cheval, accompagné de toute sa Cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'Autel, le Général sortit de sa tente, et l'Empereur mit pied à terre : puis adressant la parole à *Tchao-hoei : vous voilà*, lui dit-il, *heureusement de retour après tant de fatigues et de glorieux exploits. Il est temps que vous jouissiez dans le sein de votre famille d'un repos dont vous avez si grand besoin. Je veux être moi-même votre conducteur ; mais auparavant il faut que nous rendions ensemble de solennelles actions de grâces à*

l'Esprit qui préside aux victoires. Après ces mots, il s'approcha de l'Autel, et fit la cérémonie suivant le Rit du Pays. Il entra ensuite dans la tente qu'on lui avait préparée, suivi du Général *Tchao-hoei*, et des Lieutenans-généraux *Fonté* et *Ming-joui*, et de quelques Officiers de sa maison. Il s'assit, et ordonna au Général de s'asseoir aussi. On apporta du thé, et de ses propres mains il en présenta une tasse au Général, en lui disant avec bonté : *Vous m'avez très-bien servi à la tête de mes troupes ; je veux vous servir à mon tour sous cette tente. Prenez cette tasse de thé que je vous présente ; c'est tout ce que je puis faire dans cette occasion pour vous témoigner combien je suis satisfait de votre conduite.* Le Général confus des bontés de son Maître, prit modestement ce qu'il lui présentait, et voulut se mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grâce d'un si grand bienfait, mais l'Empereur l'en empêcha. Il y eut ensuite une courte conversation, qui fut toute en questions du côté de l'Empereur, et en réponses de la part du Général, auquel il adressait presque toujours la parole.

Cependant tout se disposait pour la marche. Le grand chemin depuis *Leang-hiang-hien* jusqu'à *Houng-sin-Tchoang*, était bordé des deux côtés par ceux qui portaient, sous différentes Bannières, tout ce qui peut, selon l'usage du Pays, donner de l'éclat à un appareil militaire. Derrière ce monde étaient les Régulos, les Comtes, les Grands et les

Mandarins des différens Tribunaux. Ils étaient à genoux, posture ordinaire à tous ceux, sans exception, qui attendent pour voir passer l'Empereur, et tous étaient en habits de cérémonie.

La marche commençait par les Trompettes rangés de suite deux-à-deux. Après eux, venaient les Timbaliers et les Tambours dans le même ordre. Ceux-ci étaient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles et autres instrumens qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de ces différens corps étaient les Officiers des cérémonies. Plus près de l'Empereur, des Musiciens Eunuques chantaient ou accompagnaient de leurs instrumens un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces sortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt siècles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnait, malgré une si grande multitude, laissait tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des Musiciens marchaient les Officiers de la maison de l'Empereur : venaient ensuite les Gardes-du-Corps, revêtus de leurs casaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paraissait l'Empereur lui-même. Le Général *Tchao-hoei*, le casque en tête et tout encuirassé, le précédait d'un pas. Les Lieutenans-généraux *Fonté* et *Ming-joui*, et quelques autres Officiers venus de l'armée, étaient immédiatement derrière l'Empereur.

Ils étaient suivis de trente Mahométans à pied et enchaînés.

La cérémonie finit à *Hoang-sin-Tchoang*. Tout le monde y mit pied à terre, et l'Empereur permit à *Tchao-hoei* d'aller saluer sa mère, qui l'attendait près de là dans une auberge. Le jour suivant renouvela le même spectacle près d'*Yven-ming-yven*. Sa Majesté voulut bien encore y conduire en triomphe le Général vainqueur, et lui ordonna d'aller rendre ses devoirs à l'Impératrice mère : faveur insigne qu'on n'accorde ici que très-rarement. L'Empereur fit outre cela présent à *Tchao-hoei* de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même manière que ceux qui sont pour son usage ; et le 29 ces chevaux furent conduits à Pekin à la suite du Général, qui s'y rendit, sans être, pour cette fois, accompagné de Sa Majesté. Au-reste, en décrivant ce singulier et magnifique spectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finirons ici la notice historique du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des Mémoires plus détaillés sur la Géographie du Thibet, et dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

❋

MÉMOIRE

Sur les Juifs établis en Chine.

LA nouvelle d'une Synagogue de Juifs, établis à la Chine depuis plusieurs siècles, fut pour tous les Savans de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattaient qu'ils pourraient y trouver un texte des divines écritures, qui servirait à éclaircir leurs difficultés et à terminer leurs disputes. Mais le Père Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il aurait desirés. Attaché à la ville de Pekin par les besoins de sa Mission, il ne put se transporter à *Cai-fong-Fou*, Capitale du Honan, qui est éloignée de près de deux cens lieues. Il se contenta d'interroger un jeune Juif de cette Synagogue qu'il rencontra à Pekin. Il en apprit qu'à *Cai-fong-Fou* il se trouvait dix ou douze familles d'Israélites; qu'ils venaient d'y rétablir leur Synagogue, et que depuis cinq ou six cens ans ils conservaient, avec le plus grand respect, un exemplaire très-ancien du Pentateuque. Le Père Ricci lui montra aussitôt une Bible Hébraïque. Le jeune Juif reconnut le caractère, mais il ne put le lire, parce qu'il se livrait uniquement à l'étude des livres Chinois depuis qu'il aspirait au degré de Lettré.

Les occupations pressantes du Père Ricci, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un Jésuite Chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avait appris du jeune Juif. Il le chargea d'une lettre Chinoise pour le Chef de la Synagogue. Il lui marquait qu'outre les livres de l'Ancien-Testament, il avait encore tous ceux du nouveau, qui montraient que le Messie qu'ils attendaient était venu. Dès que le Chef de la Synagogue lut ce qui regardait la venue du Messie, il s'arrêta, et dit que cela n'était pas, puisqu'ils ne l'attendaient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le Père Ricci, dont la renommée lui avait appris les grands talens, de venir à *Cai-fong-Fou*, qu'il serait charmé de lui remettre le soin de la Synagogue, pourvu qu'il voulût s'abstenir des viandes défendues aux Juifs. Le grand âge de ce Chef, l'ignorance de celui qui devait lui succéder, l'avaient déterminé à faire ces offres au Père Ricci. La circonstance était favorable pour s'informer de leur Pentateuque. Le Chef consentit volontiers à donner le commencement et la fin de toutes les sections. Ils se trouvèrent parfaitement conformes à la Bible Hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avait pas de points voyelles dans l'exemplaire Chinois.

En 1613 le Père Aleni, que sa profonde érudition et sa grande sagesse ont fait appeler, par les Chinois mêmes, le Confucius

de l'Europe, reçut ordre de ses Supérieurs de se transporter à *Cai-fong-Fou* pour pousser plus loin cette découverte. C'était l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il était fort habile en Hébreu. Mais les temps étaient changés. L'ancien Chef était mort. On montra bien au Père Aleni la Synagogue; mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fît voir les livres; on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvraient.

Tels furent les faibles commencemens de cette découverte, qui nous ont été transmis par les Pères Trigaut et Sémédo (1), et par d'autres Missionnaires. Les Savans en ont souvent parlé; quelquefois avec peu d'exactitude (2), et desirant toujours des connaissances plus étendues.

La résidence que les Jésuites établirent dans la suite à *Cai-fong-Fou*, donna de nouvelles espérances. Cependant les Pères Rodriguez et Figueredo voulurent en vain profiter de l'avantage qu'ils avaient. Le Père Gozani est le premier qui réussit. Ayant trouvé un accès facile, il tira une copie des inscriptions de la Synagogue qui sont écrites sur de grandes tables de marbre, et il l'envoya à Rome. Ces Juifs lui dirent qu'il y avait à Pekin une Bible dans le Temple où l'on garde les *kings*, c'est-à-dire, les livres

(1) Trigaut, *de expedit*, *Sinicâ*, *lib. cap.* 11, *pag* 118. Sémédo, *Relatione della China*, *part.* 1, *cap.* 30, *pag.* 193.

(2) Walton Polyglott. *Prolegomen.* 3, *sect.* 4. Jablonski, *Bibl. Hébr. Præf. sect.* 38.

canoniques

canoniques des Etrangers. Les Jésuites Français et Portugais obtinrent de l'Empereur la permission d'entrer dans le Temple, et de visiter les livres. Le Père Parennin était présent. On ne trouva rien. Le Père Bouvet dit qu'on y aperçut quelques lettres Syriaques, et qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la Pagode n'informa pas bien les Jésuites. Il serait aujourd'hui très-difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliothèque; et toutes les tentatives que le Père Gaubil a faites, ont toujours été inutiles. Jamais il n'a pu savoir quels sont ces livres Hébreux et Syriaques. Cependant un Tartare Chrétien, à qui il avait prêté sa Bible Hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avait vu des livres écrits dans le même caractère; mais il ne put lui dire quels étaient ces livres, ni quelle était leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avait un *thora*, c'est-à-dire, un livre de la Loi.

Tandis que les Jésuites fesaient à Pekin des perquisitions infructueuses, les Juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisaient volontiers le Père Gozani de leurs différens usages; et dès le commencement de ce siècle, il se trouva en état de publier une Relation aussi circonstanciée qu'on pouvait l'attendre d'une personne qui ne savait pas l'Hébreu. Elle se trouve dans le dix-huitième volume de cet ouvrage.

Ces nouvelles connaissances réveillèrent l'attention des Savans. Le Père Etienne Souciet, qui pensait alors à un grand ouvrage

sur l'Ecriture, pour répondre aux *Critici Sacri*, fut le plus ardent à presser cette découverte. C'est des lettres que lui écrivirent à ce sujet les Pères Gozani, Domenge et Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce Mémoire. Ce détail sera d'autant plus curieux qu'il a été souvent demandé, et que le Père Duhalde s'est contenté de le promettre dans sa grande description de la Chine (1).

Les Chinois appelent les Juifs qui demeurent parmi eux *Hoai-Hoai*. Ce nom leur est commun avec les Mahométans. Mais ces Juifs se nomment entr'eux *Tiao-kin-Kiao*, c'est-à-dire, la Loi de ceux qui retranchent les nerfs, parce qu'ils se font une loi de n'en point manger en mémoire du combat de Jacob avec l'Ange. L'espèce de bonnet bleu qu'ils portent dans leur Synagogue pendant la prière, leur a encore fait prendre le nom de *Lan-maho-hoai-Hoai*, pour se distinguer des Mahométans qui portent un bonnet blanc, et qu'ils appellent à cause de cela *Pe-maho-hoai-Hoai*.

Ces Juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le règne de *Han-ming-Ti*, et qu'ils venaient de *Si-yu*, c'est-à-dire, du pays de l'Occident. Il paraît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce Pays d'Occident est la Perse, et qu'ils vinrent par le Corassan et Samarcande. Ils ont

(1) Duhalde, description de la Chine, tom. 3, pag. 64.

encore dans leur langage plusieurs mots Persans, et ils ont conservé pendant long-temps de grands rapports avec cet Etat. Ils croient être les seuls qui se soient établis dans ce vaste Continent. Ils ne connaissent point d'autres Juifs dans les Indes, dans le Thibet, dans la Tartarie occidentale.

Pendant long-temps ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été Gouverneurs de Province, Ministres d'Etat, Bacheliers, Docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terres. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissemens de *Ham-Tcheou*, de *Nimpo*, de *Pekin*, de *Ning-hia*, ont même disparu. La plupart ont embrassé la Secte Mahométane. On ne connaît que ceux de *Cai-fong-Fou*.

Ils comptaient plus de soixante-dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, etc. lorsqu'ils s'y établirent. Maintenant elles sont réduites à sept familles, qui font tout au plus mille personnes (1). Les divers malheurs dont cette Ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépérissement.

Sous l'empire de *Van-Lie*, un grand incendie réduisit leur Synagogue en cendres. Tous leurs livres périrent excepté un Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeste, ils avaient eu d'un Mahométan

(1) Ces familles se nomment *Sing-tchao-ti*, *Sing-cao-ti*, *Sing-nghai-ti*, *Sing-kin-ti*, *Sing-che-ti*, *Sing-themam-ti*, *Sing-li-ti*.

qu'ils rencontrèrent à *Ning-Hia*, dans la province *Chen-Si*. Un Juif de Canton étant près de mourir le lui avait confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur Synagogue. Elle fut encore ruinée en 1642 par une inondation du *Hoang-ho*, ou fleuve Jaune, qui fit périr plus de trois cent mille hommes.

Tchao, Mandarin Juif, se chargea du rétablissement de la Synagogue. C'est celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'appellent *Li-pai-Sé*, c'est-à-dire, lieu des cérémonies. Ce *Li-pai-Sé*, n'a que soixante pieds de long, sur quarante de large. Mais tous les différens bâtimens qui en dépendent, occupent un terrain de cent cinquante pieds de largeur, sur trois à quatre cens de longueur. On en voit ici le plan tel que le Père Domenge l'a dessiné sur les lieux.

L'entrée de cette Synagogue est à l'orient. Elle est suivie d'un *pai-leou*, c'est-à-dire, d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la sortie de cette cour on trouve un nouvel arc de triomphe, et aux côtés on voit deux monumens de pierre chargés d'inscriptions dont je parlerai à la fin de ce Mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre, posés sur des piédestaux, un grand vase de fonte pour brûler des odeurs, deux bassins de cuivre avec leur base, et deux grands vases de fleurs. Enfin on arrive aux parvis du *Li-pai-Sé*, qui est tout entouré de balustrades. C'est là qu'on dresse une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce *Li-pai-Sé* a deux bas-côtés. La nef

se divise en trois parties. La première renferme la chaire de Moïse, le *Van-soui-Pai*, c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, et une grande table de parfums. Au-dessus de la table de l'Empereur on voit cette inscription hébraïque en lettres d'or (1) : *Ecoute, Israël, Jéhova, notre Dieu, est le Dieu seul. Béni soit son nom, Gloire à son règne pendant l'éternité.* La seconde partie forme une espèce de tente carrée en dehors et ronde en dedans. C'est là le Saint des Saints des Juifs de la Chine. Ils l'appellent *Bethel*, et en langue Chinoise *Tien-tang*, c'est-à-dire, Temple du Ciel. Sur le frontispice on lit cette inscription Hébraïque, écrite en caractères d'or (2) : *Sache que Jéhova est le Dieu des Dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort et terrible.* Ce lieu si respecté des Juifs de la Chine, renferme leurs *Takings*, c'est-à-dire, leurs livres sacrés des divines Ecritures. A côté du Bethel il y a des armoires où sont des Takings et d'autres livres usuels. Derrière le Bethel on voit les deux tables de la Loi écrites en lettres d'or.

De tous ces monumens les Takings sont les plus intéressans pour les Savans de l'Europe. Mais pour s'en former une juste idée, il faut savoir que les Juifs Chinois ne donnent le nom de Taking ou de grande Ecri-

---

(1) שמע ישראל יהוה אלהינו יהוה אחד ברוך שם כבוד מלכותו לעלם ועד ;

(2) כיו כיהוה אלהי האלהים וארוני האל הגדול הגבור והנורא ;

ture, qu'au seul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur Bethel, posées sur treize tables, en mémoire des douze tribus et de Moïse le fondateur de la Loi. Ils sont écrits non sur du parchemin, comme l'a dit le Père Gozani, mais sur du papier dont on a collé plusieurs feuilles ensemble pour pouvoir les rouler sans craindre de les déchirer.

Chaque Taking du Bethel est roulé sur un pivot, et forme une espèce de tente couverte d'un rideau de soie. Les Juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité, et que c'est le seul monument qui leur reste. Leurs autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été restitués sur les livres des Persans.

Tous les Takings du Bethel sont sans points. Ils sont divisés en cinquante-trois paragraphes ou sections. On en lit une section chaque jour de Sabbat. Ainsi les Juifs de la Chine, comme les Juifs d'Europe, lisent toute la Loi dans le cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le Taking sur la Chaire de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, et quelques pas plus bas un *moula* chargé lui-même de redresser le souffleur en cas qu'il se trompe.

Le Père Domenge n'a vu dans ce *Li-pai-Sé*, ni ensensoir, ni instrument de musique, ni habits de cérémonies. Tout se réduit à y être sans pantoufles, et ils ont tous la tête couverte

d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des Tabernacles, où il vit faire la procession du Taking, celui qui le portait avait une écharpe de taffetas rouge qui lui passait de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche.

Pendant huit mois que le Père Domenge passa à *Cai-fong-Fou*, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au-moins la permission de collationner sa Bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner sur des hommes trop ignorans pour ne pas être soupçonneux. L'unique grâce qu'ils lui firent, fut de lui montrer leurs livres, et de lui permettre de consulter quelques endroits. Voici ce qu'il nous en apprend. Les Takings du Bethel sont écrits en caractères ronds et sans points. La forme des lettres approche assez des anciennes éditions Hébraïques d'Allemagne. On n'y voit ni *Phéthura*, ni *Séthuma*. (1) Tout y est de suite, excepté l'espace d'une ligne qui se trouve entre chacune des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponc-

(1) Les *phéthura* et les *séthuma*, sont les marques dont on se sert dans les Bibles Hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le phéthura se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois פפפ; le séthuma avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois, ססס. Il y a douze de ces sections dans la Genèse, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, et onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul phétura פ, ou par un seul séthuma ס.

tués, ils répondent que Dieu dicta la Loi de Moïse avec tant de rapidité, qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points; mais que leurs Docteurs d'Occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

Le Samedi, dans l'octave de la fête des Tabernacles, le Père Domenge étant allé à la Synagogue, ils lui montrèrent leur ancien Taking. Il avait environ deux pieds de haut, et un peu plus de diamètre quand il était roulé. Il a l'air fort antique, et a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle était la leçon du jour; ils lui montrèrent le Cantique de Moïse, qui, chez les Juifs, fait partie de la parasche *va jelec*, c'est-à-dire, de la cinquante-deuxième section. Leur cinquante-troisième section est la même que la cinquante-quatrième de nos Bibles ordinaires. Il lut à haute voix le Cantique de Moïse, qui était écrit sur deux colonnes comme dans nos Bibles lorsqu'elles sont exactes; mais les lignes prenaient quelquefois l'une sur l'autre, ce qui pensa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce Cantique, c'est qu'au verset vingt-cinquième, au-lieu de *thescacel*, qui est dans nos Bibles ordinaires, le Taking a *thocel* (1). Cette différence ne change rien au sens: c'est toujours le glaive destructeur ou dévorant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israël.

Pour les Takings des armoires, ils ont tous

(1) Deutéronome, XXXII, 25. Nos Bibles ordinaires ont תשכל, et le *Taking* de Chine תאכל.

des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la Bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705 ; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, et de bonne encre qu'ils font eux-mêmes, et qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles ; car ils se feraient un grand scrupule de se servir de pinceaux et d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine : ils s'en servent, mais au-lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coller plusieurs feuillets ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires.

Ces Takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur ; ils sont composés de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque : le premier mot de la section est écrit sans lettres initiales et sans points ; un peu au-dessus du milieu de la marge de la première page, dans un petit carré-long de soie verte ou bleue, ou de taffetas blanc en cette forme *Béreschith* (1), pour le premier cahier ; *Noach* (2) pour le second, et ainsi des autres ; car les sections sont les mêmes que dans la Bible d'Amsterdam, ex-

(1) בראשית, c'est-à-dire, au commencement.
(2) נוח, c'est-à-dire, Noé.

cepté que de la cinquante-deuxième et de la cinquante-troisième, ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'est point répété au commencement du cahier; chaque page y est marquée par un nom de nombre, et non pas par une lettre numérale; il est toujours placé dans l'intérieur du livre au-dessus du premier mot.

Comme chaque section forme un cahier séparé, ils ne marquent pas à la fin les Phéthura ou les Séthuma. Cependant ces divisions ne leur sont pas entièrement inconnues, quoiqu'elles soient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge, et ils les joignent toujours ensemble d'une de ces deux manières (1). Il y en a quatre dans le cahier *Béreschith*, c'est-à-dire, dans la première section de la Genèse. Le premier est dans le chapitre premier, avant le verset dixième, selon notre manière de compter. Le second est dans le même chapitre, avant le verset vingt-septième. Le troisième est dans le chapitre second, avant le verset vingt-unième. Le quatrième est dans le chapitre troisième, avant le verset quatorzième. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la première section de la Genèse aucune note marginale, ni vides, ni séparations interlinéaires. Ils ne connaissent point les *Kéri* et les *Kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phrases les Pésukim, c'est-à-dire les a[illegible] points qu'ils

(1) סם ou bien פר'

appellent *Kéla*. Pour le nombre des versets, ils ne le marquent qu'à la fin de la section ou du cahier au-dessous de la dernière ligne et en lettres numériques. Ils en comptent cent quarante-six dans *Béreschith* ou dans le premier cahier, et cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le second cahier (1).

Ils ont de grandes et de petites lettres. Par exemple le premier mot de la Genèse, *Béreschith* (2) a un grand *Beth*; et dans le quatrième verset du second chapitre de la Genèse, le mot *Béhibaram* (3) a un petit *Hé*. Le Père Domenge ne croit pas que les Juifs aient connaissance de ces mots qui se partagent en deux, ou dont les deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui se lisent sans être écrits, ou qui s'écrivent et ne se lisent point. Cependant il n'ose prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un assez grand détail sur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, *Jéhova*, ils le prononcent *Hotoi*. Au-lieu d'Adonai, ils disent *Etunoi*. Ils ne diffèrent point de nous pour la prononciation du mot *Elohim*. Mais lorsqu'ils traduisent en Chinois le nom de *Jéhova*, ils ne disent pas comme les Missionnaires *Tien-Tchu*, mais seule-

(1) Les versets de *Béreschith* sont marqués par ces lettres קטו, c'est-à-dire, 146, et ceux de *Noach* par les lettres קמג, c'est-à-dire, 143.

(2) בראשית, on voit dans ce mot la manière d'écrire et de ponctuer des Juifs Chinois.

(3) בהבראם.

ment *Tien*, comme font les Lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caractères *Chang-Ti*.

La différence la plus sensible que le Père Domenge ait remarquée entre ces Takings et la Bible d'Amsterdam, consiste dans le *Raphé* ou la ligne horizontale, que ces Juifs nomment *Lofi*. Il est très-commun chez eux, et souvent il se trouve sur deux ou trois lettres d'un seul mot. La forme de leurs accens est aussi un peu différente pour la position et pour la figure; ce qui fait conjecturer au Père Domenge, que leur Bible serait peut-être la Bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ses écoles dans les terres de Babylone, pendant que Ben Ascher tenait les siennes dans la Palestine. Cependant ces Juifs n'ont aucune idée de ce Rabbin; et leur science sur la ponctuation est fort bornée. Ils ne connaissent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres Européens. Ils n'ont que le mot général *Siman*, pour exprimer les points et les accens.

Venons maintenant aux confrontations que le Père Domenge fit de la Bible d'Amsterdam avec les plus anciens Takings de la Chine. On l'avait prié de vérifier divers endroits de la Genèse qui occupent le plus les critiques. Il les vit, et il n'y trouva point de différence (1)

(1) Les endroits que le Père Domenge confronta sont le chap. II, 17; III, 17; VII, 11; VIII, 4, 7; XI tout entier; XIII, 3; XVII, 22; XXIII, 2; XXIV, 2; XXXIII, 4; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entiers.

dans le chap. vingt-troisième, verset second, il ne vit pas que le *chaph* du mot *libechotha* (1) fût sensiblement plus petit. Cependant le Chef de la Synagogue lui dit qu'il l'était. Au chapitre vingt-quatrième, verset second, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne manière de prêter serment; elle n'est point en usage parmi eux; ils dirent qu'ils se contentaient de ne pas aller faire serment aux Temples des Idoles. Sur le mot *vajiscakekou* (2) du chap. trente-troisième, verset quatrième, il y a six points; le premier paraît plus considérable qu'un point.

La ɹzième section de leurs Takings commence comme dans la Bible d'Amsterdam au mot *vejchi* du chapitre quarante-septième, verset vingt-huitième. Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ses enfans. Elles y sont écrites tout de suite, sans séparations, sans phéthura et sans séthuma.

Le Père Domenge leur demanda ce qu'ils entendaient par le mot *Siloh* et par celui de *Jescuatheca*, qui est si souvent dans l'écriture; ils ne lui répondirent rien. Ces Juifs sont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

On avait encore prié le Père Domenge de voir quelle était la ponctuation du mot *Ham-*

---

(1) Gen. XXIII, 2; לבכותה. Nos Bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de son épouse Sara.

(2) Gen. XXXIII, 4; וישקהו. C'est de cette manière singulière qu'est exprimé le baiser de paix qu'Esaü donna à son frère Jacob.

mitta, chap. quarante-sept, verset trente-un ; savoir s'ils écrivent *Hammitta* ou *Hammatté*. Il l'oublia ; mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la Bible d'Amsterdam pour les autres endroits, il est fort probable qu'elle sera la même dans celui-ci.

Il ne me reste plus que deux observations à faire sur les découvertes du Père Domenge. A la fin du *Béreschith*, c'est-à-dire, du premier cahier de ce Taking, il trouva une inscription qui est fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée ; cependant on y reconnaît différens noms de Rabbins. Il paraît que c'est un témoignage de reconnaissance pour ces Docteurs, et en particulier pour un qui était venu de Médine, et qui peut-être leur avait procuré ce Taking. Elle finit par ces mots : *Bénédiction sur toi qui viens. Bénédiction sur toi qui retournes. Gloire abondante dans la possession des richesses. Seigneur j'ai attendu ton salut* *.

Le Père Domenge vit encore un tableau attaché à une des colonnes du *Li-pai-Sé*, où était marqué ce *Mineaha*, c'est-à-dire, l'ordre de la lecture des sections du Pentateuque. Aux deux extrémités il est fait mention de deux livres que je ne connais pas. Le premier se nomme *Noumaha* ; il est divisé en douze parties, et il se lit le premier jour de chaque grand mois, et le second des petits mois. L'autre, nommé *Mouphtar*, est égale-

* בריך אתה בבאך ובריך אתה בצאתך ; בבר מאר מאר במקנין בבסף ; לישועת קויתי יהוה ;

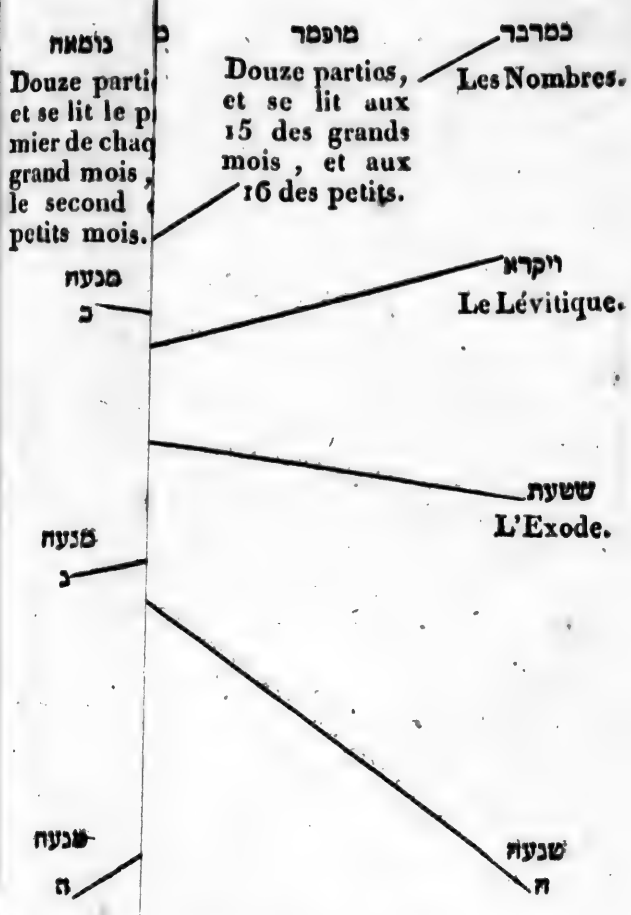

Cette-Fou : elle nous apprend que le
Mineah que la lecture de la Genèse dure,
c'est-à-elle se lit pendant onze Samedis,
et ainsi ecture se fait le soir : l'usage des
deux au

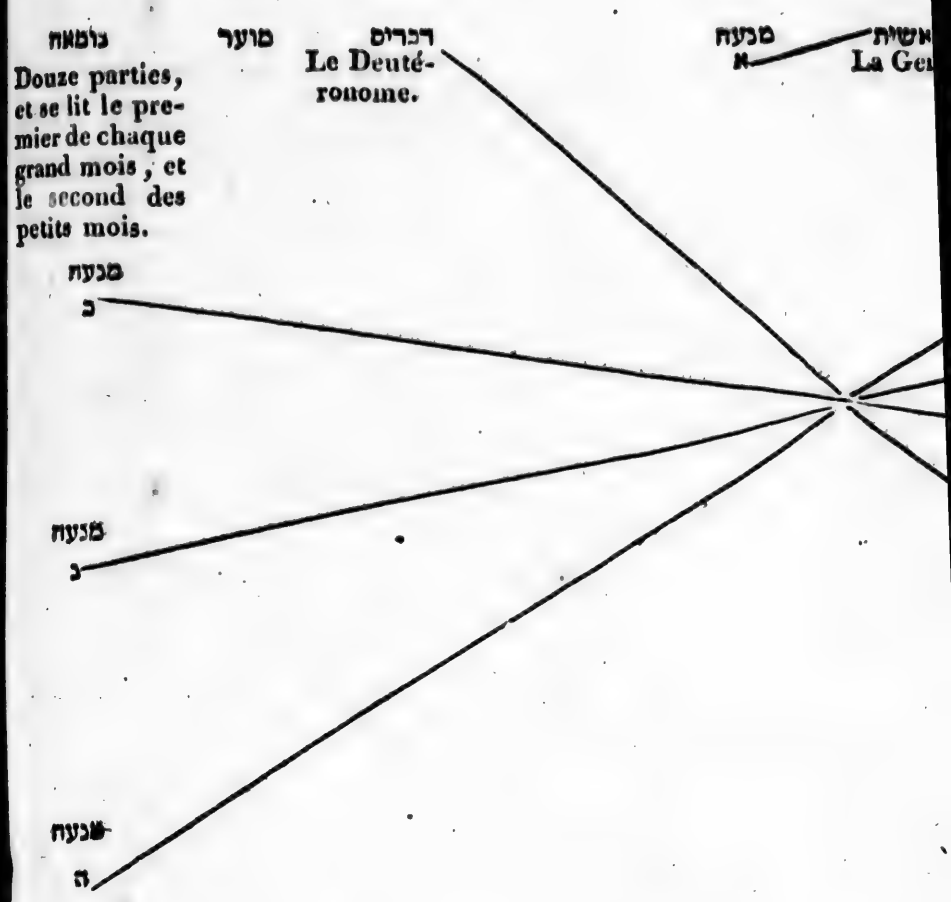

Cette Table est attachée à une des colonnes de la Synagogue d
Mineaha a cinq parties, dont la première répond à Berescith. Elle
c'est-à-dire, douze Samedis. La seconde répond à Schemoth, ou à
et ainsi des autres Livres. Ainsi le Mineaha suffit pour toute l'ann
deux autres Livres est marqué immédiatement au-dessous de leur

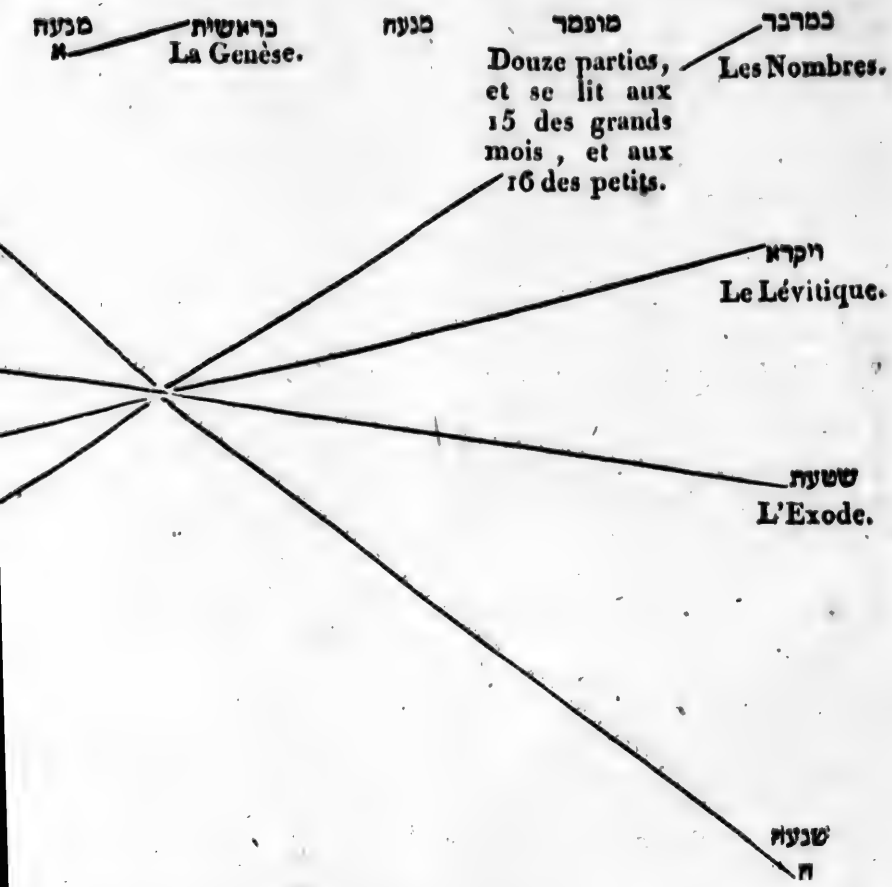

de la Synagogue de Caï-fong-Fou : elle nous apprend que le
d à Berescith. Elle se lit tant que la lecture de la Genèse dure,
à Schemoth, ou à l'Exode : elle se lit pendant onze Samedis,
it pour toute l'année. Cette lecture se fait le soir : l'usage des
u-dessous de leurs noms.

Douz
et se
mier
grand
le se
petits

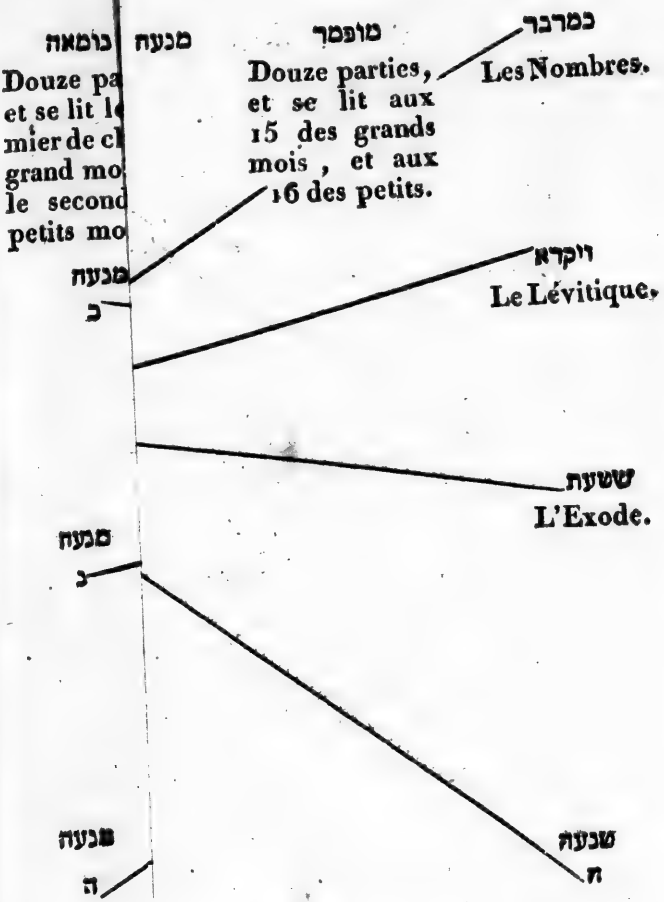

Cett ng-Fou : elle nous apprend que le Mineal nt que la lecture de la Genèse dure, c'est-à- : elle se lit pendant onze Samedis, et ains e lecture se fait le soir : l'usage des deux a

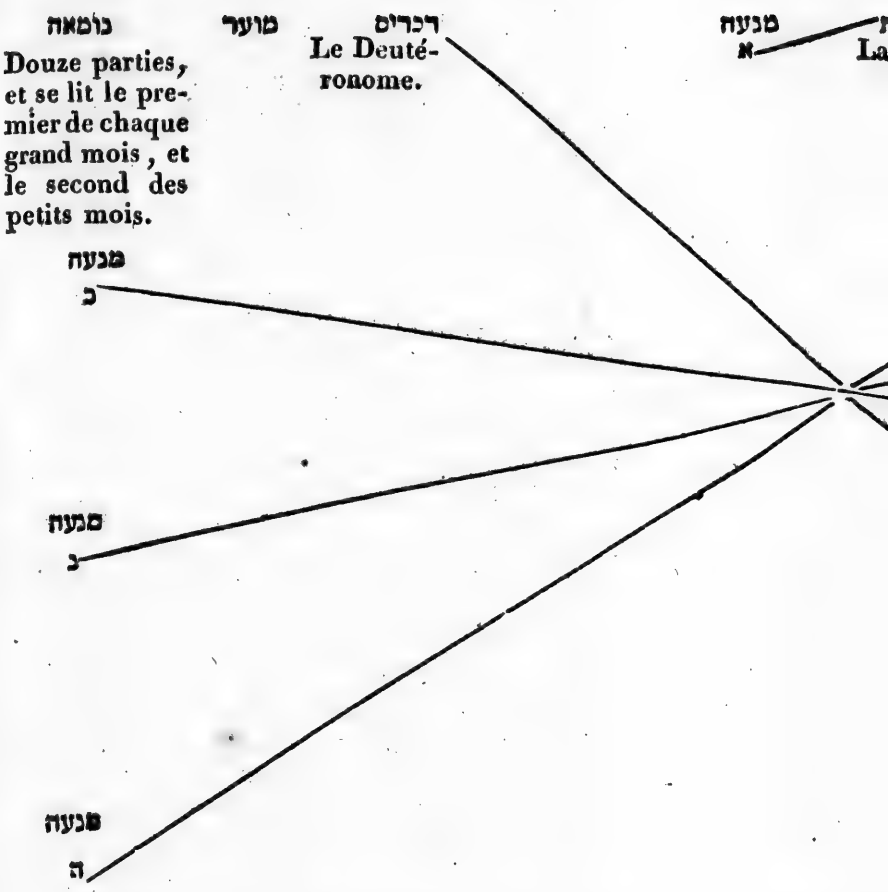

Cette Table est attachée à une des colonnes de la Synagog
Mineaha a cinq parties, dont la première répond à Berescith. I
c'est-à-dire, douze Samedis. La seconde répond à Schemoth, c
et ainsi des autres Livres. Ainsi le Mineaha suffit pour toute l
deux autres Livres est marqué immédiatement au-dessous de l

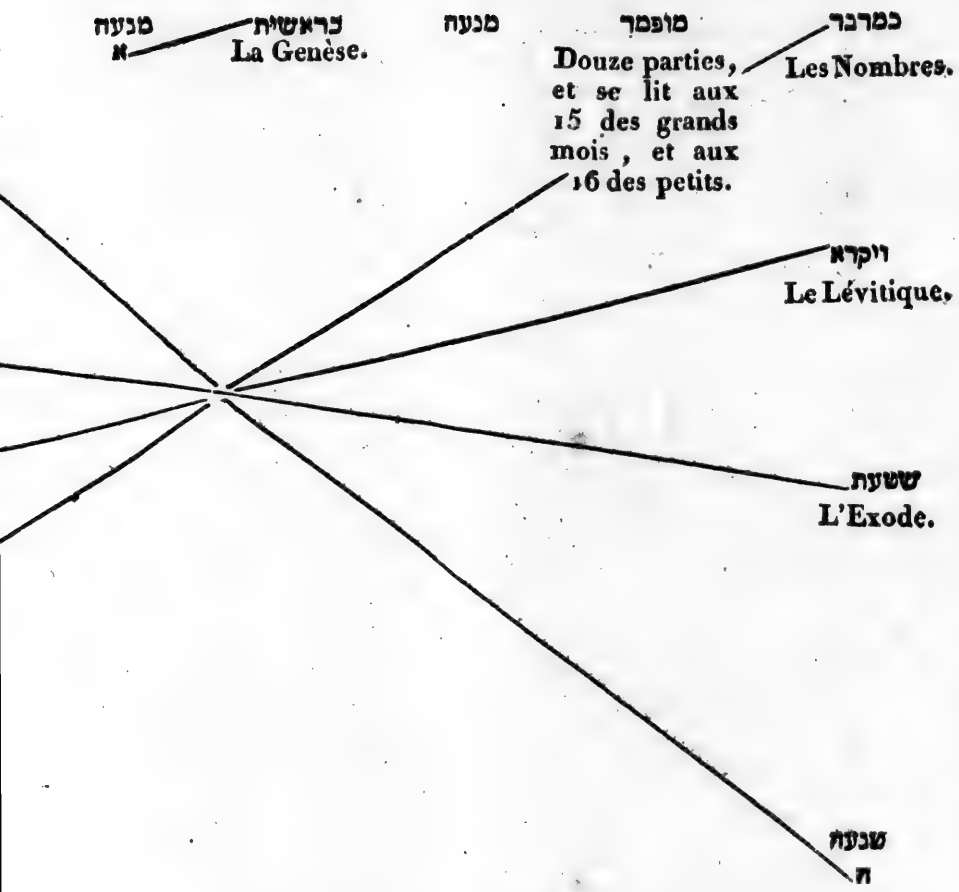

nnes de la Synagogue de Caï-fong-Fou : elle nous apprend que le épond à Berescith. Elle se lit tant que la lecture de la Genèse dure, pond à Schemoth, ou à l'Exode : elle se lit pendant onze Samedis, a suffit pour toute l'année. Cette lecture se fait le soir : l'usage des nent au-dessous de leurs noms.

ment
quin
mois
conte
singu
comp
Su
croir
n'ont
tures
ils en
nent l
teuqu
tso ,
détach
et les
moueu
chim ,
quison
ou les
l'intég
fait plu
renferm
nomm
phétiq
fois pl
pas de
livres
de ch
Proph
mènes.
Jérémi
sont p
de Fét

ment divisé en douze parties ; il se lit le quinze des grands mois, et le seize des petits mois. Le Père Domenge voulut savoir ce que contenaient ces livres ; mais la prononciation singulière de ces Juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils disaient.

Sur-tout ce que j'ai raporté jusqu'ici, on croirait peut-être que les Juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des divines Ecritures que le Pentateuque, et on se tromperait : ils en ont encore plusieurs ; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au seul Pentateuque. Les autres livres se nomment *San-tso*, c'est-à-dire, supplément, ou livres détachés. Sous ce titre sont compris Josué et les Juges, qui ne sont pas entiers ; *Schemoueul*, ou Samuël, qui est entier ; *Melachim*, ou les deux derniers livres des Rois, qui sont mutilés en quelques endroits ; David, ou les Pseaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie du *San-tso* fait plus de trente volumes. La seconde partie renferme les *Hafoutala*, c'est ainsi qu'ils nomment les *Haphtaroth*, ou sections prophétiques ; ils disent qu'ils en avaient autrefois plus de quatre-vingts volumes : on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, et qu'ils joignent encore aux Prophètes les Chroniques ou les Paralipomènes. Isaïe, qu'ils nomment *Iséhaha*, et Jérémie, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de Fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont

de Daniel que quelques versets du premier chapitre.

Pour les petits Prophètes, il leur reste *Juenaha*, ou Jonas; *Micaha*, ou Michée; *Nahouam*, ou Nahum; *Hapacouque*, ou Habacuc; *Sécaléio*, ou Zacharie. La plupart de ces petits Prophètes ne sont pas entiers, et ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralipomènes, qu'ils appellent *Tiveli-Haïamitin*, est aussi fort mutilé; il ne leur en reste que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie et d'Esther sont un peu moins imparfaits. Les Juifs de la Chine ont pour cette Princesse la plus grande vénération; ils l'appellent toujours *Issetha Mama*, ou la grande mère. Leur respect s'étend aussi à Mardochée, qu'ils nomment *Moltoghi*: ils les regardent comme les sauveurs d'Israël.

Deux de leurs livres, qui seraient le plus estimés en Europe, ce sont les deux premiers livres des Machabées. Il paraît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, et qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le Père Domenge fit l'inimaginable pour l'acheter, ou au-moins pour en prendre une copie. Ils ne voulurent entendre à aucune proposition.

A tous ces livres du *San-tso*, ces Juifs ajoutent encore leurs *Li-pai*, c'est-à-dire, leurs rituels ou livres de prières. Chaque *Li-pai* contient cinquante ou cinquante-deux cahiers; ils sont écrits en gros caractères. Les volumes sont plus longs que larges, comme les livres d'Europe et de Chine, et

de l'épaisseur d'un doigt. Ces prières sont presque toutes tirées de l'Ecriture, et surtout des Pseaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Mischna*, et divers interprètes assez mal en ordre, qu'ils appellent en Chinois *Tiang-tchang*.

Malgré tous ces livres, le Père Domenge trouva ces Juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendaient que quelques endroits du Pentateuque et des livres qu'ils lisent le plus souvent. Ils sentent très-bien leur faible sur ce point, et ils s'excusent sur ce qu'il y a plus d'un siècle qu'il ne leur est venu de Docteur de *Si-yu*, c'est-à-dire, de l'Occident, et qu'il y a long-temps qu'ils ont perdu leur *Tou-king-puen*, c'est-à-dire, leur grammaire ou leur livre pour entendre l'Ecriture.

Le Père Gozani ajoute qu'ils se servent de leurs livres sacrés lorsqu'ils veulent tirer les sorts; ils observent la circoncision le septième jour après la naissance. Les jours de Sabbat. Ils ne voudraient pas même allumer du feu chez eux. Outre les jours de Sabbat, ils ont la Pâque et plusieurs autres solennités. Il y a un jour qu'ils passent tout entier dans la Synagogue à pleurer et à gémir. Ils connaissent les Anges, les Chérubins et les Séraphins. Le Père Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux sur le Messie, quoiqu'il les ait souvent interrogés. Ils ne reçoivent point de prosélytes. Jamais ils ne se marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé en Chinois qu'un fort petit livre sur leur Religion. C'est celui qu'ils présentent aux

Mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.

Leurs Lettrés et leurs Docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts ; et ils ont leurs tablettes à la manière des Chinois. Dans l'enceinte de leur Synagogue, ils ont une salle où ils conservent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette Synagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inscription *King-Tien*. Ce sont les mêmes caractères que l'Empereur *Cang-hi* écrivit lui-même pour les faire mettre à l'Eglise des Missionnaires Jésuites.

Dans leurs prières ils se tournent du côté de l'occident. Leur *Li-pai-sé*, ou leur Synagogue, est aussi dans la même direction. Ils font cela sans doute en mémoire de Jérusalem, qui est, par rapport à eux, à l'occident. Les riches se dispensent aisément d'aller à la Synagogue. Il suffit d'avoir fait transcrire un Taking et de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante personnes dans le *Li-pai-Sé*. Un Taking, qui a été mis dans les armoires, ne peut plus sortir de la Synagogue. Un Juif était convenu de vendre le sien au Père Domenge. Mais il fut surpris lorsqu'il l'emportait. On le lui arracha, et on lui fit de grands reproches.

Telles étaient les connaissances qu'on avait sur les Juifs de la Chine, lorsque le Père Gaubil, fort connu dans l'Europe par son zèle à lui transmettre tout ce qui peut l'in-

téresser sur les sciences de l'Asie, fit un voyage à *Cai-fong-Fou*; il fut très-bien reçu, et il profita de la circonstance pour tirer de nouvelles lumières. C'est à lui que nous sommes redevables des inscriptions Chinoises qui sont dans la Synagogue.

La première y fut mise en 1444 par un Juif Lettré, nommé *Kin-Tchong*. En voici le précis tel que le Père Gaubil l'a envoyé.

L'auteur de la loi d'*Y-se-lo-Ye*, *Israël*, est Ha-vou-lo-Han, *Abraham*. Ce saint homme vivait cent quarante-six ans après le commencement de *Tcheou*. Sa loi fut transmise par tradition à Niché, *Moïse*. Il reçut son livre sur le mont Sinaï. Il était toujours uni au Ciel. Son livre a cinquante-trois sections. La doctrine qui y est contenue, est à peu de chose près celle des *Kings* Chinois. L'auteur fait ici le parallèle de la Doctrine chinoise avec celle des Juifs. Il rapporte plusieurs passages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au Ciel, que les cérémonies qu'ils observent, que leurs jeûnes, leurs prières, leur manière d'honorer les morts, sont presque les mêmes. Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des vestiges de la sanctification du Sabbat. Il ajoute que Moïse vivait six cent treize ans après le commencement de Tcheou. Il parle de *Gai-sse-La*, *Esdras*. Il loue le zèle qu'il eut pour réparer les livres, pour instruire et pour corriger le peuple d'Israël.

On a ajouté à cette inscription un détail de l'inondation qui détruisit cette Synago-

gue en 1462 ; et on remarque que les Juifs de *Nimpo* et de *Ning-Hia* donnèrent des livres pour réparer les pertes qu'on venait de faire.

T'so-Tang, Grand-Mandarin et Grand-Trésorier de la province de *Sé-Téhuen*, mit la seconde inscription en 1515, la dixième année de l'Empereur *Tching-Té*, nommé aussi *Vou-Tsoung*.

Elle commence par ces mots : La Loi d'Israël. Ha-Kau, *Adam*, est le premier homme. Il était de *Tien-Tcho*, en occident. Les Juifs ont une Loi et des traditions. La Loi est renfermée dans cinq livres et dans cinquante-trois sections. Le Mandarin fait un grand éloge de la Loi ; ensuite il ajoute : les Juifs honorent le Ciel comme nous. Abraham est l'auteur de leur Loi, c'est leur père. Moïse publia cette Loi, c'est leur législateur. Du temps des *Han*, les Juifs se fixèrent à la Chine ; et la vingtième année du cycle 65 (1), ils offrirent à l'Empereur *Hiao-Tsong* un tribut de toile des Indes. Il les reçut très-bien, et leur permit de demeurer à *Cai-fong-Fou*, qui s'appelait en ce temps-là *Pien-Leang*. Ils formaient alors soixante-dix *sins*, ou familles. Ils bâtirent une Synagogue où ils placèrent leurs *Kings*, c'est-à-dire, leurs divines écritures.

Le Mandarin dit que ces Kings ne sont pas pour les seuls Juifs de *Cai-fong-Fou* ;

(1) Cette année est la 1163.e après Jésus-Christ, et première du règne de *Hiao-Tsong*.

qu'ils regardent tous les hommes, les Rois et les Sujets, les pères et les enfans, les vieux et les jeunes ; que chacun peut y apprendre ses devoirs.

Après cette réflexion, le Mandarin fait voir que la Loi des Juifs est presque la même que celle des Chinois, puisque l'essentiel de l'une et de l'autre est d'honorer le Ciel, de respecter les parens, et de rendre aux morts les honneurs qui leurs sont dus.

Ce sont les termes mêmes du Mandarin, qui ajoute un grand éloge des Juifs. Il assure que dans les campagnes, dans le commerce, dans la magistrature, dans les armées, ils se font généralement estimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à observer leurs cérémonies. Il finit en disant que cette Loi passa d'Adam à Nuova, *Noé* ; de Noé à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïse, à Aaron, à Josué, à Esdras, qui a été un second législateur.

La seconde année de l'Empereur *Cang-hi* (1), un Grand-Mandarin, qui devint Ministre de l'Empire, mit la troisième inscription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham et de Moïse. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham : il dit qu'il adorait le Ciel sans figures, sans image, auteur et conservateur de toutes choses, être éternel et sans principe, et que sa Loi s'est conservée jusqu'à présent. Il veut ensuite comparer

(1) Cette seconde année de *Cang-hi* répond aux années 1662 et 1663.

les temps d'Abraham et de Moïse avec ceux des Empereurs Chinois ; mais cet endroit est plein de fautes. Il ajoute que Moïse reçut la Loi sur le mont Sinaï, qu'il jeûna quarante jours et quarante nuits ; que son cœur était toujours élevé à Dieu; que sa Loi a cinquante-trois sections, et que tout y est admirable. Il fait l'éloge d'Esdras le restaurateur de cette Loi. Il loue les Juifs, et il montre la conformité de leur doctrine avec celle des *Tukiao*, c'est-à-dire, des Lettrés de Chine. Il s'appuie de l'autorité des *Kings*, pour prouver qu'anciennement on sanctifiait dans la Chine le Sabbat. Il va jusqu'à prétendre que les caractères Hébreux ont beaucoup de rapport avec les anciens caractères Chinois. Il entre dans un grand détail sur l'inondation qui détruisit la Synagogue de *Cai-fong-Fou* en 1462, la septième année de l'Empereur *Tien-Tchun*, qui s'appelait auparavant *Ing-Tong*. Les livres furent fort endommagés. Un Juif de *Nimpo*, nommé *Yn*, apporta une Bible entière sur laquelle on transcrivit tous les Kings. En 1490, la seconde année de *Hong-Tchi*, on rebâtit le *Li-pai-sé*. *Yen-Toula* fit les frais de l'édifice.

Le Mandarin finit par parler des trois différentes Sectes de Chine. Il répète que la Loi des Juifs est fort conforme à celle des *Tukiao*, ou des Lettrés, dans tout ce qui regarde le culte du Ciel, la soumission et le respect des enfans pour leurs pères, des Sujets pour leurs Princes, et dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

La quatrième et dernière inscription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvième descendant d'Adam; de Moïse, d'Esdras, de la Loi qui prescrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choses, sans aucun mélange de fausses divinités de la part des Juifs qui sont fort fidèles observateurs de leur Loi. L'inondation de 1642 y est décrite fort au long. La Synagogue fut détruite. Une multitude de Juifs périt. Il y eut vingt-six cahiers des livres qui furent perdus. Le reste fut sauvé. De ces débris on fit, en 1654, un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres et qui les transcrivirent. Tout fut revu encore par *Tchang-Kiao*, c'est-à-dire, par le Chef de la Synagogue, et l'inscription assure que tout se fit exactement. Elle finit par une description générale du nouveau *Li-pai-sé*, de ses divers corps-de-logis, de ses salles, de ses cours et de ses portes. Les noms des Ouvriers sont marqués, aussi-bien que ceux des personnes qui firent les frais de la tablette de l'Empereur et du Bethel. On y voit encore les noms de sept familles qui subsistent à *Cai-fong-Fou*.

Le Père Gaubil ne se contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monumens. Il lia amitié avec ces Juifs. Il s'informa de leur créance et de leurs usages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyaient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la résurrection des corps, les Anges. Mais ils n'ont point de profession de foi particulière. Il leur expliqua le sens que nous attachons communément

au mot *Jéhova*. Tous lui applaudirent, et l'assurèrent qu'ils avaient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu ; qu'il signifiait être, avoir été, et devoir être.

Il crut que l'occasion était favorable pour savoir leur explication du mot *siloh*, si célèbre dans la prophétie de Jacob : il était d'autant plus curieux de savoir ce qu'ils pensaient de ce mot, qu'il lui était autrefois arrivé une aventure fort singulière à ce sujet. Etant un jour à *Han-keou*, Port considérable de *Hou-quang*, où demeurait le Père Couteux, il apprit que ce Père avait chez lui un Chinois fort lettré, et qui avait un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il était que les lettres du mot *siloh* étaient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne savait point du tout l'Hébreu, de lui dire son sentiment sur *siloh*, qu'il écrivit, à la manière de Chine, les lettres les unes au-dessous des autres (1). Dès que le Chinois vit ces caractères, il dit que le premier signifiait *très-haut*, le second, *Seigneur*, le troisième, *un*, le quatrième, *homme*. Il ajouta qu'en Chine on donnait ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'est-à-dire le saint homme.

Le mot Siloh.	*Explication Chinoise.*	*Explication Juive.*
ש	Très-Haut.	Grand.
ל	Seigneur.	Un.
ה	Un.	Descendant.
ן	Homme.	Homme.

La

La surprise du Père Couteux et du Père Jacques, qui étaient présens avec le Père Gaubil, fut extrême. L'explication des Juifs ne fut pas moins surprenante, car le Père Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les Pères et les Docteurs entendent par ce terme. Un jeune Juif demanda alors, avec beaucoup de politesse, la permission de parler, et il dit qu'un de ses grands oncles, qui était mort depuis quelque temps, l'avait assuré qu'il y avait dans ce mot quelque chose de divin; que le schin signifiait *grand*, le Jod *un*, le lamed *descendant*, le hé *homme* : c'était désigner d'une manière fort singulière le Dieu Sauveur, qui est descendu du Ciel en terre. Le jeune Juif ajouta qu'il ne savait pas autre chose. Il se prit d'affection pour le Père Gaubil, le suivit, lui demanda son nom, sa demeure, et l'assura qu'il s'informerait souvent de ses nouvelles.

Mais avant que de sortir de la Synagogue, le Père Gaubil demanda à voir leurs livres : le *Tchang-Kiao*, ou le Chef de la Synagogue, y consentit. Outre les livres dont j'ai déjà parlé, ils lui en montrèrent un qu'ils avaient caché jusqu'alors aux Missionnaires, et qui fixa toute l'attention du Père par sa singularité : c'était un reste du Pentateuque qui paraissait avoir beaucoup souffert de l'eau : il était écrit sur des rouleaux d'un papier extraordinaire ; les caractères en étaient grands, nets, et d'une forme mi-

toyenne entre l'Hébreu de la Bible d'Anvers et celui qui se voit dans la grammaire Hébraïque et Chaldaïque, imprimée à Wirtemberg en 1531. Il n'y avait rien au-dessous des lettres, mais au-dessus il y avait des accens et des espèces de points, tels, dit le Père Gaubil, que je n'en avais pas vu ailleurs. Il interrogea le *Tchang-Kiao* sur ce manuscrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une pièce antique : voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'Empereur *Van-lie*, la Synagogue fut brûlée : tous les livres périrent pour la seconde fois ; mais des Juifs de *Si-yu* étant arrivés dans ces circonstances, ils en obtinrent une Bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque est le seul de ces livres qu'ils aient conservé en original : ils n'ont que des copies des autres qui se sont perdus par le laps du temps. Le Père Gaubil offrit une somme considérable pour ce Pentateuque : il fut refusé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les Juifs qui étaient présens, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excusèrent sur ce qu'il y avait long-temps qu'il ne leur était venu de Maîtres d'Occident, et qu'ils avaient perdu leur *Tou-King-Puen;* qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendaient encore un peu, ils ne pouvaient pas expliquer leurs autres livres de l'Ecriture, ni leurs interprètes, ni ce qui leur reste de la Mischna.

Ils prièrent à leur tour le Père Gaubil de leur expliquer quelque chose. Il prit la pro-

phétie de Jacob, les dix commandemens de Dieu, et le précepte de ne reconnaître qu'un seul Dieu. Il voulait leur expliquer le passage d'Isaïe sur l'avénement du Messie, mais l'endroit se trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avaient donné. Il leur en dit l'histoire, et ils parurent fort contens de ce qu'il leur disait.

Alors un des Juifs prit le livre et expliqua le verset, *écoute Israël, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu.* Il expliqua aussi le précepte de la circoncision : mais la prononciation de ces Juifs est si singulière, que ce Père n'eût pu deviner que ce Juif lisait de l'Hébreu, s'il n'eût eu le livre sous les yeux.

On conçoit aisément que ces Juifs ayant perdu depuis long-temps tout commerce avec les Juifs occidentaux, et étant nés en Chine où l'on ne peut saisir plusieurs de nos sons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils sont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ié* pour *E*, *L* pour *R*. Ils nasillent aussi plusieurs syllabes, sur-tout les *hu*; ainsi au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu*, ils prononcent *theohum vo peohum*. Ils disent *thaulaha* ou *thaulatse* pour thora; *pielechitsce* pour béreschith; *schemesse* pour schemoth; *piemizpaul* pour bmidar; *teveliim* pour debarim.

Le Père Gaubil, satisfait des connaissances qu'il venait d'acquérir, et fort content de l'accueil qu'on lui avait fait, partit de *Cai-fong-Fou* pour se rendre à Pekin, avec l'espérance d'avoir bientôt une copie du

Pentateuque singulier qu'il avait vu, et projetant déjà un second voyage où il pourrait achever ce qu'il venait de commencer si heureusement; mais la révolution qui est survenue dans la Religion, a détruit la résidence de *Cai-fong-Fou*, et rompu la communication qu'on avait avec les Juifs.

Après avoir réuni avec soin les différens objets que j'ai trouvés épars dans plusieurs lettres manuscrites des Missionnaires, il ne me reste plus qu'à faire quelques réflexions sur divers points qui m'ont paru mériter quelque discussion; je les ai réservées pour la fin de ce Mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus suivi, et que mes idées ou mes conjectures ne se trouvassent pas substituées aux observations.

Selon les monumens, Adam est né dans le *Tien-tcho*. Les Chinois donnent ce nom à cinq différens Pays : les deux plus célèbres sont cette partie des Indes qui est vers le Royaume de Bengale où *Fo* est né, et la Syrie avec le Pays de Médine; c'est sans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inscriptions. Anciennement ils appelaient ce Pays *Tien-tang*, c'est-à-dire le *Pays du Ciel* : ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces Juifs ne connaissent pas le jeune Caïnan, dont saint Luc et les Septante ont parlé, puisqu'ils disent qu'Abraham est le dix-neuvième descendant d'Adam.

Il se trouve plus de difficulté dans l'époque des temps d'Abraham qu'ils font corres-

pondre avec la cent quarante-sixième année de *Tcheou*; cette dynastie ne commença que l'an 1122 avant Jésus-Christ; et la mort d'Abraham précède de plus de dix-huit siècles l'ère Chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du Père Gaubil, sur la chronologie Chinoise, une solution de cette difficulté qui est fort plausible. Il remarque qu'avant que la dynastie des *Tcheou* montât sur le Trône de la Chine, elle y occupait un Royaume; que *Heoutsi*, chef de cette famille, et ses successeurs, sont qualifiés dans l'histoire du titre de Rois. Or les temps de *Heoutsi* remontent presque jusqu'à ceux d'*Iao*, qui commença à régner au-moins 1226 ans avant Jésus-Christ. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-sixième année de la famille des Tcheou, qui a eu pour chef *Heoutsi*.

Cette solution explique également ce qui regarde les temps de Moïse que les monumens rapportent à l'an 613 de *Tcheou*. Il ne reste de difficulté que dans les 467 ans que les inscriptions supposent entre Abraham et Moïse; car entre la naissance d'Abraham et de Moïse il n'y a que 425 ans; il reste 42 ans. Je conjecturerais assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, et qu'il se forma à toutes les sciences des Egyptiens; les Juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zèle pour la délivrance de son Peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du *Taking*, que ces Juifs dirent au Père Domenge qu'ils possédaient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parlaient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la Loi qui avait été donnée à Moïse il y a trois mille ans : et en effet depuis la publication de la Loi sur le mont Sinaï jusqu'au temps où ils parlaient au Père Domenge, il y a, selon le calcul ordinaire des Juifs d'Europe, trois mille ans ; ce qui prouve que la chronologie des Juifs de la Chine est la même que celle des Juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces Juifs entrèrent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les Missionnaires qu'ils y étaient entrés sous la famille des *Han*, et leurs monumens disent la même chose. La dynastie des *Han* commença l'an 206 avant Jésus-Christ ; c'est donc dans cet intervalle que les Juifs pénétrèrent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur Empire ; mais il est plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable catastrophe de Jérusalem, que, dispersés de toutes parts, ceux du Corassan et de la Transoxane se répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorsque je me rappelle que plusieurs de ces Juifs ont assuré qu'ils étaient arrivés sous le règne de *Ming-Ti*. Ce Prince monta sur le trône l'an 56 après Jésus-Christ, et ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder avec la ruine de Jérusalem, qui est de l'année 70.

L'établissement de *Cai-fong-Fou* est bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la seconde inscription ; c'est la vingtième année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile des Indes à l'Empereur *Hia-Tsong*. Tous ces caractères répondent à l'année 1163 après Jésus-Christ, et la première du règne d'*Hia-Tsong*. *Hoa-Tsong* lui avait résigné ses Etats sur la fin de l'année précédente. Il ne pouvait choisir un Prince plus actif, plus capable de résister aux armées formidables des Tartares, et de pousser les conquêtes que les Chinois venaient de faire à l'orient de *Cai-fong-Fou*. Les calamités de cette Synagogue sont marquées dans les inscriptions. En 1462 elle périt sous les eaux du *Hoangho* ou du fleuve *Jaune* ; fleuve fameux par ses ravages, et qui domine cette Ville : presque tous les livres furent perdus, et ceux qui restèrent furent fort endommagés par les eaux. En 1642 la Ville fut assiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur Prince légitime ; mais elle fit une si forte résistance, que le cruel *Li-tsee-tching* fut obligé de lever deux fois le siége. Il vint une troisième fois pour en faire le blocus et la contraindre par famine à se rendre. Le Gouverneur se voyant sans ressources fit rompre les digues du fleuve, et força l'ennemi à se retirer, en s'ensevelissant lui-même sous les eaux. La Synagogue périt encore, et elle perdit plusieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avait été réduite en cendres sur la fin du seizième siècle, pendant le règne de l'Empereur *Van-*

Lie, qui monta sur le Trône en 1572. Les livres périrent pour la seconde fois dans ce désastre.

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces Juifs des lumières précieuses sur leurs usages et sur leurs livres. L'accord de leur Pentateuque avec le nôtre, donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée jusqu'ici, avec tant d'avantage, des ouvrages de Moïse en faveur de la Religion. Les Missionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons s'ils peuvent procurer à l'Europe un des *Takings* du Bethel, ou au-moins un livre exactement collationné sur le plus ancien de ces manuscrits. Le Pentateuque que le Père Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen et fort ample. Un des *Takings* ponctués des armoires, aurait aussi son avantage, quoiqu'ils soient beaucoup moins curieux que ceux du Bethel. Les livres des Machabées pourraient être utiles et seraient très-bien reçus. Les fragmens même de nos livres canoniques sont précieux ; on ne peut trop s'en procurer. Il serait fort à propos de faire de nouvelles perquisitions sur les livres dont parle le Père Domenge, et qui se lisent au commencement et au milieu des grands et des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons pas tirer de lumières des Juifs d'Europe qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, où l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette Synagogue, déjà si affaiblie, ne vienne à se

réunir, comme les autres, à la Secte Mahométane, ou au-moins ne tombe dans une ignorance qui la mettrait hors d'état de nous instruire. Les Missionnaires obligeraient encore les Savans en leur envoyant une traduction du livre Chinois que ces Juifs présentent aux Mandarins dans les temps de persécution.

LETTRE

Du Père de Ventavon, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Brassaud, de la même Compagnie.

A Haitien, le 15 Septembre 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

NOUS sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avions rencontré à l'Ile de France le Père Lefèvre, notre Supérieur-général, où les Messieurs de Saint-Lazare nous reçurent, nous logèrent et nous nourrirent avec le meilleur cœur et de la meilleure grâce du monde, pendant près d'un mois. Le Père Lefèvre avait intention de m'envoyer à Pekin : une circonstance particulière rendit l'exécution de ce projet très-facile, malgré les obstacles insurmontables qui paraissaient devoir le faire échouer.

L'année précédente il était venu à Canton un frère Jésuite, nommé Bazin, Apothicaire et Chirurgien. C'est lui qui avait été autrefois Médecin de Thamas-Kouli-kan, et qui a demeuré en Perse 28 ou 30 ans. Ce Frère voulait se rendre à Pekin; mais le Gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en donner la permission. On ne put même le présenter au *Tsong-tou*, ou vice-Roi de la Province. Cependant on donna avis de son arrivée aux Jésuites qui sont à la Cour de Pekin. Dans ce même-temps, comme le cinquième fils de l'Empereur tomba malade, on demanda à ces Pères s'ils ne connaissaient point d'Européen qui fût versé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avaient lieu de croire qu'il en était arrivé un à Canton, nommé Bazin, assez expert dans cette science. A l'instant l'Empereur dépêche un Courrier extraordinaire pour le chercher; mais malgré toute sa diligence, le Courrier trouva que le Frère Bazin était déjà parti avec le Père Lefèvre, n'ayant pu rester à Canton, parce qu'après le départ des vaisseaux Européens, on n'y souffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao, parce que ce n'est plus un asile sûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller passer l'année à l'île Maurice ou l'île de France.

Cependant le Courrier de l'Empereur étant arrivé, tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tout côté pour avoir des nouvelles du Frère Bazin. Des Mandarins allèrent à Macao le chercher, et vou-

laient le faire trouver aux Portugais, qui protestèrent n'avoir aucune connaissance du lieu où il pouvait être. Le vice-Roi ayant su enfin qu'il était allé à l'île Maurice, voulait y envoyer des bâtimens Chinois pour le ramener; et il l'eût fait, si on ne lui avait représenté que ces sortes de vaisseaux étaient incapables de soutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes et même en Europe pour le faire revenir le plutôt qu'il serait possible. Enfin pendant toute l'année rien ne fut plus desiré, plus attendu que ce Frère, qui ne savait rien de tout ce qui s'était fait à son occasion à Canton, et que nous prîmes à Maurice sur notre vaisseau, sans qu'il eût la moindre connaissance de l'embarras qu'il avait causé.

En arrivant à Canton, nous fûmes bien agréablement surpris en apprenant un changement si heureux. Presqu'aussitôt le Frère Bazin fut mandé par le vice-Roi: Je lui fus présenté avec lui. Il nous reçut en grande cérémonie. Il nous demanda à l'un et à l'autre notre âge, si nous étions bien aises d'aller à Pekin: nous répondîmes qu'oui; si nous voulions y aller en habits Chinois ou Européens: nous lui dîmes qu'il était sur cela maître de décider. Il dit ensuite au Frère Bazin qu'il pouvait partir quand il voudrait; que pour moi il délibèrerait s'il pouvait prendre sur lui de m'envoyer à Pekin, sans avoir auparavant averti l'Empereur. Nous vîmes ensuite le Mandarin qui tient la première place après le *Tsong-tou*; et quelques

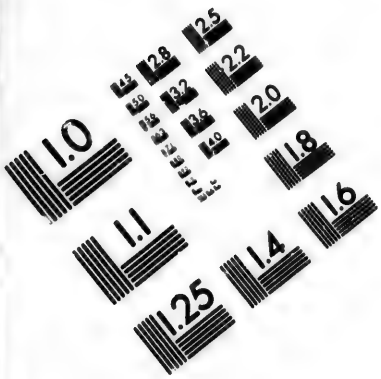

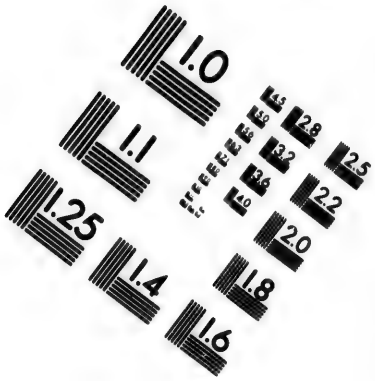

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

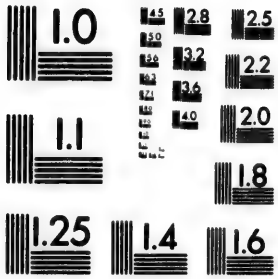

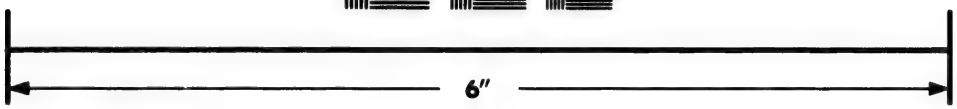

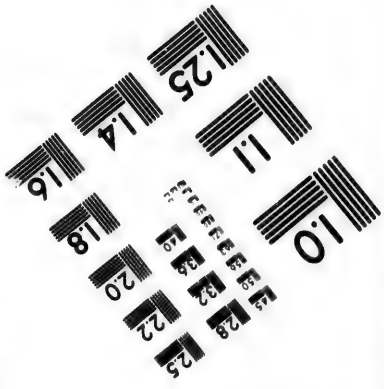

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

jours après, le *Tsong-tou* nous fit avertir que nous étions les maîtres de partir tous les deux ensemble, qu'il en était très-content, et que nous pouvions nous-mêmes déterminer le jour du départ; ce que nous fîmes pour le 15 de la lune qui répondait au 18 d'Octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avions appris par des lettres venues du Tunquin, qu'il s'était élevé dans ce Royaume et dans celui de la Cochinchine une nouvelle persécution contre la Religion. La plupart des Missionnaires ont été obligés de prendre la fuite (1) : Le Père Horta, Jésuite Italien, et un autre ont été mis en prison, et il y a apparence qu'ils auront le bonheur de sceller notre sainte Foi de leur sang. Le Père Loreiro, Jésuite Portugais, qui, malgré la persécution, est demeuré à la Cour, écrit ici que ce qui a donné occasion à cette persécution, ce sont des lettres que des Missionnaires non-Jésuites ont écrites au Tunquin, dans lesquelles ces Messieurs, pour indiquer des Ouvriers apostoliques qu'on attendait, s'étaient servis des expressions figurées de troupes auxiliaires; que ces lettres ayant été interceptées et prises dans le sens littéral, avaient donné de l'ombrage au Gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre Supérieur-général, le Père Lefèvre, dont j'ai déjà parlé, s'est trouvé par-là dans les tris-

(1) On a des nouvelles du Père Nuntius de Horta; il est sorti de prison et a repris ses fonctions de Missionnaire.

tes circonstances où je l'ai laissé. Il a été contraint d'essuyer une fois les dangers de la mer, et d'aller chercher une retraite aux îles de Bourbon ou de Maurice. Une autre année, il fut réduit à se tenir caché dans une barque, sur la rivière de Canton, au gré des flots. Il ne pouvait, ni aller secrétement à Macao, ni rentrer dans les terres comme il était sur le point de le faire, parce qu'on l'avait trahi et dénoncé à la douane, ni enfin demeurer à Canton, par la raison que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il se retira quelque temps après, et qu'il resta caché chez le chef de tout le commerce, dont il a su se ménager la protection depuis longtemps.

En effet, sa présence y était absolument nécessaire pour les affaires de la Mission, soit pour ménager l'entrée des nouveaux Missionnaires qui doivent, ou aller dans la Capitale de l'Empire, ou se répandre dans les terres, soit pour les mettre au fait des coutumes du Pays et de la conduite qu'ils y doivent tenir. Le Père Lefèvre, qui sentait tous ces avantages, ou plutôt cette nécessité, ne cessait de solliciter les Jésuites de Pekin de lui obtenir la permission de demeurer à Canton. L'affaire était difficile et très-délicate : la prudence paraissait s'opposer à cette demande. Mais enfin la nécessité était extrême, et l'état où se trouvait notre Supérieur-général, ne lui laissait plus d'autre ressource. En conséquence, le Père Supérieur de notre maison Française à Pekin

et moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que souhaitait le Père Lefèvre. Nous présentâmes donc une Requête à un Grand de l'Empire, chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurions de demander ou de faire demander à l'Empereur d'accorder la permission à celui qui prend soin de tout ce qui regarde les Missionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvait aller à Macao, où il avait des ennemis dont il avait tout à craindre, ni se rembarquer à cause de son grand âge et de la faiblesse de sa santé.

Dieu a béni cette démarche au-delà de nos espérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureusement décidée. Dix ou douze jours après, le Grand auquel nous nous étions adressés, nous fit savoir qu'il avait averti de tout le Comte, premier Ministre, qui en avait informé l'Empereur, et que Sa Majesté avait fait sur-le-champ expédier un ordre au vice-Roi de Canton d'examiner cette affaire, et de la régler à notre satisfaction.

C'est bien ici le lieu d'admirer les ressources de la Providence. Les difficultés qui paraissaient insurmontables, se sont applanies dans un instant; ce que la prudence semblait réprouver, a produit, par la confiance en Dieu, le plus avantageux succès. C'est aussi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmaient d'un peu d'indiscrétion la Requête du Supérieur. Je sais, leur disais-je, que l'on doit agir avec réserve et avec circonspection: mais il ne faut pas que cette prudence

aille jusqu'à abandonner nos Frères et nos Supérieurs dans leurs pressans besoins. Nous sommes ici pour la cause de Dieu ; c'est à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre ; et si nous ne savons pas tirer parti du faible crédit que nous avons à Pekiu, en faveur des Missionnaires des Provinces, à quoi bon être ici en si grand nombre ? Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence, qui n'abandonne jamais l'innocent qui se confie à ses soins ?

Je dois vous faire remarquer que ce *Tsongtou* ou vice-Roi de Canton, auquel l'affaire a été renvoyée, n'est nullement favorable aux Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui causèrent les Anglais au commencement de son élévation au grade de Gouverneur de cette Province ; pour se venger des Européens, il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux Missionnaire Franciscains qu'il retenait prisonniers à Canton, et qu'il a fait condamner depuis à une prison perpétuelle. Il use de précautions infinies pour empêcher qu'aucun Missionnaire n'entre dans les terres ; et il a différé avec affectation d'annoncer à l'Empereur l'arrivée des Pères Bourgeois et Collas.

Ce vice-Roi ayant donc reçu l'ordre de l'Empereur d'examiner l'affaire du Père Lefèvre, eût mieux aimé que ce Père retournât à Macao, que de l'avoir sous ses yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des Mandarins à Macao, qui sommèrent les Macaoniens de recevoir le Père Lefèvre,

et qui exécutèrent cette commission d'une manière très-mortifiante pour les Portugais; car ils les forcèrent, malgré toutes les raisons qu'ils purent alléguer, à promettre de recevoir ce Père, et à servir de caution pour lui, s'il lui arrivait quelque chose de fâcheux. Les Portugais, pour justifier la résistance qu'ils avaient faite, firent un détail au vice-Roi de toutes les calomnies les plus atroces, qui leur étaient venues d'Europe contre nous, et y ajoutèrent toutes celles qu'ils avaient inventées eux-mêmes. Le vice-Roi ne manqua pas alors d'écrire à l'Empereur, et de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ses mains le cœur des Rois. Non-seulement ces calomnies n'ont fait aucune impression sur l'esprit de l'Empereur; mais ce prince, non-content de donner au Père Lefèvre la permission de venir à Canton, et aux Pères Bourgeois et Collas celle de venir à Pekin, a de plus ordonné, de son propre mouvement, que les deux Franciscains condamnés par le Tribunal à une prison perpétuelle, fussent renvoyés sans aucun mauvais traitement, et a commué en peine d'exil, celle de mort prononcée contre un des conducteurs de ces mêmes Pères. *A Domino factum est istud.* Que les choses prennent un heureux cours quand Dieu y met la main!

L'année révolue après mon arrivée à Pekin, j'ai été appelé près de l'Empereur en qualité d'Horloger, je ferais mieux de dire en qualité de Machiniste; car ce ne sont

point en effet des horloges que l'Empereur nous demande, mais des machines curieuses. Le Frère Thibaut, qui est mort quelque temps avant que j'arrivasse, lui a fait un lion et un tigre qui marchent seuls, et font trente à quarante pas. Je suis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vase de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, et il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'est ce qui m'a donné plusieurs fois l'occasion de voir l'Empereur de près. C'est un Prince grand et bien fait. Il a la physionomie très-gracieuse, mais capable en même-temps d'inspirer le respect. S'il use, à l'égard de ses Sujets, d'une grande sévérité, je crois que c'est moins par caractère, que parce qu'il ne pourrait autrement contenir, dans les bornes de la dépendance et du devoir, deux Empires aussi vastes que la Chine et la Tartarie. Aussi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inspirer la confiance de lui parler pour le bien de la Religion; et je le ferai sûrement, si jamais la Providence me fournit encore l'occasion d'avoir avec lui un entretien particulier. La première fois que je l'ai vu, il était à côté de moi, il m'interrogeait sur mon ouvrage, et je lui répondais sans le connaître encore; car il n'a d'autre marque distinctive qu'un petit bouton de soie rouge sur le bonnet, ne différant en rien des particuliers, quand il n'est pas en cérémonie. Je

le prenais pour quelque Grand, qui, avant l'arrivée de l'Empereur, que je savais devoir venir, était envoyé pour s'informer auparavant en quel état étaient les choses. Je ne revins de mon erreur, que lorsque je vis le Mandarin se mettre à genoux pour répondre à une question que fit l'Empereur. C'est un grand Prince ; il voit tout et fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour, en hiver comme en été, il monte sur son Trône, et commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un si grand détail. Dieu veuille le conserver encore long-temps. Plus il avance en âge, plus il devient favorable aux Européens. Si le Père des miséricordes daignait lui faire connaître l'Evangile, que la Religion gagnerait bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe ! Du caractère dont il est, il est capable de tout entreprendre et de réussir en tout : il n'a témoigné de la crainte dans aucune occasion, et son esprit lui fournit des ressources dans les évènemens les plus imprévus.

Quant à moi, je suis obligé de me rendre tous les jours au Palais ; de sorte que je ne puis être à la Ville avec mes Frères, mon emploi me mettant dans la nécessité de demeurer à *Haitien*, où Sa Majesté fait sa résidence ordinaire. J'avais auparavant avec moi le Frère Attiret, mais ce saint Religieux, cet habile artiste est mort, comme vous savez, depuis quelque temps. Les autres Missionnaires qui entrent au Palais, ne sont

point Français, et habitent d'autres maisons. Si je n'avais, au-reste, que les ouvrages que nous donne l'Empereur, j'aurais le temps de respirer; mais les Princes et les Grands de l'Empire s'adressent aux Européens pour avoir soin de leurs montres et des horloges qui sont ici en grand nombre, et nous ne sommes que deux en état de les racommoder, un Père de la Propagande et moi. Nous nous trouvons par-là, je ne dis pas occupés, mais accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caractères Chinois.

Il est vrai aussi que par ce moyen on se procure des connaissances qui peuvent être utiles à la Mission. J'ai en particulier celle du frère de l'Empereur, qui est Régent de l'Empire en son absence. J'ai été trois fois chez lui, et il n'a pas dédaigné de nous venir visiter, le Frère Attiret et moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du Comte, premier Ministre, le seul qui ait du crédit auprès de l'Empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, et cela seul fait son éloge. Le mois passé, j'eus avec lui, dans son Palais, un entretien assez long, où, assis à ses côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre dessein en venant ici que de prêcher l'Evangile, et ensuite de rendre nos petits services à l'Empereur. J'ajoutai bien d'autres choses qui sûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant à la Chine. Il pourrait bien résulter de cette conférence quelque avantage réel pour la Religion; et c'est cette seule espérance de

lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaisir aux instrumens dont je vous ai parlé ; tandis que si je suivais mon inclination, j'aimerais bien mieux être dans les terres occupé à l'instruction des Néophytes et à la conversion des Infidèles. La Providence a disposé des choses autrement, et j'espère qu'elle tirera sa gloire de tout.

Au-reste, nous fesons au Palais nos ouvrages tranquillement. Nous y avons des Ouvriers qui travaillent sous notre direction : personne ne nous inquiète. J'y récite sans gêne, devant les Mandarins Infidèles, mon office et mes autres prières. Vous voyez par-là combien nous y sommes libres pour l'exercice de notre Religion, et combien l'Empereur est discret à cet égard. On avait une espèce de vase d'acier auquel on souhaitait de faire donner une couleur bleue. On me demanda si je le pouvais ; ne sachant pas quel était l'usage de ce vase, je répondis d'abord que je pouvais du-moins l'essayer. Mais sur ces entrefaites je fus averti que ce vase était destiné à des usages superstitieux : les Mandarins qui le savaient bien voulaient m'en faire un mystère. Alors j'allai les trouver, et je leur dis en souriant : Quand vous m'avez proposé de préparer ce vase, vous n'avez pas ajouté que c'était pour tels et tels usages, qui ne s'accordent point avec la sainteté de notre Religion. Ainsi je ne puis absolument m'en charger. Les Mandarins se mirent à rire, et ne me pressèrent pas davantage, témoignant assez par-là le peu de cas qu'ils

fesaient de leurs Dieux ; ainsi le vase est resté tel qu'il était. L'Empereur et les Grands conviennent que notre Religion est bonne. S'ils s'opposent à ce qu'on la prêche publiquement, et s'ils ne souffrent pas les Missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, et dans la crainte que sous le prétexte de la Religion nous ne cachions quelque autre dessein. Ils savent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes : ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si on pouvait les rassurer sur ce point-là, bientôt on aurait toutes les permissions qu'on desire. Voilà, mon Révérend Père, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre Mission, à vos saints sacrifices. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

*Du Révérend Père*****, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. d'Aubert, premier Président du Parlement de Douai.*

De Canton, le 16 Avril.....

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre datée du 1.er de Septembre de l'année 1761. En vérité, Monsieur, je ne sais comment vous marquer

la reconnaissance que m'inspirent les bontés sans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompense, vous me demandez de vous instruire de ce que j'ai remarqué de plus intéressant et de plus curieux au sujet des deux articles de votre lettre sur lesquels vous insistez le plus, qui sont la langue du Pays, et la manière dont s'y font les études. Ces deux objets, Monsieur, demanderaient plusieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous satisfaire; mais je vous prie de m'excuser, si je n'entre pas dans tous les détails que vous pourriez desirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à savoir.

Je m'étais d'abord imaginé que la langue Chinoise était la plus féconde et la plus riche de l'Univers; mais à mesure que j'y fais des progrès, je m'aperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expressions. Les Chinois ont plus de soixante mille caractères, et cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe; souvent même ils se trouvent dans la nécessité de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot a son caractère particulier, ou son signe hiéroglyphique. Imaginez-vous, Monsieur, dans quelle confusion tomberait notre langue, si quelqu'un s'avisait de désigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractère spécial! Ce serait bien pire, si l'on marquait ainsi les termes d'arts et de sciences, par exemple,

ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philosophie. Quel horrible embarras ne serait-ce pas pour nous, s'il nous fallait étudier tous ces divers caractères! Telle est la langue Chinoise.

Le son des caractères Chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en soit fort différente, et qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est si pleine d'équivoques, qu'il est extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, et de comprendre le sens d'un livre dont on fait la lecture, si l'on n'a le livre sous les yeux. Il arrive de là que souvent on n'entendra pas le discours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude; de sorte que la plupart du temps il est obligé, non-seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque Province a, pour ainsi dire, son langage ou jargon particulier; cela n'est pas étonnant; il en est de même en France et chez tous les Peuples du monde. Le langage de la Province de *Fohien* me paraît beaucoup plus obscur que celui des autres. Jugez, Monsieur, de la difficulté de s'entendre, lorsque les Peuples ds ces différentes Provinces sont obligés de commercer ensemble; mais cet embarras cesse lorsqu'ils prennent le temps et la peine d'écrire; car leurs caractères sont les mêmes dans toute l'étendue de cet Empire.

On est persuadé en Europe que leur multiplicité est une preuve de la richesse de la langue Chinoise; mais avec plus de connais-

sance et de réflexion, on verrait que c'est plutôt une marque de sa stérilité. Les soixante mille caractères et plus, dont elle est composée, ne seraient pas comparables à la multiplicité des caractères dont la langue Latine serait enrichie, si on en réduisait tous les termes à un signe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la Latine, l'emporterait immanquablement sur la Chinoise. Ajoutez à cela que les Européens expriment avec vingt-quatre lettres toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable sens des termes de leur langue.

Vous savez par les *Lettres édifiantes*, qui occupent si dignement une partie de vos loisirs, que nos Missionnaires ne sachant comment expliquer aux Chinois les mystères de notre sainte Religion, ont été obligés de leur faire un alphabet, et de convenir avec eux du sens et de l'étendue des termes. La raison en est que la langue Chinoise n'a pas un seul caractère pour expliquer les principes de notre philosophie et les mystères de notre Foi. Telle est en général la pauvreté de leur langue.

Il est certain que l'usage des caractères et des lettres est fort ancien parmi eux; leurs Historiens en attribuent l'invention à *Fo-hi*, leur premier Empereur; mais alors le nombre n'en était pas si grand qu'aujourd'hui, et

et ils n'avaient point le degré de perfection où nous les voyons à présent.

Les uns sont simples, les autres composés de deux ou de plusieurs lettres simples. Ordinairement les caractères composés sont hiéroglyphiques, ou ont quelque chose de l'hiéroglyphe; car il arrive très-fréquemment que les Chinois ajoutent à la plus grande lettre qui est comme le corps du caractère, et qui n'a souvent aucun rapport à la chose qu'ils veulent désigner, une autre petite lettre qui détermine le sens et la signification du caractère. Par exemple, à la lettre majuscule d'un caractère qui signifiera les passions de l'ame, ils ajouteront une autre lettre qui désignera le sujet de ces passions; ces sortes de caractères ne sont pas tout-à-fait hiéroglyphiques, ils ont seulement quelque chose de l'hiéroglyphe. Lorsque au-contraire les deux lettres, ou mots dont le caractère est composé, ont une relation directe à la chose signifiée, ils sont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainsi, pour exprimer par exemple la docilité d'un homme, le caractère est composé de deux lettres, dont l'une signifie un homme, et l'autre un chien, qui est le symbole de l'obéissance et de la docilité. Or ces deux lettres étant significatives et relatives au même sujet, elles forment un hiéroglyphe parfait.

Parmi ce grand nombre de caractères, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très-éloigné au sujet, ce qui les rend extrêmement obscurs, et quelquefois inin-

telligibles. Pour vous en donner une idée, reprenons ces deux mots, *homme* et *chien*, par lesquels on prétend signifier la docilité; ils peuvent avoir plusieurs autres significations prises de la nature même du chien; car outre un homme docile, cet hiéroglyphe peut encore désigner un homme fidèle, un homme hargneux, un glouton, tout cela convient au chien; il en est de même d'une infinité d'autres caractères, dont je vous épargne ici la liste, qui ne pourrait que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caractères s'étende presque à l'infini, les Chinois n'ont cependant que trois cent soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu-près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues et brèves; ainsi les trois cent soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cent vingt-cinq; de sorte que quoique le nombre des lettres ne puisse se comparer à celui des caractères, les Chinois font tant de combinaisons, qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom et son hiéroglyphe particulier, et c'est en cela précisément que consiste toute la langue Chinoise.

Je sens, Monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue, je ne pourrais traiter cette matière plus au long sans m'engager dans des discussions interminables et aussi obscures que la langue même; j'abandonne aux plus

savans que moi le soin d'en développer plus amplement le mécanisme et la marche. Venons maintenant à la manière dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point fixé ; il n'y a pas même d'école qui soit absolument publique. Ceux qui sont assez riches pour entretenir un Maître, le gardent dans leurs maisons. Les autres se cotisent pour en avoir un, dont ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui ; ces derniers forment ordinairement une société de dix, de douze, et quelquefois de quinze étudians, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur Maître, sont encore obligés de le nourrir ou à frais communs, ou tour-à-tour.

Un Maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers à cause de la quantité et de la difficulté des caractères. Ceux qui n'étudient que pour apprendre les lettres, sans prétendre aux degrés, peuvent excéder le nombre de vingt, mais ceux qui aspirent aux grands emplois ne sont pas plus de huit ou dix sous un même Maître. On commence par l'étude de certains livres, où se trouvent les hiéroglyphes les plus communs ; de là on passe aux *quatre livres* (1), ensuite on vient à l'écriture, après quoi l'on s'exerce à faire

(1) Les trois premiers sont de *Confucius*, et contiennent un recueil de ses sentences, rédigées par son petit-fils. Le quatrième est de *Mentius*, et renferme les conférences de ce philosophe. On les appelle les quatre livres, parce que ce sont des livres par excellence.

de petites compositions qu'on appelle essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudians doivent apprendre pour être admis aux grades; ces livres s'appellent *King*, c'est-à-dire, livres d'une doctrine immuable et constante. Le premier est le livre des variations. Le second contient l'histoire des Empereurs *Yao* et *Chun*, successeurs de *Fo-hi*, et des trois premières races qui ont gouverné la Chine. Le troisième est un recueil de vers et d'odes, composés à la louange des anciens philosophes et des héros célèbres. Autrefois on était dans l'usage de faire des chansons et d'autres pièces de vers en l'honneur des Empereurs, lorsqu'ils montaient sur le Trône. Toutes ces poésies étaient précieusement conservées, et le Peuple aimait à les chanter; mais ce même Peuple ayant glissé dans ces mêmes recueils plusieurs pièces apocryphes et d'une doctrine dangereuse, *Confucius* en fit la critique, et rejeta tout ce qui n'était point authentique et reconnu pour tel. Les Chinois font grand cas de ce livre, et leurs docteurs ne cessent d'en recommander la lecture. Le quatrième est celui des Rits; il traite des cérémonies qu'on doit observer dans les sacrifices qu'on fait au ciel, à la terre, aux esprits, aux ancêtres, dans les mariages, dans les funérailles, etc. Le cinquième enfin est intitulé *le printemps et l'automne*.

Outre ces cinq livres, qui sont les livres sacrés des Chinois, il y en a quatre autres, nommés simplement *les quatre livres*. On

appelle les trois premiers, *livres de Confucius*, parce qu'ils contiennent un recueil des sentences de ce philosophe. Le quatrième est de *Mentius*, qui vivait cent ans après, et renferme les conférences de ce philosophe avec les plus habiles Maîtres de son temps.

Lorsque les étudians possèdent à fond la doctrine de ces livres, ils ont deux sortes d'examens à subir; le premier n'est qu'un exercice préparatoire; mais le second est un examen en règle, qui donne droit aux autres examens par où il faut passer pour parvenir au grade de Licencié.

Quand les Gouverneurs ou les vice-Rois veulent en faire un, ils convoquent une assemblée d'étudians, et leur donnent pour sujet de leurs compositions des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, et font ensuite afficher les noms de ceux qui les ont faites, selon le degré de bonté des ouvrages.

Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au degré de bachelier; ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au premier, sont admis au second, et si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisième qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin; on lit d'abord la liste des aspirans; ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudians sont tous enfermés dans la grande salle du Palais du Gouverneur de la Province où se fait l'examen, ou, s'ils sont

en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un lieu plus commode que choisit le même Mandarin ; quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entr'eux que leurs compositions ne soient finies ; ils sont gardés par des Soldats Tartares, qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec eux des livres dont ils puissent se servir pour leur composition.

Lorsqu'elles sont achevées, le grand Mandarin les lit, et les donne ensuite à examiner à des Lettrés, qu'il tient exprès à ses gages ; après quoi il choisit les meilleures, et nomme les Bacheliers. Je ne vous dirai point quelles sont les cérémonies qui s'observent à cette nomination ; outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étaient aussi longues que le récit en serait ennuyeux. Il suffira de remarquer que pour conserver leur grade, les Bacheliers sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen jusqu'à ce qu'ils soient émérites. Deux jours avant cet examen les Bacheliers s'assemblent comme je l'ai dit plus haut. Là on tire au sort les noms de trois d'entr'eux qui doivent expliquer trois passages des *quatre livres* ; ensuite on lit les compositions sur les sujets qu'on a donnés, et on les fait examiner ; puis on assigne les places selon la bonté des compositions. On partage les Bacheliers en six classes : ceux de la première et de la seconde sont réputés habiles ; ceux de la troisième, qui est toujours la plus nombreuse, sont censés du commun ; c'est une

espèce de déshonneur que d'être mis dans la quatrième et la cinquième ; mais il n'y a que ceux de la sixième qui perdent leur degré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des Licenciés, en ont encore trois à subir. Les deux premiers ne sont que préparatoires, mais le troisième est un examen rigoureux et solennel, qui se fait une fois en trois ans dans chaque Métropole. l'Empereur députe pour examinateurs deux Grands Mandarins, dont le premier, qui est le Président de l'examen, est ordinairement tiré du Collége Royal ; le second lui sert d'Assesseur ou de Lieutenant. Ces deux Mandarins ne peuvent être originaires de la Province pour laquelle ils sont députés, et c'est une règle qui s'observe exactement dans tout l'Empire. Vous sentez, Monsieur, la raison de cet usage ; sans cela il y aurait des fraudes sans nombre, et la faveur y ferait tout. Cependant malgré cette précaution, et quantité d'autres dont on use, on vend ici comme ailleurs, le degré de Licencié ; à la vérité, si l'Empereur en est instruit, les Mandarins sont punis de mort.

Le mois, le jour, l'heure, et généralement tout ce qui concerne l'examen des Licenciés, est réglé ; il se fait à trois jours différens. La première assemblée commence le 8 de la 8.e lune, après midi, et dure jusques bien avant dans la nuit ; on y lit le catalogue de ceux qui ont subi les examens préparatoires. Le 9, au point du jour, le premier Mandarin propose les sentences sur

lesquelles on doit s'exercer : elles sont gravées sur une planchette, et l'on en donne un exemplaire à chaque aspirant. Cette première assemblée finit le 10 au matin.

La seconde commence le 11 ; et l'on en sort le 13. La troisième commence le 14 et finit le 16.

Le lieu où se fait l'examen s'appelle *Kong-y-ven*, c'est-à-dire le lieu où l'on choisit ceux qu'on doit présenter à l'Empereur. C'est un grand édifice, où sont quantité de petites cellules, qui ne peuvent contenir qu'un homme ; chaque aspirant a la sienne ; elles forment une longue galerie, au bout de laquelle est une grande salle où le vice-Roi tient ses séances. Aux deux côtés de cette salle il y a dix chambres destinées à dix Examinateurs.

Le vice-Roi de la Province préside à l'examen, en ce qui regarde le bon ordre. Des Soldats Tartares conduisent les Bacheliers dans leurs cellules ; ensuite on en ferme les portes, et l'on y appose le sceau du vice-Roi.

Tous ces préliminaires étant finis, (j'en omets beaucoup d'autres pour éviter la longueur) on donne les sujets des compositions qui sont tirés des livres dont j'ai fait mention plus haut ; et lorsqu'elles sont achevées, on les fait transcrire par des Ecrivains destinés à cet office, afin que les Examinateurs ne puissent reconnaître la main de leurs auteurs; ensuite on les remet aux Examinateurs qui, les ayant lues, en rendent compte aux Mandarins ; après quoi on détermine un jour pour

déclarer les Gradués. Dans l'intervalle on envoie leurs noms à l'Empereur, comme pour lui présenter des gens capables de le servir dans le gouvernement de ses Etats; et le jour auquel on affiche ces noms, le vice-Roi donne un grand festin aux nouveaux Gradués; et leur fait présent à chacun, de la part de l'Empereur, d'une tasse d'argent, et d'un bonnet surmonté d'une pomme de vermeil. Le lendemain ils reçoivent la visite de tous les Mandarins de la Métropole, qu'ils vont remercier le même jour en grande cérémonie. Ainsi finit l'examen des Licenciés.

Celui qu'il faut subir pour le Doctorat est le même, à peu de chose près, et se fait à *Pekin*. On l'appelle examen de l'assemblée générale des Licenciés de toutes les Provinces de l'Empire, et l'on y fait environ cent cinquante Docteurs, que l'on divise en trois classes. La première n'en contient que trois, encore faut-il qu'ils aient été examinés par l'Empereur même. Le nombre de ceux qui composent la seconde n'est point déterminé, non plus que celui de la troisième, ce qui ne les empêche pas de parvenir aux plus grands Mandarinats.

Vous conviendrez, Monsieur, que l'institution de tous ces degrés n'a pu être dictée que par une sage politique; car, outre l'affection que les Chinois ont naturellement pour leurs lettres, cet exercice continuel, ces fréquens examens les tiennent en haleine, leur donnent une noble émulation, les occupent pendant la meilleure partie de leur

vie, et empêchent que l'inaction et l'oisiveté les poussent à exciter des brouilleries dans l'Etat.

Aussitôt que l'âge leur permet de s'appliquer à l'étude des lettres, ils aspirent au degré de Bachelier; souvent ils ne l'obtiennent qu'après bien du travail et de la peine; et après l'avoir obtenu, ils sont occupés presque toute leur vie à le conserver par de nouveaux examens, ou à monter aux degrés supérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges, et jouissent de certains priviléges qui les distinguent du Peuple, et leur donnent des titres de noblesse.

Si les enfans des Mandarins ne suivent pas les traces de leurs pères, en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres et des Lois, ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la première ou seconde génération. D'ailleurs, ces exercices fournissent à plusieurs les moyens de vivre. Ils se font Maîtres d'écoles, et leur science les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant, comme il se trouve des inconvéniens dans les meilleures choses, cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre, éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les Peuples les plus barbares, et leur fait négliger les arts, dont on prétend qu'ils avaient autrefois des connaissances plus étendues et plus parfaites.

Je vous ai dit, Monsieur, que les Chinois n'avaient pas d'école qui fût absolument publique; cependant dans chaque Ville, grande

ou petite, il y a des espèces d'Académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, et dont un ou deux Mandarins Licenciés sont les Directeurs. Mais les études y sont si languissantes, ou plutôt si négligées, que ces Colléges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires; il y a des Bacheliers et des Docteurs d'armes. Les premiers égalent en nombre les Bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous Tartares ou fils de Tartares, et ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds.

Le Mandarin examinateur des Bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des candidats. Les Bacheliers d'armes qui aspirent au grade de Licencié subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la Métropole, deux mois après celui des Lettrés, c'est-à-dire au commencement de la 10.e lune. Il y a trois assemblées, et c'est le vice-Roi qui y préside. Dans la première, on fait tirer des flèches aux aspirans; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval et à courir dans une plaine voisine de la Métropole; enfin, dans la troisième, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même manière qu'on le pratique dans l'examen des Licenciés des lettres.

L'examen des Docteurs d'armes se fait à

la Cour la même année que celui des Docteurs des lettres, et ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les Lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, Monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvéniens et aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens; elles sont les mêmes que ceux des Lettrés; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve à la Chine au-moins autant de Capitaines inhabiles que d'ignorans Mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux examinateurs qui prostituent les leurs. Dabord le nombre des coupables serait trop grand, et bientôt l'Empire n'aurait plus de Mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares, et l'on craint de se mettre à dos les Gouverneurs des Provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueraient pas de venger l'honneur du Mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonnemens qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la Cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme partout ailleurs, ces derniers sont fort communs; et l'injustice est toujours facile à commettre, quand on a la faveur du Prince ou l'amitié de ceux qui l'environnent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets

principaux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussitôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, et de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Révérend Père Dolliers, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame....

A Pekin, le 8 Octobre 1769.

MADAME,

Je doute que vous ayez reçu ma dernière lettre. J'y entrais dans d'assez longs détails sur les objets de notre zèle, et je m'étais proposé en l'écrivant de satisfaire amplement votre pieuse curiosité. Les reproches que vous me faites sur mon silence; le peu de connaissance que vous paraissez avoir de l'état actuel de notre sainte Religion dans le Pays d'où je vous écris; l'empressement avec lequel vous me demandez d'en être instruite, tout cela me fait croire, Madame, que ma Relation n'est point parvenue jusqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de sitôt de la situation de nos affaires. Plusieurs raisons m'en empêchent. La première est le défaut de temps. Comme je

commence à parler la langue Chinoise avec un peu d'aisance (personne ne sait combien je l'achète cher), on vient de me charger des Conférences, des Méditations et des Sermons qui doivent se prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je relève à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené successivement jusqu'aux portes du tombeau, et ma santé en est tellement affaiblie, que je ne pourrais, sans imprudence, faire ce que vous exigez de moi. Enfin, si vous voulez que je vous en dise une autre raison, c'est que je n'ai guère à présent que des choses affligeantes à vous écrire. Je pourrais bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la persécution, qui n'est que suspendue, se sont comportés d'une manière très-honorable à la Religion, dans un Pays où elle prend si peu : Je vous dirai même que les Infidèles ont été plus frappés de la constance de ce petit nombre, que satisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi. Ce n'est pas que ceux-ci aient formellement apostasié ; mais ils ont fléchi plus ou moins, selon les circonstances où ils se sont trouvés. A tout prendre, la Religion a gagné dans l'esprit des Infidèles, malgré la défection de plusieurs, qui, au sortir des prisons et des Tribunaux, sont venus demander pénitence.

Rien ne décèle mieux le génie bizarre des Chinois que la manière dont les choses se sont passées pendant cette persécution. On

fesait venir les Chrétiens devant les Tribunaux ; là on les interrogeait sur leur culte, sur leur doctrine, sur leurs usages et leurs cérémonies ; et sur leurs réponses les Juges ne pouvaient s'empêcher d'approuver et de louer le culte, la doctrine, les usages et les cérémonies des Chrétiens. Cependant ils ont employé la ruse, les promesses, les menaces, les tortures même, pour les obliger à dire au-moins quelque chose qui, sans être une abjuration formelle de leur Religion, pût donner à croire qu'ils avaient changé, *sauf à vous*, leur disait-on, *de faire demain comme à votre ordinaire; nous ne nous embarrassons ni de vos pensées ni de vos cœurs; croyez ce que vous voudrez; pensez comme il vous plaira, nous le trouvons bon; mais nous voulons entendre un mot de votre bouche: je m'observerai; je prendrai garde à moi: je vivrai mieux que je n'ai fait, ou telle autre expression semblable.* La plupart rapportant ces expressions aux défauts qu'ils croyaient avoir à se reprocher devant Dieu, et n'examinant point assez le sens que se proposaient les Juges, ont d'abord donné dans le piége ; à la vérité quelques-uns se sont aperçus de l'équivoque et de la subtilité des Infidèles : ils ont même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en est tenu vis-à-vis d'eux aux simples menaces ; mais lorsqu'on est venu à leur parler de supplices, alors ces expressions qu'ils avaient rejetées comme des signes évidens d'apostasie, ont commencé à leur paraître tolérables ; ensuite

ils les ont trouvées justes ; enfin ils les ont admises, les uns plutôt, les autres plus tard ; ceux-ci par eux-même, ceux-là par l'organe de leurs amis ou de leurs parens. Ces derniers ont été le plus grand nombre, et si nous devons en croire les personnes les mieux instruites, c'est presque sans leur participation, et en quelque façon contre leur volonté, que leurs parens Infidèles leur ont rendu ce prétendu bon office ; et cependant cette forme, toute artificieuse qu'elle était, a passé pour valable aux yeux des Juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourmens qu'on leur préparait, comme on voulait moins en faire des martyrs que des apostats, du moins en apparence, les Juges eux-mêmes ont cherché, parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui voulût répondre d'eux, seulement pour la forme, dans l'espérance que peut-être ils changeraient dans la suite. Cette ruse leur a réussi en partie ; ils ont trouvé nombre de cautions. Les femmes qui n'ont eu part à la persécution, qu'autant que le zèle pour la fidélité de leurs enfans les y a engagées, sont les seules à qui l'on permette de confesser librement leur foi, sans entreprendre ni de les tenter par des promesses, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des supplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de professer la Religion chrétienne, sans autres raisons que celles-ci ; qu'elle est étrangère dans l'Empire ; qu'elle ne reconnaît point les Esprits ou Dieux du Pays ; qu'elle est contraire à *Foé*

et au culte qu'on rend à ses Images : qu'elle n'offre point de sacrifices aux ancêtres, et qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs ni monnaies de papier. Je ne vous donne, Madame, que le précis de cette défense ; mais elle est conçue de manière à nous laisser douter si c'est un reproche qu'on fait aux Chrétiens, ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de satyre contre les superstitions ridicules qui règnent dans l'Empire, et dont les athées de cœur plus que de conviction, qui sont en assez grand nombre, ne sont nullement partisans.

Quoi qu'il en soit, outre l'affliction que nous ont causée et l'infidélité de ceux qui ont molli devant les Juges, et l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confesseurs de Jésus-Christ, nous en avons eu une autre qui ne nous a pas été moins sensible, c'est qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proscription ; je ne dis pas comme Chrétiens seulement, parce que nous sommes étrangers, et qu'on ne veut pas nous gêner sur notre Religion, mais comme Pères et Docteur des Chrétiens du Pays. J'avais cru d'abord que le Seigneur m'aurait accordé cette grâce, après laquelle je soupire ; je comptais pouvoir répandre mon sang en témoignage de ma Religion. Mais le Ciel qui veut m'éprouver encore, me réserve pour d'autres travaux.

J'oubliais une circonstance remarquable, c'est qu'avant qu'on entreprît les Chrétiens,

on avait fait les recherches les plus rigoureuses de plusieurs bandits Idolâtres qui soufflaient dans différentes Provinces de l'Empire le feu de la discorde et de la sédition, et qu'un grand nombre avaient été mis à mort pour des crimes dont ils avaient été convaincus. Comme on n'avait alors aucun sujet de plainte contre les Chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, et l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourmens qu'on fit endurer aux vrais coupables. Je vous laisse, Madame, à chercher dans tout cela la sagesse et l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la Nation chinoise. Je plaindrais bien sincèrement le plus borné des Chrétiens, s'il n'était pas plus sage et plus conséquent sur ce qui regarde la Divinité, l'homme et les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages et leurs aveugles admirateurs.

Je vous parlais tout-à-l'heure de *Foé* et des superstitions qui règnent à la Chine. Il est bien étonnant, Madame, que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodiguent si facilement leurs éloges à une Nation si grossière dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fameux, dont les noms sont encore en vénération dans tout l'Empire. Le premier s'appelait *Lao-Kium*. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de *Lin-Pao*, vers la fin de la dynastie des *Tcheou*. Son père, qui était un simple

paysan, était obligé pour subsister, de servir en qualité de manœuvre. A l'âge de soixante-dix ans, il lui prit envie de se marier : il épousa une paysanne, et vécut long-temps avec elle sans en avoir d'enfans : enfin elle conçut, elle mit au monde un enfant qui avait les cheveux et les sourcils tout blancs. Comme cette femme ignorait le nom de la famille de son époux, elle donna à son fils le nom de *Prunier*, arbre sous lequel il était né, et parce qu'il avait de fort longues oreilles, elle l'appella *Licul*, qui, en Chinois, signifie *Prunier-l'oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un Empereur de la dynastie des *Tcheou*, qui avait ouï parler de sa naissance merveilleuse, le prit pour son bibliothécaire. Mais *Lao-kium* (c'était son propre nom), ayant lu dans l'avenir que la famille de son bienfaiteur allait tomber en décadence, monta sur un bœuf noir, et se retira dans la vallée sombre, où il mourut quelque temps après, après avoir mis par écrit les dogmes qu'il avait prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, est qu'on doit s'efforcer de ressembler au néant, et que les moyens d'y parvenir sont de rechercher autant qu'il est en nous l'état parfait d'inaction, de penser le moins qu'il est possible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, et enfin de vivre dans cette stupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendait que le vide était le principe de toutes choses ; qu'il y avait une foule de génies et d'esprits tuté-

laires, qui tenaient la chaîne des évènemens humains; qu'ils présidaient à la marche des révolutions, et que par conséquent on ne devait se mêler de rien. Et pour engager ses Disciples à croire à sa doctrine, cet imposteur leur avait promis de les rendre immortels comme lui; car il leur avait persuadé qu'il ne mourrait jamais.

Croiriez-vous, Madame, que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partisans zélés, et des sectateurs en grand nombre? Tel est l'aveuglement des hommes; la doctrine la plus révoltante, dès-là qu'elle est extraordinaire, a souvent plus d'empire sur leur esprit, que les vérités les plus lumineuses.

Foé ne jouit pas d'une moindre considération parmi les Chinois. L'histoire de ce faux prophète, qui devrait ce semble les désabuser, ne fait au-contraire qu'augmenter l'estime et le respect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il était fils d'un Souverain d'une Contrée de l'Inde, et que, quand sa mère le conçut, elle rêva qu'elle avalait un éléphant, présage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devait mettre au monde. L'opinion commune est qu'il était en effet si gros, que pour lui procurer la naissance, il fallut ouvrir le ventre de sa mère, qui mourut dans cette opération. A peine *Foé* eut-il vu le jour, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfans, il fit sept pas, leva une main vers le Ciel, baissa l'autre vers la terre, et s'écria d'un ton de voix redoutable : *Je suis*

celui qu'on doit honorer au Ciel et sur la terre. Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans une solitude pour y vaquer à l'étude de la philosophie, et l'on assure qu'après s'y être fait un grand nombre de Disciples, il fut tout-à-coup changé en divinité. Dans le fond, c'était un homme corrompu, qui n'avait pris le parti de s'éloigner de ses semblables, que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnait. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu pendant sa vie, et qu'il ait encore après sa mort de si zélés sectateurs. Je ne sache pas que cet imposteur ait rien laissé par écrit : les Bonzes, qui s'en disent inspirés, sont les dépositaires de sa doctrine, qui n'est pas moins insensée que celle de *Prunier-l'oreille.* Ces Prêtres du Démon ont établi la métempsycose ; ils imposent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, et ces peines se réduisent à passer successivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un serpent ou d'un cheval de poste, etc. Mais dès qu'on a soin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monastères, et d'enrichir leurs Temples, on n'a plus rien à craindre ; on est sûr d'une transmutation honorable et avantageuse, selon qu'on s'est distingué pendant la vie par plus ou moins de largesses en faveur des Bonzes. Ainsi un assassin, un incendiaire, le plus grand scélérat peut effacer tous ses crimes par des aumônes faites aux Bonzes, et mériter que son ame passe un jour dans un corps

qui lui procure toutes sortes de plaisirs et d'honneurs.

Les Bonzes, en établissant la doctrine absurde de leur Maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils sont si avides de l'or, qu'il n'est point de personnages qu'ils ne fassent pour en amasser. Comme ils sont presque tous tirés de la lie du Peuple, ils affectent auprès des Grands une complaisance et une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maisons. Ils tranquillisent les ames timides que trouble l'incertitude du sort qu'elles auront après le trépas; et pour les mieux rassurer, ils leur promettent, moyennant de bons présens, l'amitié constante, et la protection de *Foé*. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce Dieu, et leur enjoignent de la porter suspendue à leur cou, comme un gage assuré de prospérité pendant cette vie, et de félicité dans l'autre.

Ce n'est pas là, Madame, le seul moyen que les Bonzes emploient pour se faire admirer du Peuple; de temps-en-temps ils se donnent en spectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort chèrement à leurs spectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de grosses chaînes et les traînent dans les rues, allant de porte en porte demander l'aumône, et assurant toujours qu'on ne peut effacer ses péchés sans la leur faire souvent. D'autres se frappent la tête contre les pierres, ou se déchirent le corps à coups de fouets. J'en ai vu qui, à

force de jeûnes et d'abstinences, paraissent si décharnés, qu'on les eût pris pour des spectres ambulans. Mais tout cela n'est qu'ostentation et vanité ; le plus sordide intérêt en est le mobile. Il n'y a guère que le Peuple qui se laisse fasciner les yeux par ces hypocrites farceurs. Les Lettrés, qui n'ignorent point leur fourberie, ont pour eux un souverain mépris. On a vu cependant des Mandarins et des Princes se laisser prévenir de leurs erreurs; l'Empereur *Cao-tsong* même, pour s'y livrer entièrement, abandonna l'Empire à son fils, et de protecteur des Bonzes qu'il était, il devint leur ami, ensuite leur compagnon, et enfin leur esclave. Je pourrais entrer dans de bien plus longs détails au sujet des deux Sectes dont je viens de vous parler. Mais vous pourrez consulter là-dessus la description du *Père Duhalde*, qui fait mention de beaucoup d'autres systèmes aussi extravagans, et qui ont grand cours à la Chine. Tels sont par exemple ceux que les philosophes ont établis sur l'origine du monde, sur la formation des astres, sur la naissance de l'homme, et sur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connaissances les plus fausses, les plus ridicules, et en même-temps les plus contraires au développement des sciences abstraites et profondes, pour lesquelles ils semblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant, Madame, ce Peuple si instruit, si sage, si éclairé, si philosophe.

Notre sainte Religion, qui me paraît aussi simple que sublime, ne pourra jamais, sans

une grâce particulière du Ciel, devenir la Religion dominante du Pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la persuasion où ils sont que rien n'égale la pénétration de leur esprit, les chimères dont ils sont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchans, et enfin l'adresse surprenante des Bonzes à tromper ce pauvre Peuple, sont des obstacles trop puissans pour que nous osions espérer de les surmonter sans un miracle de la Providence.

Le *Frère Attiret*, que vous devez connaître par les *Lettres édifiantes*, vient de mourir de la même maladie dont je relève. J'aurais beaucoup de choses à vous écrire de son zèle, de ses travaux et de sa tendre piété; mais je me contenterai de vous dire qu'il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire, en prédestiné. C'est une grande perte pour nous.

Nous en pleurons une plus grande encore, c'est celle du *Père Roi*, mon co-novice, et sans contredit, l'un des plus saints Missionnaires que j'aie connus. On le regrettera long-temps, et la douleur que nous a causée sa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos saintes prières, et vous prie de m'excuser si je ne vous écris rien de plus détaillé. Je ne suis véritablement pas en état d'en faire davantage à présent, et je n'ai voulu que vous renouveler les sentimens d'attachement et d'estime avec lesquels je serai toujours, etc.

LETTRE

LETTRE

Du Révérend Père Benoit, Missionnaire, (1) *au Révérend Père du Gad.*

De Pekin, le 26 Août 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'ANNÉE dernière j'ai rendu compte à votre Révérence de la générosité avec laquelle *Ma Joseph*, Mandarin de police, avait confessé notre sainte Religion devant les Tribunaux, les Ministres d'Etat et les Grands de l'Empire, sans pouvoir être ébranlé par la crainte des supplices, de l'exil et de la mort même dont il était menacé. Ses réponses promulguées dans tout l'Empire, étaient une preuve sans réplique de sa fermeté; malheureusement la grâce que lui fit l'Empereur de l'élever encore au Mandarinat, quoique d'un

(1) Nous avons retranché de la lettre du Père Bourgeois ce qu'il raconte de la persécution suscitée à *Ma* Joseph, et pour éviter les répétitions, nous nous bornons à la Relation présente; elle est plus détaillée, plus touchante. Les faits qui ont rapport aux usages que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement, y sont beaucoup plus instructifs; le caractère des Grands de la Nation y est mieux peint: on y donne une idée plus précise et plus nette du Gouvernement et des mœurs du Pays; enfin l'ouvrage est d'un Philosophe Chrétien, qui ne possède pas moins l'art d'instruire ses lecteurs, que celui de les intéresser. (Note de l'édition précédente.)

degré inférieur à celui qu'il gérait avant d'être cité en justice, l'Edit même de Sa Majesté, qui disait le rétablir parce qu'il avait renoncé à la Religion chrétienne, tout concourait à ternir la gloire qu'il s'était acquise auparavant, et à faire croire qu'il avait enfin molli, et fait ou promis quelque chose qui pût servir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au-moins il avait donné des marques de faiblesse dans la confession de la Religion chrétienne. J'avais tâché de rassurer votre Révérence, en lui mandant que *Ma* Joseph avait toujours réclamé contre ce que le premier Ministre et les autres Juges avaient dit pour le tirer d'affaire, et qu'il avait constamment protesté qu'il serait Chrétien jusqu'à la mort. Mais si malgré tout ce que j'ai marqué à votre Révérence, elle a encore quelque inquiétude au sujet de *Ma* Joseph, la généreuse profession de foi qu'il vient de faire, dissipera certainement ses soupçons; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé cette année, je crois devoir vous donner un précis de ce qui s'est passé l'année dernière.

Outre que la famille de *Ma* Joseph est une des plus anciennes et des plus illustres de la Tartarie, elle fournit à l'Empire un nombre considérable de Mandarins de différens grades. Le mérite personnel de *Ma* Joseph ne pouvait manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, suivant l'usage, commencé par exercer quelques petits Mandarinats, il fut placé dans le

Tribunal du Gouverneur de Pekin, et y fut bientôt élevé au Mandarinat de *Cheou-Pei*, dont l'emploi consiste à veiller sur la police du District qui lui est confié. Le Département qui fut assigné à *Ma* Joseph, renfermait ce qu'on appelle à Pekin la ville Chinoise. Dans les différens quartiers de ce District, il y a toutes sortes d'Artisans, quantité de gros et riches Marchands, pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine, et dont les présens auraient pu enrichir dans peu un Mandarin moins intègre que *Ma* Joseph; outre cela il y avait quantité de Mahométans venus des Pays conquis il y a quelques années, et très-peu au fait des coutumes de la Chine; c'était d'ailleurs des génies remuans, séditieux et difficiles à contenter, et par-là même difficiles à contenir. Cependant *Ma* Joseph, dans le District duquel s'étaient établis une grande partie de ces étrangers, vint à bout de les gagner par ses bonnes manières et la douceur de son caractère. Ayant été promu à un Mandarinat plus élevé, l'accueil que lui firent les Artisans, les Marchands, les Mahométans, et tout le Peuple, dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau Tribunal, fut pour lui un éloge bien flatteur de sa probité et de ses talens; les regrets et la douleur que son départ leur causa, ne furent adoucis que par l'espérance que le *Chou-Pei* aurait pour eux tous les égards que *Ma* Joseph avait eus lui-même.

Il y avait déjà deux ou trois ans que *Ma* Joseph occupait son nouveau poste, lorsqu'à

l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte Religion, vers la fin de 1768, il fut obligé, par son propre Collégue, à aller se dénoncer comme Chrétien. Il le fit, mais d'une manière bien différente de celle à laquelle on s'attendait. Il protesta qu'il était Chrétien et qu'il le serait jusqu'à la mort. En effet, la perte de son Mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les supplices, l'exil et la mort même dont il fut menacé, rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Le Comte, premier Ministre, l'aimait et l'estimait singulièrement. Il était avec d'autres Ministres d'Etat, à la tête de ses Juges, dont la plupart, quoique fort attachés au Culte de l'Empire, n'ignoraient cependant pas que notre Religion n'enseigne rien de mauvais, ni de dangereux pour le Gouvernement; ils accusèrent d'abord de fourberie et de mauvaise foi celui qui avait suscité cette affaire; ils lui firent même dire peu de temps après, qu'il eût à se démettre de son Mandarinat: mais *Ma* Joseph étant une fois entre leurs mains, il s'agissait de porter la Sentence, de le condamner ou de l'absoudre. Malheureusement les mieux disposés de ses Juges n'étaient dirigés que par une politique mondaine semblable à celle qui dirigea Pilate. D'un côté, *Ma* Joseph se disant constamment Chrétien, il ne voulaient pas, en le déclarant absous, donner atteinte aux Lois qui excluent la Religion chrétienne du nombre des Religions permises dans l'Empire. D'un autre côté reconnaissant le mérite et

l'innocence de *Ma* Joseph, ils voulaient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avait encourues selon les Lois. *L'ordre de l'Empereur*, disaient les Juges à *Ma* Joseph, *est que vous vous conformiez aux Lois. Ces Lois prescrivent des cérémonies de Religion que non-seulement vous n'avez pas observées jusqu'ici, mais encore que vous avez condamnées en professant la Religion chrétienne, prohibée par ces mêmes Lois. Promettez donc que désormais vous vous y conformerez; on ne vous demande que ce seul aveu*: je me corrigerai. *Si vous le faites, l'Empereur vous rétablira dans vos dignités. Si vous le refusez, vous serez censé avoir désobéi à l'Empereur, et puni comme rebelle à ses volontés. Ma* Joseph, dont les sentimens en matière de Religion étaient bien opposés à ceux que dictent la politique et l'intérêt, n'avait garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentimens de son cœur, et son attachement inviolable à la Religion chrétienne. Il protesta plusieurs fois qu'il était plein de soumission et de respect pour tous les ordres de Sa Majesté, et qu'il était prêt à le signer de son sang; mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de la mort, ne seraient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui et toute sa famille avaient vouée au Dieu des Chrétiens, qui était également le Dieu des Tartares et de tout l'Univers; que la fidélité qu'il témoignait à son

Dieu, ne pouvait passer pour une désobéissance ; qu'elle était au-contraire une preuve de la soumission et du respect qu'il avait pour les ordres du Prince ; puisqu'en désobéissant à l'Empereur il désobéissait à Dieu même, dont les Rois sont les images et les lieutenans sur la terre.

Tel est le précis des réponses de *Ma* Joseph. Les Juges même et tous les assistans ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence et la fermeté.

De concert avec eux, le Comte, premier Ministre, voulait à quelque prix que ce fût absoudre l'accusé, l'Empereur lui-même le souhaitait. Quoique Sa Majesté, dans les réponses aux Placets qui lui avaient été présentés, eût laissé entrevoir que si *Ma* Joseph ne renonçait formellement à la Religion chrétienne, il serait traduit au Tribunal des crimes, pour y être jugé selon les Lois, néanmoins le mécontentement qu'il témoignait à ceux qui lui présentaient alors des accusations contre les Chrétiens, fesait bien voir que Sa Majesté n'approuvait pas de pareils procédés. *Ma* Joseph m'a assuré lui-même que quand il fut sorti de prison, il avait su de bonne source que pendant sa détention l'Empereur avait fait dire aux Juges de terminer promptement son affaire, et de ne point la porter au criminel. Cependant ce Prince ayant dans sa réponse aux Placets présentés par les Tribunaux, ordonné à *Ma* Joseph de se conformer aux Lois, les Juges auraient voulu être fondés en apparence à

pouvoir dire qu'il obéirait. Voilà pourquoi ils employèrent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours, en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelqu'écrit au-moins équivoque; mais cet illustre Confesseur voyant bien qu'on avait envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avait pris la précaution de ne pas parler directement de la Religion chrétienne. A toutes les interrogations qu'on lui fit *s'il se corrigerait, s'il serait fidèle et obéissant à Sa Majesté*, *Ma* Joseph en répondant qu'*il se corrigerait, qu'il serait fidèle à Sa Majesté*, avait toujours soin d'ajouter qu'il professerait cependant la Religion chrétienne jusqu'à la mort. Ainsi le Comte, premier Ministre, pour couper court à tout, se fit le répondant de *Ma* Joseph; celui-ci eut beau réclamer, le Comte, premier Ministre, fesant semblant de ne pas entendre, lui fit ôter ses chaînes, et fit son rapport à l'Empereur, qui ordonna que *Ma* Joseph fût de rechef élevé au Mandarinat de *Cheou-Pei*, inférieur d'un degré à celui dont il avait été dégradé.

Le Comte, en installant *Ma* Joseph dans sa nouvelle dignité de *Cheou-Pei*, lui dit d'un ton badin : *Je suis votre répondant auprès de l'Empereur; j'espère que vous ne me démentirez pas, et que dans peu on vous élèvera à un grade plus important.* *Ma* Joseph répondit que quelqu'emploi qu'on lui donnât, il tâcherait d'en remplir les

devoirs, mais qu'il y professerait la Religion chrétienne, et qu'il était disposé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les Placets qui furent présentés à l'Empereur pour lui rendre compte des examens qui avaient été faits au sujet de *Ma* Joseph, furent aussitôt, suivant l'usage, promulgués dans les Bannières. Les Chrétiens bénissaient Dieu de l'héroïque fermeté avec laquelle il s'était comporté; et les Infidèles ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer, ou de la constance du Confesseur, ou des délais du Prince à le dévouer à la mort. Parut ensuite un ordre de l'Empereur qui portait en substance, qu'après avoir résisté long-temps, *Ma* Joseph avait enfin obéi, et qu'en conséquence Sa Majesté lui pardonnait et lui donnait le grade de *Cheou-Pei*.

L'usage est que, lorsqu'on promulgue dans les Bannières les ordres de l'Empereur, on y promulgue aussi les Placets d'après lesquels ces ordres ont été donnés. Quant à l'ordre qui suppose l'apostasie de *Ma* Joseph, si cette apostasie eût été réelle, il aurait été d'autant plus convenable de publier le Placet où il en était fait mention, que dans toutes les Bannières on avait promulgué ceux dans lesquels on rendait compte à l'Empereur de son inébranlable fermeté; mais l'ordre en question n'avait point été donné en conséquence d'aucun Placet présenté par écrit; le premier Ministre avait rendu compte de vive voix à Sa Majesté de ce qui regardait *Ma* Joseph, et l'Empereur fut charmé de trou-

ver l'occasion de sauver l'accusé, sans paraître donner atteinte aux Lois de l'Empire. C'est ce que virent bien les Chrétiens et les Infidèles même, qui disaient ouvertement que ce n'était point *Ma* Joseph qui avait apostasié, mais que le Comte Ministre avait apostasié pour lui.

Quelque innocent que fût *Ma* Joseph de cette prétendue apostasie contre laquelle il avait tant de fois réclamé en présence des Juges, et en particulier du Comte, premier Ministre, l'imputation en était néanmoins bien fâcheuse pour l'honneur de notre sainte Religion. Les circonstances qui servaient à constater l'innocence du Confesseur, n'ayant été ni promulguées, ni insérées dans les actes publics, devaient bientôt s'oublier; au-lieu que les pièces où on le disait apostat, étaient un monument dont les Chrétiens lâches et timides auraient pu abuser, et qui aurait donné aux ennemis de notre Religion un motif de lui disputer la gloire d'avoir eu dans *Ma* Joseph un généreux Confesseur de Jésus-Christ.

Ma Joseph sentait bien ces conséquences, quoique depuis son rétablissement il continuât d'aller dans nos Eglises, et de faire une profession publique de la Religion chrétienne; néanmoins son Mandarinat l'inquiétait, et lui était tellement à charge, qu'il avait plusieurs fois pensé à s'en défaire pour vivre en simple particulier; mais quelques Missionnaires l'en avaient constamment détourné, en lui disant que, puisqu'on

le lui avait donné malgré la résolution où il était d'être toujours Chrétien, il devait le conserver; et que s'il le quittait, il donnerait par-là occasion de soupçonner qu'il craignait d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, *Ma* Joseph le suivit, et le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'Empereur ayant élevé *Ma* Joseph au grade de *Cheou-Pei*, le Comte Ministre lui donna sur-le-champ cet emploi dans le District d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici: mais peu de jours après il le rappella pour lui rendre le poste qu'il avait occupé quelques années auparavant dans la ville Chinoise de Pekin, afin de pacifier des troubles qui étaient survenus parmi les Mahométans de ce District: *Ma* Joseph, qui avait su autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout, par la douceur, de les faire rentrer dans l'ordre; et le Comte en fut si charmé, qu'il lui réitéra la promesse qu'il lui avait faite de l'élever à un grade supérieur dès qu'il y aurait une place vacante au Tribunal du Gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yun-Nan, il recommanda au *Guefou* (1), son fils, qui était Gouverneur de Pekin, d'exécuter en son absence les promesses qu'il avait faites à *Ma* Joseph; mais les dispositions du fils étaient bien différentes de celles du père.

(1) On appelle *Guefou* les gendres de l'Empereur.

Le Comte, premier Ministre, est d'une humeur enjouée et d'un caractère aimable. Depuis vingt-six ans qu'il est à la tête du ministère, il a toujours su se conserver les bonnes grâces de l'Empereur, l'affection des Peuples dont il est l'Idole, l'estime des Grands dont il est le modèle et l'admiration : consommé dans les affaires, il voit tout d'un coup-d'œil ; génie vaste et profond, il embrasse tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connaît mieux que personne les inclinations de son Maître, il sait aussi mieux que personne la manière dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réussite ; et comme il réunit à une bonté d'âme peu commune, beaucoup de générosité et de noblesse de sentiment, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils, au-contraire, est d'un caractère sombre, inflexible et violent : c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumières, plus de fermeté que de talent. Il est toujours pour la rigueur de la Loi ; et jamais il n'épargne personne. Son père, avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jeter un jour aux pieds de l'Empereur pour lui demander en grâce de modérer les faveurs qu'il accordait à son fils qui était, disait-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion ; mais l'Empereur qui croyait que l'excessive rigueur de son gendre venait d'un trop grand attachement à son service, répondit au père en souriant : *Tu crains apparemment qu'il*

ne t'accuse aussi, ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires ; mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur ; le feu de l'âge se rallentira, et l'expérience viendra enfin au secours de la raison.

Quant à l'affaire de *Ma* Joseph, le *Guefou* ne pouvait l'oublier. Accoutumé à voir tout plier sous ses volontés, quelle dut être sa surprise lorsqu'ayant dit à l'accusé que l'ordre de l'Empereur était qu'il renonçât à la Religion chrétienne, celui-ci lui répondit, avec une respectueuse fermeté, qu'il n'en ferait rien, et endurerait plutôt les tourmens, l'exil, et la mort ! Des Mandarins Infidèles, qui étaient présens, m'ont raconté qu'à ce discours le visage du *Guefou* s'alluma de colère, que ses yeux se troublèrent, et que s'il eût eu le pouvoir en main, *Ma* Joseph aurait été sur-le-champ puni du dernier supplice ; mais le Comte Ministre, son père, s'étant saisi de l'affaire, et ayant obtenu de l'Empereur, que *Ma* Joseph fût rétabli dans son Mandarinat, le *Guefou* fut obligé de se désister de ses poursuites, se réservant à les reprendre quand dans la suite il en trouverait l'occasion. En effet, aussitôt après le départ du Comte, la place que *Ma* Joseph avait occupée au Tribunal du Gouverneur, étant venue à vaquer, le *Guefou*, sans avoir égard aux ordres de son père, donna cette dignité à un autre, et ne cessa depuis de persécuter notre illustre Confesseur qui, au lieu de se plaindre d'une injustice si révoltante, re-

mercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyait.

A quelque temps de là, le Comte Ministre, dont la santé s'affaiblissait tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaissement, qu'il fut forcé d'interrompre toutes ses occupations : Cependant, ayant appris la désobéissance du *Guefou*, il lui en fit des reproches sanglans. Celui-ci piqué au vif, jura dès-lors la perte de *Ma* Joseph, et lui suscita une nouvelle affaire, par laquelle il vint à bout de son dessein.

Le Dimanche de l'octave de l'Ascension, de cette année 1770, et le troisième de la cinquième lune Chinoise, après une revue de Soldats, *Ma* Joseph ayant présenté au *Guefou* les billets de ceux qui devaient être promus ou changés d'emploi, le *Guefou*, nommant *Ma* Joseph par son nom, lui dit : apparemment, *Tching-Te*, que vous n'allez plus aux Eglises. *Ma* Joseph qui ne s'attendait pas à cette question, répondit, dans la première surprise, qu'il y avait quelques Eglises qu'il ne fréquentait pas, ce qui est effectivement vrai ; mais le *Guefou* ayant insisté, et lui ayant demandé s'il était encore Chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'était. Quoi ! reprit le Gouverneur, après que l'année précédente tu as assuré l'Empereur par écrit que tu avais abandonné la Religion chrétienne, tu la professes encore ! Je ne suis point, répliqua *Ma* Joseph, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez, jamais je n'ai quitté la Religion chrétienne, et je la pro-

fesserai jusqu'à la mort. Cette fermeté piqua d'autant plus le *Guefou*, qu'un grand nombre de Mandarins en avaient été témoins. Quoi ! dit-il, un Mandarin tromper ainsi l'Empereur et lui désobéir ! oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire ensuite le rapport à Sa Majesté ; et en même-temps il nomma deux Mandarins pour examiner la conduite de *Ma* Joseph. Dès le soir même je sus ce qui s'était passé ; et le lendemain, dès le matin, *Ma* Joseph m'envoya prier de le recommander aux prières des Missionnaires, afin que Dieu lui accordât les lumières, la force et les autres secours qui lui seraient nécessaires.

Le mardi suivant, 29 Mai, Le Comte Ministre essuya une nouvelle crise qui fit craindre pour sa vie. L'Empereur n'en fut pas plutôt instruit, qu'il lui envoya le *Guefou*, son fils, pour l'assister. Celui-ci qui voulait perdre *Ma*, fit quelques difficultés ; mais enfin il fallut obéir, et il partit pour Yuen-ming-yuen où était son père (1). L'Empereur donna par *interim* la charge de Gouverneur au *Ing-Ta-Jin*, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de *Ma* Joseph s'assoupirait et n'irait pas plus loin ; mais le lendemain le Comte Ministre s'étant trouvé mieux, l'Empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de Gouver-

(1) *Yuen-ming-yuen*, maison de plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année.

neur ; il voulut même que les sceaux du Gouvernement fussent portés à Hay-Tien, ce qu'on n'avait jamais vu auparavant ; et afin de ne point gêner le *Guefou*, à qui la qualité de Gouverneur ne permettait point de coucher hors de Pekin, l'Empereur nomma le *Ing-Ta-Jin* pour y tenir sa place. Quoique le *Guefou* eût repris le soin des affaires, néanmoins, comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de *Ma* Joseph n'aurait pas de suite.

Quoique ce Mandarin n'ignorât pas qu'il y avait des gens chargés d'éclairer ses démarches, il fréquentait à son ordinaire les Eglises autant que son emploi pouvait le lui permettre. Le 5 Juin, seconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il sorti de l'Eglise du Collége où il était allé entendre la Messe, que deux Mandarins, envoyés par le *Guefou*, allèrent à la porte du Collége demander si *Ma* Joseph était venu ce jour-là à l'Eglise. Celui qui remplaçait alors le Portier, répondit tout naturellement qu'il ne connaissait pas celui dont on lui parlait ; mais, comme on le lui désigna par son degré de Mandarinat, par sa figure, par la mule qu'il montait et les domestiques qui le suivaient, il dit qu'effectivement il était venu et qu'il n'y avait qu'un moment qu'il s'en était retourné. Là-dessus les deux Mandarins demandent à entrer et sont conduits chez le Catéchiste à qui ils disent qu'ils viennent pour se faire instruire de la Religion chré-

tienne, et dans la conversation ils demandent si *Ma* Joseph est venu le matin à l'Eglise. Le Catéchiste qui ne soupçonnait rien, répondit que ce jour-là il n'avait pas vu *Ma* Joseph, mais qu'il y venait habituellement. Les deux Mandarins ayant su ce qu'ils souhaitaient savoir, allèrent du Collége directement au Tribunal, c'est-à-dire, à la maison de *Ma* Joseph où ils apprirent de lui-même qu'il allait souvent à l'Eglise pour prier; qu'il avait ôté de chez lui les tablettes de ses ancêtres; qu'il honorait les Images des Chrétiens; qu'il y invitait de temps-en-temps les Européens, et que tout récemment encore le Père Bernard y était allé pour donner la communion à toute sa famille. *Ma* Joseph ayant avoué naturellement tous ces différens points, les deux Mandarins lui dirent qu'ils allaient sur-le-champ en faire le rapport au *Guefou*, qui était dans la résolution d'en informer l'Empereur; cependant les Européens espéraient que dans les circonstances présentes le Gouverneur rallentirait ses poursuites. La maladie du Comte Ministre, son père, le mécontentement que l'Empereur avait fait paraître l'année dernière, lorsqu'on lui présenta des accusations contre les Chrétiens, l'embarras actuel des affaires de l'*Yun-nan*, la réputation de Mandarin habile et intègre dont jouissait *Ma* Joseph, les services que son fils unique avait rendus à l'Etat pour la défense duquel il était mort les armes à la main; toutes ces raisons, jointes à beaucoup d'autres, leur

paraissaient suffisantes pour rassurer les Chrétiens : mais le Dimanche suivant, 10 Juin, le procès fut fait à *Ma* Joseph, et la Sentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ses cousins-germains m'a dit de la manière dont le *Guefou* avait obtenu l'Arrêt de condamnation.

Le 9 de Juin, le *Guefou* dit de vive voix à l'Empereur que *Tching-Te*, à qui l'année dernière Sa Majesté avait fait grâce, et qu'elle avait même rétabli dans sa dignité en conséquence de la promesse qu'il avait faite de renoncer à la Religion chrétienne, professait encore cette Religion aussi publiquement qu'auparavant; qu'il allait assidument aux Eglises pour y prier; que dans sa maison on ne voyait plus les tablettes de ses ancêtres, et qu'il leur avait substitué les Images et autres marques de la Religion chrétienne, et qu'enfin il invitait les Européens chez lui pour y faire, avec sa famille, les exercices de cette même Religion. Après cet exposé, dont je ne vous donne que le précis, il suppliait Sa Majesté de déterminer le genre de punition qu'on devait faire subir au Mandarin. L'Empereur s'informa s'il n'y avait rien autre chose contre *Tching-Te*; s'il s'acquittait bien de son emploi; s'il ne se laissait pas corrompre par argent ou par présens. Le *Guefou* répondit qu'il n'avait là-dessus aucune plainte contre *Tching-Te*. Laisse-le donc tranquille, dit l'Empereur au *Guefou*; en continuant de professer la Religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres; *Pou-ko-che-pou-*

chun-tchi, *pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avais dit ; pourquoi donner à une bagatelle l'importance d'une grande affaire ?

Le *Guefou* n'insista pas davantage, mais il fit préparer un Placet, que le lendemain matin 10 Juin, Dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'Empereur, en lui disant que c'était bien malgré lui qu'il revenait à la charge au sujet de *Tching-Te* ; mais que s'il n'accusait pas juridiquement ce Mandarin, il serait sûrement accusé lui-même, par d'autres Magistrats, de manquer aux obligations de sa charge ; qu'il avait déjà souvent entendu les plaintes que fesaient plusieurs de ces Magistrats, sur la désobéissance de *Tching-Te*, qui, après avoir si solennellement promis, l'année dernière, de quitter la Religion chrétienne, avait encore l'audace de la professer aussi ouvertement qu'auparavant ; que ces mêmes Magistrats, indignés de voir l'autorité de l'Empereur ainsi lésée par une désobéissance aussi formelle, ne manqueraient point de porter l'affaire aux Tribunaux, qui ne pourraient s'empêcher de juger *Tching-Te* suivant la rigueur des Lois ; qu'il priait Sa Majesté de prévenir, par son Jugement, celui des Magistrats ; et qu'enfin si, pour satisfaire sa clémence, elle voulait lui faire grâce de la vie, il la priait, pour venger l'honneur du Trône et les Lois violées, d'envoyer *Tching-Te* en exil.

S'il est vrai qu'il y eût effectivement quel-

ques Magistrats qui voulussent agir contre *Ma* Joseph, ce ne pouvait être que quelques créatures du *Guefou*, qui voyaient bien que par-là ils lui feraient leur cour, et gagneraient ses bonnes grâces. Quoi qu'il en soit, l'Empereur, qui s'attendait à recevoir les Requêtes des Tribunaux, accepta le Placet, et prononça la Sentence dont voici l'abrégé : *Tching-Te m'ayant trompé en continuant de professer publiquement la Religion chrétienne, à laquelle il m'avait promis de renoncer, mériterait d'être puni suivant la rigueur des Lois; mais comme ce Mandarin a péché plutôt par simplicité que par malice, je lui fais grâce de la vie. Qu'il soit traduit aux Grands qui sont à la tête du Tribunal de la guerre, pour être battu de soixante coups de bâtons, et ensuite envoyé à* Ily, *où il sera donné en esclavage à quelques-uns des Seigneurs de ce Pays.* Cette Sentence fut prononcée le matin du Dimanche de la Trinité, 10 Juin de cette année 1770.

Le lendemain, 11 Juin, à cinq heures du matin, comme je venais de célébrer la sainte Messe, un Chrétien vint me dire que la veille, à huit heures du soir un commissionnaire du Tribunal du Gouverneur était venu chez lui pour le charger de m'avertir que *Ma* Joseph avait été saisi dans son propre Tribunal, et enchaîné, pour être envoyé en esclavage à *Ily*, après avoir été battu de soixante coups de *pantse*. Aussitôt j'envoyai chez *Ma* Joseph, et ailleurs, pour

savoir au juste comment la chose se terminerait ; mais vers les huit heures du matin, le Commissionnaire du Tribunal du Gouverneur vint me dire qu'en conséquence de la Sentence portée contre *Ma* Joseph, ce Mandarin avait été saisi et conduit à *Yuen-ming-yuen*, ce qui était contre l'ordre de l'Empereur, puisque l'intention de ce Prince était que le prétendu coupable fût traduit au Tribunal de la guerre. Le Commissionnaire ajouta qu'on avait fait conduire avec lui les différens instrumens de supplices qu'on emploie pour tourmenter les criminels lorsqu'on les applique à la question. Cet appareil menaçant nous fit craindre que *Ma* Joseph ne fût pas le seul à qui on en voulût, et que ce ne fût-là comme le prélude d'une persécution générale. Mais, grâces à Dieu, à midi *Ma* Joseph était déjà de retour à Pekin, et tout était fini. Ce généreux Confesseur a été la seule victime, ou plutôt le seul qui ait eu occasion de triompher, et qui ait réellement triomphé de la manière la plus glorieuse et la plus consolante pour notre sainte Religion. Voici le détail de ce qui s'est passé à son occasion : je le tiens de ses frères, de ses parens, de ses amis, des personnes que j'avais chargées de m'instruire, des Infidèles même qui en ont été temoins oculaires.

Ma Joseph étant arrivé enchaîné à *Yuen-ming-yuen*, où l'Empereur et sa Cour passent l'été, fut conduit en présence du *Guefou*, qui, de soixante coups de *pantse*

auxquels la Sentence le condamnait, lui en fit d'abord donner trente, après quoi il lui demanda *s'il était encore Chrétien ou non. Ma* Joseph répondit qu'il ne changerait point, et qu'il professerait la Religion Chrétienne jusqu'a la mort. Sur cette réponse, le *Guefou* lui fit encore donner dix coups de *pantse*; ensuite il fit à *Ma* Joseph les mêmes questions qu'auparavant; et *Ma* Joseph lui fit aussi les mêmes réponses. On continua de frapper; et après que les soixante coups furent donnés sans que la constance du Confesseur fût ébranlée, le *Guefou* s'étant fait apporter un cahier assez épais, qui contenait l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à *Ma* Joseph : *L'année dernière tu as promis à l'Empereur que tu quitterais la Religion chrétienne; tes réponses écrites dans ce cahier en font foi : de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'Empereur ? Ma* Joseph répondit modestement à ce reproche : *Guefou, permettez-moi de vous dire que mes réponses de l'année dernière ne peuvent remplir un si gros cahier : s'il y est écrit que je promets d'abandonner la Religion chrétienne, c'est par une main étrangère, et non par la mienne. Je n'ai jamais ni dit, ni écrit, que je voulais renoncer à la foi que j'ai embrassée.* Le *Guefou* n'avait garde de continuer un pareil interrogatoire, qui aurait évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs comme il avait lui-même fait exécuter la Sentence portée contre *Ma* Joseph, et qu'il ne lui était plus libre de le

faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisît au lieu de son exil.

Ma Joseph fut aussitôt mené à Pekin pour être présenté au *Ping-pou* ou Tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés et les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très-vives douleurs, la joie qu'il avoit d'avoir souffert pour une si bonne cause, éclatait sur son visage, et semblait animer toutes ses paroles. Les Mandarins du *Ping-pou*, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse et à sa famille, et lui dirent qu'il suffisait qu'il partît le lendemain, afin que quand ils reverraient le *Guefou*, ils pussent lui rendre compte de la procédure. *Ma* Joseph se transporta donc dans sa maison, où se trouvaient alors son épouse, sa bru et la plupart de ses parens et de ses amis qui lui avaient fait préparer un festin. Aussitôt qu'il parut, chacun le félicita sur son bonheur. Son épouse sur-tout souhaitait ardemment de partager son sort; car lorsque *Ma* Joseph fut saisi pour être conduit devant le Guefou, elle lui avait instamment recommandé de dire que sa femme, sa bru et ses petites-filles étaient Chrétiennes, et qu'elles méritaient le même sort que lui. Toutes lui fesaient de tendres reproches sur son oubli: elles voulaient aller au *Ping-pou* pour ob-

tenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le suivre en son exil : mais *Ma* Joseph leur représenta vivement qu'en agissant de la sorte, elles prévenaient la volonté de Dieu. *La volonté de Dieu*, disait-il, *est que je parte*, puisque c'est l'ordre de l'Empereur. *Si, dans mon interrogatoire, j'eusse eu occasion de parler de vous, je l'aurais certainement fait comme vous me l'aviez demandé; mais Dieu ne l'a pas voulu : contentez-vous d'adorer ses desseins; si vous obtenez de me suivre, vous ferez votre volonté et non la sienne. Souvenez-vous donc que nous n'aurons vous et moi de consolation qu'en nous soumettant à ses décrets.* Son épouse se rendit à ces raisons, et se consola dans l'espérance de le revoir dans le Ciel. Mais tandis que sa famille et ses amis se livraient aux transports de joie que leur inspirait la généreuse constance du Confesseur, celui-ci fit réflexion que si le Guefou venait à savoir ce qui se passait chez eux, il était à craindre que les Officiers de justice, entre les mains desquels il avait été remis, ne fussent rigoureusement punis; en conséquence il prit le parti d'aller, ce jour-là même, coucher hors de la Ville. Ses parens et ses amis ayant approuvé son dessein, envoyèrent aussitôt préparer une auberge à quelque distance de Pekin, pour y aller eux-mêmes passer la nuit avec *Ma* Joseph.

Les Officiers de justice à qui *Ma* Joseph avait été consigné, étaient ses inférieurs, et comme lui Officiers de police et du Tri-

bunal du Gouverneur. Lorsque *Ma* Joseph entra chez lui, on voulut lui ôter ses chaînes : quand il se disposa à en sortir, aucun d'eux ne voulut les lui remettre. *Ma* Joseph eut beau insister sur la rigueur de la Loi à laquelle il voulait obéir, et sur le danger qu'ils couraient eux-mêmes s'il paraissait en public dégagé de ses fers : tous répondirent que les chaînes n'étaient que pour s'assurer d'un prisonnier; mais que connaissant sa probité, comme ils la connaissaient, ils ne croyaient pas devoir s'en servir pour lui. Cependant comme il insista encore en disant que la Loi en ordonnait l'usage, non-seulement pour s'assurer des prisonniers, mais encore pour leur humiliation, qui est leur châtiment, ils le prièrent de consentir au-moins à ce qu'on lui en donnât de plus légères. *A la bonne heure*, dit *Ma* Joseph, *des chaînes plus légères seront toujours des chaînes, et en les portant je serai toujours dans les termes de la Loi; c'est le Dieu que je sers, et la Religion que je professe, qui veulent que j'obéisse à cette Loi.* Lorsqu'on lui eut apporté les chaînes, comme personne ne voulait les lui mettre, il les prit et se les mit lui-même au cou, en disant : ce sera là désormais mon *sou-tchou*, (espèce de chapelet que les Mandarins portent au cou en signe de leur dignité) : hier encore je portais celui de Mandarin; mais pendant près de trente ans que je l'ai porté, je n'ai jamais été ni si content, ni si tranquille que je le suis avec mes fers : c'est le Dieu que j'adore,

j'adore, et pour la défense duquel je les porte, qui me donne cette consolation.

Outre les esclaves ordinaires que la plupart des familles Tartares ont à leur service, les Lois veulent qu'elles aient encore, et surtout les familles de Mandarins, des esclaves qui, par leur condition, ne puissent quitter leur maître sans se rendre coupable d'un crime capital. *Ma* Joseph avait des familles esclaves qu'il avait rendues Chrétiennes ; et comme la Sentence portée contre lui ne regardait uniquement que sa personne, et qu'il n'y avait aucune confiscation de ce qui lui appartenait, il aurait eu droit d'emmener au-moins une partie de ses esclaves pour le servir dans son lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en esclavage. C'est une chose ordinaire ici, de voir des esclaves servis par d'autres esclaves, qui quelquefois sont plus riches que les maîtres dont ils dépendent ; mais *Ma* Joseph était bien éloigné d'en user ainsi avec les siens. Dès qu'il fut condamné et qu'il fut arrivé au *Ping-pou* pour être de là envoyé en exil, son premier soin fut de donner la liberté à ses esclaves, et pour prévenir les difficultés qu'on aurait pu leur faire dans la suite, il fit un écrit qu'il signa et qu'il fit agréer par le Tribunal qui l'avait condamné. Par cet écrit, il les déclarait libres et maîtres de disposer d'eux-mêmes ; le Confesseur ne perdit rien à ce trait de générosité ; car ses gens, qui l'aimaient comme leur père, auraient tous voulu le suivre : mais *Ma* Joseph ne le permit

qu'à un seul qui le suivait habituellement, et qui n'étant point encore marié, pouvait s'expatrier sans aucun inconvénient. Quelques-un des Soldats qu'il avait faits Chrétiens, quelques Infidèles même demandèrent à le suivre : le Tribunal l'aurait accordé volontiers. *Ma* Joseph s'y opposa, en disant que celui qu'il avait choisi lui suffisait, et qu'il ne l'emmenait que pour le rendre dépositaire de ses dernières volontés, et le charger de le recommander aux prières des Missionnaires, lorsque Dieu aurait disposé de ses jours.

Ily, terme de l'exil de *Ma* Joseph, étant éloigné de Pekin de mille quatre cens lieues, sa chère épouse avait eu soin de lui faire préparer une charrette. *Ma* Joseph y monta comme dans un char de triomphe, et ce fut effectivement un vrai triomphe pour lui et en même-temps un spectacle bien attendrissant pour les habitans des différentes rues qu'il traversa pour aller de la maison où il logeait, jusqu'aux portes de la Ville. Tous ces quartiers étaient de la Juridiction de *Ma* Joseph, qui y était respecté, aimé et pour ainsi dire adoré des Marchands et des Artisans. Quelle fut leur surprise, lorsque celui qu'ils voyaient tous les jours et qu'ils avaient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des marques de sa dignité, et escorté de Soldats pour lui faire honneur, ils le virent passer chargé de chaînes, et accompagné de ces mêmes Soldats qui le conduisaient en esclavage ! Tous accouru-

rent en foule, baignés de leurs larmes, et remplissant l'air de leurs cris et de leurs gémissemens. *Pourquoi donc*, disaient les uns, *nous enleve-t-on notre bon Mandarin? Quelle faute a-t-il faite? On l'accuse d'être Chrétien; mais si tous les Chrétiens lui ressemblent, il serait à souhaiter que tous les Mandarins le fussent. Si le Guefou voulait sévir contre quelqu'un, pourquoi a-t-il choisi celui-ci? n'en connaît-il point d'autres qui méritent plus justement sa colère?* On n'entendait que des éloges de son intégrité, de son affabilité, du talent qu'il avait de gagner les cœurs, de terminer les différends et de faire régner le bon ordre. Quelques-uns se mettaient à genoux et lui fesaient leurs derniers adieux; les uns lui présentaient des rafraîchissemens, les autres lui offraient, dans toute la sincérité de leur cœur, de quoi lui rendre la vie plus douce dans son lieu d'exil: mais *Ma* Joseph n'avait garde d'emporter d'eux autre chose que leurs regrets. Les Soldats qui conduisaient le Confesseur étant pénétrés des mêmes sentimens que cette multitude, ne pouvaient se déterminer à la faire retirer pour laisser le passage libre: mais *Ma* Joseph qui depuis plusieurs années veillait à la police et au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt cesser cette émeute qui ne s'était élevée qu'à son occasion. En témoignant au Peuple combien il était sensible aux marques d'amitié qu'il en recevait, il lui dit que la Religion Chrétienne prescrivant une obéissance entière aux Souve-

rains et à ceux qui les représentent, et ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux même qui nous en font, on ne pouvait lui faire une plus grande peine que d'accuser d'injustice ceux qui avaient contribué à son sort; que bien loin de s'en affliger on devait au-contraire l'en féliciter, puisque lui-même en était très-content et qu'il le regardait comme le comble de son bonheur. Il ajouta plusieurs autres choses pour marquer au Peuple sa reconnaissance, et finit par lui représenter que ces preuves d'attachement dont il l'honorait, avaient quelque apparence d'émeute populaire, et pouvaient par-là même occasionner de nouveaux troubles; il demanda donc, pour dernière marque d'amitié, que chacun se retirât chez soi. Après bien des instances cette multitude se rendit, mais en pleurant sur le sort du grand homme qu'elle perdait: mais à peine le Mandarin eut-il fait cent pas, que dans le quartier suivant recommença la même scène, et ainsi de quartier en quartier, jusqu'à ce que *Ma* Joseph, après tant de retardemens, sortit enfin de la Ville et se rendit à l'auberge qui lui avait été préparée à quelque distance de là.

Il y trouva grand nombre de parens et d'amis, et en particulier sa chère épouse qui l'y attendait. Comme les plaies dont il était couvert lui causaient de très-vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, et toute la nuit se passa à féliciter *Ma* Joseph sur son bonheur. Ses parens, ses amis même lui promirent de le suivre dans peu, s'ils en trou-

vaient l'occasion. Le lendemain matin, 12 Juin, suivant qu'on était convenu, un Prêtre Chinois vint entendre sa confession et lui donna la sainte communion, après quoi, muni de ce saint Viatique, *Ma* Joseph congédia tous ceux qui l'avaient accompagné, et se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil.

L'épouse de *Ma* Joseph aurait bien souhaité accompagner son époux pendant quelques journées; mais *Ma* Joseph ne le voulut pas permettre, et elle fut obligée de revenir à Pekin avec tous ceux qui l'avaient suivi. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eut pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé à le pourvoir de ce quelle pensait devoir lui adoucir un peu ses souffrances, néanmoins elle fit réflexion qu'elle aurait dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvait manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avait oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle desirait d'avoir son avis. Mais comme elle savait que, selon l'usage, son époux ne devait faire que de très-petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre et lui faire encore ses derniers adieux. Après avoir délibéré quelque temps si cette démarche ne serait pas trop humaine et ne déplairait pas à Dieu, sa tendresse l'emporta enfin sur les autres considérations; et le 13 au matin étant partie avec un de ses parens, après

nous avoir envoyé un domestique pour nous communiquer les doutes qu'elle avait eus et dont elle n'attendit point la décision, elle atteignit son époux qui se reposait au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il lui fit de tendres reproches sur ce qu'elle paraissait avoir si peu de confiance en la divine Providence; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portait. *Les gens du Pays où je vais*, lui dit-il, *trouvent bien le moyen de se garantir du froid qu'ils y éprouvent; je me ferai à leur manière.* En même-temps il remit à son épouse une montre qu'il avait, et une petite provision de tabac, de thériaque, et de différens remèdes qu'on lui avait faite sans qu'il s'en aperçut, et ne se réserva que ce qui lui était absolument nécessaire pour panser ses plaies actuelles. Il se reposa du reste sur les soins paternels du Dieu qu'il avait confessé. Une seule chose l'inquiétait, c'était la crainte que beaucoup d'autres Chrétiens ne fussent persécutés à son occasion; mais comme on l'assura que tout était tranquille, il se prosterna pour en remercier le Seigneur, et après avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa bru actuellement veuve, à veiller à ce que ses petites-filles fussent bien instruites de leur Religion et dans la suite mariées à des Chrétiens vertueux et exemplaires, il la congédia en lui disant qu'il ne convenait pas qu'elle l'accompagnât davantage, vu que malgré la liberté qu'on lui laissait, il comptait aller passer la nuit

en prison, parce qu'il voulait, autant qu'il le pourrait, observer toutes les Lois prescrites pour les criminels qu'on mène en esclavage.

Ma Joseph n'avait plus d'espérance de revoir ses parens, à moins que quelqu'un d'eux ne fût envoyé au lieu de son exil; mais deux jours après il rencontra un de ses cousins-germains nommé *Ma* Jobe, qui revenait de la guerre d'Yun-Nan à la tête d'une troupe de Soldats qui avaient échappé au carnage (1); du nombre des morts était le fils unique de *Ma* Joseph dont *Ma* Jobe rapportait les tristes restes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de son entrevue avec le Confesseur.

Ma Jobe ayant aperçu de loin une charrette accompagnée de Soldats, comprit bien que ce ne pouvait être que la charrette de quelque prisonnier de conséquence; il ne put d'abord le distinguer; mais après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air et le maintien du prisonnier lui firent soupçonner que c'était son frère Joseph (2). A mesure que la charrette approchait, les soupçons augmentaient; enfin *Ma* Jobe reconnut le prisonnier; il descendit aussitôt et courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux : *O mon cher frère, qui a pu vous réduire dans ce triste état où je vous vois? -- Remercions le*

(1) L'Empereur a perdu plus de quarante mille hommes dans cette guerre.

(2) En Chine les cousins-germains sont dans l'usage de s'appeler frères.

bon Dieu, dit *Ma* Joseph d'un air content et tranquille, *je suis Chrétien, tel est le crime dont on m'accuse; je n'ai pas voulu renoncer à ma Religion, voilà pourquoi je suis exilé*: il lui raconta ensuite tout ce qui s'était passé. A ce récit *Ma* Jobe transporté de joie, eut bientôt essuyé ses larmes et s'écria plusieurs fois, *ta-hi! Mon cher frère, je vous félicite.* Comme les Soldats qui conduisent un prisonnier en exil, se relèvent à chaque poste par où il passe, ceux qui l'ont amené s'en retournant au poste d'où ils sont venus, tandis que d'autres Soldats du poste où ils sont arrivés, le conduisent au poste suivant, et ainsi de poste en poste jusqu'à ce qu'on soit arrivé au terme; les Soldats qui étaient alors chargés de *Ma* Joseph et qui n'avaient point été témoins de ce qui s'était passé les jours précédens, furent, ainsi que les Soldats Tartares, à la tête desquels était *Ma* Jobe, étrangement surpris de voir un exilé si content de porter ses chaînes, et leur chef son frère le féliciter à ce sujet avec tant d'empressement et d'ardeur. Mais leur surprise dut bien plus augmenter lorsque *Ma* Joseph racontant en détail tout ce qui s'était passé dans son affaire, *Ma* Jobe lui fit de tendres reproches de ce qu'il l'avait oublié et ne lui avait pas procuré le même bonheur. *Ne suis-je pas votre frère*, lui disait-il, *et puisqu'on vous exile parce que vous êtes Chrétien, ne deviez-vous pas dire que vous aviez un frère Chrétien comme vous, et qui par conséquent devait subir le*

même sort? *Ma* Joseph l'assura que dans cette dernière affaire, en conséquence de laquelle il venait d'être exilé, on lui avait fait trop peu d'interrogations, et qu'il n'avait pas eu l'occasion de parler de sa famille; mais que dans les interrogatoires qu'il avait subis l'année dernière aux Tribunaux, soit des Ministres d'Etat, soit du Gouvernement, soit des Crimes, il avait dit plusieurs fois que sa famille était Chrétienne, mais qu'on n'y avait eu aucun égard; que la volonté du bon Dieu n'avait pas été que d'autres que lui fussent compris dans sa disgrace. Sur quoi *Ma* Jobe lui dit, que si dans la suite la divine Providence en fesait naître l'occasion, il ne manquerait pas d'en profiter pour pouvoir le suivre. Après quelques autres entretiens semblables, que les assistans entendaient avec admiration, les deux troupes se disposèrent à se séparer. *Ma* Jobe tirant alors un rouleau de 30 onces d'argent qui lui restait, pria son frère de l'accepter comme une marque de son souvenir. *Ma* Joseph refusa cette somme en disant qu'il n'avait besoin que du secours de ses prières, et malgré les instances de son frère il jeta l'argent au milieu du chemin. Jobe le ramassant, dit à Joseph : *Quoi, mon frère, vous ne voulez donc pas que je vous suive et que nous nous revoyons dans la Ciel! c'est pour cela même*, lui dit Joseph, *que je ne veux point de votre argent qui mettrait peut-être quelque obstacle à ce que nous y arrivions. Mais*, lui dit Jobe, *ce peu d'argent que je vous offre, je*

vous l'offre comme un gage des efforts que je me propose de faire pour partager votre bonheur; un gage de résolution à défendre notre sainte Religion au péril de votre liberté et même de votre vie. A ce titre, répliqua le Confesseur, *je reçois votre argent : n'oubliez pas votre promesse, et tâchons l'un et l'autre de nous revoir dans le Ciel.* Ce furent-là les derniers adieux de ces deux respectables frères.

Je vous ai dit que *Ma* Jobe rapportait les restes du fils unique de *Ma* Joseph, qui était mort à la guerre. L'usage est parmi les Tartares qu'on rapporte le cadavre de ceux qui restent sur le champ de bataille, ou bien si cela ne se peut, quelque chose qui leur appartenait et dont ils se servaient lorsqu'ils ont péri, comme la tresse de leurs cheveux, l'anneau dont ils se servaient pour tirer de l'arc; ou en cas qu'on ne puisse rien avoir du mort, on met son nom par écrit dans une espèce de cercueil qui se porte à la famille aux frais de la Bannière, qui même fournit un homme pour l'accompagner. La famille ayant reçu ce cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les obsèques avec les mêmes cérémonies que si le cadavre y était. L'Empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, et fait à la veuve une pension en riz et en argent, qui se paie exactement tous les mois. Comme on n'avait pu rien avoir du fils de *Ma* Joseph, il n'y avait précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt était écrit. Il aurait

été inutile au Confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir; mais lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect et on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables; on pria Dieu pour le repos de son ame, et on l'inhuma selon l'usage.

Le fils de *Ma* Joseph se nommait André. Il y a vingt-cinq ans que comme j'étais chargé de faire le catéchisme aux enfans du District de notre Eglise, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre, et même hors de notre District, se rendait néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de la langue Tartare, de la littérature Chinoise et des exercices militaires auxquelles son père l'appliquait, l'empêchassent de s'instruire de sa Religion; c'était aussi l'intention de son père et de sa mère, qui avaient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du Pays. Comme dans ce temps-là je fus appelé à la maison de plaisance où Sa Majesté passe l'été pour y faire construire différentes machines hydrauliques, et que je ne venais à Pekin que très-rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connaître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des Mandarins avec qui mon emploi m'obligeait de passer une partie de la journée, fesaient l'éloge d'un jeune Tartare, qu'ils disaient parler et écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse et de facilité; ce qui est d'autant plus à remarquer, que

les Tartares qui sont actuellement à la Chine, ne parlent dans leur jeunesse que la langue Chinoise, et que ce ne sont guère que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois, qui, dans la suite, font une étude sérieuse de la langue de leur Pays. Ils ajoutaient qu'il était Chrétien, et qu'ils l'avaient ouï parler de la Religion chrétienne d'une manière engageante et persuasive. Quoiqu'ils me dissent que ce jeune homme était de la famille des *Ma*, néanmoins, comme ils ne me le désignaient que par son nom Tartare, que je ne connaissais André que par son nom de baptême, et que d'ailleurs je savais qu'il était encore fort jeune, j'avais peine à croire ce qu'on m'en racontait. Quelques jours après je me rendis à Pekin; je m'adressai au feu Père Desrobert, alors Supérieur de notre Maison, pour savoir ce qui en était. Le Père Desrobert me répondit que suivant tout ce que je lui disais, il jugeait qu'on avait en vue *Ma* André, qui méritait effectivement l'éloge que j'en avais entendu; que ce jeune homme ayant reçu de Dieu un esprit solide et droit, une mémoire des plus heureuses et un talent admirable de s'énoncer avec grâce, s'était tellement appliqué à connaître notre sainte Religion, qu'il ne le cédait à aucun de nos Catéchistes les mieux instruits, et qu'il ne connaissait personne qui eût le don d'en mieux parler. Lorsque dans la suite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Pekin, j'examinai de si près la conduite de *Ma* André, que je me con-

vainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avait dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un Tribunal pour y travailler et s'y former aux affaires. Tout le temps que ses occupations au Tribunal lui laissaient de libre, il l'employait à s'instruire de plus en plus de sa Religion, à exhorter les Fidèles, à instruire les Chrétiens ignorans, ou à les ramener à leur devoir, et à aider les pauvres de ses libéralités. Comme sa famille était à son aise, les revenus de son emploi qu'on lui laissait à sa disposition, bien loin de les employer à des divertissemens qu'on permet et qu'on approuve même dans les personnes de son âge, il ne s'en servait que pour de bonnes œuvres. Il avait acheté près de notre Eglise une maison pour y retirer les pauvres Chrétiens qui n'ont ni feu ni lieu, et à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y en entretenir plusieurs qu'il trouvait moyen de pourvoir de la nourriture corporelle et à qui il procurait abondamment la nourriture spirituelle; allant souvent lui-même les instruire, les consoler, les exhorter et les disposer à recevoir avec fruit les Sacremens de l'Eglise, qu'il avait soin de leur faire administrer.

Comme dans notre Eglise nous avons un endroit destiné à loger les Chrétiens du dehors, nous y en avons presque toujours quelques-uns, soit des environs, soit des différentes Provinces de l'Empire, et dans

certaines grandes Fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces Chrétiens étrangers monte souvent à près de deux cens. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture spirituelle ; et comme il arrive de temps-en-temps que quelques-uns d'entr'eux ont passé plusieurs années sans rencontrer de Missionnaires, nous avons alors plusieurs Catéchistes occupés à les instruire de leurs obligations de Chrétiens, et en particulier de la soumission entière qu'ils doivent aux Décrets émanés de la Cour de Rome, et à les disposer à s'approcher avec fruit des Sacremens. Charmé du talent et du zèle de *Ma* André, je l'avais engagé à venir, avec les Catéchistes de notre Eglise, partager le mérite de cette bonne œuvre ; et par la manière dont il s'en acquitta, il fit bien voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son Tribunal ne lui permettaient pas de sortir, il priait quelqu'un d'y suppléer pour lui, et venait dans les momens qu'il pouvait dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non-seulement il renvoyait ses domestiques et sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre, mais il avait encore soin de se faire acheter le peu qui suffisait pour sa nourriture, et passait une partie de la nuit à instruire et à exhorter les Chrétiens, qui ne pouvaient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenait quelques heures de repos parmi

nos Chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, et pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntait. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions procuré les commodités ordinaires de la vie; car il était de caractère à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards et qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portait encore plus loin la modestie : il voulait que tout le monde lui fût préféré, et se regardait comme le serviteur des Chrétiens, tandis qu'il en était le père et l'appui.

André était un des Préfets de la musique qui se fait dans notre Eglise. Comme il possédait éminemment la théorie et la pratique de cet art, il avait noté quelques prières qui manquaient à celles que nous avions déjà. Toutes les semaines, et en particulier quelque temps avant les grandes Fêtes, il avait certains jours déterminés pour assembler les Musiciens, qu'il exerçait à faire chacun leur partie, non-seulement suivant les règles de l'art, mais encore avec la décence et le respect dus au souverain Maître qu'ils avaient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général aient tous du goût et des dispositions pour la musique, cependant, comme la plupart de nos Chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu Père Desrobert avait choisi autrefois une trentaine de jeunes gens qu'il avait réunis sous le titre de *Congrégation de la Musique*, et qu'il

rassemblait ordinairement l'après-midi sous un Maître habile qui leur a donné des leçons pendant deux ans, avec un succès qui a passé nos espérances. Telle est, mon Révérend Père, l'origine de notre Congrégation de la Musique. *Ma* André, qui avait été un de nos principaux élèves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de remplacer son Maître, que ses infirmités et sa vieillesse obligèrent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avait conçue de son talent. En effet, il forma en très-peu de temps d'excellens Musiciens, qui en formèrent d'autres à leur tour; de sorte que la Congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignait que le jeune André ne succombât sous le poids des occupations; car outre les soins infinis qu'il donnait à l'instruction de ses élèves, il avait, comme j'ai dit, une charge difficile et pénible au Tribunal où il avait été admis, et les momens qui lui restaient, il les consacrait à visiter les malades, à raffermir les Chrétiens chancelans dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres et à gagner les Infidèles à la Loi de Jésus-Christ; mais bientôt nos craintes se dissipèrent, et la Providence qui destinait André à être un jour l'instrument de ses adorables desseins, ne permit point que la multiplicité et l'étendue de ses emplois, altérassent en rien sa santé pendant tout le temps que nous le possédâmes. Mais tandis que nous nous applau-

dissions des succès prodigieux de notre jeune apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'Empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des Bannières, des troupes pour l'Yun-Nan, qui était alors le théâtre de la guerre, et *Ma* André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique et qu'il n'eût point encore d'enfant mâle; c'étaient deux raisons bien suffisantes pour le dispenser d'un voyage si long, et qu'on prévoyait bien devoir lui être dangereux. Ses amis et tous ceux qui s'intéressaient pour lui, firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui fesait de rester : mais son père et lui n'avaient garde d'apporter aucune excuse quand il s'agissait du service du Prince. Dès que l'ordre du départ lui fut signifié, il se disposa sur-le-champ à l'exécuter. Son premier soin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avait commencées, et employa en aumônes le reste de l'argent qu'il possédait. Pour ce qui regardait les préparatifs de son voyage, il en laissa le soin à sa famille. Le Chef de sa troupe était son parent et l'intime ami de son père : il voulait lui donner sa table et l'exempter de quelques petites corvées auxquelles il devait s'attendre; mais André ne voulut aucune distinction. Comme il avait du talent pour composer en Chinois et en Tartare, on lui donna un emploi parmi ceux qui sont occupés à faire les Placets, les Relations et les

autres écrits qui doivent être envoyés à l'Empereur, ce qui l'obligeait à être toujours à la suite des Généraux et des premiers Officiers de l'armée, et à préparer toujours de quoi fournir aux courriers, qu'on fait partir presque tous les jours pour rendre à la Cour un compte exact de ce qui se passe.

Ces occupations au service de son Prince ne lui fesaient pas négliger ses devoirs de piété. Des Chrétiens revenus de l'armée nous ont raconté que lorsqu'André pouvait en rassembler quelques-uns, principalement aux jours de Fêtes, il récitait des prières avec eux et leur fesait ensuite un discours, où il leur rappelait leurs obligations, les précautionnait contre les occasions qu'ils pouvaient avoir de satisfaire leurs penchans, et ranimait leur ferveur par les exhortations les plus pathétiques et les plus touchantes. Et, grâces à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire, si nous-mêmes n'en avions été les témoins, c'est que la plupart de ces Chrétiens revenus de l'armée ont eu le bonheur de se conserver dans une innocence également exemplaire.

Les lettres que *Ma* André écrivait de l'armée nous étaient communiquées par son père. Mais comme la Cour est attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on sache de ce qui se passe pendant la guerre, André avait la prudence de n'en pas parler dans ses lettres particulières, qui ne respiraient que la piété, l'amour de Dieu et le desir de faire des prosélytes à la Reli-

gion. Il y exhortait ses parens à ne pas se ralentir dans le service du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, et leur recommandait en particulier la dévotion à la Sainte-Vierge, qu'il nommait toujours sa bonne mère. Les plus intéressantes de ses lettres ont été celles qu'il écrivit au sujet de la persécution que son père avait soufferte pour notre sainte Religion. On la lui cacha pendant quelques jours : mais comme il était du nombre de ceux entre les mains de qui passaient les nouvelles qu'on recevait de la Cour, on ne pouvait la lui dérober longtemps. Lorsqu'il vit les réponses héroïques que son père avait faites au Tribunal des Ministres et à celui du Gouverneur, il fut au comble de sa joie. Il regrettait seulement de n'avoir pas été à Pekin pour pouvoir participer à la gloire que son père s'était acquise en confessant si généreusement la Foi. Ne sachant pas encore comment l'affaire s'était terminée, il espérait que son père aurait le bonheur de répandre son sang pour la Religion, ou tout au-moins qu'il serait envoyé en exil. Dans le desir d'obtenir lui-même cette grâce, il alla trouver les Officiers dont il dépendait, et leur dit qu'en conséquence de l'affaire qui venait d'être suscitée à son père, il croyait devoir les prévenir que lui-même était aussi Chrétien, et dans la résolution de tout perdre et de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa Religion, même à l'extérieur. André saisit cette occasion pour parler de Jésus-Christ à ces Officiers avec cette douce

éloquence qui lui était naturelle, et à laquelle le zèle dont les circonstances présentes l'animaient, donnait une force merveilleuse. Les Officiers l'écoutèrent avec plaisir, lui fesant différentes questions, auxquelles André ayant satisfait, ils lui dirent que tous tant qu'ils étaient, ils étaient incapables de l'inquiéter; qu'il pouvait être tranquille sur l'article de sa Religion, et qu'il n'avait qu'à continuer à être exact au service de l'Empereur.

André, non content de s'être dénoncé aux Officiers immédiats, alla se dénoncer au Comte Alikouen, Général de l'armée. Ce Seigneur, qui avait été autrefois *Tsong-tou* de Canton, s'était déjà distingué dans la guerre que l'Empire avait eue avec les Eleuthes. Les troupes en étant revenues victorieuses, *Alikouen*, qui avait eu beaucoup de part à la victoire, avait depuis son retour été constamment à la Cour dans des emplois de confiance. Tour-à-tour Ministre d'Etat, Chef de plusieurs grands Tribunaux et Gouverneur de Pekin, il exerçait encore cette dernière charge, lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans l'*Yun-Nan*, où il devait commander les troupes que Sa Majesté y avait envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en était presque emparée.

Alikouen, qui connaissait le père de *Ma* André dont il était parent, n'avait plus contre la Religion chrétienne les préventions odieuses, qui au commencement de son élévation au grade de Gouverneur de Pekin, en avait

fait un persécuteur qui aurait perdu *Ma* Joseph et ruiné notre Mission, si le Comte, premier Ministre, ne l'en eût dissuadé : mais dans la suite il avait tellement changé de dispositions à l'égard du Confesseur dont il connaissait le rare mérite, qu'il lui avait conseillé plusieurs fois en particulier de professer la Religion chrétienne sans éclat, en lui disant qu'il n'ignorait pas que cette Religion n'avait rien de mauvais ; mais que comme elle n'était pas permise dans l'Empire, il devait éviter de fournir à ses ennemis des prétextes pour lui nuire auprès de l'Empereur. André ayant exposé à son Général le sujet qui l'amenait, et ayant répondu aux différentes questions qu'il lui fit, ce Seigneur lui ajouta qu'il admirait depuis long-temps les grandes qualités de son père ; que dans la persécution qu'il venait d'essuyer, il s'était montré en héros déterminé à tout perdre, plutôt que de renoncer en apparence à sa Religion ; que cependant il avait poussé la fermeté trop loin ; que se contentant de conserver dans le cœur la Religion qu'il professait, il aurait dû se prêter aux circonstances et se conformer à l'extérieur aux Lois de l'Empire ; qu'il arrivait tous les jours que des personnes respectables se trouvant avec des amis d'une Religion différente de la leur, accompagnaient ces amis et fesaient avec eux les cérémonies de cette Religion, sans cependant y croire ni renoncer à la leur, mais uniquement par politesse et par complaisance pour eux ; que son père aurait pu agir

de même sans pour cela changer de croyance. André, à qui le Général parlait avec bonté, et qui l'écoutait avec plaisir, répondit que la fermeté que son père avait fait paraître, n'était point en lui opiniâtreté, mais que c'était pour tout Chrétien une obligation indispensable; que la Religion chrétienne exigeait une si grande droiture de ceux qui la professent, que c'était un crime de dire ou de faire la moindre chose qui lui fût opposée, quand même le cœur n'y consentirait point; que le Dieu des Chrétiens étant le seul Dieu du Ciel, de la Terre et de tout l'Univers, c'était l'offenser que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en reconnaître d'autres; qu'un Chrétien devait honorer son Souverain, ses Mandarins et tous ceux qui étaient au-dessus de lui, parce qu'ils tiennent la place de Dieu; mais qu'il ne pouvait honorer d'autres divinités..... Le Général, après s'être ainsi entretenu assez long-temps avec André, lui dit qu'à l'égard de son père il pouvait être tranquille; que son affaire était finie, et que l'Empereur l'avait rétabli dans le Mandarinat, d'un degré, il est vrai, inférieur à celui qu'il avait auparavant: mais que comme l'Empereur l'aimait et connaissait son mérite, il ne tarderait pas à l'élever à d'autres dignités.

André fut très-surpris d'apprendre de son Général que son père en sortant du Tribunal des crimes, où il avait été traduit, avait été de nouveau promu au Mandarinat. Quoique le Général ne dît point que *Ma* Joseph

eût fait aucun acte de renonciation, et qu'au-contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de *Ma* Joseph à ne vouloir ni dire ni consentir à la moindre parole équivoque, cependant le fils ne pouvait accorder la fermeté de son père avec son rétablissement dans le Mandarinat.

André écrivit aussitôt à *Ma* Joseph une lettre, dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il aurait souhaité comparaître devant les Tribunaux avec lui, et participer au bonheur qu'il avait eu de confesser si glorieusement notre sainte Religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ses Officiers, et même du Général de l'armée pour tâcher d'obtenir cette faveur; et après avoir exposé ses sentimens sur le bonheur de confesser Jésus-Christ, il avoue ingénument à son père qu'il a appris avec peine qu'il avait encore été élevé au Mandarinat; qu'il n'osait attribuer son élévation à quelques marques de faiblesse; mais qu'il aurait peut-être été plus avantageux pour la Religion que l'Empereur ne lui eût point accordé ce bienfait; que cependant il soumettait son jugement à celui que les Missionnaires auraient porté de sa conduite.

André inquiet sur la manière dont son père avait été tiré du Tribunal des crimes et élevé au Mandarinat, attendait à ce sujet quelques éclaircissemens, lorsqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'Empereur, qui disait que *Tching-te*, après avoir

persisté opiniâtrement devant différens Tribunaux à confesser la Religion chrétienne, avait enfin ouvert les yeux, et qu'enfin on lui donnait le Mandarinat de *Cheou-Pei*. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les complimens que tout le monde lui fesait sur ce que son père était rentré en grâce, se livrait aux sentimens de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son père dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avait à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avait faite de l'ordre par lequel l'Empereur le rétablissait dans son Mandarinat, ordre qui supposait qu'il avait enfin renoncé à sa Religion, il avait été consterné et prêt à tomber en défaillance; que néanmoins revenant de son abattement, et fesant réflexion à la conduite édifiante qu'il avait toujours vu tenir à son père, aux exhortations touchantes qu'il lui avait si souvent entendu faire à ses parens d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avaient vouée au Dieu du Ciel, il avait soupçonné que ce qu'on publiait de son père ne pouvait être vrai; qu'il espérait sur cette affaire recevoir de lui-même des éclaircissemens favorables; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérance de son père à confesser Jésus-Christ, il lui semblait qu'il aurait été plus glorieux pour lui, s'il n'eût pas été rétabli dans le Mandarinat; et que, s'il osait lui donner

donner un conseil, ce serait de renoncer entièrement à son emploi, pour ôter aux Chrétiens et aux Infidèles tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité était le prix de son infidélité envers son Dieu.

André ne tarda pas à être informé des circonstances qui pouvaient justifier son père, soit par les lettres qu'il reçut de ses parens et de ses amis, soit par les troupes qui accompagnèrent le Comte-Ministre, qui, peu après l'élévation de *Ma* Joseph, avait été envoyé par l'Empereur en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de l'*Yun-Nan*. Il sut des uns et des autres que la constance de son père n'avait point été ébranlée; qu'il avait toujours été ferme dans la profession du Christianisme, et que ce qu'on avait dit de son apostasie, on l'avait dit malgré ses réclamations les plus authentiques; mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de son père, ce fut le témoignage que lui rendit le Comte, premier Ministre, qui avait été à la tête des Juges. Dès qu'André parut en présence du Comte, ce Seigneur lui dit en riant: *Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton père. C'est un opiniâtre: les Grands des Tribunaux des crimes et du Gouverneur, n'ont rien pu gagner sur lui. Mon fils* (le Guefou) *et moi, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'engager à plier et à se conformer aux Lois; mais il nous a déconcertés par sa constance, et j'ai été obligé d'être son répondant; ne suis pas son pernicieux*

exemple. André répondit au Comte, que puisque son père avait été traité en criminel parce qu'il était Chrétien, il croyait devoir l'avertir qu'il l'était aussi, et qu'on pouvait faire de lui ce qu'on jugerait à propos. Le Comte-Ministre lui répliqua: *Ne te trouble point, ici personne ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me suivre, et si tu es fidèle au service de ton Prince, j'aurai soin de t'avancer. Cesse de t'alarmer sur le sort de ton père; c'est un homme dont l'Empereur fait cas, et je ne négligerai rien pour l'obliger.* A ces mots, André transporté de joie, écrivit à son père pour le féliciter; mais comme la promulgation de l'ordre de l'Empereur qui supposait une renonciation, ne pouvait manquer de causer du scandale, soit parmi les Chrétiens, soit parmi les Infidèles qui ne seraient point instruits du fonds de l'affaire, il exhortait encore *Ma* Joseph à se démettre de son Mandarinat.

Par les dernières lettres qu'il avait reçues, il avait appris que le soir même que son père sortit de prison, et fut rétabli dans le Mandarinat, son épouse était accouchée d'un fils. Mais ce fils tant desiré ne vécut pas long-temps. *Ma* Joseph, un mois avant son exil, eut la douleur de le voir expirer entre ses bras, et peu de jours après il apprit la mort d'André son fils unique; c'est ainsi que le Seigneur prépara *Ma* Joseph au grand sacrifice qu'il devait bientôt exiger de lui.

André profitant de l'occasion qui se présentait d'envoyer sa lettre à son père, nous

écrivit pour se recommander à nos prières et à celles de nos Congréganistes, comme s'il eût pressenti sa mort prochaine. Après quoi il partit aussitôt à la suite du premier Ministre, pour entrer dans les terres du Pays ennemi.

L'*Yun-Nan* est rempli de mines de différens métaux, dont on n'exploite que celles de cuivre et d'étain, dont l'Empereur tire tous les ans une prodigieuse quantité. De ces mines s'exhalent des vapeurs sulphureuses et pestilentielles qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait. Le Royaume de *Mien-fei*, dans lequel on allait faire la guerre, est séparé de l'*Yun-Nan* par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passages que par des défilés sinueux et si étroits, qu'on est obligé d'employer des porte-faix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le Pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros et durs roseaux qu'on nomme bambous. Pour traverser ce Pays l'armée s'était divisée en deux corps; l'un allait par terre conduit par Alikouen, l'autre allait par eau sous les ordres du Comte-Ministre, qui avait eu soin de faire construire, dans le Pays ennemi même, un nombre de barques suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles même des chevaux furent hors d'état de servir; et les maladies que

l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionnèrent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue et pénible, les deux corps s'étant enfin réunis, on se prépara à aller faire le siége de *Lao-koan-tan*, Forteresse peu éloignée d'Ava, Capitale du Pays. Les déserts qu'il fallait traverser pour se rendre à *Lao-koan-tan*, ne présentent que des roches escarpées, des marais et des fondrières de sable. Quand les troupes y furent engagées, la disette se mit dans l'armée, et il mourut une quantité prodigieuse d'hommes et de chevaux. André en avait déjà perdu deux qu'on avait remplacés : il perdit encore le dernier. Mais comme il était un des Secrétaires du Comte-Ministre, dont il ne pouvait s'écarter à cause de son emploi, le Chef de la troupe, qui l'aimait comme son fils, lui procura une nouvelle monture, qu'il ne garda pas long-temps ; car voyant son domestique accablé et hors d'état d'avancer, il l'obligea de la prendre pour lui, et voulut le suivre à pied.

Cependant la difficulté et les dangers du chemin ne permettaient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchait de se rendre comme il pouvait au lieu qui avait été assigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuisé André. Le Chef de sa troupe l'ayant rencontré à pied qui se traînait avec peine, et ayant appris son excès de charité à l'égard de son domestique, il lui en fit de très-vifs reproches, et lui dit que plusieurs

des Secrétaires étant déjà péris, on avait un besoin essentiel de lui; qu'il devait faire tous ses efforts pour se rendre au lieu du rendez-vous; qu'il y trouverait les choses nécessaires pour se rétablir; et en attendant il lui fit donner les secours que le temps et le lieu pouvaient lui fournir. Cependant André s'avançait en rampant, lorsqu'il aperçut son cher Néophyte, dont le cheval était enfoncé dans une fondrière de sable mouvant, et qui fesait des efforts inutiles pour se débarrasser. A ce spectacle André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que son entreprise n'avait pas la moindre apparence de réussite, il court à lui, se précipite dans la fondrière, où enfonçant peu-à-peu l'un et l'autre, ils disparurent en un moment. Telle a été la fin de *Ma* André, que toute notre Chrétienté de Pekin, et en particulier notre Eglise, regretteront long-temps. Je reviens actuellement aux suites de l'affaire de *Ma* Joseph.

Ce fut le 10 Juin, jour de la Sainte Trinité, que *Ma* Joseph fut saisi chez lui sur le soir. Le 11 il fut interrogé et battu, et partit pour l'exil. Le 12 dans toutes les Bannières on promulgua le Placet que le Guefou avait présenté à l'Empereur contre *Ma* Joseph, et l'ordre que l'Empereur avait donné que *Ma* Joseph fût dégradé de son Mandarinat, retranché du nombre des Tartares, battu de soixante coups de bâton, et envoyé à Ily pour y être esclave, parce qu'il persistait opiniâtrement à professer la Religion

chrétienne : c'était là une réparation bien authentique de l'affront qu'on lui avait fait douze mois auparavant, lorsqu'on publia, selon l'usage, que l'Empereur l'élevait au Mandarinat, parce qu'après avoir long-temps confessé Jésus-Christ, il avait quitté la Religion chrétienne. Dès le jour même nous eûmes une copie du Placet et de la Sentence. Nous craignîmes alors qu'on ne se servît de cette occasion pour remuer contre les autres Mandarins Chrétiens, qui attendaient avec beaucoup de résignation ce que la divine Providence règlerait touchant leur sort. Dans ces circonstances nos Mandarins se comportèrent d'une manière bien glorieuse pour la Religion et bien consolante pour nous. Le 13 Juin, lendemain de la publication de cette Sentence, était la veille de la Fête-Dieu, qu'on célèbre ici dans notre Eglise avec un concours prodigieux de Chrétiens de tout âge et de toute condition. Comme notre Eglise est située dans l'enceinte extérieure du Palais, nous y avons plusieurs Mandarins Tartares de différens ordres qui, voyant qu'on punissait *Ma* Joseph avec tant de sévérité, uniquement parce qu'il était Chrétien, avaient lieu de soupçonner qu'on les persécuterait aussi. Le bruit même courait que les ordres étaient déjà donnés pour les recherches ; mais ces raisons que des Chrétiens moins fervens auraient pu regarder comme des motifs légitimes de s'absenter quelque temps pour se mettre à l'abri de l'orage dont ils étaient menacés, ne les arrêtèrent point:

ils assistèrent, comme à l'ordinaire, aux prières qu'on fait pour les premières Vêpres, et le jour même de la Fête ils se rendirent dès le matin à l'Eglise pour y recevoir la sainte Communion; ils se trouvèrent également à la Prière, au Sermon, à la Grand'-Messe, à la Procession et autres cérémonies de la Fête, qui durèrent jusqu'après midi. Le lendemain, des Mandarins inférieurs voulurent les inquiéter; ils dressèrent même une dénonciation en forme, mais leurs démarches n'eurent aucun succès. Je vous ai dit dans ma dernière lettre qu'un jeune Eunuque du Palais avait eu la faiblesse de signer un écrit apostatique; qu'il en avait sur-le-champ témoigné le plus vif regret, et avait réparé sa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la Sentence contre *Ma* Joseph eut été promulguée dans les Bannières, ce jeune Eunuque fut appelé par ses Chefs, qui lui dirent que malgré les promesses que l'année précédente il avait données par écrit d'abandonner la Religion chrétienne, il ne laissait pas de la professer encore; qu'il savait bien ce qui venait d'arriver à *T'ching-te*; qu'il fallait qu'il renonçât entièrement à sa profession de foi, ou bien qu'ils le dénonceraient à l'Empereur. L'Eunuque répondit qu'il était vrai que l'année précédente, conséquemment aux menaces et aux sollicitations qu'on lui avait faites, il avait eu la faiblesse de signer un écrit, mais qu'il leur avouait ingénument qu'en cela il les avait trompés, parce que dans le cœur il était résolu à ne

jamais quitter la Religion ; qu'effectivement malgré son écrit il s'était constamment acquitté de ses devoirs de Chrétien ; qu'il était si repentant d'avoir signé cet écrit, qu'il ne pouvait se consoler de sa faute, et que lui, avec toute sa famille, en avaient souvent demandé pardon au Dieu du Ciel ; qu'actuellement il était déterminé à tout souffrir plutôt que de renoncer au Christianisme, qu'il regardait comme la seule Religion véritable et la seule digne du Créateur de l'Univers.

L'Eunuque ne pouvait réparer sa faute plus authentiquement. Indignés de son discours, les Chefs éclatèrent contre lui en menaces dans le dessein de l'épouvanter ; mais se rappelant ensuite que l'Empereur n'approuvait point de pareils débats, ils s'adoucirent insensiblement, et dirent au jeune Chrétien que comme on fesait des prières pour obtenir de la pluie, et qu'alors c'était l'usage de tempérer la rigueur des Lois envers les coupables, ils lui donnaient encore quelques jours pour faire ses réflexions ; et que si au bout de ce temps il persistait encore dans son opiniâtreté, ils le dénonceraient à l'Empereur qui le punirait sévèrement. L'intention de ces Mandarins, comme on l'a vu par la suite, était seulement de se tenir prêts à répondre en cas que les Tribunaux vinssent à leur demander compte de la situation des choses, et afin qu'on ne pût pas les accuser de n'avoir pas fait les recherches convenables sur la croyance de ceux

qui sont de leur dépendance ; mais personne n'ayant remué contre notre sainte Religion, on a cessé d'inquiéter l'Eunuque qui, après avoir eu la consolation de réparer publiquement sa faiblesse, a continué à s'acquitter de ses exercices de Religion avec autant de liberté qu'auparavant.

J'espère, mon Révérend Père, que cette Relation vous consolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année dernière ; à la vérité nous vîmes alors plusieurs Chrétiens se signaler par leur constance et leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre ; il y en eut quantité qui signèrent honteusement des formules au moins équivoques, et par-là même apostatiques. Grâces au Dieu des miséricordes, cette année les Chrétiens se sont glorieusement comportés, et *Ma* Joseph sera dans la suite un exemple frappant à citer pour encourager les Fidèles dans les temps de persécution.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Sur la mort de Ma *Joseph.*

MONSIEUR,

L'AN passé le Seigneur appela à lui le brave Confesseur de Jésus-Christ *Ma* Joseph ou *Tching-te*, ancien assistant de notre Congrégation du saint Sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avais reçu de

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

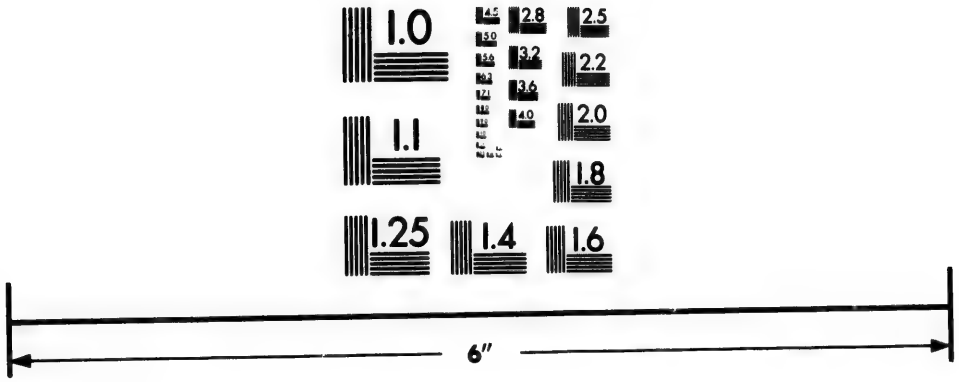

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

lui une lettre dans laquelle il me disait ses peines de ce que depuis cinq ans qu'il était en exil il n'avait pu se confesser ; je lui avais fait là-dessus une longue lettre où je tâchais de réunir toutes les considérations capables de le consoler et de le fortifier. La lettre pour *Ma* était accompagnée d'une autre lettre pour un Chrétien nommé *Lao* Mathias, qu'il avait adopté en qualité de petit-fils, et à qui il avait ordonné de partir de Pekin pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter et les réunir dans la sépulture de nos Chrétiens à celles de sa famille. Le jeune homme partit avec un domestique, aussi Chrétien, à la suite d'un Mandarin à qui on l'avait recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le Confesseur de Jésus-Christ était déjà malade : ils arrivèrent à *Ily* le 24 Juillet 1776. *Ma* alité depuis long-temps n'avait pour le servir qu'un enfant *Mongal* qui pouvait à peine lui donner à boire. A la vue de Mathias, le cher malade leva les mains et les yeux au Ciel, et sa reconnaissance, car les ames vraiment pieuses en sont aisément pénétrées, sa reconnaissance lui donnait des forces. Il se mit à genoux sur son lit, adora le Seigneur, et rendit les plus vives actions de grâces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avait daigné exaucer ses vœux. C'est en effet, disait-il, un bienfait au-dessus de ce que je pouvais attendre, de me voir venir de plus de mille lieues et à point nommé le secours que je demandais.

La charité ne se cherche pas elle-même. Le premier usage que le Confesseur de Jésus-Christ fit de ses secours, fut de faire travailler au soulagement d'un Chrétien nommé Léon *Pé* qui, depuis peu, avait été pour la Religion relégué à *Ily*, et donné pour esclave à un *Mongal* qui le traitait fort durement. *Ma* Joseph savait ce que Léon *Pé* souffrait, et était lui-même désolé de ne pouvoir y rémédier. A l'aide de Mathias il entreprit cette bonne œuvre, et Dieu lui accorda la satisfaction de la voir réussir. Il obtint pour Léon *Pé* une situation aussi douce qu'il pouvait l'espérer dans son exil. Dès que celui-ci eut recouvré cette espèce de liberté, le patriotisme, les anciennes liaisons, plus que tout cela, la reconnaissance, bien plus encore, ce qu'un Confesseur de Jésus-Christ doit sentir pour un autre Confesseur de Jésus-Christ qui est sur le point d'aller recevoir le prix de sa confession, tous ces motifs réunis, dis-je, conduisirent d'abord Léon *Pé* chez *Ma* Joseph. Eh! qui pourrait vous peindre la tendresse, la joie, la consolation de cette première entrevue! Quelles vives actions de grâces ils rendirent l'un et l'autre à l'auteur de tout bien et à notre sainte et puissante protectrice la Sainte-Vierge! Depuis lors Léon *Pé* donna à soigner son libérateur tout le temps que ses devoirs lui laissaient libre; c'est à lui que nous sommes redevables et du journal de la dernière maladie de *Ma* Joseph, et du récit de quelques-uns des beaux sentimens que

cette grande ame laissa apercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidèle et simple de ce que dit le journal que j'ai sous les yeux, tel qu'il est sorti du pinceau de Léon *Pé*, et dont la vérité est attestée par Mathias et son domestique, tous deux aussi témoins oculaires.

Lorsqu'après ma délivrance, dit Léon *Pé*, nous fûmes tous réunis auprès du Confesseur de Jésus-Christ, il nous dit : vous devez savoir, et pour vous faire mieux connaître que c'est aux prières de mes chers confrères les Congréganistes du saint Sacrement de Pekin, que je suis redevable de toutes les grâces singulières que Dieu m'a faites par l'intercession de la très-Sainte-Vierge, je dois vous dire que c'est un Mercredi qu'est arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandais Mathias, mon petit-fils ; que c'est aussi un Mercredi qu'il est arrivé ici ; ô mon Dieu, c'est donc au moment où je me trouve alité, et sans secours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir soin de moi, pour me faire produire dans mes derniers momens les sentimens que je vous dois lorsque j'aurai cessé de vivre dans cette terre infidèle, pour recueillir et conserver mes saintes Images, mes livres et autres meubles de Religion ! n'est-ce pas là un bienfait spécial de la divine bonté, et une marque bien sensible de la protection de la sainte Mère de notre divin Sauveur ? Avant votre arrivée je gémissais, j'étais inconsolable, non pas de ce que le peu d'effets que j'ai ici

restât à l'abandon après ma mort ; car je vous avoue que tout cela et le reste ne m'est rien et ne m'occupe point du tout, mais sur ce que je deviendrais moi-même sans aucun secours sensible à ce passage formidable du temps à l'éternité, et sur ce que deviendraient les objets de mon culte que je laissais exposés à la profanation des mains Infidèles. Voilà, dis-je, ce qui m'affligeait. Mais depuis que vous êtes arrivé, ma douleur et ma tristesse se sont changés en joie et en consolation. Je dois tout cela aux prières de mes chers Confrères, et j'espère, je suis même persuadé intérieurement que ce sera aussi un Mercredi que le Seigneur m'appellera à lui.

Pour comprendre ce que signifie cette attention du Confesseur de Jésus-Christ au Mercredi, il faut savoir que *Ma* Joseph était depuis long-temps des deux associations du saint Sacrement et du Sacré Cœur, établies dans notre Eglise de Pekin. Il était même des assistans, lorsque j'en fus chargé en 1767, après la mort du Père de la Charme; et lorsqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prières des assemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les Mercredis dans les assemblées particulières des quatre classes, et je l'invitai à se joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont constamment assuré qu'il était fidèle à cette pratique, et qu'il y avait une grande confiance. Telle est la raison de la dévotion particulière que *Ma* Joseph avait au Mercredi.

Léon *Pé* continue ainsi son journal : après nous avoir fait cette déclaration, le Confesseur de Jésus-Christ donna les Images et les livres à Mathias, en lui disant : ce sera vous qui serez chargé de tout. Pour moi, renonçant désormais aux soins domestiques, je ne veux plus m'occuper que de celui de mon ame et de l'éternité. Seulement que pendant le jour il y ait toujours à portée de moi un des deux domestiques, et qu'ils se succèdent tour-à-tour pour me rendre les services qu'exige l'état de faiblesse où je suis réduit. Ces arrangemens une fois pris, il commença vraiment dès-lors à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps-en-temps il se fesait lire dans le livre des quatre fins de l'homme, ou dans ceux qui traitent de la purification du cœur, et de l'acquisition des vertus. Les Dimanches, c'était l'Evangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés ; les autres jours, c'était sur-tout la vie du saint du jour, et les méditations qui sont à la suite dans l'année sainte. Sur ce que quelquefois on lui proposait d'user d'un peu plus de recherche, soit dans la nourriture, soit dans ses habits, il fit défense de lui jamais proposer rien de pareil, et ordonna au-contraire qu'on l'avertît sans cesse du soin de se mortifier et de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au-surplus que dans ses conversations, qui étaient toujours des choses de Dieu, il nous répétait souvent ces paroles : j'espère et je crois que Dieu m'appellera à lui un Mercredi.

La joie que lui avait causée notre arrivée paraissait avoir fait sur lui une heureuse révolution qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il était beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever, et nous avions déjà eu le plaisir de le voir aller et venir, et sortir même de sa chambre sans le secours d'un bâton. (J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces jours de convalescence qu'il m'écrivit une courte lettre dans laquelle il m'annonçait sa maladie commencée vers Pâques, et me remerciait de ma dernière lettre dont j'ai parlé plus haut. Le reste du billet n'est que l'expression de ses sentimens de soumission, d'abandon, de défiance de lui-même, du desir de mourir et d'expier ses péchés par sa mort, et de tous les autres sentimens qui caractérisent les Saints.) Je reviens au journal : après l'octave de l'Assomption, le mal reprit le dessus, son estomac rejetant toute nourriture solide, ne supporta plus que le lait et l'eau de riz. Parmi les remèdes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le *gin-seng* à petites doses pour le fortifier. Tout fut inutile. Dès le 13 Septembre, il ne gardait plus ni la nourriture, ni les remèdes. Il en vint bientôt jusqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainsi jusqu'au 22, qu'il commença à rejeter le peu d'eau qu'on lui fesait avaler. Sentant alors sa fin approcher, il se fit apporter et placer son crucifix à portée de

sa vue affaiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvaient s'éloigner de cet objet, et les sentimens qu'il lui inspirait lui fesaient répandre sans cesse des larmes qui achevaient d'épuiser et de purifier la victime.

Pour nous conformer à ses desirs et aux ordres qu'il nous en avait donnés, nous l'avertissions de temps-en-temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison et de sa famille, et nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avait lui-même dictées : *Jésus, fils de Dieu, sauvez-moi, et pardonnez-moi mes péchés. Marie, mère de miséricorde, priez pour moi. Mon saint Ange-Gardien, S. Joseph, mon saint patron, intercédez pour moi auprès du Trône de Dieu : obtenez-moi une augmentation de grâces et de forces : défendez-moi des dangers et des tentations de la dernière heure.*

La situation du cher malade varia pendant huit jours, et son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avaient données quelques personnes Infidèles. Digne Confesseur de Jésus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modèle, ne se souvenir des injures reçues et déjà pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus solennel et y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avaient offensé, les assura qu'il leur avait pardonné de tout son cœur. Ensuite il les conjura de lui accorder aussi le pardon de ses fautes.

Le Dimanche, 29 Septembre, jour de saint Michel, le mal augmenta tout-à-coup au point que nous crûmes qu'il allait passer. Nous récitâmes les prières des agonisans. Le Lundi 30, la journée fut meilleure, et les crises recommencèrent comme le 29. Le Mardi 1.er Octobre, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge bénit; et sa faiblesse extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à sa bouche, il nous demanda de le lui donner à baiser. Les crises continuèrent jusqu'après minuit. Alors Mathias le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Léon *Pé* resta auprès du malade pour lui suggérer différentes courtes prières qu'il termina vers le jour par les litanies de saint Joseph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Léon allât se reposer, et Mathias vint le remplacer et continuer à lui suggérer de bons sentimens. Le Confesseur de Jésus-Christ, ramassant alors un peu de forces, se jeta au cou de Mathias, et l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspirait sa reconnaissance pour toutes les peines que ce jeune homme avait souffertes en venant le joindre de si loin, et le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

A l'effort qu'il venait de faire succéda une plus grande faiblesse qui l'avertit qu'il touchait à sa fin. J'ai fait, dit-il à Mathias, mes prières avec Léon *Pé :* j'ai besoin à présent de prendre du repos. Il fut tranquille en effet jusques vers huit heures, où il survint un redoublement critique. Léon *Pé*

averti, s'approcha du malade, et lui cria de moment à autre : Jésus, ayez pitié de moi ; Marie, priez pour moi, etc. Pendant ce temps-là, j'avais, dit Mathias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, et j'y voyais peinte, de la manière la plus vive, l'expression même de la douleur, de la contrition et d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave *Talikia* (c'est le nom de l'esclave) pour chasser les mouches. Comme c'était la fête de l'Ange-Gardien, Patron particulier de la première classe de la Congrégation, et l'heure à laquelle les Congréganistes assemblés la célébraient à Pekin, nous nous mîmes à faire à voix basse, dans la chambre du malade, les prières propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange-Gardien, que *Talikia* s'écria : venez vîte, mon maître va mal. Nous nous approchâmes en lui suggérant de nouveau les mêmes sentimens que dans les crises précédentes. Le cher malade ne pouvait plus prononcer ; mais il nous fesait entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous suivait d'esprit et de cœur. Ce fut ainsi que la paix et la sérénité peintes sur le visage, il rendit l'esprit à son Créateur, le Mercredi 2 Octobre 1776, à neuf heures du matin, après 7 ans quatre mois et quelques jours d'exil pour la Foi de Jésus-Christ ; et nous Léon *Pé* et Mathias *Lao* certifions, comme témoins oculaires, que tout ce que nous avons écrit

dans ce journal est conforme à la vérité. Fait à *Ily*, le 20 de la 8.e lune de la quarante-unième année de Kien-long. C'est la date Chinoise de la mort du Confesseur de Jésus-Christ, de *Ma* Joseph, ou de *Tching-te*.

Après la mort et les obsèques, on pensa à faire brûler son corps, comme il l'avait lui-même ordonné, et comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine : on s'aperçut bien qu'il s'agissait d'emporter les cendres du défunt; et soit que la Loi le défende pour tous ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la Loi par haine particulière contre le Christianisme, il fallut acheter bien cher la permission, tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin Mathias et son domestique, chargés de ce cher et respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, et n'arrivèrent ici que le Dimanche, dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étais parti pour aller à quinze lieues d'ici au Midi, visiter la nouvelle Mission de *Pat-chrou*. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit, et sans concours, pour ne point occasionner de recherches, ils allèrent déposer les cendres du Confesseur de Jésus-Christ avec celles de son père, de sa mère et de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la Ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe et faire l'absoute dans la chapelle

de la sépulture, toute sa famille s'y étant assemblée pour cela. Un mois après les cérémonies accoutumées qui furent faites, tandis que je célébrais la fête des SS. Anges avec mes Congréganistes, parmi lesquels il y a sept frères, cousins ou neveux de *Ma* Joseph, le Père Bourgeois alla pour le bout de l'an dire la Messe dans la chapelle domestique de la veuve, où elle communia avec sa bru, ses filles, petites-filles et quelques autres de ses plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes sans pompe, mais avec vénération, à l'illustre Confesseur de Jésus-Christ, *Ma* Joseph, ou *Tching-te*.

LETTRE

Du Révérend Père Cibot, Missionnaire, au Révérend Père D.....

A Pekin, le 3 Novembre 1771.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Vous n'ignorez pas sans doute les persécutions que nous avons eu à essuyer ces années dernières, de la part des Idolâtres. Vous ne sauriez croire, mon Révérend Père,

jusqu'à quel point on nous a noircis dans l'esprit des Infidèles. Nous aurions tous été renvoyés sans une protection spéciale de l'Empereur, qui, connaissant mieux que personne la fausseté des accusations dont on nous charge ici, met toute sa gloire à nous défendre, et à nous conserver dans ses états. Dieu qui tient dans ses mains le cœur des Rois, l'a tellement disposé en notre faveur, que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore. C'est un Prince qui voit tout par lui-même; plein de droiture et d'équité, il ne souffre pas qu'on commette la moindre injustice. Doux et accessible, il écoute avec plaisir l'innocent qui se justifie; mais prompt et sévère, il humilie et punit l'oppresseur. Il ne paraît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire sur son esprit; il a des courtisans comme tous les Princes de la terre; mais sa modestie et son rare mérite le mettent au-dessus de leurs louanges intéressées, et de leur fade encens. Ce serait ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce Monarque l'ame la plus noble et la plus éclairée: je laisse à un de nos Pères, qui travaille à son histoire, le soin de les transmettre à la postérité.

Vous savez qu'on a commencé par attaquer les Missionnaires du Tribunal des Mathématiques. L'Empereur qui les estime et qui les honore de son amitié, n'en a pas plutôt été informé qu'il a défendu de les inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût.

Vous me demanderez les raisons qui peuvent engager ce Prince à nous protéger si puissamment ; les voici : Outre l'affection singulière que l'auguste famille qui occupe le Trône nous a toujours accordée, l'Empereur tient à nous, 1.° par l'habitude de l'enfance. Son grand-père *Cang-hi*, qui l'aimait éperdument, voulait toujours l'avoir avec lui, lorsqu'il daignait admettre les Européens à sa Cour, ou en recevoir des présens : 2.° Son Gouverneur était plein de respect pour notre sainte Religion ; et il a si heureusement réussi à lui en inspirer une juste idée, que le premier ouvrage que Sa Majesté a publié, n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu de maximes et de principes qui supposent dans ce Monarque la connaissance la plus vraie et la plus étendue de la Religion naturelle. 3.° Comme il avait un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut sur le Trône il s'attacha au F. *Castiglione*, dont il aimait à se dire le Disciple, et passa peu de jours de son deuil (1) sans l'avoir auprès de lui plusieurs heures. 4.° Les Européens ont beaucoup plus fait pour lui, et sous son règne, qu'ils n'avaient fait sous *Cang-hi*, son grand-père ; la raison en est que ce Prince étant jeune encore, on a tant admiré ses belles qualités, que chacun s'est efforcé dans la suite de justifier la haute idée qu'on en avait conçue. 5.° Ce Prince a re-

(1) Les Empereurs portent trois ans le deuil de leurs prédécesseurs. Les enfans en agissent de même à l'égard de leurs pères.

connu qu'il avait été trompé par nos accusateurs ; que *Neoi-kong*, son premier Ministre, nous avait calomniés ; qu'on avait persécuté et mis à mort plusieurs Missionnaires injustement, et qu'enfin on était résolu à nous perdre, à quelque prix que ce fût. Cependant comme s'il eût ajouté foi aux discours injurieux qu'on tenait contre nous, il a fait examiner notre conduite ; et après s'être bien assuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre ; et en effet, il est actuellement si prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Pekin, de Macao et de Canton, n'ont plus aucun pouvoir à la Cour. Mais voici qui vous étonnera : Croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'Empereur ? Ce Prince loue trop les Européens ; il dit hautement et à tout le monde, que ce sont les seuls qui entendent l'astronomie et la peinture, et que les Chinois *sont des enfans auprès d'eux*. Vous sentez combien cette préférence doit offenser une Nation orgueilleuse, qui regarde comme barbare tout ce qui n'est point né dans son sein. L'année dernière, le Tribunal des Mathématiques fit une faute considérable ; l'Empereur n'en accusa que les Chinois, disant que les Européens en étaient incapables. J'aurais beaucoup d'autres choses semblables à vous marquer, si le temps me le permettait : je me contenterai d'ajouter que l'Empereur est plus attentif à nous obliger, que nos ennemis ne sont ardens à nous nuire. Mais qui

sait si tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la suite ? l'Empereur ne vivra pas toujours ; ce Prince a soixante ans révolus, et commence à sentir les atteintes des infirmités de la vieillesse. Il est vrai que les *Ago* (1) sont des Princes fort équitables et fort doux ; et nous en recevons de temps-en-temps des marques d'estime et de bonté qui semblent devoir nous rassurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'Empereur a huit enfans ; le huitième se trouvant en pénitence à *Hai-tien* (2), pendant que la Cour était à la Ville, venait souvent voir nos ouvrages, et causer avec nous ; il me fit une fois l'honneur de m'appeler dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, et m'accabla de caresses. Les Tartares sont naturellement affables, et aucun Prince de l'Europe ne traiterait des étrangers comme on nous traite ici. Le frère de l'Empereur, qui aimait le *Frère Attiret*, venait très-fréquemment à notre petite maison de *Hai-tien*, pour le voir peindre ; c'est cependant celui des Princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards et de démonstrations d'amitié. Un jour ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre ; une Image du Sauveur que j'avais à mon oratoire fut longtemps le sujet de notre entretien. Mais hélas! que les Grands sont éloignés du Royaume du Ciel ! après lui avoir exposé les preuves

(1) On appelle *Ago* les fils des Empereurs.
(2) *Hai-tien* est comme le Versailles de la Chine.

sur

sur lesquelles est fondée notre sainte Religion, il m'avoua qu'elle lui paraissait belle et sublime ; puis changeant tout-à-coup de discours, il me jeta sur d'autres matières, comme l'astronomie et la peinture, dont il a une connaissance très-étendue, et finit par m'assurer de son sincère attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin-germain de l'Empereur, qui a une estime singulière pour les Français ; il est aimable, sait beaucoup, parle avec grace, et nous comble tous d'amitié, mais il souffre difficilement qu'on traite de la Religion devant lui. Ce n'est pas qu'il soit attaché aux superstitions de son Pays, car il méprise souverainement et les Idoles et leurs Ministres ; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'exposer des familles, a bien du pouvoir sur des cœurs qui ne sont pas absolument détachés des biens périssables de la terre. Quoique la Religion catholique soit tolérée dans l'Empire, les Chrétiens ne laissent cependant pas d'y avoir beaucoup à souffrir, malgré la protection que l'Empereur daigne nous accorder, et il arrive presque toujours que ceux qui se convertissent se trouvent dans le cas de perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la persécution de cette année, qui a duré près de six mois, il a paru un Edit par lequel on condamne la Religion comme contraire aux Lois de l'Empire, et en même-temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'Empe-

reur, les Ministres et les Grands en sont si convaincus, qu'on n'a voulu condamner personne à mort; on ne prétendait qu'intimider les Chrétiens, et en voici une preuve frappante.

Un jeune Néophyte que je connais beaucoup, alla dans le fort de la persécution se présenter à un Mandarin, ennemi juré de notre Religion, et demanda instamment qu'on le fît mourir, lui, sa femme et son fils, qui pouvait alors avoir un an. Ce généreux Confesseur fut renvoyé comme un insensé, et on lui dit, en le congédiant, qu'on n'avait aucun ordre de faire mourir les Chrétiens. Cependant l'arrêt de proscription était affiché dans tous les carrefours de la Ville; nos Néophytes venaient à l'Eglise à l'ordinaire, et l'on feignait de n'en être pas instruit. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ceux qui avaient eu le malheur d'apostasier étaient mis publiquement en pénitence, et qu'on affectait de l'ignorer. Un Mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'Empereur se contenta d'envoyer chercher trois de ses Ministres pour l'engager à renoncer à sa Religion. On employa les promesses, les caresses et les menaces; mais tout fut inutile. Il protesta constamment qu'il était Chrétien, et qu'il obéirait à l'Empereur dans tout ce qui ne serait pas contraire à sa conscience. Voyant donc qu'on ne pouvait le faire gauchir, on le renvoya. On sait qu'il continue à venir à l'Eglise et à vivre en bon Chrétien, et on ne fait pas semblant de s'en apercevoir.

La persécution finit par une assemblée générale des Officiers de la police, qui fut convoquée par le Gouverneur de la Ville, et où il fut décidé qu'on n'avait aucun reproche à faire aux Chrétiens, et qu'on cesserait les poursuites. Vous allez dire que ces faits que je vous garantis vrais, et dont j'ai été le témoin, vous font trembler sur le sort d'une Nation qui voit la lumière et lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, et j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'histoire de l'Eglise, qu'au temps même où la Cour traitait cette grande affaire, elle fermait les yeux sur les cruautés que quelques Chefs de Bannières exerçaient sur leurs gens, pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avait un Néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cens coups de fouet; ensuite on le fit mettre à genoux sur des morceaux de porcelaine, et dans cette posture deux hommes vigoureux et robustes eurent ordre de le tenir constamment pendant un espace de temps si considérable, qu'il tomba enfin épuisé et presque sans mouvement: mais, grâces à Dieu, il est resté fidèle jusqu'au bout. D'autres ont été suspendus les pieds en l'air. Quelques-uns ont été couchés tout nus sur des quartiers de glace; plusieurs sont presque morts sous les coups de bâton. J'épargne à votre sensibilité le récit douloureux des cruautés inouies qu'on a fait endurer aux paysans des environs de Pékin;

c'est contre eux que les persécuteurs ont réuni tous leurs efforts ; il n'y avait cependant aucun ordre de faire mourir ; aussi, lorsqu'on fesait sortir les Chrétiens de leurs cachots, on avait grand soin d'exiger des billets de vie et de santé de ceux à qui on les remettait ; car s'il en fût mort quelqu'un dans les prisons, le Mandarin qui en était chargé aurait été cassé et puni sur-le-champ.

Ici, mon Révérend Père, il me semble que vous me demandez si, au milieu de tant de sujets de douleur, nous n'avons rien qui nous console. Oui, le Seigneur, en nous frappant d'une main, essuie nos pleurs de l'autre. Voici quelque chose qui vous édifiera. Une Dame respectable par son âge et par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Pekin, et se propose d'en faire une Communauté de femmes et de filles dévotes : elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle, et de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette Communauté naissante y a fait bâtir une petite Chapelle, qu'elle a ornée fort proprement ; nous y disons la Messe tous les jours, et nous y exerçons les autres fonctions de notre Ministère avec une paix et une tranquillité qui feraient croire volontiers que nous sommes dans le Pays le plus catholique du monde.

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune Prince il y a cinq ans ; deux de ses

frères viennent d'obtenir la même grâce ; leur père même semble vouloir s'approcher de la lumière de l'Evangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité ; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos Pères Portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de Médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un Prince, laquelle était à l'article de la mort, et pour lui administrer les derniers Sacremens. Cette Princesse était enfermée dans son Palais depuis son mariage, et n'avait pu recevoir qu'une fois la sainte Communion. Son époux qui l'aimait et la respectait a consenti à tout, et elle est morte dans les sentimens de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéressans, qu'il serait trop long de vous raconter, pour me recommander à vos saints sacrifices, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis, etc.

LETTRE

Du Révérend Père Cibot, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monsieur.....

A Pekin, le 11 Juin.....

MONSIEUR,

JE voudrais bien que mes affaires me permissent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré ; mais

nous sommes ici à la veille d'une grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins et de travail ; c'est la fête du sacré cœur de Jésus, qui, comme vous savez, est établie à Pekin depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solennité, dont le récit vous édifiera. Mais avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local et de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célèbre est la Chapelle de la Congrégation du saint Sacrement ; cette Chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre (1), environnée d'une galerie couverte qui est devant notre Eglise ; la grande cour est à-peu-près comme celle des pensionnaires de la Flèche ; on en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'Eglise : elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la Congrégation. Comme la Congrégation serait trop petite pour la célébration de la fête, on l'étend de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre pieds ; cet arc de triomphe est couvert de pièces de soie de différentes couleurs, entrelacées en différentes manières, et suspendues en forme de guirlandes et de festons ; toute la tente est ornée de banderoles et d'autres ornemens Chinois. Nos Lettrés Chrétiens n'ont pas manqué d'y semer des inscriptions à la louange

(1) On appelle parterre la grande cour de l'Eglise.

du sacré cœur de Jésus ; comme elles sont écrites sur de longues pièces de satin blanc, et enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de soie de diverses couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat et à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où se placent les Musiciens ; il s'avance dans la cour de plusieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui sert de fond, et relève fort agréablement le frontispice de la Chapelle par sa petite balustrade de soie, son tapis, ses vases à fleurs, et les pièces de satin dont il est orné. Tout le pavé de la cour est couvert de nattes fines, de toiles peintes et de tapis rares et précieux, sur lesquels on met de petits carreaux, qui sont les seules chaises des Eglises Chinoises ; les degrés qui mènent à la Chapelle sont absolument couverts de tapis, ainsi que le pavé ; et quoique l'Eglise soit petite, sa galerie, ses deux rangs de colonnes, ses murailles même, tout est embelli de manière à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La Congrégation du sacré cœur, qui est unie avec celle du saint Sacrement, est à la tête de toutes les autres ; mais la Congrégation des Musiciens et celle des hommes qui répondent la Messe se joignent à elle pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les *Lettres édifiantes* le beau plan de la Congrégation du saint Sacrement, dont les fonctions principales consistent à baptiser et à instruire les enfans, à avoir soin des pauvres et des malades, à exciter les ames tièdes à la dévotion,

et les Chrétiens scandaleux à la pénitence, et enfin à prêcher aux Idolâtres la Loi de Jésus-Christ.

La Congrégation des Musiciens est chargée du chant et de la symphonie des grandes fêtes. Les pères y lèguent leurs places à leurs enfans; les nouveaux Néophytes qui ont du talent y sont admis, et quoiqu'elle se renouvelle sans cesse, elle se soutient à merveille. J'y connais actuellement trois Princes, plusieurs Mandarins, et un grand nombre de pauvres Néophytes, qui dérobent au travail dont ils subsistent les momens qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu; le Baptême y rend tout le monde égal. Pour la Congrégation de ceux qui répondent la Messe, elle est composée d'une quarantaine de jeunes Néophytes choisis pour nous servir de clercs dans toutes les fonctions ecclésiastiques: imaginez-vous un petit Séminaire; grâces à la modestie, à la gravité et au zèle de ceux qui le composent, nous sommes en état de faire toutes les cérémonies de l'Eglise, avec la solennité et la dignité que demande le Culte divin. Vous ne sauriez croire, Monsieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeunesse étudie et observe la manière dont nous célébrons les fêtes. O! que la Religion est aimable dans ses joies! C'est un véritable triomphe dans les familles quand un enfant a été admis pour servir le Prêtre à l'Autel un jour de cérémonie; la raison en est qu'on ne prend que les mieux instruits; un vieillard préside à leur instruction; c'est ordi-

nairement un homme grave et sévère, qui ne leur fait pas grâce de la moindre rubrique, principalement les jours de grandes fêtes, comme celle du sacré cœur de Jésus. Il est inutile d'ajouter que notre Eglise française étant la seule où on la célèbre, les Néophytes de toutes les autres Eglises y viennent en foule; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire, quand les travaux de la campagne le permettent, nous y voyons arriver des Néophytes de cinquante et soixante lieues, quelquefois de plus loin. Pour moi, je ne suis pas encore fait à voir, sans verser des larmes, de bons paysans qui font de pareils voyages en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là; les viellards disent toujours que c'est pour la dernière fois, et l'appât d'une communion leur fait oublier leur faiblesse. Cette année même, où le démon souffle par-tout le feu de la persécution, ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire, au risque d'être pris et jetés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après-midi du Jeudi de l'octave du saint Sacrement, tout étant préparé, et les Chrétiens assemblés, les Missionnaires, après avoir fait leur prière dans la Chapelle, viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets, des cantiques et des différens morceaux de symphonie que la Congrégation des Musiciens a préparés pour le lendemain: cette répétition dure plus d'une heure; elle a coûté bien des jours d'étude à ces bons

Néophytes. Il n'est jamais arrivé qu'on ait été obligé de rien changer à ce qu'ils proposent pour le lendemain. Les Missionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens et à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réussi cette année au gré de tout le monde, et les anciens, qui sont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés; la répétition de la musique étant finie, les Néophytes récitent, avec de petites reprises en chant les prières Chinoises qui leur servent de premières vêpres, mais qui sont souvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-là tout le monde est à genoux dans le silence le plus respectueux et le plus profond. Les plus petits enfans même, grâce à la bonne éducation qu'ils ont reçue, et à la gravité naturelle de leur Nation, y sont d'une modestie admirable; aussi l'exercice préparatoire qui précède la procession, est plutôt un simple usage qu'une précaution nécessaire. Chacun a vu d'avance, sur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir et ce qu'il doit y faire. On y voit de petits chantres de dix à douze ans, qui ne cèdent en rien pour la dévotion aux plus fervens Novices. Tels sont aussi ceux qui sont destinés à jeter des fleurs devant le saint Sacrement.

Les Néophytes qui n'ont point d'emplois particuliers profitent de ce qui reste de temps jusqu'au souper des Missionnaires pour se confesser. Les confessions recommencent après la prière du soir, qu'on chante à l'Eglise à l'ordinaire, et durent jusqu'à dix heures,

parce que les Néophytes étrangers demeurent à l'Eglise, et que tous ceux de la Ville qui trouvent place dans les salles destinées à cet usage, ne s'en retournent pas chez eux; outre cela, plusieurs passent la nuit sous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller sur les décorations; les confessions recommencent à trois heures et demie, et durent toute la matinée; à quatre heures se dit la première grand'Messe, avec musique et symphonie. Il y a un motet à l'exposition du très-saint Sacrement; la symphonie qui est sous la tente remplit les intervalles des Messes; celle qui est dans la Chapelle a ses temps marqués dans chaque Messe; les Musiciens sont en surplis et à genoux sur deux lignes, au-dessous de la table de communion. Les Messes étant finies, on chante solennellement les grandes prières; la tente est alors aussi pleine que la Chapelle. Après les prières vient le sermon; puis la troisième grand'Messe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantait une seconde vers les six heures; on ne la commence pas d'abord, afin de donner le temps à tout le monde de se préparer à l'entendre, et aux Musiciens celui de prendre une tasse de thé. Ce petit vide est rempli par la grande symphonie de la tente, et par la réception des nouveaux Congréganistes. Cette dernière grand'Messe dure une heure et demie, et finit par la bénédiction du saint Sacrement, qui est précédée d'une amende honorable, pendant laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte

ensuite le très-saint Sacrement en procession, et voici l'ordre qu'on observe dans la marche.

Après la croix sont quatre petits Chantres en longues robes de soie violette, et en bonnet de cérémonie ; suit la partie des Musiciens, qui sont en habits séculiers ; vient ensuite la Congrégation du sacré cœur de Jesus, avec les Musiciens en surplis, et quatre petits Chantres en aube, avec des ceintures de soie de diverses couleurs, des rubans et des crépines d'or. Immédiatement après sont deux porte-encensoirs, deux porte-navettes et deux enfans en aube et en rubans de soie ; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs et en sèment sans discontinuer devant le saint Sacrement ; les turiféraires et les fleuristes se succèdent et se relèvent tour-à-tour pour encenser ou jeter des fleurs, et ce changement se fait avec un ordre qui ne varie jamais ; le Maître des cérémonies suit en surplis, et il ne fait que présider ; deux des principaux membres de la Confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très-saint Sacrement ; le Prêtre qui le porte, revêtu des habits sacerdotaux, est environné de ses Acolytes, et suivi des Missionnaires, qui portent chacun un cierge à la main : j'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'Eglise, il y a des enfans de chaque côté du chemin, tenant à hauteur d'appui de longues pièces de soie de diverses couleurs ; les deux chœurs de musique chantent sans interrup-

tion et sans confusion, et leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes et des turiféraires.

Quand la croix entre dans l'Eglise, les tambours et les autres instrumens se font entendre, et continuent jusqu'à ce que le très-saint Sacrement soit sur l'Autel ; ce troisième corps de Musiciens se trouve au jubé qui est dans le fond de l'Eglise. Le saint Sacrement passe au milieu des Congréganistes, qui sont à genoux un cierge à la main ; le reste des Néophytes est derrière eux, et remplit l'Eglise : tous ceux qui sont en surplis, et il y en a plus de cinquante, vont se ranger au sanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encensemens et les prières, il se fait un petit silence qui finit par une symphonie et une musique universelle, au moment que le Prêtre se tourne pour donner la bénédiction. Si on pouvoit avoir l'ame assez dure pour voir sans verser des larmes, une pareille cérémonie dans la Ville du monde la plus idolâtre, et où le glaive de la persécution est sans cesse levé sur nos têtes, on ne résisterait pas dans ce dernier moment, sur-tout si l'on était à portée d'entendre les soupirs et les sanglots que la musique étouffe par son bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon Artisan, qui s'était fait instruire pendant un mois pour se préparer au Baptême, a eu tout-à-coup un crachement de sang qui lui a fait garder le lit plus de trois semaines. Tout le monde étant Infidèle dans

sa famille, il s'est trouvé hier sans aucun secours spirituel. Dans cette extrémité il m'a envoyé demander le Baptême, parce que, disait-il, il n'avait plus que quelques jours à vivre : je compte le lui donner demain ; quoiqu'il ne sache pas encore toutes les prières que nous exigeons des Néophytes, je ne balancerai point à le lui administrer, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le Médecin qui l'a vu et qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part, que si je ne pouvais aller le trouver, il viendrait me trouver lui-même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venaient recevoir l'Extrême-onction à l'Église par la même raison, ne mourussent entre mes bras! Oui, j'ai vu des miracles de grâce plus étonnans que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution ; on a voulu y comprendre les Missionnaires, mais la Cour s'y est opposée. J'attends le mois de Novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Bourgeois, Missionnaire de Pekin.

A Pekin, le 18 Septembre 1773.

L'année dernière (1772) il s'est élevé dans l'Empire plusieurs persécutions. Les Missionnaires des Missions étrangères en ont essuyé une dans Sut-chuen où ils travaillent avec succès. Le Mandarin de ces Cantons avait arrêté quelques Chrétiens. Il en donna avis à l'Empereur qui répondit ces mots : *Cela suffit ; je le sais.* Les choses, suivant la jurisprudence de l'Empire, devaient en rester là ; cependant le vice-Roi du Sut-chuen, je ne sais par quel motif, entreprit de pousser l'affaire. Ce Mandarin s'appelle *Koei-Lin* : il était actuellement à la tête des troupes qui sont occupées à faire la guerre aux *Miaotze* de ce Pays-là, qui sont ce qu'étaient autrefois en France les révoltés des Cevènes. Ce vice-Roi écrivit apparemment à l'Empereur qu'il était probable qu'il y avait des rebelles parmi les Chrétiens, et que dans les circonstances d'une guerre dangereuse, il était de la sagesse de les examiner sévèrement : c'était prendre l'Empereur par l'endroit sensible ; car on craint toujours ici que les Chrétiens ne soient pas des Sujets fidèles, et je ne sais pourquoi deux cens

ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard. L'Empereur donna sur-le-champ ordre aux Grands-Mandarins des provinces de *Koei-tcheou* et du *Sut-chuen* de s'assembler sur les frontières, de faire subir aux Chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, et de l'informer de tout exactement. Les Mandarins s'assemblèrent vers le mois de Mars : ils firent comparaître les Chrétiens chargés de chaînes. On n'épargna pas les tortures pour tirer d'eux la vérité. Un nommé *Kiang*, qui était le Catéchiste de ces Cantons, avait pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'Empire.

Les Mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'Empereur : ils convinrent de bonne foi que les Chrétiens ne sont point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'Empire ; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention ; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti ; qu'ils prient trois fois le jour, et tous les sept jours plus qu'à l'ordinaire ; qu'ils observent des jeûnes pour se mortifier, etc.

Après un pareil début, on devait s'attendre à des conclusions bien modérées, jamais cependant on n'opina ici plus sévèrement contre les Chrétiens. Les Mandarins demandent à l'Empereur que la Religion chrétienne soit mise désormais au rang des mauvaises Sectes de l'Empire ; que les Chrétiens soient arrêtés par-tout, et que sans autre forme de procès les Chefs soient étranglés ; et le simple

Chrétien, après avoir reçu cent coups de *pant-se*, envoyé en exil à trois cens lieues : qu'arrivé au lieu de son exil, il en reçoive encore trente : que les Mandarins subalternes, qui n'ont pas recherché avec soin les Chrétiens, soient abaissés de deux degrés, et que les voisins qui n'ont pas dénoncé leurs voisins Chrétiens, soient condamnés irrévocablement à trente coups de *pant-se*. L'Empereur ayant reçu cette Requête, l'envoya sur-le-champ au Tribunal des crimes, selon l'usage.

Tandis que le *Hing-pou* l'examinait, la justice divine poursuivait déjà *Koei-Lin*, vice-Roi du Sut-chuen. Il fut accusé auprès de l'Empereur de n'avoir pas soin des troupes à la tête desquelles il se trouvait ; qu'il les avait envoyées contre l'ennemi, tandis qu'il était dans son Palais uniquement occupé à s'amuser et à faire bonne chère. On lui reprochait sur-tout qu'un jour ayant appris que ses troupes étaient entourées d'ennemis, sans pouvoir avancer ni reculer, il avait dit : laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront.

A ces nouvelles, l'Empereur fut transporté de colère : il envoya sur-le-champ son premier Ministre dans le *Sut-chuen* pour juger *Koei-Lin* selon la rigueur des Lois. On s'attendait qu'il serait coupé en morceaux ; mais le Ministre, ami secret de *Koei-Lin*, adoucit les choses, et ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines

après sa Requête à l'Empereur, pour faire bannir à trois cens lieues les Chrétiens du *Sut-chuen.*

Cependant le Tribunal des crimes se disposait à répondre à l'Empereur : il le fit le 25 Août. Il mitigea le dispositif des Grands-Mandarins ; il ne mit point la Religion chrétienne au nombre des mauvaises Sectes de l'Empire ; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avaient faite qu'on punît les Mandarins qui n'avaient pas été assez vigilans, et qui dans la suite ne le seraient pas assez à rechercher les Chrétiens : il approuva tout le reste, excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé *Kiang* qui avait disparu. *Quand il sera pris*, disent les Juges, *on l'examinera, puis on le jugera.*

L'Empereur confirma le même jour la Sentence du Tribunal par ces deux mots courts, mais efficaces : *Y Y*, qu'il soit fait ainsi. Cette affaire fut si secrète que nous n'en sûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie, et que l'Arrêt fut parti pour le Sut-chuen : nous ignorons encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'il y était dit qu'on obligerait les Chrétiens exilés à renoncer à la Foi avant leur départ : Dieu veuille qu'ils prefèrent la mort à l'infidélité. Nous ne cessons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort qui sait faire triompher la faiblesse même au milieu des tourmens les plus rigoureux.

Une chose nous étonne : nous savons que M. Glayot, Prêtre des Missions étrangères, fut arrêté dans le Sut-chuen, il y a deux ans, et qu'il fut mis en prison. La distance des lieux ne nous a pas permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux Confesseur de Jésus-Christ. Nous comptions qu'il en serait parlé dans cette occasion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'Empereur ayant quelques égards pour nous, qui sommes à Pekin à son service, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles.

La persécution s'est approchée de nous. Une querelle survenue entre un jeune Lettré Chrétien et un Idolâtre, l'excita à *Yut-cheou*, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le Mandarin du lieu, soit dans l'espérance d'obtenir sous main une grosse somme d'argent, soit par haine pour notre sainte Religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les Chrétiens qu'il put découvrir ; il les fit battre à plusieurs reprises. Il répétait souvent, dans les accès de sa colère, qu'il ne serait pas Mandarin de *Yut-cheou*, s'il ne venait point à bout de détruire la Religion. Il aurait bien voulu que les Grands-Mandarins entrassent dans ses vues de destruction : il alla les trouver, il les pressa ; mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans sa main, les disposa favorablement. Ils reçurent froidement le Mandarin ; ils ne voulurent point porter l'affaire, ni à l'Empereur, ni aux grands Tribunaux. Tout ce que pût faire le Mandarin de *Yut-cheou*, fut

d'impliquer trois ou quatre Chrétiens de *Suenhoufou* dans la persécution qu'il aurait voulu rendre universelle : il les accusa ; ils furent arrêtés et battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'est ainsi que le mot de persécution retentit tous les jours à nos oreilles ; heureux si celui d'apostasie n'y retentissait jamais !

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laisse pas sans consolation. A soixante lieues de *Nant-chang*, Capitale du *Kiang-si*, il se forme une nouvelle Chrétienté. Le Missionnaire y baptise près de cent adultes, toutes les fois qu'il y va. Il me disait dernièrement qu'il était enchanté de la foi et de la ferveur de ces nouveaux Chrétiens ; il m'en raconta quelques traits ; en voici un que j'entendis avec satisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout-à-coup. De huit personnes dont elle était composée, il n'en resta pas une en état de servir les autres. Malheureusement dans cet endroit ni dans les lieux circonvoisins il n'y avait point de Chrétiens. Les Païens les laissèrent sans secours. Un Bonze fameux dans le Pays, promit de les guérir tous pourvu qu'on lui permît de faire ses superstitions, et qu'on lui donnât de l'argent. Le chef de la famille peu instruit et ne connaissant pas assez le mal qu'il allait faire, consentit à tout. Le Bonze se logea devant la chambre des malades, mit son Idole sur une table, et fit pendant quelques jours toutes sortes de superstitions sans aucun

effet, si ce n'est que le mal empira. Cette nouvelle se répandit ; elle parvint aux Chrétiens fervens dont je viens de parler, et qui étaient à vingt ou trente lieues de là. Au récit de ce qui se passait, ils jetèrent de grands cris de douleur. Jeunes et vieux, tous partirent à l'instant pour aller délivrer leurs frères coupables et si dangereusement malades. Voyant le Bonze à la porte, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner le souverain mépris qu'ils avaient de son Idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenait à la main. Le Bonze frémit, et en se retirant, il fit mille sortiléges sur le chemin par où les Chrétiens devaient s'en retourner ; cela n'aboutit à rien ; mais ce Bonze en arrivant à sa maison, trouva son fils rendant le dernier soupir. Les Chrétiens entrèrent dans la chambre des malades, et le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit : « mes frères, qu'avez-vous » fait ? Et qu'avons-nous aperçu à votre » porte ? Avant tout, frappez-vous la poitrine ; » demandez pardon à Dieu, et espérez tout » de sa miséricorde. » En finissant ces paroles, ses yeux tombèrent sur un enfant qui allait mourir. Il s'avança, et fit sur lui le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les autres Chrétiens se mirent à genoux pour prier. L'enfant au-lieu de guérir, parut plus mal ; on s'écria, il se meurt, et l'on se mit à pleurer. Le bon viellard ne perdit point confiance : il reprocha à ses frères leur peu de foi ; et fesant le signe de la croix sur l'en-

fant une seconde fois, il le guérit sur l'heure. Les autres malades guérirent aussi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui est arrivé sous mes yeux à Pekin. Un Eunuque avait une maladie qui l'avait fait chasser du Palais. Ce misérable ne savait où se retirer, et n'avait aucune ressource. Deux bonnes veuves Chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles eussent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour et nuit elles en prenaient soin, et même elles retranchaient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention était de le convertir. Après trois mois d'attentions et de soins elles s'enhardirent à lui dire un mot de la Religion. L'Eunuque Infidèle, comme si le Démon s'en fût emparé, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, et sortit brusquement, en menaçant d'aller les accuser d'être Chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, et vécurent dans la crainte pendant plus d'un mois. Alors l'Eunuque ayant mangé le peu qui lui restait, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint : elles le reçurent avec la même bonté. L'Eunuque ne put y résister ; il leur dit : il n'y a que la vraie Religion qui puisse vous inspirer les sentimens que je suis contraint d'admirer en vous depuis si long-temps. Instruisez-moi ; je sens que je mourrai bientôt. Je veux être Chrétien, et mourir comme vous dans la grâce du Seigneur du Ciel. Elles l'instruisirent,

il fut baptisé, et peu de temps après il mourut dans de grands sentimens de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différens traits qui concernent la Religion et dont je suis touché, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune personne de la famille Impériale. Cette jeune personne s'appelait Marie, et descendait directement de ces illustres Confesseurs de Jésus-Christ qui, sous *Yong-tching*, moururent pour la Foi. Le Père Parennin a donné leur histoire dans les *Lettres édifiantes* de 1724.

Quelque temps avant la Fête du saint Sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de se confesser. Comme elle n'avait encore que onze à douze ans, elle vint à l'Eglise : passé cet âge, les personnes du sexe ne sortent plus. Après la confession, le Père Missionnaire lui dit : je crois que par la miséricorde de Dieu vous êtes bien avec lui ; mais vous êtes jeune, ce Pays-ci est plein de dangers pour la vertu ; qui sait si vous vous soutiendrez, et si un jour vous n'offenserez pas le bon Dieu mortellement ? Je vous avoue que cette pensée me fait trembler pour vous.

Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, j'aimerais mieux mourir que d'offenser Dieu. Si cela est, ajouta le Missionnaire, je vous conseille de demander à la Sainte-Vierge, qu'elle vous obtienne la grâce de mourir plutôt que d'offenser Dieu mortellement. A l'instant, cette jeune personne se tournant vers une Image de la Sainte-Vierge qui était

à l'Oratoire du Père, se mit à genoux, fit le *Ko-teou*, c'est-à-dire qu'elle frappa la terre de son front pour honorer la Sainte-Vierge: elle pria un moment, puis elle dit au Missionnaire : soyez tranquille, mon Père, j'espère que la sainte Mère m'exaucera; elle sortit bien contente, et le Père très-édifié.

Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue; ce n'était rien en apparence : elle demanda à venir à l'Eglise encore une fois. Quoique je fusse dans le secret, j'avais peine à me persuader que cette espèce de mal pût avoir des suites : je lui dis ce que j'en pensais : elle ne répondit point; à peine fut-elle de retour chez elle, que cette enflure qu'on ne craignait pas, dégénéra tout-à-coup en un cancer malin, qui en moins de vingt jours, malgré tous les soins qu'on pût y apporter, lui mangea une joue toute entière, un œil, la moitié du nez, la moitié de la bouche et de la langue. Elle fesait horreur à voir; et d'ailleurs cette énorme plaie sentait si mauvais qu'on ne pouvait en approcher. Elle soutint cet état avec une constance angélique, et mourut pleine de joie et de consolation.

Peu de temps avant sa mort, sa tante frappée d'une vertu si extraordinaire dans un âge si peu avancé, eut la pensée de se recommander à ses prières. Ma fille, lui dit-elle, j'espère que le bon Dieu vous fera miséricorde; ne m'oubliez pas auprès de lui; priez-le de m'accorder la grâce de le bien servir. Je ferai plus, reprit aussitôt la jeune fille: si,

si, comme je l'espère, Dieu me met dans son saint paradis, je le conjurerai de vous joindre incessamment à moi. Ce n'est pas là ce que je demande, répliqua la tante avec émotion, sans penser à ce qu'elle disait : vous êtes jeune, et vous n'avez pas eu beaucoup d'occasions d'offenser Dieu ; vous pouvez mourir avec confiance : mais moi, j'ai vécu longtemps, j'ai bien des fautes à expier ; ce que je demande, c'est seulement le temps de faire pénitence. La jeune Marie ne dit plus rien. Sa tante conçut qu'elle avait obtenu plus qu'elle ne voulait d'abord. Elle commença à mener une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fût d'un tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, toute la consolation que ressentent les Missionnaires à la vue des exemples de vertu solide et de tendre piété que leur offrent souvent les nouveaux Chrétiens des ces terres étrangères. En examinant la conduite admirable de la Providence sur ces Nations, les Prédicateurs de l'Evangile sentent redoubler leur zèle ; ils brûlent du desir de reculer les limites de leur Mission, et d'aller au-delà pour y faire connaître notre divin Sauveur. Nous sommes sur le point d'exécuter ce noble dessein et d'établir bientôt une nouvelle Mission dans la Tartarie. En voici l'occasion.

J'appris, il y a quelques années, qu'une famille Chrétienne de Canton, persécutée par ses maîtres idolâtres, avait pris le parti de passer dans la Tartarie, au-delà de la

grande muraille. Elle avait si bien caché sa fuite que depuis vingt ans et plus qu'elle avait quitté la Chine, on n'avait jamais pu savoir dans quelle Contrée elle s'était fixée : on savait seulement qu'elle s'était retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si long-temps, touchait vivement tous les Missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins ? Un Européen ne peut pas passer la grande muraille. Toutes les fois que le Missionnaire Chinois allait de ces côtés-là, je lui recommandais de s'informer avec soin si l'on n'aurait pas ouï parler de cette famille abandonnée. Pendant plusieurs années nos soins et nos sollicitudes furent inutiles. Les Chrétiens qui sont le long de la grande muraille, n'en savaient pas plus que nous à cet égard.

L'an passé, 1772, le Missionnaire désespérait déjà du succès de ses recherches, et il se disposait à revenir à Pekin, lorsque la Providence qui a ses momens, lui envoya de *Jehol* un Chrétien nommé *Tsien-siman*. Il apprit de lui que la famille en question s'appelait *Tchao*, qu'elle s'était avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'était fixée dans un canton de *Ou-la-ha-ta*, qu'elle s'était multipliée considérablement, qu'elle adorait toujours le vrai Dieu, et qu'elle soupirait sans cesse après l'arrivée de quelque Missionnaire. Le Père Paul *Lie-ou* écoutait tout cela avec une joie qui paraissait sur son visage. *Siman* s'en aperçut ; il lui dit : mon

Père, voudriez-vous aller si loin pour une seule famille? Sans doute, j'y irai, lui dit le Missionnaire, j'y irai. Mais il me faut un guide. Alors *Tsien-Siman* se souvint qu'il y avait à *Jehol* un Chrétien qui s'enfonçait souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au Père. Il fut arrêté sur-le-champ qu'il irait à *Ou-la-ha-ta* donner avis à la famille de *Tchao* que le Missionnaire était arrivé sur les frontières, que le 1.er de la 11.me lune il serait à *Jehol*, que là il attendrait de leurs nouvelles. L'exprès partit; le Père Paul continua ses Missions : sur la fin de la 10.me lune il approcha de *Jehol*, et le jour convenu, il attendait avec impatience l'exprès qu'il avait envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frère aîné des *Tchao*. Il venait au nom de toute la famille inviter le Missionnaire. La première entrevue fut touchante. Ce Chrétien qui depuis si long-temps n'avait point vu de Missionnaire, fondit en larmes : il se jeta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain on partit avec joie pour *Ou-la-ha-ta*.

Le chemin était long et difficile. Il fallait passer près de trente rivières, et grimper bien des montagnes, avant que d'arriver. Mais rien ne coûte à un Missionnaire qui a connu le prix d'un ame.

Après deux ou trois jours de marche, le Père Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venait à lui. En passant vis-à-

vis l'un de l'autre, ils se fixèrent mutuellement; mais le jeune homme regardait le Père avec un air d'intérêt; cependant il s'éloignait, lorsque tout-à-coup il tourna bride. Ayant atteint le nommé *Tchao*, il lui demanda : où allez-vous ? *Tchao* répondit: Nous allons dans le Royaume de *Gao-nieou*. Le jeune homme lui dit : Ne seriez-vous pas de la famille des *Tchao* de *Ou-la-ha-ta* ? Oui, j'en suis, répondit *Tchao*. Alors le jeune homme s'approchant plus près et baissant la voix, lui dit : Celui qui vous précède, ne serait-il pas le Père spirituel? (c'est ainsi que les Chrétiens appellent les Missionnaires). *Tchao* qui ne connaissait pas celui qui l'interrogeait, ne voulut pas s'avancer; il lui demanda à son tour : Et vous, qui êtes-vous ? Je suis Chrétien, répondit le jeune homme, mon saint nom c'est Simon. *Ho-se-te-ouang*, qui demeure ici près à *Tsi-kia-eul*, m'envoie au-devant du Père pour le prier de descendre chez lui. *Tchao* rassuré lui dit : C'est lui-même. Alors Simon mit pied à terre, s'avança promptement, et se prosterna selon l'usage du Pays pour saluer le Missionnaire, qui aussitôt lui tendit la main et le releva.

On arriva bientôt chez *Ho-se-te-ouang*. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du Missionnaire, il ne se possédait pas de joie: il allait, il venait, il arrangeait, il dérangeait. Il ne savait comment témoigner ce qu'il sentait au fond de son cœur. Le Père Paul appela toute la famille : il lui parla de

Dieu. Ces pauvres Chrétiens fondaient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le Père les examina. Il trouva en eux de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de *Ho-se-te-ouang*, les autres ne savaient presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux Sacremens ; ce qui les toucha beaucoup. On prit des mesures pour les mettre en état de les recevoir au retour du Père : puis on continua sa route vers *Ou-la-ha-ta*.

En sortant de *Tsi-kia-eul*, il y a deux grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées et presque à pic. Elles se resserrent insensiblement, et après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de *Mao-king-ta-pa*, à laquelle on donne une lieue de hauteur perpendiculaire. Mais il semble impossible d'aller en avant, *Mao-king-ta-pa* étant en face, et les deux chaînes de montagnes venant se joindre à ses côtés. Heureusement la nature a laissé une pente entre *Mao-king-ta-pa* et une des montagnes des côtés. C'est par-là qu'on peut s'échapper et continuer sa route : mais on ne le fait qu'avec beaucoup de peines et de dangers. La pente est rapide, et souvent si difficile, qu'on ne sait comment s'en tirer. Quelquefois elle est interrompue tout-à-coup; soit que ce soit un jeu de la nature, soit que les roches et les terres se soient précipitées dans les abîmes, le chemin manque, et l'on ne voit à ses pieds que des profon-

deurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un Royaume à l'autre, les gens du Pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accolés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de pont du Ciel; en Chinois, *Tien-Kiao*.

Après plusieurs jours de marche, le Missionnaire arriva à *Tai-ping-tchoang*. Là le *Thao* a un assez bel établissement; mais il n'est pas commode pour y faire les exercices de notre sainte Religion, parce qu'il est plein d'Idolâtres. Aussi les femmes et les enfans Chrétiens étaient partis pour *Gang-pang-Keou*, qui est à dix lieues de là. Les hommes qui étaient restés, reçurent le Père avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Après avoir entendu la sainte Messe, ils se rendirent tous à *Gang-pang-Keou*.

Le bon *Ho-se-te-ouang* envoya son second frère au-devant du Missionnaire. Lui-même suivit de près avec ses enfans et ses neveux: les femmes et les filles avaient fait quelques pas hors de la maison. L'entrée du Missionnaire fut accompagnée de tant de circonstances qui attendrissaient, qu'il m'a dit lui-même que la consolation qu'il eut alors passait de beaucoup les peines du voyage. La première chose qu'il fit, fut de leur parler de Dieu. On pleurait de joie en l'écoutant. On aurait voulu qu'il parlât les jours et les nuits entiers. Les Idolâtres, amis de la famille des *Tchao*, vinrent prendre

part à leur joie. Il se joignirent à eux pour écouter le Missionnaire : on espère que plusieurs se convertiront. Dieu veuille donner sa bénédiction à cette Mission naissante.

Les Catéchumènes se présentèrent pour être baptisés. En peu de temps on en mit vingt-cinq en état de recevoir le saint Baptême. Les anciens Chrétiens passaient le jour et la nuit auprès du Missionnaire et de son Catéchiste pour apprendre ce qu'il faut savoir pour approcher avec fruit des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. En huit jours on en prépara une trentaine ; les autres seront remis à l'année suivante.

Le Missionnaire, après avoir rempli toutes les fonctions de son ministère, pensa à son retour. *Tchao* voulut l'accompagner jusqu'à *Tchol*. Trois ou quatre mois après, deux des *Tchao* vinrent à Pekin me remercier de ce que j'avais pensé à eux. Je fus enchanté de ce procédé et de leur reconnaissance. Je leur promis de ne les oublier jamais. En lisant ce récit, puissent les gens de bien s'intéresser auprès de Dieu pour la Mission et les Missionnaires de Pekin !

PREMIÈRE LETTRE

*Du Père Benoit, Missionnaire à Pekin, à Monsieur***.*

Le 4 Novembre 1773.

Vous savez, Monsieur, que les nouveaux Missionnaires qui viennent à Pekin par ordre de l'Empereur, doivent être présentés à Sa Majesté, peu de temps après leur arrivée: mais vous ignorez peut-être qu'en même-temps qu'ils paraissent devant elle, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques présens. Deux nouveaux Missionnaires étant donc arrivés à notre Maison le 12 Janvier de cette année 1773, le Père Mericourt, sous le titre d'Horloger, et le Frère Pansi, en qualité de Peintre, notre Père Supérieur me chargea de tout ce qui regardait cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aura pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, et dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelques détails, peu connus en Europe, sur l'intérieur du Palais, les mœurs de cette Cour, et la manière de vivre d'un si puissant Empereur.

Parmi les divers présens que devaient offrir ces nouveaux venus, il y avait un magnifique télescope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avait envoyé l'année précédente.

Ce Ministre d'Etat, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes qui paraissaient autrefois attachées à nos intérêts, semblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux et bien-aimé Monarque. Il y avait aussi un tableau peint par le Frère Pansi, et une machine pneumatique que notre Superieur-général (le Père Lefèvre) nous avait envoyée de Canton. C'étaient là les plus distingués des présens destinés à l'Empereur.

La question était de faire ensorte que Sa Majesté pût connaître le prix du télescope et l'usage de la machine pneumatique : car il arrive souvent que des pièces curieuses, présentées à l'Empereur, ou en sont refusées, ou bien s'il les reçoit, elles sont envoyées dans ses magasins, où elles restent sans usage et dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avais travaillé depuis quelques mois à la mettre en état : j'avais fait en Chinois une explication tant de sa théorie que de ses usages, entre lesquels j'en avais choisi une vingtaine des plus curieux, et j'avais fait dessiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquaient. Cette explication, qui formait un petit volume, devait être présentée à l'Empereur avant que la machine lui parvînt.

Nous étions déjà avancés dans la 12.me lune Chinoise : alors les sceaux sont fermés, et les Tribunaux sont en vacance jusqu'au 21 de la 1.re lune de l'année suivante. Pen-

dant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainsi l'Empereur est moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année : mais aussi il est plus occupé à des cérémonies de Religion ou à des spectacles dans l'intérieur de son Palais. Il fallait donc se presser de présenter les deux nouveaux Missionnaires. Je pris langue avec les Officiers du Palais que ces sortes d'affaires regardent. Ils assignèrent le 18 Janvier, 26 de la 12.me lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les présens ; et comme le Placet de présentation doit entrer dans l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous n'y fussions pas à temps, je confiai ce Placet, le catalogue des présens et l'explication de la machine pneumatique, à ceux qui sont chargés de faire parvenir ces sortes de choses à l'Empereur. J'y avais joint un billet séparé, pour être aussi présenté à Sa Majesté, dans lequel j'avertissais que, quoique le Frère Pansi fût au fait des différentes espèces de peintures, son talent particulier était pour les portraits.

J'avertissais aussi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire usage, il fallait qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, et à l'abri du violent froid qu'il fesait alors.

Le lendemain 18 Janvier, notre Père Supérieur avec quelques autres de notre Eglise et moi, nous accompagnâmes les deux nouveaux venus. Le Placet de présentation et les autres écrits étaient déjà entrés. Ici il faut,

hiver et été, être très-diligens. Vers les neuf heures, on nous avertit que l'Empereur avait lu le billet de présentation, et l'on fit entrer les présens dans l'intérieur, afin que Sa Majesté pût les voir lorsqu'elle en aurait le loisir, et choisir ceux qui lui agréeraient. Après midi, on rapporta ceux des présens que l'Empereur n'avait pas reçus, et l'on nous signifia ses ordres; savoir, que les deux nouveaux venus entreraient tout de suite au Palais pour y exercer chacun son art; que le Frère Pansi partagerait, avec les Pères Damascène et Poirol, l'ouvrage de six tableaux que Sa Majesté leur avait donné à faire; que le Père de Mericourt travaillerait à l'horlogerie avec les Pères Archange et de Vantavon; que la Machine pneumatique serait portée à *Jouy-koan* (c'est le lieu où travaillent les Européens artistes); et qu'au printemps, lorsque le temps serait plus doux, le Père Sighelbare et moi, nous la ferions jouer devant Sa Majesté, et la lui expliquerions. Ce furent-là les premiers ordres de l'Empereur, dont la plupart furent changés dans la suite. Les présens dont l'Empereur gratifia les nouveaux Missionnaires, furent à l'ordinaire six petites pièces de soie pour chacun.

L'Empereur n'avait pas encore positivement reçu le télescope. Il voulut auparavant savoir ce que c'était, et quel en était l'usage. Je fus appelé pour l'expliquer, et conduit aux appartemens où était alors l'Empereur. Un des Eunuques de sa présence étant sorti de la chambre où était Sa Majesté, je pointai

le télescope sur le faîte d'un des toits du Palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvait apercevoir. Comme le temps était fort clair et sans vapeur sensible, l'Eunuque aperçut le faîte de ce toit si distinctement et si rapproché, que, tout surpris, il alla aussitôt avertir l'Empereur qui était alors à souper, quoiqu'il ne fût que deux heures après midi, l'usage de Sa Majesté étant de souper à cette heure, de dîner a huit heures du matin, et de n'employer à ses repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'Empereur.

Tous les Eunuques de la présence et les autres Officiers ayant été satisfaits du télescope, on apporta une table sous le portail de l'appartement de Sa Majesté, afin que je le disposasse moi-même, et le pointasse à quelque objet. Cela étant fait, comme l'Empereur avait déjà fini de souper, les Eunuques l'invitèrent à venir l'éprouver. Sa Majesté sentit bientôt la supériorité de cet instrument sur tous ceux qu'elle avait vus jusqu'alors. Elle commit deux Eunuques pour le porter continuellement à sa suite par-tout où elle irait, et me donna la commission de les instruire de la manière de s'en servir et de le gouverner. Et pour témoigner davantage sa satisfaction, outre les soies dont elle avait déjà gratifié les nouveaux Missionnaires, elle me fit donner pour eux et pour moi trois grandes pièces de soie, dont une seule valait cinq ou six des précédentes. Je fis les remer-

cimens d'usage ; et ensuite j'eus ordre de conduire, le lendemain, le Frère Pansi au Palais, pour y faire ce que Sa Majesté lui prescrirait. En conséquence, le 19 Janvier je conduisis ce Peintre au *Ki-siang-kong* (c'est le lieu dans l'intérieur du Palais où travaillent les Peintres Chinois pendant les trois mois de l'année que l'Empereur demeure à Pekin). Là nous apprîmes que l'Empereur voulait que le Frère Pansi fît un portrait. Tandis que j'attendais que tout fût prêt pour commencer ce travail, les Eunuques chargés du télescope me l'apportèrent, afin que je continuasse à leur en montrer l'usage. Ils me dirent que l'Empereur était monté sur une tour, au-dessus de laquelle il y a une plate-forme d'où on avait pointé le télescope à des objets éloignés : mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avait eu peine à découvrir les objets. Je leur dis qu'il ne fallait pas en être surpris, parce que la lunette, en augmentant considérablement les objets, augmentait aussi les vapeurs.

Le lendemain 20 Janvier, nous étant rendus de grand matin au Palais, on nous mena dans une chambre à côté de l'appartement où était alors l'Empereur. Peu après, on fit venir un Page de vingt-sept à ving-huit ans, dont Sa Majesté voulait faire faire le portrait. A peine le Frère Pansi eût-il crayonné la première esquisse, que l'Empereur se l'étant fait apporter, fit dire, en la renvoyant, qu'il reconnaissait déja les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à me-

sure que le Frère Pansi y appliquait les couleurs, Sa Majesté l'envoyait chercher; et en la renvoyant, témoignait toujours un nouveau contentement, et fesait savoir ses intentions, sur-tout par rapport aux ombres, qu'on veut à la Chine plus claires qu'on ne les fait en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançait, et de temps-en-temps il fallait par ordre de l'Empereur le lui apporter; car ici au moindre signal d'une volonté du Prince, on observe rigoureusement la règle qui prescrit en Europe à la plupart des Religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le Frère Pansi, qui n'était pas accoutumé à travailler d'une manière si interrompue, était très-inquiet: il craignait que l'Empereur, en voyant de temps-en-temps des traits qui n'étaient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paraîtrait point tel à Sa Majesté, accoutumée qu'elle est à voir les progrès des tableaux qu'elle fait faire, qu'elle en agissait ainsi à l'égard des Frères Castiglione, Attiret, et autres dont plusieurs ouvrages ne seraient point désavoués des plus habiles Peintres de l'Europe.

Nous revînmes au Palais, selon nos ordres, le 26 Janvier 1773; nous y trouvâmes les Peintres Chinois et les Mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Ki-siang-kong*. Il faut observer

que dans tout ce qui est de l'intérieur du Palais, qui que ce soit, fût-il Prince du sang, Ministre d'Etat, etc. personne, en un mot, ne peut y pénétrer, qu'il ne soit accompagné par des Eunuques ; et lorsqu'on est un certain nombre, comme nous étions alors, Mandarins, Peintres, Domestiques, Européens, on les compte tous sans distinction, et un à un, en entrant et en sortant.

Nous nous rendîmes ensuite au même lieu où le Frère Pansi avait commencé à peindre le jeune Page. Il en continuait le portrait, lorsque l'Empereur, qui était de plus-en-plus content de son habileté, nous envoya dire qu'il fallait surseoir le portrait commencé, pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussitôt, le Frère Pansi et moi, dans l'appartement de Sa Majesté, à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie, qu'elle ne nous permit pas d'achever ; mais nous fesant aussitôt relever, elle s'informa de l'âge et du Pays du Frère Pansi, de l'Eglise où il demeurait, etc. Elle expliqua ensuite comment elle voulait être peinte. En effet, le goût de la Chine veut les portraits en face, et non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paraissent également dans le portrait, et qu'il n'y ait entr'elles d'autre différence que celle que forment les ombres, selon l'endroit d'où vient le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur ; d'où il arrive qu'il est ici

plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

Cependant l'Empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ses occupations il lui serait difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui serait nécessaire pour l'exécution de son dessein, il dit que le Frère Pansi n'aurait qu'à le peindre en particulier sur un de ses anciens portraits, et qu'ensuite il ferait en sa présence les changemens que le temps écoulé aurait apportés aux traits de son visage. J'en parlai au Frère Pansi, et de concert avec lui, je dis au premier Eunuque de la présence, que l'Empereur en fesant l'honneur au Frère Pansi de lui faire faire son portrait, devait permettre qu'il le peignît tel qu'il est actuellement; que quelque ressemblans qu'on supposât les autres portraits, ils représentaient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étaient alors; mais que l'âge et les circonstances occasionnent toujours quelque changement dans les traits du visage: et que si, en consultant un portrait déja fait, on fesait aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il ressemblerait à Sa Majesté telle qu'elle était dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fît dans la suite en présence de l'Empereur, et en consultant les traits actuels de son visage, malgré ces corrections, le portrait n'aurait pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu soin de prévoir les différens traits d'où dépend cette perfection.

Je priai l'Eunuque de faire à Sa Majesté ces représentations, que suggerait au Frère Pansi la crainte de ne pas réussir comme il le desirait.

L'Eunuque s'acquitta parfaitement de la commission, et l'Empereur nous ayant fait entrer, il nous dit que les réflexions qu'on venait de lui communiquer étaient justes. *Je suis*, dit-il, *actuellement tout différent de ce que j'étais lorsque tu es arrivé ici : combien y a-t-il de temps ?* Sire, il y a, répondis-je, 28 ans que je suis à Pekin, et vingt-six que j'ai eu l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté lorsqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle voulait décorer ses Palais, soit ici, soit à *Yven-ming-yven*, sa maison de plaisance. *Hé bien*, reprit l'Empereur, tu dois te rappeler combien j'étais alors maigre et fluet : *et n'est-il pas vrai que, si depuis ce temps-là tu ne m'avais point vu, tu ne pourrais me reconnaître, vu l'embonpoint où je suis?* C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que se donne Votre Majesté, et le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces et sa santé diminuer : au-contraire, les forces et la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses Peuples..... *Quoique je me sente fort et robuste*, reprit l'Empereur, *je m'aperçois que mes traits changent d'une année à l'autre, et que je*

suis tout différent de ce que j'étais lorsqu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi PAN-TING-CHANG (nom Chinois du Frère Pansi) *a raison. Qu'il me peigne donc ici, et se mette dans la situation qu'il croira la plus commode pour réussir.*

L'Empereur ayant ensuite demandé combien à-peu-près il faudrait de temps pour le peindre, et s'il pourrait pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, etc; après avoir interrogé le Frère Pansi, je lui répondis que pour la première ébauche on emploierait deux ou trois heures; qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seraient sèches, le Peintre poserait une seconde couche de couleurs, à laquelle il emploierait plus ou moins de temps, selon que la première ébauche aurait plus ou moins réussi. Au-reste, que dès que Sa Majesté le souhaiterait, elle n'aurait qu'à faire cesser l'ouvrage, qu'on reprendrait ensuite quand il lui plairait, sans que cela portât aucun préjudice: et que tandis qu'on serait occupé à la peindre, elle pourrait lire, écrire et faire ce qu'elle jugerait à propos, pourvu que son visage fût toujours dans une telle situation que le Peintre en pût découvrir les différens traits, et que lorsque l'ouvrage exigerait une certaine situation, on prendrait la liberté d'en avertir Sa Majesté. Ne manque donc pas, me dit l'Empereur, de m'avertir lorsqu'il aura besoin que je change de situation.

L'appartement où était alors l'Empereur est dans le goût de presque tous ses autres

appartemens, ou plutôt dans le goût de tous ceux des personnes de Pekin qui sont un peu à leur aise, n'y ayant de différence que celle qui est du grand au petit, du commun au magnifique.

A cause des tremblemens de terre, qui sont ici assez fréquens, les poutres et les toits des édifices Chinois ne sont point appuyés sur les murailles, mais sur des colonnes de bois posées sur des bases de pierre; de sorte que souvent le toit d'un bâtiment est fini avant qu'on ait élevé les murailles. De là il arrive que dans les tremblemens de terre, les murailles sont quelquefois renversées, sans que le toit ou même l'intérieur des bâtimens en souffrent. Ces murailles sont ordinairement de briques travaillées en dehors très-proprement; quelquefois même ornées de différens dessins en sculpture, et recouvertes en dedans, ou d'un enduit, ou de planches dans les appartemens qu'on veut coller en papier; et dans d'autres appartemens elles sont recouvertes de menuiserie.

L'appartement de l'Empereur, qui est construit dans ce goût, est composé d'un grand corps de logis, est et ouest dans sa longueur, et dont la face qui regarde le midi est flanquée à ses deux extrêmités de deux autres bâtimens parallèles. Ce corps de logis qui a en dedans à-peu-près 90 pieds de long sur 25 à 26 de large, est divisé en trois parties, dont celle du milieu est une salle du Trône. Au milieu de chacune des faces de cette salle qui regardent le nord et le sud,

est une porte à deux battans de 10 pieds de haut. Dans le contour de ces battans règne un cadre de menuiserie dont le bas, à la hauteur d'environ trois pieds, n'est point évidé. La boiserie qui remplit le reste du cadre est toute à jour, et forme des fleurs, des caractères et différens autres dessins. Elle est unie en dedans de la salle et recouverte de papier pour éclairer la salle; elle est en dehors ornée de sculpture, dorures et vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, restent presque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y suspend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe, et en été, un treillis fait de bambous, fendus et réduits à la grosseur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme s'ils avaient passé à la filière, sont colorés en vernis et joints en forme de treillis par des fils de soie colorée qui forment sur ce treillis des dessins agréables à la vue. Il garantit des mouches et autres insectes, et laisse à l'air un libre passage. Ce treillis en été, et la couverture en hiver, se roulent jusqu'au-dessus de la porte, quand on veut donner de l'air à la salle. Aux deux côtés de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent du jour à la salle, et dont les battans n'ont ni couvertures en hiver, ni triellis en été. On les ouvre dans l'occasion, et c'est par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellement affaire à la salle.

Dans toute la longueur de cette salle, il

y a en dehors un perron couvert, de quinze pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la salle que du perron, sont ornés de différens ouvrages en sculpture, qui sont partie dorés, partie peints de différentes couleurs et couverts de vernis. Les colonnes sont toujours vernissées en rouge. Des escaliers de pierre règnent dans la longueur des deux perrons élevés de quatre pieds au-dessus du niveau de la cour et de plain-pied avec le pavé de la salle au milieu de laquelle est placé le Trône de Sa Majesté, élevé de quelques degrés. Ce Trône est accompagné de différens ornemens riches et de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornemens qui y étaient alors, ceux qui me frappèrent le plus étaient deux horloges d'une moyenne grandeur, dont les supports, ou d'or ou d'argent doré, étaient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelacées. Sur le support de l'une, un éléphant fait différens mouvemens avec sa trompe. Sur les branches de l'autre rampe, est un dragon. Le tout est travaillé d'une manière si naturelle qu'on croirait ces animaux vivans. Au lambris des plafonds, suivant l'usage Chinois, sont suspendues des lanternes de différentes espèces et d'autres ornemens avec leurs pendeloques de soieries de différente couleur.

Cette salle et les autres salles du Trône que l'Empereur a dans la plupart de ses appartemens, ne servent que pour les au-

diences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du Palais, pour les audiences de cérémonie, une salle particulière dont la grandeur et la magnificence annoncent la grandeur et la majesté du Souverain à qui on y rend ses hommages.

Aux deux côtés, est et ouest de la salle du Trône, sont deux chambres dont les dimensions sont les mêmes que celles de la salle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, depuis la hauteur de trois pieds et demi au-dessus du pavé, jusqu'à deux pieds au-dessous du plafond, est toute en fenêtres couvertes de papier. Quoique l'Empereur ait des glaces de toute espèce et en quantité, il préfère pour l'usage ordinaire le papier qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses Palais les fenêtres sont toutes en glace; mais ces Palais sont uniquement pour s'y promener, et non pour y habiter.

Au-dehors des deux chambres du côté du midi, est une galerie couverte qui forme un avant-toit souvent contigu avec le toit du corps de logis. L'usage de cet avant-toit est de garantir les fenêtres soit des pluies, soit des ardeurs du soleil; la porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Excepté cette porte et la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est toute en fenêtres, il n'y a dans ces deux chambres aucune autre ouverture; l'Empereur est logé da... la chambre située à l'orient. Chez les p iculiers la chambre

située à l'occident serait destinée à l'épouse, aux femmes qui la servent, et aux petits enfans. Mais chez l'Empereur, comme l'Impératrice, les Reines, les Dames d'honneur et tout le sexe qui les sert, ont leur appartement séparé, et que, suivant l'usage du Pays, jamais pendant le jour on ne voit l'Empereur avec aucune personne du sexe; cette chambre, située à l'occident, est une chambre ordinaire, qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre où est logé l'Empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcove fermée par différentes arcades de menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ huit à neuf pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcove sont posés différens vases précieux et des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut apercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcove sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnies de vases précieux et de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, et sous l'alcove, et dans le reste de la chambre, des vases de différentes espèces de fleurs naturelles; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes et des arbres de toutes les espèces avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers et des grenadiers nous donner des fleurs doubles en Janvier, et de ces fleurs doubles se former ensuite des pê-

ches et des grenades qui devenaient très-grosses ; j'aurais eu de la peine à me persuader qu'elles vinssent de ces fleurs doubles, si plusieurs fois je n'avais vu de mes propres yeux les progrès de ces différens arbres dont on m'avait fait présent.

Au fond de cette chambre, à l'orient, il y a une estrade de deux pieds d'élévation et d'environ six pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre jusqu'à la fenêtre. C'est sur cette estrade que s'assied l'Empereur. Et l'estrade et le reste du pavé étaient alors couverts d'un tapis de soie à fond jaune, parsemé de différens dessins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis sont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'usage de mettre entre le tapis et le pavé, de cette espèce de feutre qu'on place sur toutes les estrades sur lesquelles on s'assied. Le pavé de cette chambre et de tous les appartemens de l'Empereur est fait de briques qu'on appelle ici *Kin-tchouen*, briques de métal, parce que lorsqu'on les travaille, elles raisonnent comme si elles étaient de cuivre ou autre métal sonore. Elles ont deux pieds en carré et se font dans les Provinces méridionales. L'espèce de sable qu'on emploie pour les faire, se prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal ; c'est-à-dire, qu'ayant délayé ce sable avec de l'eau dans quelque vase, on laisse reposer l'eau pendant quelque temps, afin qu'elle dépose au fond du vase

les

les particules les plus grossières : on la verse ensuite dans d'autres vases, où on la laisse encore reposer assez long-temps, pour qu'elle y dépose les particules les plus fines dont elle est imprégnée. C'est de ce dépôt qu'est formée cette espèce de briques, dont le grain est si fin, qu'on en recherche les fragmens pour aiguiser les rasoirs et pour polir les différens ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à 40 onces d'argent, ce qui fait 100 écus de notre monnaie de France. En pavant, on unit les briques ensemble avec un mastic composé de vernis ; et lorsqu'elles sont posées, on les enduit d'un vernis qui rend leur superficie brillante et si dure, qu'en marchant dessus elles ne s'usent pas plus que si c'était un pavé de marbre.

L'Empereur était sur le milieu de son estrade, le dos tourné à l'orient, assis à la Tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas à fond jaune : un autre coussin de même étoffe était contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés il avait de petites tables de 8 à 10 pouces de haut, sur lesquelles étaient des pinceaux, de l'encre rouge et de la noire, des écritoires, différens papiers écrits et quelques volumes de livres. Sa robe était doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on était dans les cérémonies de la nouvelle année, l'étoffe qui recouvrait cette fourrure était un damas à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq

ongles sont pour les Empereurs de la Chine ce que les fleurs de lis sont pour nos Rois. Si d'autres que l'Empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie, en peinture ou en relief, alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus était à fond violet, il descendait tout autour du corps jusques sur l'estrade, et couvrait toute la robe. Le bonnet qu'il portait était de fourrure noire, avec une perle au sommet. Cette perle que j'ai vue de près et maniée, a de longueur 14 lignes. La base est un peu ovale et forme au sommet deux espèces de pointes émoussées.

Une observation que nous avons faite avec quelque surprise, le Frère Pansi et moi, à l'occasion de la situation où je viens de dire qu'était l'Empereur, c'est que pendant les différentes séances, quelquefois fort longues, qu'on a employées à le peindre, il était à quelque distance du coussin qui lui servait de dossier, et jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent lorsqu'il s'animait en parlant, ou bien lorsqu'il prenait à côté de lui des choses dont il avait besoin, il fesait différens mouvemens de la tête, des bras et du buste; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvemer des jambes, ni changer tant soit peu de situation. Ce trait ne paraîtra et r'est en lui-même qu'une bagatelle : il peut néanmoins servir à confirmer ce que j'aurai peut-être occasion de dire dans la suite, combien l'Empereur donne à ses Tartares l'exemple d'éviter tout

ce qui ressent l'amour de ses aises. Cet exemple l'autorise à punir ou même à disgracier qui que ce soit qu'il saurait vivre dans la mollesse, et rechercher avec trop de soin ses commodités, quand même il aurait d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majesté, il n'y a jamais ni chaises, ni tabouret, parce que si Elle fait à quelqu'un la grâce de le faire asseoir, il ne s'assied jamais que sur le pavé, qui est toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois Elle veut distinguer, d'une manière particulière, un Prince du Sang, un Général d'armée, ou quelqu'autre personne en qui Elle reconnaîtra un mérite éminent, alors Elle le fait asseoir sur la même estrade où elle est assise.

Comme le froid était alors excessif, il y avait au milieu de la chambre, sur un piédestal, un grand vase de bronze, rempli de braise bien allumée, mais couverte de cendre, pour entretenir un air tempéré. Outre ces sortes de brasiers, on sait qu'à la Chine on fait usage d'une espèce d'étuve, formée par des canaux qui circulent par-dessous les pavés de la chambre, et y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de ce fourneau, lorsqu'il est allumé, en circulant dans les canaux, échauffe tout le pavé, et par conséquent la chambre d'une manière uniforme, sans y causer ni fumée, ni mauvaise odeur.

Mais l'Empereur qui ne craint point le froid, le fait rarement allumer (1).

Voici à-peu-près en quoi consistent les ornemens de la chambre de l'Empereur. Plusieurs tables de vernis artistement ouvragées, et couvertes de toutes sortes de précieux bijoux, étaient disposées dans différens endroits de la chambre. Des lanternes et autres ornemens suspendus au plafond, de même que dans la salle du Trône. Quelques petits portraits des anciens Sages du Pays faits à l'encre et posés sur la boiserie de l'alcove. Au-lieu de tapisseries, un beau papier blanc collé sur les murailles et sur le plafond, rend la chambre extrêmement claire, sans fatiguer la vue. L'empereur a cependant des tapisseries dans plusieurs de ses Palais où il va de temps-en-temps se promener et se reposer. Ces mêmes Palais sont aussi ornés de glaces, de peintures, de pendules, de lustres et de toutes sortes d'autres ornemens les plus précieux que nous ayons en Europe. Les Mandarins des Provinces lui en offrent de toutes les espèces; ce que le seul *Tsong-tou* de Canton lui offrit l'année dernière à la 12.me lune, revenait à plus de 30 *ouan*, c'est-à-dire, à trois cent vingt-cinq mille livres. Mais l'Empereur fait peu d'usage de ces ornemens dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toit de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles qui

(1) Les personnes un peu à leur aise ont ordinairement dans leur chambre de ces sortes d'étuves. On en a envoyé en France une description exacte et détaillée.

sont vernissées en jaune répandent un tel éclat, que lorsque le soleil y donne, on les croirait dorées. La crête et les arrêtes de ce toit sont garnies de différens ouvrages en sculpture de la même matière que les tuiles, et vernissées comme elles. Au-reste, on vernit ces tuiles en diverses couleurs, en bleu, en vert, en violet, en couleur de chair, etc. et la plupart de ces couleurs sont belles et très-vives : on ne s'en sert guère que chez l'Empereur ou dans les Temples : mais pour les appartemens où doit loger l'Empereur, on emploie ordinairement le jaune.

Ce grand corps de logis, du côté du midi, est, comme je l'ai déjà dit, accompagné, est et ouest, de deux ailes de bâtimens beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtimens servent de décharge pour les choses qui sont d'un usage continuel pour le service de l'Empereur. Les Eunuques qui gardent le quartier y sont logés, et ceux qui sont occupés auprès de l'Empereur, y mangent et s'y reposent.

Après cette digression qui, en donnant une idée de l'appartement d'un Empereur de la Chine, donnera aussi l'idée de la situation dans laquelle était Sa Majesté lorsque le Frère Pansi fit son portrait, je reviens à ce qui regarde ce même portrait.

L'Empereur, avant que le Frère Pansi mît la main à l'œuvre, nous fit approcher de très-près de lui, afin que ce Peintre pût le considérer à son aise ; et ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ses traits

auxquels il souhaitait que le Frère apportât une attention particulière, il me chargea de le lui recommander. Le Frère Pansi, après avoir considéré à son aise les traits de Sa Majesté, plaça lui-même le chevalet à sept à huit pieds de distance d'Elle. Je me mis à côté de lui, et il commença à crayonner la première esquisse.

Tandis qu'il la crayonnait, l'Empereur me fit plusieurs questions sur les noms et la distinction de nos Eglises ; pourquoi nous les nommions Eglise d'orient, Eglise d'occident, etc ; ce que nous fesions en Europe avant que de venir à la Chine : si tous les Européens qui étaient à Pekin étaient Religieux : pourquoi il ne venait guères ici que des Religieux : à quel âge on se fesait Religieux : si c'était depuis que nous étions Religieux que nous avions appris les sciences et les arts que nous exerçons ici... Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que les noms que portaient nos Eglises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étaient des noms qu'au Palais même on leur avait donnés, conséquemment à leur situation par rapport au Palais : que notre Eglise, par exemple, étant à l'occident du Palais, on la nommait au Palais l'Eglise occidentale, quoique dans la Ville on la nommât quelquefois l'Eglise boréale, parce qu'elle est située dans la partie boréale de Pekin. J'ajoutai ensuite qu'en Europe, avant que de venir ici, nous étions Religieux : que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait

Religieux, quelquefois même dans un âge plus avancé : que cet état proprement, comme le désigne le terme de *si-ou-tao*, (c'est ainsi qu'on appelle ici les Religieux), est de travailler à nous perfectionner et à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enseignions en Europe à la jeunesse la grammaire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques : mais, continuai-je, toutes ces sciences, Sire, comme il a été dit plusieurs fois à Votre Majesté, n'étaient que notre second objet. Le premier et le principal était d'enseigner la Religion, de corriger les vices et de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie et les autres arts de cette espèce, lorsqu'on en sait quelques-uns avant que de se faire Religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un simple amusement : mais on ne les apprend pas, excepté lorsqu'on pense à venir à Pekin. Comme on sait que Votre Majesté agrée ces différens arts, ceux qui pensent à venir ici les cultivent et même les apprennent s'ils s'y sentent de la disposition.

Pan-ting-tchang, dit l'Empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il est Religieux ? Il y a peu de temps, répondis-je, que *Pan-ting-tchang* est Religieux. Il était Peintre séculier, et avait déjà acquis de la réputation dans son art. Comme il ne voulait point se marier et qu'il vivait dans le monde presque comme un Religieux, ceux qui en Europe s'intéressent pour nous, et à qui nous avions fait savoir que nous voudrions un ou deux bons Peintres, lui ont proposé de se faire

Religieux pour pouvoir avec nous travailler au service de Votre Majesté, et il y a consenti. Est-ce, dit l'Empereur, que s'il ne se fût pas fait Religieux il n'aurait pu venir ici? Il l'aurait pu, Sire; mais n'étant pas de nos Frères, nous n'aurions pu nous intéresser d'une certaine façon pour lui, soit pour le faire embarquer, soit pour le faire proposer à Votre Majesté, soit pour avoir ici soin de lui. Mais, dit Sa Majesté, si c'est un honnête homme que vous connaissiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous inintéresser pour lui? Sire, lui dis-je, du temps de *Cang-hi*, nous souhaitions d'avoir ici un Peintre, et n'y en ayant point alors de Religieux, nous invitâmes un séculier habile dans son art, et qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguste aïeul pendant plusieurs années qu'il travailla à son service; mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majesté le combla, et malgré tous les efforts que nous fîmes pour le retenir, il voulut absolument s'en retourner dans le sein de sa famille. Comme nous le connaissions pour honnête homme et incapable de se comporter d'une manière qui pût faire déshonneur aux Européens, et que d'ailleurs c'était nous qui l'avions amené, nous le logions à notre Eglise. Mais si malheureusement il se fût mal comporté, comme il n'était point Religieux, et qu'il n'avait ni ici ni en Europe aucun Supérieur dont il dépendît pour les mœurs et la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raison et de

le retenir dans les bornes de son devoir. Voilà pourquoi nous ne proposons plus à Votre Majesté que des sujets qui soient Religieux. Ça été aussi pour ces raisons que le *Tsong-tou* de Canton ayant envoyé ici un séculier pour travailler à la verrerie, votre auguste aïeul, à cause des inconvéniens qu'il savait lui-même, ne nous proposa pas de le loger à notre Eglise, et il le gratifia d'une maison particulière et d'un revenu suffisant pour s'entretenir. Mais ce Verrier après avoir travaillé pendant quelques années au service de Sa Majesté, fit comme le Peintre, et s'en retourna en Europe.

L'Empereur m'avait dit plusieurs fois de rassurer le Frère Pansi, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence, autrement, disait-il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir. Qu'il me peigne, ajoutait-il, avec la même assurance avec laquelle il peindrait un homme ordinaire; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode, et qu'il avertisse ingénument de ce qui pourrait nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage. Cette attention que daignait avoir Sa Majesté d'éloigner tout ce qui pourrait gêner ou détourner le Frère Pansi, lui fit encore craindre que, si Elle continuait à parler, le Frère n'en fût distrait. En causant comme nous fesons, me dit-elle familièrement, je crains que le Peintre n'en soit troublé : ne vaudrait-il pas mieux que je me tusse ? Je répondis à Sa Majesté, que tandis qu'Elle conversait, son

visage, avait un air de bonté et de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, et qui ne pouvait être si bien marqué lorsqu'Elle s'appliquait. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, et par conséquent plus difficiles à peindre. Puisque cela est ainsi, dit l'Empereur, en posant sur sa table l'écrit qu'il avait en main, causons donc; et effectivement pendant près de sept heures que le Frère Pansi, dans différentes séances, a employées à peindre Sa Majesté, pendant tout ce temps-là, Elle m'a fait continuellement des questions sur toutes sortes de matières, me disant plusieurs fois de m'asseoir, que, vu ma santé faible et mon âge avancé, elle craignait que je ne fusse incommodé de rester si long-temps debout, et s'abaissant à parler avec moi avec toute la bonté et la familiarité qu'un père pourrait avoir avec un de ses enfans. Je rapporterai quelques-unes de ses questions, et les réponses que j'y ai faites; réunissant ensemble celles qui regardent une même matière, quoique quelquefois elles aient été faites en différentes séances. Mais avant que de rapporter ces questions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majesté, et les autres que le Frère a faits dans les intervalles que ce portrait lui laissait de libres.

Vers midi l'Empereur nous envoya dîner, et nous dit de revenir à midi et demi. Nous allâmes au *Ky-siang-Kong*, lieu de la peinture, où notre dîner nous attendait. Avant

midi et demi étant revenus à la chambre latérale où le frère Pansi avait peint le matin, Sa Majesté nous envoya au Frère et à moi à chacun une grande pièce de soie semblable à celle dont il nous avait déjà gratifiés à l'occasion du télescope, et à chacun aussi trois paires de bourses, nous fesant dire en même-temps de nous rendre sur-le-champ auprès d'Elle, pour que le Frère Pansi continuât à la peindre. Dès que nous fûmes en sa présense, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remercîment ; mais nous ayant fait aussitôt relever, Elle nous dit avec bonté qu'Elle était très-contente. Le Frère se remit à l'atelier et moi à côté de lui. L'Empereur recommença la conversation qu'il interrompait de temps-en-temps pour se faire apporter le portrait et voir en quel état il était.

Le sourcil gauche de l'Empereur est un peu interrompu par un espace vide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devrait le remplir est placé sur la convexité du sourcil, au-dessus de l'espace vide. Comme le poil même des sourcils cache cette difformité, on n'y avait point eu égard ; mais l'Empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette séparation, et me dit de recommander au Frère Pansi de la faire paraître : je lui dis, si Votre Majesté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en serions pas aperçus. Eh bien, dit l'Empereur en souriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle sorte qu'on ne s'en aperçoive point, si on n'a pas

été prévenu ; mais que lorsqu'on aura été prévenu, on puisse s'en apercevoir. C'est mon portrait qu'il peint : il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les représente, autrement ce ne serait pas mon portrait. Il en est de même des rides de mon visage : il faut avertir le Peintre de les faire paraître davantage. Je dis qu'effectivement elles paraissaient très-peu, et que le Peintre avait de la peine à s'en apercevoir. Elles paraissent peu, dit l'Empereur ; elles ne paraissent pas tant que les tiennes, quoique je sois plus âgé que toi. Aussitôt il nous fit approcher, et s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenait d'une main, et de l'autre il indiquait chacune de ses rides. Qu'est-ce que cela, si ce ne sont pas des rides ? Il les faut toutes représenter et ne pas me faire paraître plus jeune que je ne suis. A soixante ans passés, ne serait-il pas extraordinaire que je fusse sans rides ? Il se fit quelque temps après apporter le portrait, et il en fut si content qu'il le crut fini. Lorsqu'on lui dit que ce n'était que la première ébauche, et qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seraient sèches, il faudrait encore y remettre une seconde couche : quoi, dit-il ! je trouve actuellement ce portrait si bien fait ; que sera-ce quand on y aura encore travaillé ?

Quelques jours s'écoulèrent, pendant lesquels le Frère Pansi retoucha dans notre maison son ouvrage. Lorsque nous rentrâmes dans le Palais, on nous conduisit à côté

de l'appartement de l'Empereur. Ce Prince n'était pas dans son appartement ordinaire ; il était dans d'autres Palais, où il assistait à des spectacles d'usage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, et on lui dit qu'il était censé fini pour le présent. Il nous fit répondre que son premier dessein n'avait d'abord été que de faire peindre un buste, mais qu'il fallait l'agrandir, en y collant en haut, en bas et aux deux côtés, du papier préparé, et détermina lui-même les dimensions du tableau. Il faut savoir qu'ici les tableaux ne se font point sur de la toile, mais sur du papier de Corée, aussi fort et plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos Peintres préparent la toile sur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'agrandir autant qu'on veut, sans qu'il paraisse qu'on y ait rien ajouté.

Le 30 Janvier, dernier jour de la première lune, était le jour assigné pour que le Frère Pansi continuât le portrait de l'Empereur, et y ajoutât le bonnet et les habits ; il fallait auparavant que le Frère Pansi commençât le portrait d'un autre jeune homme, et que le tableau fût de la grandeur du précédent. Aussitôt on nous conduisit proche de l'appartement de l'Empereur, qui n'était point dans son appartement ordinaire, mais au *Thay-Kong*. Un jeune homme de 24 ou 25 ans se présenta alors, et le Peintre en ébaucha sur-le-champ le portrait. Le Page le porta lui-même à l'Empereur qui en fut très-

content, et tant l'Empereur que les Eunuques disaient qu'il ne manquait à ce portrait que la parole. Ce n'était cependant qu'une première ébauche. Je vais expliquer ce que c'est que le *Thay-Kong*.

Aux deux solstices et à certains autres jours déterminés, l'Empereur va lui-même sacrifier dans les Temples du ciel, de la terre, des anciens Empereurs, etc. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'Empereur, les Grands Mandarins du Palais et des Tribunaux, et tous les Mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précèdent dans une espèce de récollection qu'on appelle *Tchay-Kiay*, que nous nommons jeûne, mais qui à la lettre signifie abstinence et continence. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent à une boutonnière, (à-peu-près comme on porte en France une croix de Chevalier) une tablette de deux pouces de long sur laquelle sont écrits les deux caractères Chinois *Tchay-Kiay*. L'abstinence qui s'observe ici est rigoureuse, si on la suit à la lettre. Non-seulement la viande, mais le poisson et tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte et des légumes; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon et une espèce de porreaux dont les Chinois sont fort friands, sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué; mais ce n'est pas le plus grand

nombre. Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'Empereur ou des Tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le garder. L'Empereur, par exemple, en ordonnant dans quelque Temple des prières pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelqu'autre nécessité publique, envoie ordinairement un ou deux Grands de son Palais pour y maintenir le bon ordre. Ces Grands ont leur appartement hors de l'enceinte du Temple, et ils ne peuvent s'en éloigner sans une permission expresse de l'Empereur. Je suis sûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait observer le jeûne. Les mets qu'on leur sert paraissent appétissans à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes sont teints de différentes couleurs; quelques-uns dorés ou argentés, tous arrangés par compartimens et représentant différentes figures; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les assaisonner, l'éclat de la dorure et la vivacité des couleurs dont ils sont teints, ne sont pas capables de satisfaire le goût.

Le caractère Chinois *Tchay* qui exprime cette récollection, ne signifie pas seulement jeûne, mais suivant le Dictionnaire Chinois, il signifie, en général, éloignement de toutes les choses extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même Infidèles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté: c'est pour cela que tous les Grands de l'Empire et les Mandarins qui doivent être employés au sacrifice, les trois jours qui le

précèdent, ne peuvent coucher chez eux; ils sont obligés d'aller coucher dans les Tribunaux auxquels ils sont attachés. L'Empereur même, quoiqu'il soit dans quelques-unes de ses maisons de plaisance autour de Pekin, est exact à se rendre à Pekin pour aller passer ces trois jours dans ce qu'on nomme le *Tchay-Kong*. C'est un Palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du Palais, est néanmoins fort éloigné de ses appartemens ordinaires et encore plus des appartemens des femmes.

Le premier des trois jours qui précèdent le sacrifice, l'Empereur va le matin se rendre dans le *Tchay-Kong*, et n'en sort que le troisième jour pour se rendre au lieu du sacrifice. Pendant ces trois jours, les Ministres vont à leur ordinaire le matin rendre compte à Sa Majesté des affaires d'Etat, et pendant le reste du jour on lui porte aussi les Placets et les Mémoires qui lui doivent être présentés. Le troisième jour, l'Empereur, après avoir fait avec ses Ministres les affaires de l'Etat, vers les neuf heures du matin sort du *Tchay-Kong* en triomphe, dans une chaise de parade destinée à ces sortes de cérémonies, et portée par un grand nombre de porteurs habillés de damas rouge à fleurs d'or, avec des bonnets de cérémonie; ils marchent tous d'un pas très-grave et très-lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précèdent, et tiennent en main différens trophées ornés de banderoles, de houppes et de nœuds de soie de diverses cou-

leurs. Précèdent aussi plusieurs chœurs de musique, chantant continuellement et jouant de différens instrumens, jusqu'à ce que l'Empereur soit entré dans l'enclos du Temple, où il y a un Palais où il doit passer la nuit pour se rendre de grand matin au Temple où se fait le sacrifice avant le lever du Soleil. Le sacrifice fini, Sa Majesté s'en retourne dans le même ordre qu'Elle était venue. On a envoyé en France une peinture et une explication du cortége de l'Empereur et de sa marche lorsqu'il va au Temple de la terre pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle des sacrifices, le cortége et la marche sont les mêmes.

Cet donc à ce *Tchay-Kong*, où, comme je viens de le dire, l'Empereur passe trois jours en solitude, qu'on devait nous mener, afin que le Frère Pansi continuât le portrait de Sa Majesté; dès les huit heures du matin, nous nous étions rendus au *Ki-siang-Kong* avec une neige abondante qui ne cessa pas jusqu'au soir. On nous dit qu'il était survenu quelques affaires auxquelles l'Empereur était actuellement occupé, et qu'en conséquence il ne pouvait nous admettre avant midi; mais à onze heures, on nous vint chercher de la part de Sa Majesté. Il nous fallut sur-le-champ partir malgré la neige qui tombait à gros flocons. Nous traversâmes des cours, des terrasses, des galeries, conduits par des Eunuques, qui lorsque nous passions par quelqu'endroit d'où l'on pouvait avoir vue sur les appartemens où pouvaient

se trouver quelque Princesse ou autre personne du sexe, fesaient des signaux, tant pour avertir les Eunuques qui sont en sentinelle, de fermer les portes, les fenêtres des endroits dont on pourrait être aperçu, que pour savoir si quelque Princesse ne serait pas en chemin pour visiter une autre Princesse, ou pour quelqu'autre raison. Car, quoique dans l'intérieur même du Palais, les Princesses et toutes les personnes du sexe ne puissent aller d'un appartement à l'autre, quelque proches que soient ces appartemens, que dans des chaises fermées, portées par des Eunuques, et différentes suivant les différens degrés de dignités des Dames qui y sont portées: néanmoins, quelqu'autre que ce soit que des Eunuques, fût-ce même les fils ou frères de l'Empereur, ne peuvent se rencontrer sur le chemin. Les Eunuques ayant donné le signal, on se détourne aussitôt, ou si les circonstances empêchent de se détourner, il faut tourner le dos à la chaise lorsqu'elle passe. Le Frère Pansi était fort surpris de toutes ces cérémonies si éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarrassait encore plus, c'était la neige fondue, qui rendait le pavé si glissant, que, peu accoutumé à tout l'attirail des habits Chinois que la saison obligeait de porter, il tombait à tout moment.

Après un quart d'heure de marche, toujours dans l'intérieur du Palais, nous arrivâmes à une cour qui est immédiatement avant le *Tchay-Kong*. Cette cour est fermée par trois

grands corps-de-logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrième côté regarde le nord, et la sépare du *Tchay-Kong*; il est borné par une galerie découverte ou terrasse de huit à neuf pieds de haut, ornée dans toute sa longueur, de distance en distance, de vases et statues de bronze et de différens ornemens en pierre. Au-delà de cette terrasse, est situé le *Tchay-Kong* ou Palais de retraite, dont le goût est précisément le même que celui de l'appartement de l'Empereur, que j'ai déjà décrit. Les divisions des chambres y sont aussi à-peu-près les mêmes: néanmoins la structure des toits, les ornemens des lambris et tous les autres accompagnemens sont d'un goût si varié, si noble et si magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'est toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite, l'Empereur porte ses habits de cérémonie: il doit porter les habits de petit deuil, c'est-à-dire, la robe ordinaire d'une seule couleur, telle qu'on la met tous les jours qui ne sont pas de cérémonie, et l'habit de dessus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de Sa Majesté, le Frère Pansi continua de la peindre. Vers les deux heures, qu'on était prêt à servir son souper, Elle nous envoya reposer, et ordonna à ses Eunuques de nous servir une collation dans une

chambre voisine. Pendant son souper, elle nous envoya du thé au lait de sa table. A deux heures un quart, nous fûmes rappelés.

J'ai déjà dit que le goût Chinois, et en particulier celui de l'Empereur, ne veut dans les tableaux, qu'autant d'ombre qu'il en est absolument nécessaire. Sa Majesté voulait aussi que les poils de sa barbe et de ses sourcils fussent marqués un à un, de telle sorte, qu'étant près du tableau, on pût les distinguer. Je me rappele à cette occasion qu'un jour le Frère Attiret, dont on connaît le talent éminent pour la peinture, les premières années qu'il était ici, avait peint une fleur, sur laquelle le Frère Castiglione, qui était ici depuis bien des années, ayant par hasard jeté un coup-d'œil, dit au Frère Attiret: il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur; mais, dit Attiret, dans la quantité de feuilles qui composent ce contour, qui est-ce qui s'avisera de les compter? Un bon Peintre d'Europe, répondit Castiglione, trouverait votre fleur parfaite; mais il n'y a pas ici un apprenti Peintre, qui, au premier coup-d'œil, ne vous dise aussitôt que votre fleur n'a pas, dans son contour, le nombre des feuilles qu'elle doit avoir; et sur-le-champ le Frère Attiret s'en convainquit lui-même, en fesant voir sa fleur aux Peintres Chinois. J'ai vu arriver la même chose par rapport au nombre d'écailles qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. Quoique l'Empereur n'entre pas dans ces sortes de minuties, il

souhaitait cependant, suivant le goût du Pays, que sa barbe et ses sourcils fussent peints de telle sorte, qu'au-moins un grand nombre de poils fussent distingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun : mais comme ce travail exige un temps considérable, je lui dis que dans la suite le Frère Pansi ferait cela à loisir dans son particulier, et qu'il n'était pas nécessaire que ce fût en présence de Sa Majesté.

« Il me vient une autre idée, dit alors » l'Empereur, je t'ai déjà dit que mon pre- » mier dessein était de ne faire faire mon » portrait qu'en buste : mais il vaut mieux » qu'il me peigne en grand. On collera du » papier préparé tout autour de ce portrait, » comme on a fait à l'autre pour l'agrandir : » de telle sorte qu'il ait sept pieds de haut » sur quatre et demi de large. On me re- » présentera assis comme je suis, une table » devant moi, un pinceau à la main. Je serai » en *long-pao* d'hiver. » (*long-pao*, robe avec des dragons. C'est la robe de cérémonie à fond jaune, chamarrée de dragons, dont j'ai parlé ci-dessus). Et pour que le Frère Pansi pût travailler au dessin de la robe, l'Empereur ne fit pas difficulté de permettre qu'un Eunuque, à-peu-près de sa taille, vêtit sa robe de cérémonie. Pendant deux heures que le Frère Pansi employa à ce dessin, l'Eunuque ne changea pas plus la situation où on l'avait mis, que si c'eût été une statue. Les Peintres Chinois reconnurent dans la représentation de cette robe, une main très-

habile, néanmoins ils s'aperçurent qu'il y manquait beaucoup de ces minuties, dont un habile Peintre d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un Peintre Chinois se ferait un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude ; par exemple, de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écailles sur telle partie du corps du dragon, au-lieu de s'appliquer à bien faire une draperie, etc. En conséquence, l'Empereur fesant réflexion que le Frère Pansi, étranger, et nouvellement venu, ne pouvait pas savoir tout ce qui était nécessaire pour un habillement de cérémonie, et voulant lui faciliter une besogne qui devait être si embarrassante pour lui, ordonna qu'un tel Peintre Chinois fît le dessin de tout le tableau ; que le Frère Pansi n'aurait qu'à le calquer et y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au Frère Pansi, et je lui dis que, quelque estimé qu'il fût de Sa Majesté, il devait s'attendre très-souvent à de pareils changemens, tels qu'en avait éprouvés le feu Frère Castiglione, que l'Empereur estimait beaucoup, et qu'il aimait bien plus qu'un Prince n'aime ordinairement : que, quelque habile qu'il fût, il se serait probablement employé sans succès à faire un dessin qu'un Peintre Chinois fera comme en se jouant, parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple, ajoutai-je, vous ne pouvez pas savoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grâce ; dans quelle situation doit être l'Empereur pour être d'une

manière décente ; la manière de tenir son bras, ses jambes, ou telle autre attitude qui serait décente en Europe, paraîtra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au Frère Pansi le nouvel arrangement qui aurait pu l'inquiéter : car quelque bon Religieux qu'il soit, et quelque douceur de caractère dont il soit doué, un Peintre a toujours de la peine à se désister du plan qu'il s'est formé, et qu'il croit bon.

Quelques jours après toute la Cour se rendit à la maison de plaisance, dite *Yven-ming-yven*. J'y accompagnai le Frère Pansi pour lui servir d'interprète. D'ailleurs, j'avais eu ordre d'y aller dès que le froid serait un peu adouci, pour instruire quatre Eunuques de la manière de se servir de la machine pneumatique, que les deux nouveaux Missionnaires avaient offerte, et en expliquer à l'Empereur les effets et les différentes expériences, à mesure que les Eunuques, qu'il avait désignés, les feraient devant lui. Ainsi, c'est actuellement à *Yven-ming-yven* qu'est transportée la scène.

Je réserve, Monsieur, pour une autre lettre, qui suivra de près celle-ci, le détail de ce qui se passa dans cette maison de plaisance, et que je croirai pouvoir vous intéresser. Je suis, etc.

*

SECONDE LETTRE

Du Père Benoit.

MONSIEUR,

AVANT que de vous faire le récit de ce qu s'est passé à la maison de plaisance de l'Em pereur, je reprends les questions que me f Sa Majesté dans les séances fréquentes qu le Frère Pansi employa à la peindre.

Lorsque j'ai interrompu ces questions l'Empereur venait de me demander la ma ni're dont nous venons ici.

Demande. Est-ce votre Roi qui vous en voie, me dit il, ou bien est-ce vous-même qui de votre propre mouvement venez à l Chine ?

Réponse. Sous le règne de *Cang-hi*, lor que ce Prince eut gratifié les Français d l'Eglise où nous habitons actuellement, dan l'enceinte même du Palais, notre Roi, d qu'il fut informé de ce bienfait, donna or dre aux Supérieurs de notre Compagnie d choisir parmi nous des Mathématiciens d différens artistes, qu'il envoya ici, après l avoir fournis des instrumens et des autr choses qui pouvaient les mettre en état d remplir les objets pour lesquels ce gran Empereur nous avait fait don d'une Eglis

Depuis ce temps-là, nos Supérieu d'Europe

d'Europe, que nous avions soin, à toutes les moussons, d'informer des sujets qui nous manquent ici et de ceux dont nous aurions besoin, ont tâché d'y pourvoir, et de nous les envoyer.

D. Lorsque vos Supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, est-il besoin d'en avertir votre Roi ?

R. C'est toujours par ordre de notre Roi, et à ses frais, que nous nous embarquons sur les vaisseaux Français qui viennent à Canton.

D. Vos vaisseaux viennent donc à Canton?

R. Ils y viennent, et ce sont eux qui ont apporté les estampes et les planches des victoires, que Votre Majesté avait donné ordre de graver.

D. Apparemment c'est dans votre Royaume que sont les plus habiles Graveurs?

R. Il y a aussi, dans quelques autres Royaumes d'Europe, des Graveurs très-habiles; mais le *Tsong-tou* de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre Royaume, et a confié aux Chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage.

D. N'est-ce pas vous autres, qui, d'ici, avez indiqué votre Royaume, et avez écrit pour cela ?

R. Nous, qui sommes Religieux, et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté. Il est vrai que par son ordre les Européens d'ici ont fait des Mémoires qui ont été envoyés en même-temps que les pre-

miers dessins ; mais dans ces Mémoires les Européens avertissaient seulement le Graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majesté souhaitait qu'eussent ces planches avec les dessins envoyés, de la quantité d'estampes que vous souhaitiez qu'on tirât, et des autres circonstances que Votre Majesté avait elle-même indiquées. Ces Mémoires ayant été envoyés au *Tsong-tou* de Canton, avec les ordres de Votre Majesté, le *Tsong-tou* a donné aux Chefs des Français qui sont à Canton la commission de faire exécuter, dans notre Royaume, les ordres de Votre Majesté par rapport à ces gravures.

D. N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les dessins de ces gravures ont été envoyés ?

R. Il y a à-peu-près ce temps-là. Dès que les premiers dessins eurent été envoyés, notre Cour en ayant été informée, le Ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, voulut que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne du grand Prince qui les souhaitait, et chargea de cette exécution le chef des Graveurs de notre Roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avait de plus habile. Les premières planches ayant été exécutées, le Ministre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'espèce de gravure qu'on avait employée ne serait peut-être pas du goût de la Chine ; il aima mieux sacrifier ces premières planches, et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même, parce qu'il jugea que ce goût plairait

davantage à Votre Majesté. Cet incident a été la cause que les planches n'ont pas été exécutées aussi promptement que nous aurions desiré.

D. Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des Pays si éloignés.

R. On s'intéresse en Europe à toutes les belles actions, dans quelque Pays qu'elles se fassent. Avant même que les dessins des victoires y fussent parvenus, on admirait déjà les glorieux exploits de Votre Majesté dans les vastes Pays qu'Elle a soumis à son Empire; et ces dessins n'ont fait que mettre sous les yeux la réalité et le détail de ce que la renommée y avait déjà publié.

D. Parmi vos estampes d'Europe, il en est plusienrs qui représentent les victoires de vos Souverains : contre qui remportent-ils ces victoires, et quels ennemis ont-ils à combattre ?

R. Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres Etats, contre d'autres Etats qui y donnent atteinte.

D. Parmi vos Souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui soit à la tête des autres, et qui, par son autorité, termine tous les différends qui pourraient être entr'eux, de même qu'autrefois lorsque cet Empire de la Chine a été gouverné par plusieurs Princes particuliers, il y en avait un parmi eux qui était à leur tête, et qui conservait le titre d'Empereur ?

R. L'Allemagne est composée de plusieurs Etats, dont les Souverains en ont un à leur tête, qui a le titre d'Empereur; mais malgré ce titre, il n'est Souverain que de ses Etats particuliers, et il arrive quelquefois qu'il a à soutenir la guerre contre d'autres Etats qui la lui font.

D. Vos Royaumes n'ayant pas tous une égale puissance et une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un Royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus faibles, et avoir par-là augmenté ses forces, peu-à-peu envahisse d'autres plus grands Etats, et se rende insensiblement maître de toute l'Europe?

R. Depuis que tous les Royaumes d'Europe ont embrassé le Christianisme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La Religion chrétienne recommande trop la soumission des Sujets à leur Prince, et le respect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un Souverain perdra quelques Villes, quelques Pays, quelques Provinces même; mais s'il y avait danger qu'il perdît ses Etats, alors les autres Souverains se joindraient à lui, et l'aideraient à les conserver.

D. Comment se fait la succession de vos Rois?

R. Dans notre Royaume c'est le fils aîné qui succède ou bien ses descendans, s'il en a. S'il est mort sans postérité, c'est le second fils ou ses enfans.

D. En Moscovie, les femmes succèdent

à la couronne : cela se fait-il aussi dans quelques-uns de vos Royaumes ?

R. Il y a quelques-uns de nos Royaumes où les femmes succèdent à la couronne ; mais dans le nôtre il est une Loi établie depuis le commencement de la Monarchie qui les exclut du Trône.

D. Si votre Souverain mourait sans enfans, qui est-ce qui succéderait à la Couronne ?

R. Depuis bien des siècles Dieu a favorisé notre Souverain de descendans suffisans, non-seulement pour succéder à son Trône, mais encore pour fournir des successeurs à d'autres Trônes de l'Europe.

D. Ces Souverains, qui sont d'une même famille, seront sans doute toujours unis entr'eux, et ne se feront pas la guerre ?

R. Quoique des Souverains soient d'une même famille, cela n'empêche pas qu'ils ne se fassent la guerre, s'il y en a quelque sujet, et ils n'en sont pas moins bons amis. Deux Souverains, tandis même qu'ils se font la guerre, dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur Couronne, se rendent mutuellement les services qu'on peut attendre des meilleurs amis. --

L'Empereur m'ayant fait différentes interrogations sur la guerre, je lui ai répondu que par rapport à cet objet, à la manière dont on combat, aux différens stratagèmes qu'on emploie, je ne pouvais, étant Prêtre et consacré à Dieu, être bien au fait de ces articles. Mais lorsque je lui ai dit le respect que nous

avions pour les têtes couronnées, même lorsqu'elles sont du parti ennemi, le respect qu'ont pour elles les vainqueurs lorsqu'elles tombent entre leurs mains, les attentions qu'on a pour les prisonniers qu'on a faits, les secours qu'on rend après une action aux blessés, même du parti ennemi : voilà, dit l'Empereur, ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée : notre histoire nous fournit aussi des traits de cette générosité, et il m'en cita quelques-uns : sur quoi je dis à Sa Majesté qu'il y avait encore de ces sortes de traits bien plus récens, et dont nous avions été témoins ; la manière, par exemple, dont Elle avait traité les Eleuthes, soit *Ta-oua-tsi* qui avait été Souverain d'une partie de ces Pays, soit plusieurs autres Princes qu'Elle avait comblés d'honneurs et de bienfaits après les avoir soumis à sa domination.

L'Empereur s'informa encore du nombre des différens Etats de l'Europe, des troupes que les différens Souverains peuvent mettre sur pied. Elle s'informa si notre Royaume avait relation avec la Moscovie ; quels étaient les Peuples avec qui les Moscovites pouvaient avoir des différends, outre les Mahométans avec lesquels ils étaient actuellement en guerre ; quels étaient les succès des armes?... Je répondis que nous ne savions que fort superficiellement ce qui regarde les guerres et les différends que les Souverains d'Europe peuvent avoir entr'eux ; que d'autres Royaumes étant situés entre celui de Moscovie et

le nôtre, ces deux Royaumes n'avaient rien à démêler ensemble; néanmoins que les Savans de notre Royaume entretenaient des relations avec les Savans de Moscovie, comme avec les Savans des autres Royaumes de l'Europe, pour se communiquer mutuellement les nouvelles découvertes qui peuvent contribuer au progrès des sciences et des arts; mais que ces sortes de communications sont tellement étrangères aux affaires d'État, que même en temps de guerre elles n'étaient pas ordinairement interdites.... Sa Majesté demanda aussi comment depuis un certain nombre d'années les Moscovites avaient fait tant de progrès dans les sciences et les arts; en quelle langue ils communiquaient avec les Savans des autres Royaumes: nos Missionnaires, ajouta l'Empereur, qui traduisent ici les dépêches qui viennent de Moscovie, ou bien qu'on y envoie, entendent-ils la langue Moscovite ?.... J'ai répondu à ces différens articles que les Moscovites avaient attiré chez eux des Savans et des artistes de différens Royaumes; avaient érigé des écoles et des académies pour faire fleurir les sciences et les arts, et avaient fait de grands avantages à ceux qui y fesaient quelques progrès; que par rapport à la langue dans laquelle on communiquait avec la Moscovie, les autres Royaumes ne cultivaient guère la langue Moscovite, mais que les Moscovites cultivaient la langue Française, qu'on parle même actuellement dans toutes les Cours de l'Europe. Outre la langue Française, dans

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

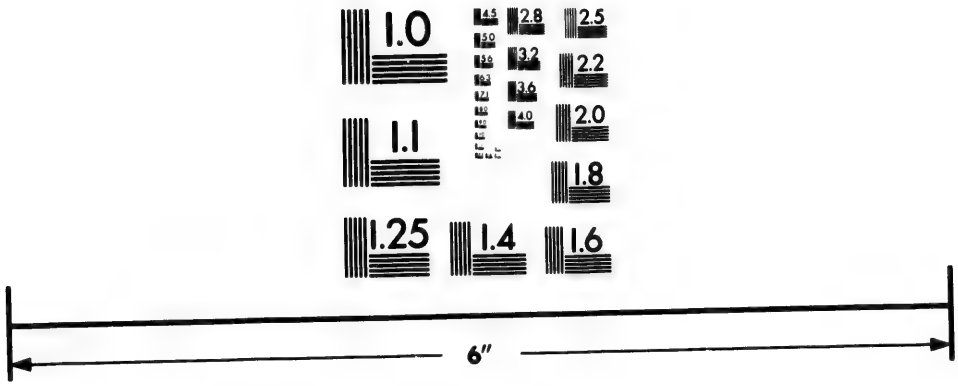

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

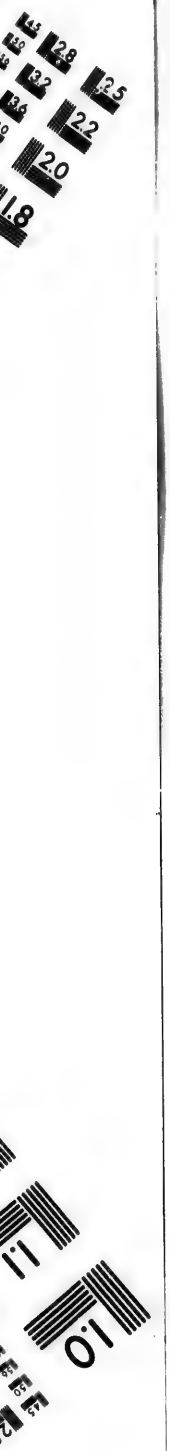
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

laquelle on a écrit ou au-moins traduit tout ce qui a été dit jusqu'ici d'important par rapport à l'histoire, tant ancienne que moderne, et par rapport aux sciences et aux arts ; il y a encore la langue Latine, à laquelle on a donné ici le nom de langue Mandarine d'Europe, parce que les anciens livres de sciences et d'histoire ont été la plupart écrits en cette langue. C'est en cette langue que sont écrites les prières publiques que font dans les Eglises des Chrétiens les Ministres de la Religion chrétienne ; et les Savans de Moscovie aussi-bien que de tous les autres Royaumes d'Europe la savent.... La Cour de Moscovie, lorsqu'elle envoie des dépêches à la Cour de la Chine, les envoie écrites en langue Moscovite, Mongole, Tartare et Latine. C'est cet exemplaire en langue latine que nos traducteurs traduisent en Tartare. Les dépêches que la Cour d'ici envoie en Moscovie, étant aussi écrites en différentes langues, nos mêmes Missionnaires traducteurs, en traduisent du Tartare un exemplaire en Latin, qu'on envoie avec les exemplaires traduits en d'autres langues.

Sa Majesté me demanda en Tartare si je savais la langue Tartare ; s'il y avait ici plusieurs Européens qui la sussent ; si quelqu'un de nous savait la langue Moscovite.... Je répondis en Tartare à Sa Majesté que j'entendais un peu cette langue, soit lorsqu'on la parlait, soit lorque j'en lisais les livres ; mais que, faute d'exercice, je ne pouvais la parler dans une conversation suivie. J'ajoutai

que je ne connaissais dans les autres Eglises personne qui la sût ; mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux Missionnaires qui apprenaient cette langue, nous avions les Pères Amiot et Dollières que le Tribunal des Ministres fesait appeler lorsqu'il s'agissait de traductions par rapport à la Moscovie ; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne savait la langue Moscovite.

D. Avez-vous actuellement quelque Savant de votre Royaume à la Cour de Moscovie ?

R. Je ne puis positivement savoir si nous y en avons actuellement, mais nous y en avons eu il y a peu d'années. Lorsqu'en 1760 je présentai une mappemonde à Votre Majesté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la position que je donnais au *Kamtschatka*, et de plusieurs nouvelles découvertes que j'avais ajoutées, je citai pour garant de cette position et pour auteur de ces découvertes, M. de l'Isle et quelques autres Français, que la Cour de Moscovie, au service de laquelle ils étaient alors, avait envoyés pour déterminer par des observations la position de différens Pays à l'est de la Moscovie.

D. J'ai ouï dire qu'il y avait des Européens dans les troupes de Moscovie, aussi-bien que dans celles du Roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes ; et parmi ces Européens, savez-vous s'il y en a de votre Royaume ?

R. Parmi les troupes Moscovites et celles du Roi d'Ava, il se peut faire qu'il y ait des Eu-

ropéens et même des Français : mais n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons savoir au juste ce qui en est.

D. N'avez-vous pas ouï dire que le Roi d'Ava a fait plusieurs conquêtes, qu'il a subjugué plusieurs Royaumes ? quels Royaumes a-t-il conquis ?

R. Effectivement nous avons ouï dire que le Roi d'Ava avait subjugué les Royaumes de Siam, de Mien, de Pégou et quelques autres Royaumes voisins ; et qu'il n'y avait eu que les armées de Votre Majesté, capables non-seulement de mettre des bornes à ses conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à se réfugier dans ses Etats, et à payer à Votre Majesté le tribut.

L'Empereur continua ses questions sur les différens Pays de l'Univers, sur leurs mœurs et leurs coutumes, sur la manière dont nous les connaissions et en fesions les cartes, sur les possessions des Européens et leurs établissemens dans des Royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majesté parut ne pas ignorer ce qui s'y était passé il y a trente ans, lorsque dans une seule nuit le Gouverneur, sous prétexte de révolte, fit massacrer plus de soixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'Empire ou changemens de dynastie, s'y étaient réfugiés. Lorsque la nouvelle de ce massacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y disait que le *T'song-tou* en avait averti Sa Majesté, qui avait répondu que ceux qui avaient été massacrés étaient des

fugitifs, dont il ne convenait pas qu'Elle prît la cause en main.

Sa Majesté m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à *Ka-la-pa* (Batavia) et qui la gouvernent, je répondis que c'étaient les Hollandais, et conséquemment aux diverses questions qu'Elle me fit après avoir expliqué ce que c'est qu'un Gouvernement Républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du Gouvernement de Hollande, dont les Etats, qui sont Républicains, nommaient les Gouverneurs des différentes Provinces qui en dépendent, élevaient, abaissaient, récompensaient et punissaient avec la même autorité qu'un Souverain dans ses Etats.

D. Dans un Pays si éloigné d'Europe, tel qu'est *Ka-la-pa*, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remède?

R. On y remédie malgré l'éloignement. Si un Gouverneur se comporte mal, et ne se rend pas aux remontrances de son Conseil, on le rappelle en Europe, et on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un Gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de cruauté, dès qu'en Europe les Etats de Hollande en avaient été informés, quoique ce Gouverneur fît bien d'ailleurs son devoir, ils l'avaient rappelé en Europe, lui avaient fait son procès, et l'avaient jugé.

D. Comment un Pays si éloigné est-il en la puissance des Hollandais?

R. Ka-la-pa est une Ile que les Européens nomment *Java*, et qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette Ile n'a jamais été habitée que par des Sauvages errans dans les bois, où ils n'ont que très-peu d'habitations. Les Hollandais, il y a plus de cent cinquante ans, étant descendus dans cette Ile, s'y sont établis, et y ont bâti une Ville qu'on nomme *Batavia*, qui actuellement ne le cède pas aux Villes les plus florissantes de l'Europe, et qui est un entrepôt du commerce immense que font les Hollandais dans les quatre parties du monde. Dans cette Ile de *Java*, il n'y a que la ville de *Batavia* et les environs qui appartiennent aux Hollandais; les Sauvages habitent le reste de l'Ile comme auparavant.

D. Ce sont aussi des Européens qui sont à Luçon, (*Manille*)? Apparemment qu'ils s'y sont établis de même que les Hollandais à *Ka-la-pa*.

R. Il y a environ deux cent cinquante ans que des Espagnols bâtirent une Ville dans la plus considérable des Iles auxquelles ils avaient abordé, et qui n'étaient alors peuplées que de Sauvages. Cette Ville sert d'entrepôt à leurs vaisseaux, lorsqu'ils font le voyage d'Amérique.

D. Effectivement, je vois sur vos cartes, dans des Pays bien éloignés de l'Europe, nouvelle Espagne, nouvelle Hollande, nouvelle France: que signifient ces termes de nouveaux Royaumes?

R. Les vaisseaux d'Europe ayant abordé dans quelque Pays jusqu'alors inconnu, les

Européens qui étaient sur les vaisseaux y sont descendus, et ayant trouvé le Pays ou désert, ou habité par des Sauvages, quoique pourvu de différentes choses utiles à la vie, et qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y sont établis, y ont fondé des habitations qui se sont peu-à-peu agrandies. Les Sauvages qui habitaient ce Pays se sont peu-à-peu civilisés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvaient tirer de leurs nouveaux hôtes, se sont joints à eux, et les ont aidés. Ces nouvelles habitations s'étant insensiblement accrues, lorsqu'elles ont eu une étendue considérable, on leur a donné le nom du Royaume dont étaient ceux qui y ont fondé les premières habitations. Ce sont des Espagnols qui ont découvert et commencé des habitations dans ce qu'on appelle la nouvelle Espagne. Il en est ainsi de ce qu'on appelle la nouvelle France, la nouvelle Hollande.

D. Dans vos mappemondes, vous tracez tous les Royaumes de l'Univers; vous n'avez pas été dans tous ces Pays; comment pouvez-vous en tracer la carte?

R. Tous les Souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur Pays, et se la sont mutuellement communiquée. Les Mathématiciens font des observations dans différens lieux de l'Univers pour fixer la situation de ces lieux, et se communiquent mutuellement leurs observations. Quant aux Pays qui sont hors de l'Europe, en leur communiquant les cartes de son propre Pays, et de ceux dont on a déjà la description, ils

ne font point difficulté de communiquer la carte de leur Pays ; ordinairement même, dès que ce sont des Peuples policés, et amateurs des sciences, ils sont bientôt convaincus de la sûreté et de la justesse des méthodes que les Européens emploient ; alors ils imitent l'exemple de Votre Majesté et de son illustre aïeul, et emploient des Européens à faire la carte de leur Pays.

D. On dit communément que l'Univers renferme dix mille Royaumes, c'est-à-dire, une infinité. Il y a des Pays par eux-mêmes inaccessibles, qui ne sont point habités, et par conséquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans lesquels on ne permet pas que vous entriez, tel que le Japon, qui n'est pas éloigné d'ici. Il vous manquera au-moins la carte de ces Pays.

R. Depuis plusieurs siècles que les Européens voyagent, et que leurs vaisseaux parcourent l'Univers, il est peu de Pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte, ils ont la carte des Pays voisins ; ils connaissent par conséquent les bornes, l'étendue, la vraie situation de ce Pays ; les lieux par où entrent et sortent telles et telles rivières, et cela suffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle distance de tel endroit déjà connu. Si c'est un Pays entouré de mers, et où les vaisseaux n'aient pu aborder, ou dont on ne connaisse qu'une petite partie du rivage qui le borne, on ne marque dans la carte que ce qu'on connaît

du rivage, et on y trace, s'il y a moyen, les montagnes considérables et les embouchures de rivières qu'on y aura remarquées. D'autres vaisseaux qui y abordent ensuite, et y font de nouvelles découvertes, les ajoutent sur la carte ; et ainsi peu-à-peu on parvient à une entière connaissance de ce Pays. Dans la mappemonde que j'ai présentée à Votre Majesté, il y a des Pays dont on ne connaît encore que les bornes, et dont je n'ai pu marquer l'intérieur : il y en a d'autres dont on ne connaît qu'une partie des bornes, et je n'ai marqué que ce qu'on connaissait. Dans les mappemondes qu'on fera dans la suite, on pourra y ajouter des découvertes qui se seront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon, nous en traçons la carte, parce que les Européens y ont autrefois pénétré, et en ont eu la carte.

D. Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon, et ne vous permet-on pas même d'y aborder ?

R. Les Souverains sont maîtres de leurs grâces. Lorsque les Souverains du Japon nous ont admis, nous avons tâché de les servir de notre mieux. Lorsqu'ils refusent nos services, nous nous soumettons, mais nous ne sommes pas moins prêts à nous employer pour eux, lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

D. Ce n'est pas précisément que les Japonais ne veulent point de vous, dit l'Empereur en souriant ; c'est qu'ils ne veulent point de votre Religion.

Alors, sans me donner le temps de répondre, il passa tout de suite à d'autres questions sur les cartes hydrographiques, la manière de naviguer, de mesurer le chemin qu'on fesait sur mer, de reconnaître la situation de l'endroit où l'on était; sur la grandeur de nos vaisseaux et le nombre de l'équipage; sur ce que nos vaisseaux apportaient à la Chine, et sur ce qu'ils en emportaient; sur la manière dont on fesait les glaces, (par bonheur j'avais vu en France la manufacture de Saint-Gobin) et une infinité d'autres questions auxquelles je tâchai de satisfaire.

L'Empereur s'informa ensuite combien nous sommes ici d'Européens et de combien de Royaumes. Il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise, lorsque je lui dis que de vingt-cinq Européens qui sont actuellement à sa Cour, nous étions douze dans notre Eglise, dont onze étaient Français. En effet, depuis que la Cour de la Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi eux un grand nombre de Français: aussi *Cang-hi* voyant que les Français pouvaient suffire pour faire eux seuls une résidence, leur fit donner du terrain, qui fait présentement l'Eglise des Français, située dans l'enceinte extérieure du Palais.

Ayant rappelé à Sa Majesté cette époque de ses bienfaits, elle me dit:

D. Vous êtes tous Français dans votre Eglise.?

R. Pan-ting-tchang (Frère Pansi) qui a

l'honneur de peindre Votre Majesté est Italien. Tous les autres sont Français.

D. L'Italie apparemment est alliée avec la France ?

R. La France est en paix avec l'Italie : mais indépendamment de la paix qui règne entre ces deux Royaumes, ceux à qui nous nous adressons en Europe pour avoir des sujets, sachant bien que lorsque quelque sujet peut agréer à Votre Majesté, nous ne nous soucions pas de quel Royaume il soit, nous ont envoyé celui-ci, supposant qu'il pourrait lui plaire.

D. L'Italie a donc de la réputation pour les grands Peintres ?

R. De tout temps on a eu en Italie, et on y a encore des Peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de *Cang-hi* (M. Gherardini), qui eut le bonheur de lui plaire, ainsi que le Frère Castiglione que Votre Majesté a comblé de tant de bienfaits, en étaient l'un et l'autre. Actuellement *Ngan-tey* (le Père Damascène de la S. C.) qui travaille au *Jou-ykoan* sous les yeux de Votre Majesté, en est aussi.

D. De combien de Royaumes y a-t-il ici des Européens ?

R. Il y a ici actuellement des Portugais, des Italiens et des Allemands qui sont partagés entre les autres Eglises.

D. Fou-tsolin (le Père d'Arocha) n'est-il pas dans votre Eglise ?

R. Fou-tsolin est Portugais. Comme il est *Kien-fou*, (Assesseur au Tribunal des Ma-

thématiques) il demeure au *Nan-Tang* (Eglise méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

D. Sais-tu que *Fou-tsolin* revient?

R. Votre Majesté me l'apprend.

D. Combien y a-t-il de temps qu'il est parti?

R. Il est parti l'année dernière, vers la fin de la quatrième lune.

D. Il n'aura donc pas employé un an dans son voyage; car il est actuellement en chemin pour revenir.

R. Votre Majesté a mis un si bon ordre dans toute la route qui conduit à ses nouvelles conquêtes, qu'à présent on n'y reconnaît plus ces déserts affreux et inhabitables qu'il fallait autrefois traverser, et qu'on y voyage avec autant de sûreté et de commodité que dans le reste de l'Empire.

D. Voilà déjà plusieurs fois que *Fou-tsolin* va dans les Pays du Nord-Ouest pour en faire la carte: est-ce lui-même qui la trace sur le papier, ou bien se sert-il des gens d'ici, qu'il dirige, et à qui il la fait tracer?

R. *Fou-tsolin* a été une fois en Tartarie avec *Lieou-song-lin* (le Père Hallerstein) pour y faire la carte du Pays où Votre Majesté prend le plaisir de la chasse. Il a encore été deux fois avec *Kao-tchin-sse* (le Père d'Espignha) au-delà des anciennes bornes de l'Empire, au Nord-Ouest d'ici, pour y faire la carte de ces vastes Pays que Votre Majesté y a conquis. Dans ces trois commissions, j'ai vu les cartes qu'il en avait tracées

lui-même : à plus forte raison, cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il se pourrait faire que, pour que l'exemplaire qu'il a présenté fût tracé plus proprement et d'une manière plus agréable à la vue, il l'eût fait tracer ou calquer sur l'original que je suis sûr qu'il a fait lui-même.

L'Empereur me fit ensuite plusieurs questions sur les méthodes qu'emploient les Européens pour faire la carte d'un Pays, et sur la justesse qui en doit résulter pour la position des lieux.

Lieou-song-lin, me dit-il, a été aussi autrefois faire la carte de *Mouran* (lieu de la chasse). N'est-il pas vrai qu'il est habile dans les Mathématiques ?

R. C'est un effet des bontés dont Votre Majesté nous honore, de daigner marquer de la satisfaction de nos faibles services. Il est vrai cependant que parmi les Européens qui sont ici, Votre Majesté ne pouvait faire un plus digne choix que de *Lieou-song-lin* pour remplir la place de Président du Tribunal des Mathématiques dont elle l'a honoré, et qu'il remplit depuis près de trente ans.

D. Pao-yeou-koan (le Père Gogais, Allemand, Assesseur au Tribunal des Mathématiques) entend bien aussi les Mathématiques ? Il doit être âgé : quel âge a-t-il ?

R. Pao-yeou-koan est mort l'année passée, tandis que Votre Majesté était à *Gehol* : il était alors âgé de soixante-dix ans.

D. Voilà donc une place vacante dans le *Kin-tien-kin* (Tribunal des Mathématiques).

R. La place est actuellement remplie par *Kao-tchin-sse* (le Père d'Espignha).

D. Je ne me le rappelle pas.

R. C'est celui à qui Votre Majesté donna un bouton (Mandarinat) du quatrième ordre, lorsqu'il alla avec *Fou-tsolin*, faire la carte des Pays nouvellement conquis. Au retour du second voyage qu'il y a fait, il s'adressa au Ministre d'Etat, *Fou-heng*, qui avait alors soin de nous, et lui ayant représenté que la besogne pour l'exécution de laquelle Votre Majesté lui avait donné le bouton, étant finie, il le priait de faire agréer à Votre Majesté la démission de son Mandarinat, qui n'était plus que *ad honores:* mais *Fou-heng* refusa, et lui dit que puisqu'il était déjà Mandarin, dès qu'il y aurait au Tribunal une place vacante parmi celles qui sont assignées aux Européens, il y succéderait; et c'est en conséquence qu'il y a effectivement succédé, et a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres Mandarins qui lui furent présentés à son retour de *Gehol.*

D. Tu sais les Mathématiques : sais-tu aussi la philosophie?

R. Je l'ai enseignée pendant deux ans avant que de quitter l'Europe.

D. Puisque tu sais la philosophie, comment répondrais-tu à une question que quelquefois on fait ici, en badinant, à nos philosophes : de l'œuf et de la poule, lequel a été créé le premier?

R. Pour réponse, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de

la création du monde ; comment le cinquième jour Dieu créa les volatiles et les poissons, à qui il ordonna de se multiplier ; et par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existait déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs, est aussi ancienne que la poule même.

D. Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr ?

R. Nos livres sont très-anciens ; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a crus inspirés de Dieu ; ils nous ont été transmis de générations en générations, sans avoir souffert la moindre altération.

D. Comme dans nos livres canoniques il n'est point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qu'on en trouve dans d'autres livres soit digne de foi ?

R. Il est probable que les livres qui parlaient de cette création ont été consumés dans l'incendie de *Tsin-chi-houang*. Ce n'a été que plusieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragmens des anciens livres, et qu'on s'est mis à écrire de nouveau; il est donc arrivé que ceux qui ont écrit sur l'ancienne Histoire, n'en sachant que ce que leur avaient raconté leurs pères, (qui probablement eux-mêmes n'étaient nés qu'après cet incendie, et ne savaient que ce qu'ils avaient ouï raconter) ils ont inséré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on se ressouvenait encore, plusieurs autres, avec des circonstances, soit ajoutées, soit

altérées, d'où il ne résulte que des fables, même aux yeux des Lettrés. Mais parmi ces fables, nous y reconnaissons des traits conformes à la vérité, et à ce que nous lisons dans nos livres d'histoires.

A l'occasion de la création des astres, l'Empereur fit beaucoup d'interrogations sur le mouvement, la grandeur, l'éloignement et la multitude des astres; sur les éclipses du soleil et de lune; sur l'inégalité des jours et des nuits, suivant les différens temps de l'année et les différens Pays. Je n'avais ni globe ni sphère qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomènes. Mais comme dans les appartemens il y a des tables garnies de toutes sortes de bijoux, je prenais ceux qui étaient propres à représenter ce que j'avais à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue aussi difficile que la Chinoise, l'Empereur est fait à mon jargon, et d'ailleurs les matières d'astronomie ne lui sont point étrangères.

Il y a douze ans, lorsque je lui présentai une mappemonde avec une explication Chinoise où j'avais exposé le systême du mouvement de la terre, Sa Majesté, après m'avoir fait différentes questions sur la manière dont nous établissons ce systême, me dit en souriant : vous avez en Europe votre manière d'expliquer les phénomènes célestes; et nous nous avons aussi la nôtre, sans faire tourner la terre. Effectivement, le lendemain, après plusieurs questions sur le même sujet, il m'expliqua plusieurs des phénomènes cé-

lestes ordinaires, avec une netteté et une justesse qu'on n'aurait pas dû attendre d'un Prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma surprise à un Eunuque de l'intérieur, je lui demandai si Sa Majesté donnait encore quelque temps à cette sorte d'étude. Où en trouverait-elle le loisir, me répondit l'Eunuque ? Mais ou elle va se promener à la classe des Princes ses fils, ou Elle les fait venir dans son appartement, et par manière d'examen les interroge sur ces sortes de matières, pour voir s'ils ont profité.

Il faut savoir que près de l'appartement ordinaire de l'Empereur, soit à Pekin, soit à sa maison de plaisance de *Yvem-ming-Yvem*, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'est-à-dire classe supérieure, parce qu'elle est uniquement pour le fils de Sa Majesté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils soient en classe du matin jusqu'au soir. L'âge avancé et les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente et plus d'années, et qui sont dans de grands emplois. Les jours même qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils se rendent exactement à la classe ; autrement, si l'Empereur venait à savoir qu'ils s'en sont exemptés sans raison, il les punirait malgré leur âge avancé et leur dignité. Il y a dans cette classe des professeurs d'éloquence, d'histoire, de mathématiques ; des Maîtres pour apprendre à tirer de l'arc, etc. et chacun de ces Maîtres a son temps déterminé pour donner sa leçon.

J'ai connu particulièrement un Mandarin du Tribunal des mathématiques que l'Empereur choisit pour enseigner les mathématiques aux fils et petit-fils de l'Empereur. Il me racontait qu'en le chargeant de cette commission Sa Majesté lui avait dit : aie soin de te faire obéir, et dans tout ce qui regarde ton emploi prends sur tes élèves la même autorité que tous les Maîtres doivent avoir sur leurs écoliers. J'aurai soin de veiller à ce que tu sois obéi. C'est en effet à quoi l'Empereur est extrêmement attentif, que ses enfans aient à l'égard de leur Maître la même subordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard du leur. Outre que dans ses momens de loisir il va quelquefois à la classe et assiste aux explications des Maîtres qu'il fait répéter à ses enfans, il les fait même venir en particulier, et les examine pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à certains jours de réjouissance, l'Empereur, du lieu même du spectacle auquel il assistait, fesait venir un ou deux de ses fils, qui eux-mêmes avaient déjà les leurs en classes, leur donnait le sujet d'une pièce d'éloquence qu'il leur fesait composer dans une chambre voisine, et ne leur accordait le plaisir de jouir du spectacle qu'après avoir été content de leur composition. C'est quelque chose d'étonnant que cette subordination des fils de l'Empereur, quelque avancés qu'ils soient en âge. Il est vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'Empereur leur père, qui, à l'âge de 63 ans, bien loin de se dispenser, à l'égard de l'Impératrice

sa mère, âgée de 82 ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le cérémonial Chinois prescrit aux enfans envers leurs pères et mères, croirait manquer au premier devoir de la nature, dont un Prince doit donner l'exemple à ses Sujets, s'il ne s'abaissait pas autant devant sa mère, que le dernier de ses Sujets doit s'abaisser devant lui.

Je me rappelle encore plusieurs autres questions que me fit l'Empereur ; mais ce sera le sujet d'une troisième lettre. J'aurais bien souhaité que parmi tant de questions, il y en eût eu quelques-unes qui eussent trait à la Religion, et qui m'eussent mis à portée de lui exposer les mystères et les saintes Lois du Christianisme, mais il paraissait l'éluder. Et quand, à l'occasion du Japon, j'attendais qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une suite d'autres questions, auxquelles il fallut répondre, qu'il ne me fut pas possible de toucher cette matière importante, dans la crainte de perdre tout-à-coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parlait, ce qui eût été nuire à la Religion même, et perdre l'espérance de trouver un jour quelques momens plus favorables pour lui dire ce que j'avais dans le cœur, et ce qui était l'unique objet de mes desirs. Je suis, etc.

*

TROISIÈME LETTRE

Du Père Benoit.

EN lisant ma seconde lettre, Monsieur, vous avez dû être surpris qu'un Empereur de la Chine, occupé des affaires d'un si grand et si vaste Empire, qu'il gouverne par lui-même, ait les matières de mathématiques assez présentes à l'esprit pour en pouvoir raisonner aussi juste qu'il en raisonne. Sa curiosité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de questions sur les phénomènes célestes. Après y avoir répondu, je lui dis que ces différens phénomènes s'expliquaient encore plus aisément, si, comme je l'avais autrefois exposé à Sa Majesté, au-lieu de faire tourner le soleil, on le plaçait au centre du monde, et on fesait tourner autour de lui la terre et les planètes. Je lui fis la comparaison d'un vaisseau qui vogue sur une mer tranquille. Ceux qui sont dans ce vaisseau aperçoivent les montagnes, le rivage et les autres objets, qui leur paraissent s'éloigner, tandis qu'eux-mêmes s'imaginent être en repos. « J'ai fait moi-même cette remar-
» que, dit l'Empereur, sur-tout lorsque
» sur ma barque, j'y suis ou dans une cham-
» bre, ou dans ma chaise à porteur. Cela
» est encore bien plus sensible, si, après
» avoir été quelque temps appliqué, je jette

» un coup-d'œil à la glace de ma portière, » ou à la fenêtre ; alors il me semble que je » suis immobile, et que ce sont les différens » objets qui s'éloignent ou s'approchent de » moi. » Il me fit cependant, d'une manière très-enjouée, plusieurs questions ; et quand je lui dis qu'une flèche qu'on tirerait perpendiculairement dans un vaisseau qui vogue rapidement, retomberait dans le vaisseau, il dit que lorsqu'il en aurait l'occasion, il en voulait faire lui-même l'expérience.

Sa Majesté s'informa ensuite si en Europe tous les Astronomes suivaient ce système du mouvement de la terre. Je lui répondis qu'en Europe presque tous les Astronomes l'avaient embrassé.

Ce n'est pas, ajoutai-je, que nous assurions que l'Univers soit effectivement arrangé comme nous le supposons ; nous proposons seulement cet arrangement comme celui qui paraît le plus propre et le plus facile pour rendre raison des différens mouvemens des astres et pour les calculer.

A l'occasion de la manière dont on observait les astres, l'Empereur me fit plusieurs questions, et me parla du nouveau télescope qui lui avait été présenté par nos deux nouveaux Missionnaires, et en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui est dans le miroir du fond, devait diminuer la quantité de rayons que réfléchissait ce miroir, et que l'autre petit miroir opposé au trou semblait devoir cacher une partie de l'objet. Ne

pourrait-on pas, dit Sa Majesté, donner aux deux miroirs une situation qui levât ces deux inconvéniens? Je répondis qu'effectivement Newton, un des plus habiles Mathématiciens qu'ait eus l'Europe, avait fait un télescope tel que le proposait Sa Majesté, en y plaçant des miroirs de réflexion : mais que, outre qu'il était alors difficile de pointer le télescope à l'objet, il y avait encore d'autres inconvéniens que j'exposai. L'Empereur comprit aisément que très-peu de chose, ajouté à la circonférence du miroir du fond, suppléait abondamment à ce que le vide du milieu du miroir pouvait diminuer de la quantité des rayons qui sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoiqu'opposé à l'objet, ne pouvait sensiblement cacher rien de l'objet; moins encore qu'une tête d'épingle, qui serait à une certaine distance de l'œil, ne pourrait rien cacher d'une montagne qu'on regarderait dans l'éloignement. Les rayons de lumière partis de l'objet, et réfléchis, par le miroir du fond, sur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à son tour pour les porter jusqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires achromatiques, me donnèrent occasion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européens, et en particulier l'invention de ce nouveau télescope, et du mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude, pour le pointer aux différens objets, et suivre celui

auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda s'il avait déjà paru quelques-uns de ces télescopes, et si l'on en avait déjà apporté à la Chine. Je lui répondis que l'année précédente un de nos Ministres d'Etat, qui a beaucoup de bonté pour nous, et qui voudrait nous aider un peu à donner à Sa Majesté quelques marques de notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont Elle nous comble, nous avait annoncé cette nouvelle invention, et avait ajouté qu'il n'avait encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer; mais que vu les ordres qu'il avait donnés, ce nouveau télescope serait sûrement fini assez à temps pour que nous pussions le recevoir l'année suivante. Qu'ainsi il n'était pas probable que des particuliers eussent pu acquérir et apporter ici ce qu'un Ministre n'avait pu obtenir.

L'Empereur s'étant aperçu qu'il fallait que j'expliquasse au Frère Pansi tout ce qu'il disait en Chinois, qui avait rapport à lui, me demanda s'il ne savait pas au-moins quelques mots de la langue Chinoise; je lui répondis qu'il en savait très-peu.

D. Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici, ne sachant pas encore la langue, doivent être bien embarrassés dans le voyage?

R. Ils ont un interprète qui les accompagne de Canton jusqu'ici.

D. Mais pour les choses dont ils peuvent avoir un besoin continuel, selon vos usages,

comment peuvent-ils se faire entendre de ceux qui les servent ?

R. Nous leur envoyons ordinairement des gens de notre Eglise, qui sont au fait de nos usages, pour les accompagner de Canton jusqu'ici.

D. Les gens de votre Eglise n'apprennent-ils pas votre langue ?

R. Ils ne l'apprennent pas, et ce n'est que très-rarement qu'il y en a qui la savent un peu.

D. Mais ne savent-ils pas votre Loi et ne sont-ils pas de votre Religion ?

R. Ils professent notre Religion, sans qu'ils aient besoin de savoir notre langue. Tout ce qui regarde notre Religion a été traduit en Chinois, et expliqué dans des livres, lesquels, la seconde année de *Yong-tching*, furent présentés à Sa Majesté, qui nous les fit rendre après les avoir donnés à examiner.

D. Il est probable que vous n'admettriez pas dans vos Eglises des gens qui ne seraient pas de votre Religion.

R. Un Infidèle qui est honnête homme et qui passe pour tel, nous ne fesons aucune difficulté de l'admettre dans nos Maisons. Mais cet Infidèle, après avoir demeuré quelque temps à notre Eglise, et avoir connu ce que c'est que la Religion chrétienne, ne manque pas de l'embrasser; et actuellement nous n'avons dans notre Eglise aucun de nos gens qui ne soit Chrétien.

D. Malgré cela, il vous sera difficile de les conduire, vu le caractère des gens de ce

Pays-ci, et ils ne manquent pas de vous causer bien des tracasseries.

R. Ils ne nous en causent aucune, parce que nous ne les maltraitons ni d'injures, ni de coups. S'ils ne sont pas contens de nous, ils prennent leur congé; si nous ne sommes pas contens d'eux, nous les renvoyons.

D. Moyennant cela, vous devez avoir de bons sujets, puisque dès qu'ils ne font pas leur devoir vous les renvoyez; ils ne sont donc pas vos esclaves?

R. Nous ne sommes pas dans l'usage de nous servir d'esclaves ou de gens achetés; nous n'avons que des gens loués, qui demeurent chez nous de leur plein gré, et que nous sommes libres de renvoyer.

D. Combien leur donnez-vous par mois?

R. Nous leur donnons par mois un *tiao*, (c'est à-peu-près 4 livres 10 sous de la monnaie de France).

D. Comment peuvent-ils se tirer d'affaire avec un *tiao*? sans doute que vous y ajoutez des *changs*? (des récompenses.)

R. Outre qu'ils sont nourris dans notre Eglise, qu'ils y vivent retirés, et qu'ils n'ont pas grande dépense à faire en habits, ils sont exempts d'une infinité de dépenses dont ils ne peuvent se dispenser quand ils servent chez les séculiers; d'ailleurs nous leur donnons des récompenses proportionnées à leur travail et à leurs talens.

D. Ceux parmi vous qui sont *Tang-tchay* (occupés au service de l'Empereur) ont besoin de montures, de domestiques, etc;

quels arrangemens prenez-vous pour cela?

R. Parce que tous ceux de notre Eglise sont *Tang-tchay*, sinon habituellement, au-moins de temps-en-temps, ils sont appelés pour des traductions, des opérations de chirurgie, etc. On fournit à chacun une monture ou charrette suivant son besoin.

D. Qui est-ce qui les fournit?

R. C'est l'affaire du *Tang-kia* (1) d'y pourvoir pour ceux qui doivent sortir.

D. Si quelqu'un veut avoir plusieurs domestiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut?

R. Comme ici l'usage et même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majesté ne nous permettent pas de sortir à pied, on a soin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'usage exigeant aussi que nous ne sortions pas seuls, et que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le *Tang-kia* assigne à chacun un domestique qui l'accompagne lorsqu'il va dehors, et qui l'aide à la maison, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remèdes, etc. Mais comme en qualité de Missionnaires nous ne devons avoir que ce qu'il serait indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domestique à chacun, hors que dans certaines circons-

(1) Le Supérieur et le Procureur se nomment ici *Tang-kia*, avec cette différence que quand on veut désigner le Supérieur on dit, *Tching-tang-kia* (*Tang-kia* en chef) et l'on nomme le Procureur *Fou-tang-kia*, aide *Tang-kia*. Dans notre résidence d'ici, c'est le même qui est Supérieur et Procureur.

tances la nécessité n'exige qu'on lui ajoute des aides.

D. Mais les habits, apparemment chacun se les fera faire selon son goût?

R. C'est aussi le *Tang-kia* qui les fournit à chacun selon le besoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

D. Ceux qui ont des soieries ou autre chose en présent, qu'en font-ils donc, puisqu'on les fournit d'habits?

R. Tout ce que chacun reçoit en présent, soieries, montures, etc. quoique ce soit, on le remet au *Tang-kia*, excepté quelques menus effets, comme bourses, sachets d'odeur, pinceaux, etc. que l'usage permet à chacun de garder. Par exemple, les soieries dont Votre Majesté nous a dernièrement gratifiés, nous les avons aussitôt remises entre les mains du *Tang-kia*, et nous n'avons gardé que les bourses dont Votre Majesté nous avait aussi fait présent.

D. N'est-ce pas toi qui es *Tang-kia*?

R. Je ne le suis plus depuis près d'un an. C'est *Tchao-ching-si-eou* (le P. Bourgeois) qui l'est actuellement.

D. Il est donc plus ancien que toi?

R. Il n'y a que quatre ans qu'il est ici: mais il a pour faire cet emploi, du talent, des forces et du loisir que je n'ai pas.

D. Il a du talent, des forces, à la bonne heure: mais depuis si peu de temps qu'il est ici, est-il assez au fait de la langue, des mœurs et des usages d'ici pour gouverner une Maison?

R. Quant à la langue, comme il s'y est fort appliqué dès son séjour à Canton, à peine y avait-il deux ans qu'il était ici que je le chargeai du détail de la Maison, et il s'en acquitta fort bien. Un an après il fut nommé *Tang-kia.*

D. Tu dis que votre nouveau *Tang-kia* sait déjà assez la langue : mais les mœurs et les usages d'ici, comment peut-il les savoir assez pour gouverner ?

R. Comme il a de la prudence, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui peut avoir rapport aux mœurs et aux usages de ce Pays, avant que d'agir, il consulte sur ce qui convient.

D. Mais pour les affaires du dedans, (c'est-à-dire ce qui a rapport au Palais) ce sera apparemment toi qui les feras ?

R. Le nouveau *Tang-kia* m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, et c'est en conséquence que, de concert avec lui, j'ai arrangé tout ce qui regardait la présentation des deux nouveaux venus à Votre Majesté.

D. Est-ce toi qui n'as pas voulu continuer d'être *Tang-kia*, ou bien est-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuasses ?

R. C'est l'un et l'autre. Je suis souvent appelé au Palais, et l'emploi de *Tang-kia* exige de l'assiduité et emporte du temps, si on le veut bien faire. Vu mon peu de santé, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations sans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le Palais doit passer avant tout, mes

obligations de *Tang-kia* en souffraient; ainsi il convenait de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

D. Il est vrai que tu as toujours eu une santé faible, et que tu as eu de grandes maladies : mais ce n'était que de fatigue, et actuellement tu parais te bien porter ?

R. Si j'ai été guéri de mes maladies, c'est un bienfait de Votre Majesté qui a eu la bonté de m'envoyer son premier Médecin. Depuis quelque temps que je parais souvent en présence de Votre Majesté, comment pourrais-je être malade ?

D. Vous autres Européens usez-vous du vin d'ici ? Un usage modéré de ce vin peut contribuer à fortifier.

R. Dans mon voyage de Canton ici, on m'en a fait goûter de différentes espèces, que j'ai trouvées agréables au goût : mais comme nous avons tous éprouvé que notre estomac européen ne s'y fesait point, nous n'en usons pas dans notre Eglise.

D. Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

R. Nous en fesons venir de Canton, dont nous usons à table certains jours de fête.

D. Et les jours ordinaires, qu'est-ce que vous buvez ?

R. Nous buvons du vin que nous fesons faire ici.

D. De quoi faites-vous ce vin ?

R. Nous le fesons de raisins. C'est de raisins que sont faits tous les vins d'Europe.

D. Le vin de raisins est donc meilleur

pour la santé que le vin d'ici qui est fait de grains ?

R. Le vin de raisins, pour une personne qui n'y serait pas accoutumée, ne serait peut-être pas aussi sain qu'il l'est pour nous : mais comme en Europe on use dans tous les repas d'un peu de vin de raisins, et que notre estomac y a été accoutumé de bonne heure, quelque disgracieux que soit au goût le vin que nous fesons ici, nous nous trouvons bien d'un *Tchong-tse* (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table, et que nous buvons, après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande, suivant que chacun le souhaite.

D. Quoi ! vous mêlez de l'eau avec votre vin ?

R. La nature des vins d'Europe est différente de celle des vins d'ici : le vin d'ici doit se boire chaud, et ne serait pas potable si on y mettait de l'eau : au-lieu que le vin d'Europe se boit froid, et dans le Royaume d'où je suis, on est dans l'usage de le boire avec de l'eau, que chacun avant que de le boire y met plus ou moins, selon son gré.

L'Empereur me fit encore un grand nombre de questions dans le goût des précédentes, sur nos repas, nos jeûnes, nos prières, nos occupations à la Maison lorsque nous n'allions pas au Palais, et sur toute notre manière de vivre. Je lui détaillai comment nous fesions la prière ; comment nous prenions ensemble nos repas à des heures réglées et au

signal qu'on nous en donnait. Il s'informa ce que c'était que l'heure d'oraison que nous fesions le matin : comment nous fesions l'examen de conscience avant le dîner et avant que de nous coucher : comment nous priions avant et après le repas ; quel était l'objet de nos prières vocales..... Mais, me dit alors Sa Majesté, pour tous ces différens exercices qui vous sont prescrits à certains temps déterminés, comment faites-vous donc lorsque vous êtes Supérieur, ou que vous êtes au Palais ? vous êtes alors obligé de les omettre.

R. Le matin, nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de Religion, et, s'il est nécessaire, nous nous levons assez matin pour avoir, avant que de sortir, le temps d'y satisfaire. Lorsque pendant la journée, dans l'endroit où nous sommes occupés, nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir, nous le fesons : si nous ne le pouvons pas, nous pensons que Dieu qui est par-tout, est témoin de ce que nous fesons ; nous le prions de nous aider, et nous redoublons nos efforts pour réussir ; persuadés que c'est lui plaire que de nous acquitter avec soin et de notre mieux des devoirs de notre emploi. En pensant ainsi à notre Dieu, nous suppléons aux prières que nous ne pouvons faire alors, et d'ailleurs nous y suppléons encore le soir lorsque nous sommes de retour à la Maison....

Ce détail, sur lequel nos prétendus esprits forts badineraient sans doute, pour ne rien dire de plus, était du goût de Sa Majesté.

La multitude des questions qu'Elle me fesait sur ces différens objets, et l'air ouvert avec lequel elle parlait, fesait voir qu'Elle prenait plaisir à entendre mes réponses.

Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui se passa à *Yven-ming-yven*, où l'Empereur, avec toute sa suite, était allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année, l'Empereur ne demeure à Pekin qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le solstice d'hiver, qui doit toujours se trouver dans la 11.me lune de l'année Chinoise. L'équinoxe du printemps est toujours dans la 2.e lune de l'année suivante. Le premier degré de *pisces* se trouve dans la 1.re lune, et avant le 15 de cette lune, l'Empereur, avec toute sa suite, va demeurer à sa maison de plaisance de *Yven-ming-yven*, qui est située Nord-Ouest à deux lieues de Pekin. Pendant ces trois mois de l'année que l'Empereur passe à Pekin, il y est occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent sa présence. Tout le reste de l'année, excepté le temps qu'il est à la chasse en Tartarie, il le passe à *Yven-ming-yven*, d'où il se rend à Pekin toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle; la cérémonie finie, il retourne aussitôt à *Yven-ming-yven*. C'est cette maison de plaisance dont le Frère Attiret envoya autrefois en France une description exacte et détaillée qu'on a lue avec plaisir dans un des volumes précédens des *Lettres édifiantes*, et à laquelle on pourrait ajouter

actuellement les embellissemens qu'on a faits aux anciens Palais, et grand nombre d'autres Palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majesté y a fait construire, et dont Elle a agrandi l'enceinte, qui aujourd'hui n'a pas moins de deux lieues de circuit.

On peut dire de cette maison de plaisance, que c'est un Bourg, ou plutôt un amas de Bourgs entre lesquels elle est située, et qui contient plus d'un million d'ames. Elle a différens noms; la partie de ce Bourg, dans laquelle notre maison Française a une petite résidence, pour y loger ceux des nôtres qui sont occupés à travailler dans le Palais de Sa Majesté, se nomme *Hai-tien*. La maison de plaisance de l'Empereur se nomme *Yven-ming-yven*, (jardin d'une clarté parfaite). La maison de plaisance de l'Impératrice-mère, tout proche celle de Sa Majesté, s'appelle *Tchang-tchun-yven*, (jardin où règne un agréable printemps). Une autre maison de plaisance, peu éloignée de celle-ci, se nomme *Ouan-cheou-chan*, (montagne de longue vie). Une autre à quelque distance de là, a le nom de *Tsing-ming-yven*, (jardin d'une brillante tranquillité). Au milieu de la maison de plaisance de l'Empereur, est une montagne appelée *Yu-tsiven-chan*, (montagne d'une précieuse source). Effectivement, cette source fournit de l'eau à toutes les maisons de plaisance dont je viens de parler, et cette eau forme ensuite un canal jusqu'à Pekin; mais depuis

que l'Empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices, cette source, quoiqu'encore abondante, ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fournissait auparavant.

Dans cette maison de plaisance, à l'entrée des jardins, est placé le *Tou-y-koan*, qui est le lieu où travaillent les Peintres Chinois et Européens, les Horlogers Européens, qui y sont occupés à faire des automates ou différentes autres machines, et des ouvriers en pierres précieuses et en ivoire. Outre ce laboratoire intérieur, où l'Empereur va de temps-en-temps voir les différens ouvrages qu'on y fait, il y a autour du Palais un grand nombre de laboratoires de toutes espèces, où beaucoup d'ouvriers sont continuellement occupés à toute sorte d'ouvrages pour l'ornement des Palais de Sa Majesté.

Le 8 Février, 17 de la 1.re lune, était le jour auquel rentraient au *Jou-y-koan* les divers artistes qui y travaillent. Le Frère Pansi s'y rendit; et par ordre de l'Empereur, il fut conduit dans un de ses Palais pour y retoucher le portrait du second jeune homme qu'il avait peint. Le Père de Ventavon lui servit d'interprète, en attendant que j'y arrivasse, ce que je fis bientôt après, par un ordre exprès de Sa Majesté; je n'y restai pas long-temps: il fallut retourner à Pekin.

Vers le commencement de la 2.e lune, l'Empereur devait aller offrir lui-même un grand sacrifice dans le Temple du Ciel. Il y vint donc pour y passer en retraite dans

son *Tchay-kong* les trois jours qui précédaient ce sacrifice. Pour moi, j'étais depuis quelques jours appelé au Palais, dès que je serais libre ; c'était pour y diriger les épreuves des planches des victoires qui, par ordre de l'Empereur, avaient été gravées en France. Long temps auparavant, Sa Majesté avait fait faire de tout son Empire et des Pays contigus de nouvelles cartes et de différentes grandeurs, d'un pouce entre chaque degré de latitude, de deux pouces et de deux pouces et demi ; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, Sa Majesté fit graver en bois deux de ces exemplaires ; et le plus grand, c'est-à-dire celui qui avait deux pouces et demi de distance entre chaque degré de latitude, Elle ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très-délicatement, et sur cette espèce de gravure ils n'avaient pas besoin de consulter les Européens : mais par rapport à la gravure en cuivre, quoiqu'autrefois il y eût eu ici des Européens qui eussent exercé et enseigné cette espèce de gravure, et la manière de l'imprimer ; quoiqu'on eût dans ce temps-là gravé en cuivre, et imprimé la carte générale que nos anciens Missionnaires avaient faite de tout l'Empire ; néanmoins comme on n'avait depuis fait aucun usage de cette espèce de gravure, on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen : on me pressa donc vivement d'en prendre la direction ; j'eus beau protester que je n'y en-

tendais absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverais sur ce sujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agissait de graver contenait 104 planches, dont chacune devait avoir deux pieds deux pouces en largeur; et comme chaque carte comprenait cinq degrés de latitude, cela donnait pour la hauteur de chacune douze pouces et demi, c'est-à-dire, un pied deux pouces et demi, mesure Chinoise. On choisit ce qu'il y avait de plus habiles Graveurs pour graver ces 104 planches: j'aurais souhaité qu'on ne leur donnât que l'épaisseur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles pussent prêter un peu lorsqu'on les imprime; mais ils voulurent, disaient-ils, faire un ouvrage solide, et l'on y employa bien cinq ou six fois autant de cuivre qu'on y en aurait employé en Europe; au-reste, elles étaient très-nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modèle de la presse dont nous nous servons, la manière de faire le vernis, de préparer le papier, et de tout ce qui est nécessaire pour opérer. Après plusieurs essais et quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer un exemplaire, c'est-à-dire, 104 feuilles, qu'on présenta à Sa Majesté, qui fut satisfaite, et donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'est-à-dire, dix mille quatre cens feuilles.

Ce fut tandis qu'on était occupé à tirer ces exemplaires, que Messieurs du Conseil

Français de Canton m'adressèrent un Mémoire dans lequel M. Cochin exposait les difficultés qu'on aurait à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure, que pour les autres raisons qu'il détaillait. En conséquence, il proposait d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'Empereur avait demandé; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on aurait tirées, on enverrait ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un Mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur-le-champ je traduisis en Chinois ce Mémoire, et le portai au Palais de *Yven-ming-yven*, pour le faire parvenir à Sa Majesté, qui était arrivée de Tartarie, où, suivant sa coutume, Elle avait été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étais bien attendu, les Mandarins et les Eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le Mémoire et le Placet que j'y avais joints. Ils me dirent qu'il fallait que j'écrivisse à Messieurs de Canton, de s'adresser au *Tsong-tou* ou au Directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'Empereur la commission de ces gravures, il n'y avait qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de M. Cochin. Et effectivement les Français, sans attendre ma réponse, s'y étaient adressés; c'est ce qui fit que le Tribunal des Ministres nous appela, le Père Amiot et moi, pour tra-

duire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'Empereur fut qu'on imprimât deux cens exemplaires de chacune de ces gravures, et qu'à mesure qu'elles seraient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'était pas besoin d'envoyer d'Europe, ni du papier, ni les ingrédiens dont est composé le vernis; et ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'Empereur.

Cette réponse de l'Empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée suivant ce qu'on nous avait dit dans le Tribunal des Ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraordinaire, qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de Décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté, qui les ayant vues, et en ayant été très-satisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur-le-champ on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au Palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenait de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avait eu un heureux succès: mais le burin de cet ouvrage était bien grossier, en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avait dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il fallait prendre bien d'autres précautions que celles qu'on

avait prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un Mémoire, dans lequel j'exposais les difficultés qu'il y avait d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires; les précautions qu'il fallait y apporter; qu'autrement on s'exposerait à les gâter et à les rendre inutiles; que la rigueur du froid qu'il fesait, empêchait qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre; qu'il fallait attendre que les froids fussent adoucis; qu'en attendant on préparerait la nouvelle presse et les autres choses qui devaient être employées. Dès que ce Mémoire fut fini, les Mandarins le firent sur-le-champ parvenir à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y était contenu fût exécuté. L'Empereur, aussitôt après la cérémonie du sacrifice, étant retourné à *Yven-ming-yven*, j'y retournai aussi à sa suite.

Les quatre Eunuques que l'Empereur avait nommés pour apprendre l'usage de la machine pneumatique, avaient déjà un peu appris la manière de la faire jouer. Les trois Missionnaires qui travaillent à l'horlogerie; le Père Archange, Carme déchaussé, Missionnaire de la sacrée Congrégation; le Père Ventavon, Jésuite, et le Père Mericour, aussi Jésuite, avaient étalé toutes les différentes pièces de cette machine. Les Eunuques qui m'attendaient avec quelques autres qu'ils avaient amenés pour les aider, me dirent que l'Empereur étant fort empressé de voir les différentes expériences, viendrait le 20 Mars au *Jou-y-koan*. Je m'y rendis ce

jour-là de bon matin, et je fis faire aux Eunuques des expériences sur la compression, la dilatation et les autres propriétés de l'air. Sa Majesté y vint l'après-midi, et me demanda l'explication de chacune. Elle voulut savoir le jeu intérieur de la machine. Je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avais fait dessiner pour représenter toutes les pièces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Elle ordonna de préparer encore le lendemain des expériences et de garder le même ordre que j'avais gardé dans l'écrit que je lui avais présenté. Dès que l'Empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux Eunuques de lui apporter la machine pneumatique, et leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avait faites au *Jou-y-koan*.

Le lendemain, 11 Mars, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, les Eunuques me racontèrent ce qui s'était passé la veille dans l'appartement de l'Empereur, et me parlèrent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avait faites à ce sujet, auxquelles ils n'avaient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avait donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des raisons, de leur faire démonter la machine; après quoi l'ayant fait remonter et l'ayant essayée, je vis qu'elle était en bon état. Effectivement, lorsque Sa Majeté vint l'après-midi, je lui expliquai le jeu des différentes soupapes, des pistons, des robi-

pets, etc. et Elle comprit bientôt comment, en élevant le piston, la soupape supérieure pressait contre le piston, et empêchait l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe: au-contraire, l'air qui était dans le récipient, en se dilatant pour en sortir, fesait ouvrir la soupape inférieure et se dilatait dans le vide que l'élévation du piston causait dans le corps de la pompe : de même comment en abaissant le piston, la soupape supérieure se soulevait pour laisser sortir l'air qui du récipient était entré dans le corps de la pompe, et au-contraire la soupape inférieure empêchait que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'Empereur se fut informé de l'usage de toutes les pièces dont la machine est composée, il demanda si on pouvait la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avait qu'à placer la pompe que j'avais fait détacher, uniquement pour que Sa Majesté en pût voir tout l'intérieur; que néanmoins il y avait quelques précautions à prendre, qui ne laisseraient pas d'emporter quelque temps. N'importe, dit Sa Majesté, j'attendrai ; et tandis qu'on mettait la main à l'œuvre, Elle se promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, et fesant, à son ordinaire, mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avais présenté à l'Empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avais choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premières étaient pour

prouver la pression de l'air : nous les fîmes toutes les unes après les autres ; et dès que Sa Majesté avait entendu l'explication des premières, Elle s'amusait à expliquer les suivantes. J'avais apporté dans la salle un baromètre et un thermomètre. L'Empereur me fit plusieurs demandes sur la manière dont le poids de l'air soutient le vif-argent dans le baromètre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, et sur les causes du changement du poids de l'air, qu'on connaît dans le baromètre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement de ce changement : j'avouai pourtant que quoique l'expérience prouvât ce changement du poids de l'air, suivant le beau et le mauvais temps qu'il devait faire, les raisons qu'on en donnait n'étaient pas satisfesantes. Nous vînmes ensuite aux expériences qui prouvent l'élasticité et la dilatation de l'air. Cette suite d'expériences plut beaucoup à l'Empereur, qui, après une très-longue séance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans son appartement, et donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avais donné à cette machine le nom de *Nien-ki-tung*, qui signifie mot-à-mot, pompe à faire des expériences sur l'air. Mais le lendemain, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, j'y trouvai un ordre, par lequel Sa Majesté changeait le nom que j'avais donné en celui de *Heou-ky-tung*. L'Empereur jugea que

que le caractère de *Heou* qu'il substituait à celui de *Nien* que j'avais employé, était plus noble, étant consacré par les anciens livres classiques à exprimer tant les observations célestes que les autres observations pour déterminer les différens ouvrages de l'agriculture suivant la différence des saisons. Ainsi actuellement la machine pneumatique a en Chinois un nom sûr, puisque c'est Sa Majesté elle-même qui l'a donné.

L'Empereur avait fait la grâce aux Reines et aux autres Dames de sa Cour de leur faire voir les expériences. Il fallut encore les recommencer, parce que S. M. continuait d'y prendre plaisir, m'en fesant toujours donner l'explication en détail. Enfin m'ayant demandé s'il y avait encore d'autres expériences à faire, je lui répondis qu'on en pouvait faire beaucoup d'autres; mais que pour ne pas abuser de la patience de Sa Majesté, j'avais choisi celles que j'avais cru devoir lui faire plus de plaisir, et que les autres s'expliqueraient par les mêmes principes par lesquels on avait expliqué celles qui avaient été faites. Sur quoi l'Empereur fit encore porter la machine dans son appartement, et ensuite dans un des Palais Européens, pour l'y conserver avec quantité de curiosités d'Europe qui y sont rassemblées. Le lendemain Sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction de cette machine pneumatique, qui était la première qu'Elle avait vue, donna encore trois grandes pièces de soie pour le Père Mericour et le Frère Pansi, sous le nom desquels elle

avait été présentée; à chacun une, et la troisième pour moi.

Je m'aperçois, Monsieur, que je ne vous ai encore rien dit sur les repas de l'Empereur, dont je vous ai promis dans ma première lettre que je vous parlerais. Sa Majesté mange toujours seule, et personne n'assiste jamais à ses respas que les Eunuques qui l'y servent. L'heure de son dîner est réglée à huit heures du matin, et celle de son souper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, elle ne prend jamais rien pendant la journée, sinon quelques boissons dont Elle fait usage, et vers le soir quelque léger rafraîchissement. Elle n'avait jamais usé de vin ni d'autre liqueur qui puisse enivrer. Mais depuis quelques années, par le conseil des Médecins, Elle use d'une espèce de vin très-vieux, ou plutôt de bière, comme sont tous les vins Chinois, dont Elle prend chaud un verre vers le midi et un autre vers le soir. Sa boisson ordinaire pendant ses repas consiste en thé, ou simplement infusé avec de l'eau commune, ou bien mélangé avec du lait, ou composé de différentes espèces de thé pilées ensemble, fermentées et préparées de différentes façons. Ces boissons de thé préparé sont la plupart très-agréables au goût, et plusieurs sont nourrissantes, sans charger l'estomac.

Malgré la quantité et la magnificence des mets qui sont servis à Sa Majesté, Elle n'emploie jamais plus d'un quart-d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurais eu de la peine à croire, si je n'en avais moi-même

été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'anti-chambre de l'appartement où Elle fesait ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étais à portée de voir entrer et sortir tout ce qui lui était servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même-temps de plats et de réchauds. Ces vases ont à-peu-près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles tenant lieu de ce que nous appelons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, et au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diamètre, et plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, à qui ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, et les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable; de sorte que lorsque Sa Majesté se promène dans ses Palais ou dans ses jardins, Elle prend ses repas dans l'endroit où Elle se trouve, quand l'heure du repas est venue. Tous les différens mets qui lui doivent être servis, sont portés par des Eunuques dans de grandes boîtes de vernis, dont quelques-unes sont à différens étages. Par-là ils n'ont rien a craindre du vent, de la pluie, ni des autres injures du temps.

Les Grands du Palais n'employaient non plus qu'un quart-d'heure à chaque repas. Les mets, lorsqu'on les sert à table, sont

déjà tout découpés en petits morceaux. On n'est pas ici dans l'usage de servir plusieurs services, ni du dessert. Les fruits, pâtisseries et autres mets de dessert se mangent, ou le soir avant que de se coucher, ou quelquefois pendant la journée, par manière de rafraîchissement. On n'use jamais de vin dans les repas qu'on fait au Palais. Ceux à qui il est nécessaire, en prennent le soir lorsqu'ils sont sortis du Palais, et qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paraîtront encore ce jour-là en présence de l'Empereur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1775.

MONSIEUR,

Nous venons de perdre un excellent Missionnaire; son zèle, ses talens, son caractère le rendaient bien cher à cette Mission et à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, et des exemples de vertus qu'il y a donnés.

Le Père Michel Benoit naquit à Autun le 8 Octobre 1715. Dans le cours de son enfance sa vivacité était extrême; l'ardeur

pour l'étude et une tendre piété, modérèrent peu-à-peu cette impétuosité naturelle. Son père le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appelé aux Missions étrangères, pensa à entrer dans une Société dont les membres étaient dévoués par état à ce saint et pénible ministère. Ce n'était pas à beaucoup près ce que voulait son père. Rien ne fut épargné pour lui en ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa Théologie à Paris, au Séminaire de saint Sulpice; il s'y lia avec les Séminaristes les plus fervens, les plus studieux, et ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entr'eux le desir d'aller travailler à la conversion des Idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du Séminaire pour se jeter dans le Noviciat des Jésuites de Paris, il en prit occasion de supplier son père de consentir qu'il en fît autant. Il n'en reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude et une menace terrible de réclamer les Lois s'il tentait la moindre démarche.

Quelque temps après il demanda dispense d'âge pour obtenir le Soudiaconat; et profitant des droits que cet Ordre lui donnait, il partit pour le Noviciat de Nancy où il entra le 18 Mars 1737.

Quelque touchante, quelque respectueuse et soumise que fût la lettre qu'il écrivit à son père pour lui faire agréer ce qu'il avait cru devoir à la grâce qui le pressait de se donner à Jésus-Christ, il ne reçut pas de ré-

ponse, et n'en a jamais depuis reçu aucune lettre ; ce qui a été la grande croix de toute sa vie, et la seule pour laquelle il ait eu besoin de tout son courage.

Etant entré en Religion avec des dispositions et des avances qui ne sont pas ordinaires, on ne fit que veiller sur sa santé et mettre à profit ses vertus et ses talens. Ses Supérieurs se déterminèrent à hâter la fin de sa Théologie et à lui faire recevoir le Sacerdoce.

C'était la Mission de la Chine qui devait en recueillir le fruit ; plus la persécution y était allumée, plus il fut ardent à demander la permission de s'y consacrer pour le reste de ses jours, et il l'obtint après trois ans de prières et d'instances. Dès que le nouveau Missionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger son départ, il se vit dans un tourbillon de projets qu'on lui représentait tous comme infiniment utiles pour accréditer son ministère dans un Empire où les Mathématiques sont, pour parler ainsi, une science d'Etat. MM. Delisle, de la Caille, et Lemonier, voulurent bien se partager entr'eux le soin de développer, d'exercer et de perfectionner ses connaissances astronomiques; et ce que ces savans Académiciens se promettaient publiquement de la correspondance de leur élève, rend témoignage de la haute idée qu'ils en avaient.

Le Père Benoit, parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie si violente, qu'on désespéra de sa vie ; mais à peine fut-il un peu rétabli, que sur la nouvelle du départ

prochain des vaisseaux, il se rendit à l'Orient, s'y trouva à temps pour s'y embarquer, et arriva heureusement à Macao en 1744. La rechûte dont on l'avait tant menacé en France, l'y attendait, et fut encore plus terrible qu'on ne l'avait prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine ; mais les remèdes, ou plutôt un nouveau miracle de la Providence le tira comme une seconde fois des portes de la mort.

A peine relevé, il demanda à être envoyé dans les Provinces de la Chine. Mais les ordres de l'Empereur l'appelèrent à Pekin et l'obligèrent à se désister de ses instantes supplications.

Tout est nouveau pour un Européen dans la Capitale de la Chine, la plus grande Ville, et peut-être la plus peuplée de l'Univers.

Le Père Benoit ne fit guère d'attention qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand Peuple ; il en fut pénétré, et se pressa de chercher des livres et d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plutôt à dissiper tant d'épaisses ténèbres, et à faire luire la lumière de l'Evangile.

Son application ajoutait à sa facilité. Avant la fin de l'année il fut en état d'entendre les livres usuels et de faire toutes les fonctions de Missionnaire.

La Bibliographie Chinoise dans laquelle il avait commencé de s'initier, lui avait révélé trop de choses sur les sciences de cette extrémité de l'Asie, pour se contenter de ces premières avances. Aussi se mit-il à étudier

les anciens livres, à apprendre à écrire des caractères et à composer en Chinois. La faiblesse de sa santé, le changement de climat et de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long et si rigoureux, rien ne pouvait rallentir son ardeur pour acquérir les connaissances qu'il croyait nécessaires à son zèle. L'Astronomie même pour laquelle il avait promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie Providence, car il se trouva par-là en état de remplir avec gloire la carrière difficile et laborieuse où il allait entrer.

L'Empereur régnant, Prince de génie et avide de connaissances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au Frère Castiglione, et s'il y avait à la Cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un semblable. Ce Missionnaire-Artiste, dont la modestie a tant illustré les talens, sentit toutes les suites d'une réponse positive, et se borna prudemment à dire à Sa Majesté qu'il irait sur-le-champ s'en informer dans toutes les Eglises. Mais l'Empereur s'était à peine retiré qu'un Eunuque vint dire que si quelque Européen était en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le lendemain au Palais. Ces dernières paroles, dans le langage de la Cour, étaient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fût. Nul Missionnaire ne s'y méprit, et tous jetèrent les yeux sur le Père Benoit.

Il se dévoua à cet ouvrage, et fut présenté

tout de suite à Sa Majesté, comme pouvant conduire, avec le secours des livres, les ouvriers qu'on lui donnerait, et leur faire exécuter des *choui-fa* ou jets d'eau. L'Empereur en fut ravi, lui parla avec bonté, et lui dit qu'il donnerait des ordres qui assureraient l'exécution de tout ce qu'il prescrirait aux ouvriers.

Un Astronome fut donc transformé en Fontainier; mais dès qu'il est Missionnaire, que lui importe? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au règne de Jésus-Christ. Ce fut l'unique pensée du Père Benoit dans une entreprise qui le laissait si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la Cour une bien haute idée de notre sainte Religion. Lorsque le Père Benoit étudiait la Physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carrière et hâter ses progrès, il avait démontré, imité, et imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui aurait dit alors qu'il se donnait de l'avance pour faire sur-le-champ à la Chine des modèles de jet d'eau? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'Empereur, qu'il le fit porter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un Palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, et ordonna au Frère Castiglione d'en tracer le plan, de concert avec le Père Benoit.

Que les Artistes qui ont porté nos arts

chez les Nations étrangères, racontent jusqu'à quel point leur génie a eu besoin de toutes ses ressources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers, qu'il fallait créer, et pour qui la langue de l'art n'existait pas encore. Où en devait donc être le Père Benoit? Comment enseigner des arts qu'il n'avait jamais exercés, ni presque étudiés? Comment faire exécuter des machines d'une combinaison aussi compliquée et aussi délicate que celles de la haute hydraulique? Comment diriger la fonte des tuyaux de pompe et des conduits de toutes les formes et proportions? Comment suppléer par ses prévoyances à des précisions qu'il ne pouvait pas même persuader? Son application, son travail, sa facilité et ce coup-d'œil de pénétration qui domine les objets, lui eussent suffi pour cela; mais il avait à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du Ministre favorisait pour dégoûter l'Empereur d'une nouveauté dont on n'osait pas le dissuader. Il fallait se donner une autorité, qui, sans passer les bornes de la modestie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le trésor, hâter les travaux et surmonter toutes les difficultés. Il était essentiel de se plier au ton et aux manières, à l'étiquette scrupuleuse d'une Cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des Idoles, plus divisée d'intérêts que de sentimens, et d'autant plus prodigue de politesses et d'éloges, qu'elle est plus maligne dans ses cen-

sures et dans ses calomnies ; cela dans des jours de crises continuelles, de manœuvres obliques et d'accusations insidieuses que le Ministre avait conduites à une persécution ouverte de notre sainte Religion.

L'Europe ne saurait bien sentir ce que dicte et exige une pareille position; mais on est supérieur à tout, quand on a mis en Dieu toute sa confiance et qu'on ne cherche que lui. Le Père Benoit commença par dire à l'Empereur que plus Sa Majesté se reposait sur lui de tout, moins il osait rien hasarder sur ses propres lumières, dans une entreprise où tout lui était nouveau, et qu'avec son agrément il se bornerait à exécuter des plans, qui ayant déjà été exécutés en Occident, ne pourraient pas manquer de réussir.

Ce début de franchise et de modestie était trop naïf pour ne pas plaire à un Prince qui se connaît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner sa satisfaction, et dit à ses courtisans : Je connais les Européens mieux que vous ; ils ne me laisseraient pas entreprendre ce qu'ils ne sont pas en état d'exécuter. Ces paroles dans sa bouche commandaient de faire l'impossible pour seconder le Père Benoit. Le Père en profita pour faire mettre la main à l'œuvre ; la bonne disposition où l'on était, accrut de jour-en-jour quand on vit avec quelle complaisance il entrait dans toutes les explications qu'on lui demandait, multipliait ses plans et ses dessins autant qu'on voulait, fesait parler aux yeux de petits modèles qu'il avait travaillés lui-même,

et s'entretenait aussi familièrement avec les Ouvriers mêmes qu'avec les Grands et les Seigneurs chargés sous sa direction de toute l'entreprise. Il fit plus ; pour prévenir des timidités ou des hardiesses qui auraient tout changé, obvier sur-tout à des méprises dont on ne se défiait pas assez, il se transportait fréquemment dans les ateliers, suivait de l'œil tout ce qui s'y fesait, et obtint par sa sagesse et sa modestie qu'on n'osât rien décider sans son attache. L'ancienne étiquette subsistait encore : quand il fut question de creuser des bassins, de bâtir des châteaux d'eau, quels que fussent les ordres de l'Empereur, on n'entrait dans les jardins du Palais qu'à certaines heures, on n'y allait que conduit par une nombreuse escorte de Mandarins, d'Eunuques et de Valets de pied, et on n'y restait que le moins qu'il se pouvait. Le Père Benoit fut délivré après quelques jours de ces sujétions que les Chinois ont un art de rendre très-sérieuses, très-importantes et ennuyeuses à l'excès.

Comme l'Empereur venait voir tous les jours où en étaient les ouvrages, et fesait souvent des questions auxquelles le Père Benoit seul pouvait répondre, des ordres absolus dérogèrent pour lui à tous les anciens usages. Les jardins du Palais lui furent ouverts à toutes les heures, et il fut libre d'y aller seul comme il voudrait. Cette distinction a été étendue ensuite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit pas en Eu-

rope tout ce que cela dit à la louange du Père Benoit, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il fallait que les Ministres et les Grands eussent conçu une haute idée de sa sagesse pour ne pas empêcher qu'il parût ainsi journellement devant l'Empereur, et fût à portée de dire à Sa Majesté tout ce qu'il voudrait.

Gloire en soit rendue à celui qui était sa lumière et son conseil : sa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges, et a fait voir, pendant les douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs et extérieurs, qu'il était l'homme de la Providence pour son emploi.

Notre hospice de *Hai-tien* est à plus d'une demi-lieue d'étendue du Palais, et il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il descendait de sa mule jusqu'à la Maison européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'est plus une promenade, quand c'est tous les jours et plusieurs fois dans un jour. Or c'est précisément le cas où se trouvait le Père Benoit. Dès qu'il avait mis les Ouvriers en train dans le jardin, il fallait qu'il allât tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue et quelquefois à deux lieues du Palais, puis qu'il revînt encore en hâte au jardin pour y attendre l'Empereur. La chaleur, la pluie, le vent et le soleil ardent de la canicule n'étaient pas des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du Palais où on lui servait à manger, était assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue.

Les jours de jeûne et les jours maigres il était souvent réduit à du riz sec et à des herbes salées, et la cuisine Chinoise, à laquelle son estomac ne pouvait s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas, qu'il lui était impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée l'épuisaient au point qu'il arrivait le soir à la maison tellement harassé, que le peu de nourriture plus saine qu'il prenait, n'était pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il était obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins, et faire des essais sans lesquels il n'osait rien risquer. Ensorte que la nuit était déjà bien avancée lorsqu'il pouvait enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étaient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entrait pas au Palais. Mais quelque temps qu'il fît, il venait la veille à Pekin, qui est éloigné de deux grandes lieues de *Hai-tien*, et après avoir passé la soirée et le lendemain matin à confesser et à prêcher, il s'en retournait le soir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le Lundi à quelques assemblées de Néophytes; car il mettait les fonctions de Missionnaire au-dessus de tout, et ne voulait jamais s'en décharger sur les autres. Il prenait aussi occasion de tout avec les Grands, les Mandarins, les Eunuques et les Ouvriers pour relever les inconséquences de l'Idolâtrie, et leur prêcher l'Evangile. S'il n'a pas

eu la joie de faire un grand nombre de conversions, il a eu du-moins la consolation d'inspirer une grande estime pour notre Religion sainte, de la faire connaître, et de lui obtenir les témoignages glorieux que plusieurs lui ont rendus dans des circonstances décisives. C'était sur-tout en distribuant des livres, et en les leur expliquant, qu'il fesait admirer aux plus prévenus la beauté et l'excellence de la morale Chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui se piquent de science, de philosophie et d'érudition, il donnait à l'étude tous les momens qu'il pouvait dérober à ses occupations, et avait accoutumé tout le monde à le voir se retirer tantôt sous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre en quelque endroit des jardins ou du Palais qu'il se trouvât; grâces à sa facilité, il s'était mis en état de raisonner avec les Lettrés sur tous leurs systêmes, de leur démontrer la vanité et les erreurs de leur philosophie, et de tourner contre eux les grands et les petits *King* ou livres canoniques, dont l'autorité est si révérée.

Quoiqu'il eût lui-même copié les extraits qu'en ont donnés plusieurs savans Néophytes et Missionnaires, ceux en particulier que le Prince *Jean* avait revus et enrichis de ses notes, il en fit lui-même pour son usage, d'après ses propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du *Chou-king*, et la fit avec tant de soin et d'exactitude, que le Père de Gaubil en ayant vu quel-

ques morceaux, l'engagea à la mettre au net et à l'envoyer au Mécène de Moscovie, M. le Comte de Rasumoski. Si jamais elle est donnée au Public, les connaisseurs, et vous en avez en France, y admireront une science profonde de la langue Chinoise, et une fidélité qui ne se dément jamais; car quoiqu'il ait comme déployé dans sa version les phrases algébriques de ce premier des *Kings*, pour en présenter tous les sens d'après les plus savans Interprètes, il l'a fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correspondent sont soulignés et forment seuls un sens. Ses notes et ses remarques sont un second ouvrage singulièrement estimable par le choix, la clarté, l'exactitude et les détails. Il avait commencé la traduction du *Mong-tsée* sur le même plan; le dérangement de sa santé et le surcroît continuel de ses occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il se fût donné une facilité de plus en apprenant la langue Tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre et la parler; car les Seigneurs Tartares avec qui il était tous les jours, se firent un plaisir d'être ses Maîtres et de le mettre en état de converser avec eux sans être entendu de leurs gens et des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourraient empêcher de voir dans son vrai jour ce que nous avons dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la première, qui regarde l'appareil de majesté et de grandeur qui en-

vironne l'Empereur, il faut bien distinguer entre la manière dont il se montre en public, dont on le voit quand il représente comme le fils du Ciel, comme le père et la mère du Peuple, comme le souverain du vaste et immense Empire du milieu, selon qu'on parle ici, et entre la façon dont il est dans son Palais, lorsqu'abandonné à son génie, à son caractère et à ses inclinations, il permet qu'on s'approche de son auguste personne. Dans le premier cas, il est plus gêné, à tous égards, que ceux qui sont prosternés à ses pieds. Tout en lui doit être mesuré sur sa grandeur et digne des louanges de l'histoire. Dans l'autre, c'est un sage, un ami, un homme de lettres, un père de famille qui n'aperçoit entre lui et ceux qu'il admet en sa présence, que l'espace qu'ils n'osent pas franchir. Une difficulté plus réelle, est celle de concilier les soins du Gouvernement avec les distractions et les amusemens dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en est pas une. L'Empereur se lève de très-grand matin; et dès que le soleil paraît sur l'horizon, il va siéger sur son Trône, et donner audience aux Ministres, aux Grands et aux Députés des Tribunaux. Quand les affaires sont expédiées, il rentre chez lui jusqu'au lendemain, mais il n'y est pas oisif. Il a chaque jour nombre de Placets, Requêtes, Mémoires et représentations à lire et à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en chaise dans les diffé-

rens Palais qu'il a dans ses jardins, et se délasse à considérer les curiosités de toute espèce qu'il y a rassemblées, ou à voir les ouvrages et les réparations qu'il fait faire; mais son travail le suit par-tout; jamais rien n'est remis au lendemain. S'il survient quelqu'affaire, il donne par-tout ses ordres. L'Empereur a tant de cérémonies, séances et représentations publiques, que, malgré les soins qui le suivent dans ses jardins, ses promenades sont encore un vrai délassement. Du-reste, comme il est censé alors dans sa Maison, il n'a autour de lui que quelques Eunuques, ne porte que des habits communs, et ne garde, pour ainsi dire, de sa grandeur, que ce qu'il ne peut pas quitter. Aussi, quelque timide que fût naturellement le Père Benoit, il paraissait devant Sa Majesté avec confiance, lui répondait avec facilité sur tout ce qu'Elle lui fesait l'honneur de lui demander, et l'avertissait des nouveaux ordres dont on avait besoin. Comme l'Empereur porte par-tout toutes ses pensées, et cherche bien moins à s'amuser qu'à étendre ses connaissances pour la perfection des arts utiles à ses Sujets, une question en fesait souvent naître une autre, puis celle-ci une troisième. Tous les Missionnaires qui ont l'honneur de le voir de près, sont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour s'assurer qu'il avait bien pris les réponses du Père Benoit, il les répétait lui-même; il les développait à sa manière, et en marquait sa satisfaction.

Quelque soin que tout le monde se donnât pour hâter les ouvrages, tout y était si nouveau pour les Ouvriers chinois, qu'ils n'avançaient que lentement. La machine hydraulique et le premier jet d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne.

Sa Majesté en parut très-satisfaite, et le témoigna avec tant de bonté, qu'Elle paraissait se faire honneur devant les Grands d'avoir prévu et assuré que le Père Benoit n'aurait pas entrepris ce qu'il n'aurait pas été sûr d'exécuter. Puis Elle leur expliqua la théorie des jets d'eau qu'Elle avait très-bien comprise dès la première fois.

Le succès du *Choui-fa*, fut ce jour-là la grande nouvelle du Palais, et puis de toute la Cour. Plus le Père Benoit avait été modeste et réservé dans ses promesses, plus tout le monde fut empressé à lui applaudir et à le féliciter. Il n'est cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des remarques sur l'éloge historique du célèbre Abbé de la Caille, que l'Empereur fit remettre au Père Benoit deux cens onces d'argent et plusieurs pièces de soie. Ce n'étaient point là les récompenses auxquelles il aspirait; l'unique qu'il demandât comme une grande grâce, ce fut d'aller dans les Provinces travailler au salut des pauvres, et de quitter la Cour; il en fit la demande, et y revint coup-sur-coup par des prières et des instances si vives, si fortes, si pressantes, que, pour le dédommager de ce que la considération seule de sa santé ruinée lui aurait fait refuser, on le

chargea d'élever les jeunes Chinois qui voulaient se faire Prêtres et Missionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études et aux travaux apostoliques les Pères *Yanki et Ko*. Il en fit deux Missionnaires pleins de zèle, de lumières et de sagesse. On lui donna ensuite jusqu'à six Néophytes à élever pour les travaux de la Mission ; il en était bien capable : mais comment trouver tout le loisir que demandait un tel emploi? car, contre son attente et celle de ceux qui l'en avaient chargé, le premier *Choui-fa* fini, il fallut en commencer d'autres, d'abord dans les environs de la Maison européenne, puis dans les jardins intérieurs du Palais de la Ville et de *Yuen-Ming-Yuen* qui est, pour ainsi dire, le Versailles de la Chine.

Il n'avait plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance et les craintes qui contrarièrent ses premiers travaux ; mais il fallait qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle et par des soins assidus, qu'on suivait tous ses plans et ses modèles, ce qui lui occasionnait bien des allées et des venues, et ne lui laissait que très-peu de temps. Il y suppléait par l'ascendant de respect et d'estime qu'il avait sur ses Disciples. Il ne négligeait rien d'ailleurs de tout ce qui pouvait leur faciliter l'étude, et leur en faire une occupation attachante, agréable et vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur était nécessaire, et celui qui lui restait ne suffisant pas pour ses autres occupations, il le prenait sur son sommeil ; il le

fallait bien, car pour contenter le desir que l'Empereur avait de s'instruire, il lui expliquait tout le mécanisme de l'hydraulique, et lui composait lui-même des modèles de jets d'eau, de fontaines de commandement, et de nos autres curiosités de ce genre, afin que ce Prince fût en état de choisir et de faire exécuter ce qui lui paraissait le plus agréable et le plus utile.

C'était encore un travail immense pour le Père Benoit sur-tout, qui était d'une exactitude si scrupuleuse, et qui aurait mieux aimé faire cent calculs superflus, que de courir les risques d'une petite méprise.

Enfin l'Empereur en vint jusqu'à former le projet d'un nouveau Palais européen, d'une grandeur immense, et dont les jardins auraient rassemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique et de plus curieux en eaux jaillissantes. L'ordre d'en faire le plan fut donné, le terrain assigné, et l'on allait mettre la main à l'œuvre, au grand regret de tous les Missionnaires, lorsqu'un évènement plus que singulier les délivra de leurs justes craintes. Il ne fut plus question que d'une maison à l'Italienne pour orner les jardins, où l'on ferait un nouveau *Choui-fa*.

L'affaiblissement de la santé du Père Benoit était un obstacle à de plus grandes entreprises; l'Empereur eut la bonté de le prévoir, et ordonna qu'on fît tout ce qu'on pourrait pour épargner sa peine. Comme ce qui a été dit ci-dessus, explique de reste ce qui regarde ces derniers travaux, il suffira

d'observer qu'on se hâta d'envoyer ses élèves en Europe, pour le soustraire aux soins qu'ils lui coûtaient, et qui allaient toujours en augmentant. D'un autre côté, les Grands eurent l'attention de mettre un grand Mandarin à la tête des ouvrages, pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui présidèrent à cette seconde entreprise étaient les mêmes Seigneurs qui avaient été chargés de la première : leur ancienne amitié pour le Père Benoit devint si franche et si tendre qu'ils n'avaient rien de caché pour lui, et qu'ils le mettaient au fait de tout ce qui se passait à la Cour, afin qu'il sut mieux ce qu'il devait dire et répondre. De son côté il eut toujours la discrétion de ne paraître savoir, même dans notre Maison, que ce qui était public. Il n'avait jamais aucune question à faire que sur ses ouvrages, et se retirait dès qu'il en avait le moindre prétexte. Ces Seigneurs, pour l'arrêter, disaient alors quelques demi-mots sur la Religion, et le Missionnaire ne manquait pas d'en faire les fonctions, et de leur reprocher la négligence où ils vivaient par rapport au salut, leur respect pour des Idoles qu'ils méprisaient dans le fond de l'ame, leur crédulité sur l'influence des astres, sur les jours heureux ou malheureux.

Le Père Benoit paraît en avoir désabusé l'Empereur, et il ne réussit pas moins à désabuser tout le monde au Palais de la crainte antique des éclipses. Un Grand, petit-fils de *Cang-hi*, se mit à apprendre de lui à cal-

culer les éclipses, et l'apprit assez pour en parler sur un ton qui montrait tout le ridicule des propos populaires.

La grâce du Baptême nous a environnés de tant de lumières en Europe, que quand on est ici, on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve; les sciences même n'y sont presque que ténèbres : c'était pour les dissiper que le Père Benoit profitait de toutes les clartés des nôtres, et tirait parti de nos thermomètres, de nos baromètres, de nos prismes, et de tout ce qui parle le plus aux yeux s notre physique expérimentale, pour décrier le galimatias philosophique de nos Lettrés chinois.

Les longues séances qu'il fesait au Palais le mettaient à portée de revenir souvent sur les mêmes choses, et de leur donner un jour qui les rendait sensibles. Sa réputation devint un fléau pour les Lettrés qui ne savent que des mots, et le fit rechercher par les vrais Savans. Les Maîtres des fils de l'Empereur, et quelques Mandarins, hommes vraiment instruits, voulurent se lier avec lui : sa situation ne lui permettait pas de recevoir ni de rendre beaucoup de visites; mais il y suppléait en répondant par écrit à leurs questions, et sur-tout en leur envoyant des livres qui leur fesaient connaître la Religion chrétienne; car il n'avait qu'elle en vue, dans les choses même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien il a fait tomber de préjugés contre elle, dissipé de fables qui l'avilis-

saient, changé de haines et de préventions en estime et en respect, étouffé de persécutions prêtes à s'allumer, rendu méprisables les calomnies dont on la chargeait, au point que ses ennemis, dans l'Arrêt même qui la défendait, ont reconnu qu'elle n'enseigne que la vérité !

La seconde Maison européenne des jardins de l'Empereur est ornée de très-belles eaux. Il y a des pièces d'un fort bon goût, et la grande soutiendrait le parallèle de celles de Versailles et de Saint-Cloud. Quand l'Empereur est sur son Trône, il voit sur les deux côtés deux grandes pyramides d'eau avec leurs accompagnemens, et devant lui un ensemble de jets d'eau distribués avec art, et ayant un jeu qui représente l'espèce de guerre que sont censés se faire les poissons, les oiseaux et les animaux de toutes les espèces qui sont dans le bassin, sur ses bords et au haut des rochers, placés, ce semble, par le hasard, et formant un hémicycle d'autant plus agréable qu'il est plus rustique et plus sauvage. Mais ce qui donna plus de peine au Père Benoit, fut le buffet d'eau qui est au bas de cette seconde maison, parce que les Chinois ayant personnifié leurs douze heures du jour en douze animaux, il imagina d'en faire une horloge d'eau continuelle, en ce sens que chaque figure vomit un jet d'eau pendant ses deux heures.

L'Empereur qui le voyait faible et languissant ne pressait aucun ouvrage, lui envoyait fréquemment des plats de sa table, et

et lui demandait souvent des choses qui l'obligeaient de rester à la maison ; mais, au-lieu du repos qu'on croyait lui procurer par-là, il s'y livrait à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce Prince sur la géographie de la Chine, tant ancienne que moderne, le Père Benoit se détermina à faire une carte qui la lui mettait sous les yeux. Un Grand, des amis du Père Benoit, ayant vu cette carte, en fut charmé, et lui dit que la soixantième année de l'Empereur étant prochaine, il fallait mettre au net son ouvrage, et le présenter à l'Empereur. Pour le rendre plus agréable et plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphère devait être de cinq pieds de diamètre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, et sur-tout son exactitude, pouvait achever de l'épuiser. On lui donna un Peintre pour copier sa carte, et un Lettré pour y écrire les caractères Chinois. Il succomba malgré cela, et fut réduit à l'extrémité. L'Empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier Médecin, vieillard octogénaire, et très habile, qui promit de le tirer de cette crise, mais qui n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il serait fidèle à un régime qui le réduisait à du riz sec, à quelques herbages, et à un peu de bouillon.

Sa carte était heureusement finie : il la présenta à l'Empereur, en laissant en blanc

les Pays nouvellement conquis et leurs limites, ne voulant rien prendre sur lui en cette matière, non plus que pour quelques autres endroits sur lesquels il exposait ses doutes dans un Mémoire. Sa Majesté accepta son présent; et ce qui est ici un grand honneur, elle le loua publiquement, et lui donna plusieurs belles pièces de soie. Afin d'examiner cette carte à son aise, Elle la fit porter dans son appartement, nomma des Lettrés pour aider le Père Benoit à perfectionner un projet si bien commencé, et chargea le Prince son oncle de présider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au Père Benoit d'avoir tant d'avances en fait d'érudition et de géographie. Mis vis-à-vis de Lettrés très-savans pour une chose à laquelle l'Empereur prenait intérêt, il fut obligé d'aller travailler au bureau des cartes, de leur faire ses objections, de répondre aux leurs, et de mettre dans tout ce qu'il disait ou écrivait, une modestie qui laissait à ses raisons toute leur force. Ces discussions honnêtes et paisibles plaisaient tellement au Prince, oncle de Sa Majesté, qui était curieux et savant, qu'il fesait rédiger tout ce qu'on avançait de part et d'autre, assistait pour l'ordinaire à toutes les conférences, et finissait le plus souvent par être de l'avis du Père Benoit.

Quand la carte fut finie, le Prince, oncle de l'Empereur, en avertit Sa Majesté par un Placet public, sur lequel Elle donna ordre de porter une des copies dans l'intérieur du Palais, l'autre dans le Tribunal des Minis-

tres, et de mettre l'original du Père dans le dépôt des cartes de l'Empire; et ce qui était encore plus honorable, mais très-fâcheux, vu l'état de sa santé, Elle l'invita à examiner et à revoir la carte générale de l'Empire qu'on allait faire en cent feuilles.

Il serait trop long de raconter combien l'Empereur prit de plaisir aux expériences qu'il fit faire au Père Benoit en sa présence, avec la machine pneumatique, et combien Sa Majesté fut charmée de la description que ce Père lui présenta en Chinois, d'un oiseau singulier d'Afrique, envoyé par le *Tsong-tou* de Canton, dont aucun Lettré n'avait aucune connaissance. Qu'on se souvienne des longs entretiens dont Elle l'honora pendant qu'Elle se fesait peindre par le Frère *Pansi*, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV et un Stanislas le bienfesant, jamais Souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le Père Benoit ne s'en prévalait pas: il était à la Cour sans y être, pour ainsi dire; rien ne l'y affectait, rien ne l'y attachait, rien n'y excitait ses desirs; il n'y paraissait que pour remplir ses devoirs de reconnaissance pour l'Empereur, et sur-tout de zèle pour la Religion, qu'il fesait estimer et respecter, et qu'il empêchait sur-tout de persécuter.

Il fut chargé de la Supériorité de notre Maison; et forcé de recevoir cet emploi que son humilité lui rendait si pénible, il en remplit les obligations avec un zèle et une

prudence rares et admirables dans des circonstances aussi difficiles. Les secours d'Europe étaient presque taris, et il fallait cependant pourvoir à l'entretien des Missionnaires, des Catéchistes, et au soulagement des Néophytes pauvres et malades. La Providence, sur laquelle le Père Benoit comptait avec confiance, lui fournit d'abondantes ressources; et dans ces momens d'espèce d'abandon et de disette, il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre Maison un plus grand nombre de Lettrés Catéchistes, de donner des retraites où les Néophytes étaient logés et nourris gratuitement, et d'augmenter la distribution des livres: il prêchait lui-même fort souvent; il allait porter les Sacremens aux moribonds; il distribuait des remèdes, veillait sur tous les besoins spirituels et temporels du dedans et du dehors; car notre Mission Française, et le District de Pekin nommément, s'étend fort au loin et jusqu'au-delà de la grande muraille; il n'épargnait rien, en un mot, pour le soulagement de nos Chrétiens, et le fesait avec tant de modestie et de réserve, qu'il offrait en présent ce qu'il croyait nécessaire, et qu'il n'aurait pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire exécuter les décrets de Rome, la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus Chrétiennes et apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, et vint à bout de maintenir

tout dans l'ordre, et de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers Disciples, les Pères *Yang* et *Ko*, qu'il eut la joie d'embrasser et de recevoir dans notre Maison. Ces jeunes Chinois remirent entre ses mains, comme des fils à leur Père, tout ce qu'on leur avait donné en France pour eux et pour les Missions de leur Patrie. O mon Dieu! récompensez de leur charité les personnes augustes de la famille Royale qui les chargèrent de tant de dons! Quelle consolation pour nous de voir que leur piété prenait un si généreux, un si tendre intérêt à nos Chrétientés et à leurs Missionnaires! Quel évènement presque miraculeux dans la position où nous étions, que les secours qui nous furent envoyés pour toutes les espèces d'œuvres de zèle et de charité! Le souvenir en durera à la Chine autant que la Religion.

Quand le Père Benoit vit les instructions données aux Pères *Yang* et *Ko*, par le Ministre éclairé et bienfesant qui, voyant la Chine en homme d'Etat, voulait enrichir la France de toutes les connaissances de ce vaste Empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avaient quelques loisirs, à entrer dans des vues si patriotiques : il nous y trouva tous disposés; mais malgré le triste état de sa santé, qui avait forcé à le décharger de la supériorité de notre Maison Française, il se mit à la tête de nos travaux, et fournit, avec une facilité étonnante, beaucoup de notices, de mémoires, de détails et de descriptions qu'on trouve avec les autres

ouvrages que nous avons fait passer en Europe, et qui sont imprimés sous le nom de Mémoires sur la Chine.

Le Père Benoit succomba enfin à tant de travaux; et sur le point de partir pour aller au-devant de l'Empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir ses Sacremens, et de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, et par son amour pour Dieu. Il mourut le 23 Octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'Eglise de la Chine, il suffira de rapporter ce que les Infidèles même disaient et pensaient du Père Michel Benoit, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étaient encore supérieures à ses talens. L'Empereur, qui avait donné cent onces d'argent pour ses funérailles, s'informa en détail de sa dernière maladie, et finit par dire que c'était *un homme de bien et très-zélé pour son service*; paroles qui, étant un très-grand éloge dans la bouche de ce Prince, auraient illustré une longue suite de générations, si elles avaient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent Missionnaire, c'est d'avoir toujours craint et fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des ames; d'avoir vécu en homme qui s'était totalement oublié, et ne voyait de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de sa vie suffit pour faire entrevoir jusqu'où il avait poussé

les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. Nous ne disons rien de ses vertus sociales. Rien n'égalait sa douceur, sa modestie, sa générosité, son empressement à obliger, qui lui fesait trouver tout possible dès qu'il s'agissait de rendre service.

Il portait tous les Missionnaires dans son cœur; et de quelque état qu'ils fussent, il les regardait avec raison comme ses frères, s'intéressait à leurs succès, et n'attendait point qu'ils implorassent son secours pour les préserver des persécutions, pour travailler à les délivrer des entraves et des obstacles que l'infidélité mettait à leur zèle, et pour solliciter leur délivrance lorsqu'ils étaient emprisonnés. Je suis, etc.

LETTRE

Du Père Ventavon, Missionnaire.

A Pekin, ce 15 Octobre 1775.

MONSIEUR,

P. C.

Vous m'avez souvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes; mais aussi vous pouvez compter que je dis les choses comme elles sont, et que mon défaut ne sera jamais de les altérer. Voici les évènemens les plus essentiels depuis l'année dernière. La révolte

qu'il y a eu dans le *Chang-tong*, au mois d'Octobre 1774, a été dans peu de temps appaisée ; la plupart de ceux qui y sont entrés, sont morts en se défendant, les autres ont été pris, conduits à Pekin, et punis du dernier supplice. La guerre que l'Empereur fait aux *Mia-ot-sée* du *Kin-tchouen*, est aussi sur le point d'être finie ; on les a poussés jusques dans leur dernière retraite, où ils ne sont plus qu'en très-petit nombre ; et on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entière défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou six ans. Tout autre Empereur que celui-ci se fût probablement lassé, et eût abandonné une entreprise où tous ses prédécesseurs avaient échoué ; mais il est d'un caractère des plus fermes et des plus intrépides que je connaisse. Il nous a donné cette année-ci deux marques bien singulières de la satisfaction qu'il a de nos services. La grande Eglise *Nan-tang*, la plus belle sans contredit qu'il y eût dans tout l'Orient, et la première bâtie dans cette Capitale, a été l'hiver dernier entièrement consumée par les flammes, et cela en plein jour, sans qu'on ait pu savoir la cause d'un si fâcheux accident. On venait de célébrer la dernière Messe ; on avait senti quelque légère odeur, en conséquence cherché de tous les côtés ; aucun vestige de feu ni de fumée ne paraissant, on a cru que c'était quelque odeur venue du dehors ; on s'est rassuré, on a fermé l'Eglise ; à peine s'est-il passé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les

côtés, et le mal sans remède. Ornemens, vases sacrés, sacristie, tout a été perdu; on n'a pu faire autre chose que de garantir les bâtimens voisins. Dès le lendemain l'Empereur a été averti. (C'est l'usage de le faire lorsqu'il y a quelque incendie considérable.) Tout de suite, sans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permission de rebâtir l'Eglise, prêté aux Missionnaires dix mille taëls, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétablissement; et quand elle sera finie, il écrira de sa propre main une inscription pour y être placée. Ce n'est pas là une petite grâce; mais en voici une autre plus considérable. Il y a dans ces Contrées une espèce de Secte, appelée *Pey-ling-kiao*, accusée d'avoir part presque dans toutes les révoltes. Les Mandarins font souvent des recherches pour découvrir ses sectateurs. On en a fait de plus vives à l'occasion de la dernière dont j'ai parlé. Quelques Chrétiens ont été aussi arrêtés en Tartarie, dans le propre Pays de l'Empereur ou des Tartares *Mant-cheoux*, où *Cang-hi*, tout favorable qu'il était à la Religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens Missionnaires allassent l'y prêcher. Ces Chrétiens interrogés, par le premier et principal Gouverneur, comment, dans un Pays si éloigné de Pekin, il y avait des Chrétiens; ont répondu, avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Pekin, envoyaient toutes les années des Prêtres Chinois pour les catéchiser

et les instruire ; ils en ont nommé six par nom et surnom, qui tous réellement avaient été en Tartarie, et un d'eux qui se trouvait précisément alors sur les lieux, et qui fut obligé, comme vous pensez, de se cacher bien vîte. Le Gouverneur, n'osant apparemment prendre sur lui une pareille affaire, avertit tout de suite l'Empereur, qui depuis peu de jours seulement était parti de Pekin pour la Tartarie; l'Empereur reçut *le Tseou* ou la Requête, et se contenta d'écrire à côté ce mot, *lan*, qui veut dire, *je l'ai vue*. La Requête fut ensuite portée au *Hing-pou* ou Tribunal des crimes, qui connut par ce mot que l'intention de l'Empereur n'était pas qu'on fît de cette affaire une affaire sérieuse. Cependant des Mandarins inférieurs et gens de Justice se transportèrent dans deux de nos Eglises pour arrêter les Missionnaires Chinois, nommés dans l'accusati n. De six, il n'y en avait qu'un seul alors dans la Maison; on le fit évader tout de suite; les Mandarins arrêtèrent seulement pour la forme deux prosélytes et un domestique de même nom que les accusés, et les conduisirent en prison, où ils se contentèrent de leur faire des interrogations générales qui n'allaient point au but, et sans leur faire aucun mal. Les Européens chargés de répondre à l'accusation, ont déclaré que les Chrétiens de Tartarie, venant de temps-en-temps à Pekin, demandaient des gens qui voulussent bien aller chez eux leur apprendre la Religion et les prières, qu'ils oubliaient aisément; que les

Européens ne pouvant y aller eux-mêmes, il y avait des Chinois de bonne volonté qui s'étaient prêtés à cette bonne œuvre, mais qu'aucun des susnommés dans la Requête n'était alors dans l'Eglise. Le Tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'Empereur, qui a répondu ces mots : *mien kieou* ; ils veulent dire : *je fais grâce, et ne veux pas qu'on fasse d'autres recherches.* La réponse venue, les trois qu'on tenait en prison ont été élargis sans aucun mal, et l'affaire a été entièrement finie. Les Missionnaires Chinois sont revenus, et les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas au commencement qu'elle dût ainsi se terminer, et quand nous vîmes l'accusation, sans savoir comment l'Empereur l'avait prise, nous la regardâmes tous comme la plus terrible qu'il y ait eu depuis longtemps, et comme devant avoir les plus funestes suites. Béni soit Dieu qui tient entre ses mains les cœurs des Princes, et les tourne comme il lui plaît ! Voilà les seules nouvelles qui peuvent vous intéresser. Priez pour cette pauvre Mission, et soyez assuré du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine, à M.....

A Pekin, année 1777.

JE commence, Monsieur, ma lettre par l'état présent de notre chère Mission, qui seule devrait occuper toutes nos pensées. Nos Pères Chinois de l'Eglise du Midi et de l'Orient, qui avaient été poursuivis l'an passé par le Tribunal des crimes, ont repris leurs fonctions. Un mot de l'Empereur a tout calmé. Les plus grands Tribunaux sont bien petits devant lui.

Le Père Paul *Li-éou*, qui est de notre Eglise, revint ces jours passés de *Ou-la-ha-ta*, sa Mission favorite. A son retour j'appris un trait qui fait voir que le bras de Dieu n'est point raccourci, et que la Foi peut encore tout. La sécheresse désolait les Campagnes; encore quelques jours sans pluie, les moissons périssaient. Déjà depuis long-temps les Païens invoquaient inutilement leurs Idoles. Un bon Chrétien du Pays leur dit : vous perdez votre temps, vos Dieux sont sourds; il n'y a que le vrai Dieu qui écoute les vœux de ses adorateurs : je le prierai, et j'attends de sa miséricorde qu'il m'exaucera. Aussitôt il partit avec sa famille et se rendit sur une haute montagne; là ils se mirent à genoux

à la vue de tout le monde ; le bon vieillard, après une courte prière, se leva et fit de l'eau bénite à sa façon, c'est-à-dire qu'il fit le signe de la croix sur un vase d'eau ; il prit de cette eau et en jeta à droite et à gauche en priant ; il recommença trois fois cette pieuse cérémonie ; à la troisième fois la pluie tomba. Ce qu'il y a d'étonnant, et ce qui marque bien la stupidité des Idolâtres, c'est qu'au-lieu de témoigner leur reconnaissance à leur bienfaiteur, ils voulaient qu'il se joignît à eux pour remercier leurs Idoles de ce que la pluie était tombée, ou du-moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire des fêtes et des comédies. Le Chrétien leur répondit en homme qui venait d'éprouver visiblement la protection du Ciel.

L'an passé l'aîné de la nombreuse famille de *Thear* de *Ou-la-ha-ta*, prit la résolution, malgré son grand âge et le froid, de venir à Pekin pour y passer en dévotion les fêtes de Noël un de ses neveux, âgé seulement de vingt ans, se joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereusement malade. Une fièvre violente et continuelle ne lui donnait aucun repos. Il devint si faible, qu'il fallait un homme de chaque côté pour le soutenir à cheval. On le pressa de s'en retourner ; jamais il ne voulut. Il disait pour ses raisons que s'il devait mourir de cette maladie, il serait charmé de mourir à l'Eglise ; que ce serait pour lui la plus douce consolation de recevoir les derniers Sacremens, et en par-

ticulier la sainte Communion, qu'il n'avait pas encore eu le bonheur de recevoir; son oncle se laissa toucher, et quoiqu'il sentît le danger, il permit à son neveu de continuer sa route. Ils arrivèrent après douze ou quinze jours de marche; j'envoyai aussitôt chercher le Médecin de la Maison, qui le condamna. Le jeune homme se prépara à la mort avec une ferveur admirable; il reçut tous ses Sacremens, et mourut trois jours après dans de grands sentimens de piété.

Je finirais volontiers une lettre que les chaleurs de la saison, qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abréger. Mais je dois vous dire du-moins un mot d'un des plus grands évènemens qui soient arrivés en Chine depuis bien des siècles: je parle de l'extinction totale des *Mia-ot-sée*. Ces montagnards indépendans se croyant invincibles, parce qu'ils n'avaient jamais été vaincus, insultaient à la majesté de l'Empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils descendaient de leurs rochers par des espèces de fentes presque impraticables, tombaient rapidement et en force sur les troupes Chinoises qui défendaient les frontières contre leurs invasions, et après avoir fait un butin considérable, ils se retiraient dans des gorges, ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces *Mia-ot-sée* qui sont répandus en petit nombre dans plusieurs Provinces de l'Empire, comme au *Fo-kien*, au *Koeit-heou*, à *Yun-nan et au Hou-quang*: l'Etat les laisse, parce qu'ils sont peu,

sans chef, et soumis à des Mandarins Chinois.

Les *Mia-ot-sée* dont il s'agit ici, formaient deux petits Etats sur les frontières de *Set-chuen* et du *Koeit-heou*, grands à-peu-près comme la Lorraine ou le Portugal; l'un s'appelait *Sia-kirit-chuen*; l'autre *Ta-kint-chuen*; l'un et l'autre avaient chacun leur Roi ou Prince souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts sur les terres de l'Empire; on arma contre eux. Le premier Général qui alla les attaquer ne méritait pas de réussir; c'était de plus un ennemi furieux de notre sainte Religion. L'Empereur lui fit couper le cou. Un autre plus adroit composa avec eux; il leur fit de beaux présens, avec lesquels ils rentrèrent dans leurs montagnes: on eut grand soin de dire à l'Empereur qu'ils étaient soumis, et qu'ils le reconnaissaient pour leur Maître.

Cependant les hostilités recommencèrent il y a cinq ou six ans, l'Empereur en fut extrêmement irrité, et probablement qu'il prit dès-lors la résolution de les exterminer; il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune était composée environ de quarante mille combattans.

Le Général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes. Les *Mia-ot-sée* défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, *Ou-en-fou* et ses troupes se trouvèrent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors les *Mia-ot-sée* parurent en force, fermèrent le

retour et tous les autres passages, et quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux; il n'en échappa pas un seul, et ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sut comment ils avaient traité le Général *Ou-en-fou*.

Cependant deux autres Généraux, pour n'avoir pas secouru *Ou-en-fou*, furent perdus. L'un fut étranglé, et l'autre envoyé en exil à *Y-ly*. Alors l'Empereur fit *Aquei* Généralissime de toutes ses troupes; il ne pouvait mieux choisir; c'est un homme d'un sang-froid et d'une constance inébranlables, ne se rebutant de rien, et ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, si le bien de son service y obligeait quelquefois.

Il entra par la même route que *Ou-en-fou*; mais il eut soin de faire grimper des troupes sur les rochers voisins, et de tenir ses derrières libres. Les *Mia-ot-sée* à ce début sentirent à qui ils avaient affaire. Ils firent des prodiges de valeur. Les femmes combattaient comme les hommes. On ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. *Aquei* se maintint dans la première gorge, et se disposa à attaquer le second passage. Les *Mia-ot-sée* construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs. *Aquei* ne précipitait rien; il restait deux ou trois mois autour d'un rocher; et si enfin il trouvait un endroit tant soit peu accessible, il profitait de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de Soldats, et dès qu'ils y étaient en force, ils at-

taquaient les *Mia-ot-sée*, qui n'étant qu'une poignée de monde en comparaison des Chinois, ne pouvaient mettre qu'un très-petit nombre de Soldats sur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait était un pas; *Aquei* ne reculait jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an et demi, il avança de dix à douze lieues, et parvint à la Capitale du *Sia-kirit-chuen*, nommée *Maino*; il l'enleva. Le jeune Roi *Seng-ko-sang* s'échappa à temps. Son père, qui depuis plusieurs années avait quitté le Gouvernement, et s'était fait *Lama*, se croyait en sûreté dans son espèce de Monastère; il se trompa horriblement. Il fut pris et mené à Pekin, où il a mal passé son temps.

Aquei poussa lentement *Seng-ko-sang* de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, jusqu'à l'extrémité de ses petits Etats. Là il y a un *Miao* (Temple d'Idoles,) bien fortifié à la façon du Pays. *Seng-ko-sang* s'y défendit en désespéré; mais il fallut céder au nombre. Il s'enfuit dans le *Ta-kint-chuen* par un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Son Pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'est pas finie, quand le Roi n'est pas pris. Il faut échec et mat. L'Empereur donna ordre qu'on sommât le Roi du *Ta-kint-chuen* de remettre à ses troupes son ennemi *Seng-ko-sang*. En cas de refus, *Aquei* devait sur-le-champ porter la guerre dans ses Etats. *Sonom*, ou *Sononom*, comme disent d'autres, Roi du *Ta-kint-chuen*, fut

fort embarrassé ; il n'avait alors que vingt-un ans. Les succès des troupes Chinoises l'étonnaient. Son oncle penchait à contenter l'Empereur ; mais un *Lama*, parent de *Seng-ko-sang*, le grand Général du *Ta-kint-chuen*, et un Mandarin Chinois qui avait trahi l'Empereur, l'emportèrent dans le Conseil. On se flatta que les montagnes du *Ta-kint-chuen*, étant encore plus escarpées et plus inaccessibles que celles du *Sia-kint-chuen*, on lasserait les Chinois ; on hérissa de forts tous les Pays, on rendit les passages encore plus difficiles et les montagnes plus inaccessibles. *Aquei* ne s'étonna de rien ; il entra dans le défilé sur les traces de *Seng-ko-sang*. Petit à petit il gagnait du terrain et avançait toujours malgré tous les efforts des ennemis. Insensiblement il s'approcha de la Capitale, nommée *Leonci*. Les autres armées Chinoises s'avancèrent aussi de leur côté ; cette malheureuse place parut être aux abois.

Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le Père Félix d'*Arocha*, aujourd'hui Président du Tribunal des Mathématiques, pour lever la carte du Pays. Il partit le 20 Août 1774, accompagné d'un Comte de l'Empire (le *Te-kong*,) qui devait avoir soin de lui et répondre de sa personne sur la route. Ce cher et ancien confrère m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du *Ta-king-chuen*, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chûtes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant il en

vit un fort élevé, sur lequel il y avait un petit fort. On lui raconta comment on s'en était emparé par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avait pu de courage et d'adresse.

Quelques Soldats qui étaient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement : ils s'aperçurent qu'il y avait quelque chose qui remuait. Deux ou trois des plus lestes, par le moyen des crampons attachés à leurs souliers, grimpèrent de ce côté-là ; c'était une femme qui puisait de l'eau. Ils l'arrêtèrent. Interrogée qui gardait ce fort depuis si long-temps, elle dit : c'est moi ; je manquais d'eau, je suis venue ici en chercher avant le jour ; je ne comptais pas vous y trouver. Elle les conduisit par un sentier caché dans le fort, et réellement elle était restée seule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitait sur les troupes qui tâchaient inutilement de grimper.

Aquei et les autres reçurent le Père d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur lui-même ; mais la fatigue et le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il était envoyé. Les Généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prièrent l'Empereur de le rappeler. Le Père d'Arocha laissa *Aquei* sur une montagne qui dominait *Leonci*, Capitale du *T'a-kin-chuen*. Une autre

armée était de l'autre côté au-delà d'une rivière ; elle se disposait à la passer ; et sous quatre ou cinq jours on comptait enlever la place. *Seng-ko-sang* était mort. *Sonom* resté seul fesait les derniers efforts pour conserver sa Capitale, et ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durèrent bien à l'Empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrétement pour se retirer à *Karai*, son dernier fort et sa dernière ressource. Les Chinois ne trouvant plus de résistance, s'avancèrent par un défilé fort étroit ; ils entrèrent dans la Ville, où il n'y avait plus que des maisons vides de tout.

Pendant ce temps-là *Sonom* ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne Chinoise qui filait vers la Capitale : il la rompit ; *Aquei* fit tout ce qu'il put pour le forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étaient déjà entrées dans la Capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le Général envoya le petit étendard rouge ; c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendait à recevoir le grand étendard, qui annonce que la Nation ennemie est totalement éteinte et le Roi pris. Il pressa de nouveau et avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes, à-peu-près, que les deux Rois avaient en commençant la guerre, il n'en restait plus que quatre ou cinq cens enfermés dans *Karai*. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les

Mia-ot-sée virent bien qu'ils seraient enlevés; on tint un Conseil-général, où il fut résolu qu'on minerait la place et qu'on périrait sous les ruines avec les troupes Chinoises qui la forceraient. La Reine-mère fut effrayée de ce parti ; elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frère du Roi, et une jeune Princesse de dix-huit ans. *Aquei*, qui savait que l'Empereur avait une envie démesurée d'avoir toute cette famille entre ses mains, donna de belles paroles. *Sonom* et son grand Général balancèrent long-temps. Toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la Reine-mère. *Karai* fut rendu, et *Aquei* devint maître de la personne du Roi et de tout ce qui restait de la Nation des Mia-ot-sée ; il ne pouvait lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendard partit aussitôt. Il était prodigieusement desiré. Il arriva à Pekin sur la fin du Carême de 1776, l'Empereur venait alors de la sépulture de son père *Yong-tching*.

Il y eut ordre à tous les Régulos, les Comtes, les Grands de l'Empire d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter. Nous marchâmes à la suite des six fameux Tribunaux. L'Empereur passa, monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avaient point altéré cet air de bonté et d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné *Sonom* qui était en route, l'Empereur visita la province du *Chan-tong* où le rebelle *Ouanglun* avait causé tant de désordres l'année précédente.

Sonom était arrivé ; on l'amusait, on le trompait. Une ou deux fois il se défia des belles paroles qu'on lui avait données. Il conçut tant de tristesse qu'il en tomba malade ; on redoubla de soins, de caresses et d'égards ; il se remit, et se flatta vainement de meilleures espérances.

L'Empereur revint du *Chan-tong* le 11 Juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pekin ; il n'entra pas dans la Ville, il s'arrêta dans une espèce de parc qui a seize lieues de tour, et qui n'est qu'à une lieue au midi de Pekin ; il y resta le 12.

Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, il alla au-devant de son Général victorieux. Les quarante-huit Souverains qui dépendent de l'Empire devaient s'y trouver ; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en seront quittes pour aller féliciter Sa Majesté à *Gehol*, où Elle est allée prendre le plaisir de la chasse et exercer son monde.

La réception d'un Général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le Père Amiot en donna la description en grand ; je n'en dirai que deux mots.

Afin que le Général *Aquei* parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit Comte de l'Empire et Membre de la famille Impériale ; il le décora encore de plusieurs ornemens que les Empereurs seuls

peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le Tribunal des Ministres avait donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majesté Elle-même.

L'endroit assigné par le Tribunal des Rites était à huit lieues de Pekin à une assez petite distance d'un Palais de Campagne que l'Empereur a bâti à *Hoang-kin-tchong*. Ses environs étaient ornés avec une magnificence surprenante. Il faudrait un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avait élevées, des ruisseaux qu'on avait conduits dans des vallons, des galeries, des salons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avait bâtis. On y voyait en grand ce qu'on admire à *Ouan-cheou* de l'Empereur et de l'Impératrice, c'est-à-dire, aux réjouissances de leur 50.e, 60.e, 70.e et 80.e années.

L'Empereur sortit de son Palais en habit de cérémonie; il marcha entre deux haies de Mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étaient les Princes du sang, les Régulos, les Comtes, les Ministres et Grands Mandarins avec les six Tribunaux de l'Empire, et un gros détachement de chacune des huit Bannières. Aucun Missionnaire ne s'y trouva à cause de la première cérémonie qui devait s'y faire.

Le Général *Aquei*, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses, s'avançait de l'autre côté; dès qu'il fut auprès des deux piliers

rouges, il descendit de cheval. Le Président du *Lypou* invita l'Empereur à monter sur une plate-forme élevée, ayant à droite et à gauche une foule de drapeaux et d'étendards; il se tint debout un moment. La grande musique de l'Empire commença, et dans un intervalle de silence un Mandarin du *Lypou* cria : Prosternez-vous. Aussitôt l'Empereur, le Général et ses Officiers, les Princes, les Régulos, les Comtes, les Tribunaux, les Grands Mandarins, tous se mirent à genoux, frappèrent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel et le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le Maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, et le pria de descendre dans une grande salle, où on lui avait dressé un Trône; *Aquei* et ses Officiers lui firent le *keouteou*. L'Empereur se leva, et, selon l'ancien usage, alla au Général, et lui donna l'accolade; ce qu'il fit avec un sentiment qui toucha cette prodigieuse assemblée. Puis il dit à *Aquei :* tu es fatigué, viens, repose-toi; il le fit asseoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les Officiers furent placés dans des tentes bleues; on servit du thé; puis cent Eunuques, soutenus de la grande musique, entonnèrent le chant des victoires; c'est une espèce d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. On m'a dit qu'on en avait fait une nouvelle pour cette occasion. Le Président du Tribunal des Rites s'avança, et dit à l'Empereur : tout est fini. L'Empereur remonta dans sa chaise

à

à porteur, et le jour même il se rendit à Pekin, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle *Chéofou*, elle consiste à recevoir les captifs faits en guerre, et à déterminer leur sort. L'Empire rassemble encore en cette occasion tout ce qu'il a de grand et d'auguste; elle se fait dans la troisième cour du Palais, terminée au Nord par la porte qu'on appelle *Oumen*; l'Empereur est sur un Trône dressé dans une galerie élevée sur une terrasse de cinquante-deux pieds de haut, et surmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'Empereur il y a les grands Officiers de la Couronne. Au bas, sont les Princes, les Régulos, les Comtes, les Grands Mandarins; le long de cette cour immense, et qui est à perte de vue, sont, sous deux lignes parallèles, à l'Orient et à l'Occident, tous les *insignia* de l'Empire, drapeaux, étendards, piques, masses, massues, dragons, instrumens, figures symboliques, que sais-je? cela ne finit pas. Les porteurs sont en habits de soie rouge, brodés d'or; vient un second rang; ce sont les Tribunaux de l'Empire. Le troisième est formé par les Gardes de l'Empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, il y a les éléphans de la Couronne chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre; la grande musique et les instrumens sont sur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au Nord, et où l'Empereur est assis sur son Trône.

Le *Ly-pou*, Tribunal des Rites, avait fixé le commencement de la cérémonie à sept heures du matin; l'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit; il voulut qu'elle commençât dès quatre heures et demie. Dès qu'on entendit la grosse cloche de Pekin, on se rendit de toutes parts au Palais; ce monde de Princes, de Grands, de Tribunaux, les Troupes, tout s'arrangea selon l'ordre prescrit par le *Ly-pou*.

L'Empereur parut sur son Trône, au son de la musique et de tous les instrumens les plus bruyans. Il reçut d'abord les hommages et les félicitations de l'Empire; ensuite un Mandarin du Tribunal des Rites, cria à haute voix: vous, Officiers, qui avez amené les captifs, avancez, prosternez-vous: *Keou-teou*. La cérémonie faite au son des instrumens, les Officiers victorieux se retirèrent; aussitôt le même Mandarin cria de nouveau: vous, Mandarins du Tribunal des Soldats, et vous, Officiers de guerre, venez, présentez les captifs.

L'infortuné *Sonom*, son frère cadet, son grand Général, le frère cadet de *Seng-ko-sang*, et trois autres Grands du *Kin-tchuen*, parurent de loin devant l'Empereur et toute cette redoutable assemblée. Ils avaient tous une espèce de corde de soie blanche au cou; ils avancèrent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux; on déposa à terre, à côté d'eux, la tête de Seng-ko-sang enfermée dans une cage. Ils avaient derrière eux cent Officiers venus de la guerre; à

droite, cinquante tant Mandarins que Soldats du Gouvernement de Pekin; à gauche, cinquante Officiers du Tribunal des Princes. A cet appareil qui était tout de terreur, le Général de *Sonom* ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut aperçu que de ceux qui étaient près de lui. Il frappa cependant la terre de son front comme *Sonom* et les autres; on les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale; l'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de Grands dans l'Empire, puis il se retira au son de la musique et des instrumens, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs, mais on sut bientôt qu'ils étaient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand Palais qu'on appelle *Intai*, et qui touche presqu'à notre maison. Les instrumens des tortures étaient tous étalés dans une grande salle. L'Empereur s'assit dans le fond sur un petit Trône. Quelle fut la surprise de l'infortuné *Sonom* et des autres captifs! Le grand Général dit: « très-puis-
» sant Empereur, le Roi, père de *Sonom*,
» en mourant, le confia à mes soins. C'était
» un jeune Prince encore incapable de ré-
» solution; c'est moi qui ai décidé la guerre;
» si en cela j'ai péché, j'ai péché seul, seul
» je mérite d'être puni. Je demande qu'on
» épargne ce jeune Prince qui n'a pu être
» coupable. Nous pouvions encore vendre
» notre vie bien cher; nous ne nous som-
» mes rendus que dans l'espérance qu'on

» nous a donnée de trouver grâce devant » Votre Majesté ». Il parlait en vain, leur perte était assurée par la politique, et peut-être par le ressentiment. Un mot ou un signe de l'Empereur les mit tous à la torture. Au milieu des supplices ils avouèrent des choses qui les firent augmenter. *Sonom*, à ce qu'on dit, avoua qu'il avait tourmenté *Ouenfou* pendant cent jours, et qu'ensuite il l'avait tué lui-même d'un coup de flèche; d'autres disent qu'il déclara qu'il l'avait fait envelopper de coton trempé dans l'huile, et qu'il y avait mis le feu. Il convint encore que c'était lui qui avait tué le gendre de l'Empereur. On l'appelait *Taquefou*; l'Empereur fut charmé de pouvoir immoler une victime de marque à la douleur de sa fille, qui paraissait inconsolable de la perte de son mari. Le détail de cet interrogatoire n'est pas sûr comme le reste. Il y a même des choses qui paraissent ne pas s'accorder; j'ai eu des raisons pour ne pas questionner là-dessus.

Ce qu'il y a de certain, c'est que *Sonom* et les six autres, après avoir subi des questions très-rigoureuses, furent mis sur des tombereaux, un baillon à la bouche, et conduits, dans ce douloureux et humiliant état, sur la place destinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux, et coupés en pièces comme rebelles, sur les onze heures du matin; on prit ensuite leurs têtes, et on les exposa dans des cages avec leurs noms au bas, *Sonom* et les autres. Les jours suivans, on fit des exécutions sanglantes des

Miao-tsées d'un moindre rang. Il ne reste plus de cette infortunée Nation que quelques gens du plus bas rang, qu'on a donnés pour esclaves aux Officiers victorieux.

Ces scènes tragiques m'ont rappelé l'histoire de Chanaam ; il faut que les Miao-tsées les aient imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints ; ils ont disparu de dessus la terre qu'ils souillaient depuis si long-temps.

Je tremble pour certaines contrées. Il-gne le Seigneur qu'elles ont oublié, ne se souvenir d'elles que dans ses grandes miséricordes.

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an passé, nous n'avons pas tout-à-fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons su les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Russes, la mort de Louis XV et de Clément XIV, etc.

Du-reste, cher Monsieur, si vous avez vos croix, soyez persuadé qu'au-delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peser, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe ; comme ce n'est qu'en Dieu et pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes : plus mes besoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon Maître. Je me recommande sur-tout à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

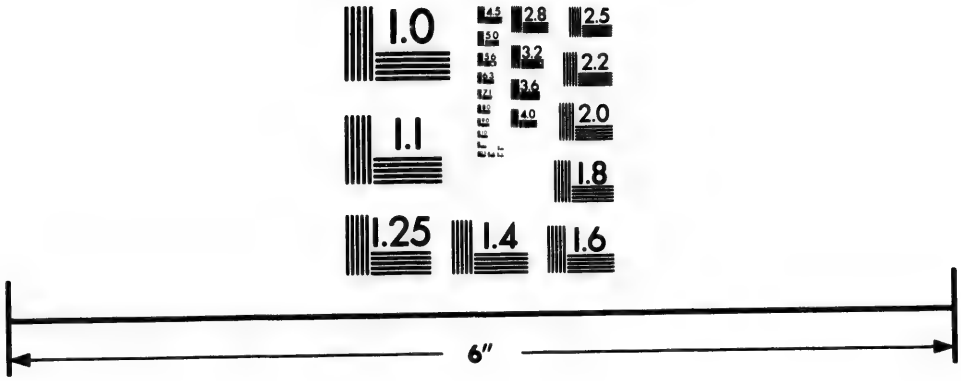

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

EXTRAIT

De plusieurs lettres de Missionnaires de la Chine.

LE vaste Empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'Empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, quoique dans la soixante-septième année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'Impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudrait un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé et suivi son enterrement; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun Missionnaire n'a pu y assister: nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion, aussi-bien que nos Mandarins Chrétiens, mais il n'en a rien été, Dieu merci.

Dans les papiers publics, répandus en Europe, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'Empereur est refroidi à notre égard: c'est un bruit faux; il nous regarde toujours du même œil: ce Prince est trop juste et trop éclairé pour se régler sur la conduite d'autrui; il mesurera la sienne sur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puissance étrangère ne pourra nous nuire. Des gens mal intentionnés ont fait tout

ce qu'ils ont pu pour faire parvenir jusqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous, mais avec cela ils n'ont rien avancé ; et j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réussiront jamais.

L'Empereur, à ma prière, a permis au Procureur de la sacrée Congrégation pour les Missions de la Chine, de résider publiquement à Canton, où il avait été obligé de chercher un asile contre les poursuites de certains Portugais qui ne se proposent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux Missionnaires de toutes les autres Nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette année, la délivrance d'un autre Missionnaire Français, (M. Glayot des Missions étrangères).

Vous savez sans doute que M. Glayot, ancien Sulpicien, et depuis plusieurs années Missionnaire à la Chine, est toujours en prison depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit et mal sain, il est attaché par trois chaînes, l'une au cou, l'autre aux mains, et la troisième aux pieds. Malgré ses souffrances il est content de son sort. Voici comme il s'exprime dans une lettre du 8 Juin 1775, dont j'ai l'original sous les yeux.

« Ne soyez point inquiet de moi, si ce » n'est de prier pour moi. Soyez sûr que » Dieu, qui a assisté Loth dans Sodome et » Daniel dans la fosse aux lions, est ici avec » moi, son pauvre serviteur, et la protec- » tion de la Sainte-Vierge aussi. Je demande » instamment que vous ne fassiez aucune » démarche pour me tirer de prison ; selon

» ce que je connais, cela serait inutile.
» Abandonnez-moi à notre Seigneur Jésus-
» Christ et à sa très-sainte Mère; ils m'ont
» sauvé de la mort dont l'arrêt était venu;
» ne peuvent-ils pas me tirer de la prison,
» selon leur sainte gloire? *Calicem quem*
» *dedit mihi pater, non bibam illum* ».

Ses conjectures se sont vérifiées, un Missionnaire a parlé de lui à l'Empereur, et aussitôt les Mandarins l'ont laissé retourner à sa Mission.

Nous avons ici un autre exemple de vertus, c'est M. l'Evêque de Nankin; tout en lui est distingué, naissance, érudition, zèle; il a tout. Le beau spectacle de voir un Evêque, un *Lambeckoven*, âgé de soixante-dix ans, accablé d'infirmités, parcourir sans cesse un Diocèse plus grand que toute l'Italie ensemble, comme un simple paysan, n'ayant qu'un chapeau de paille, une chemise de grosse toile; obligé de se cacher dans une petite barque de pêcheurs, par des chaleurs intolérables, courant un danger prochain, souhaitant de terminer sa carrière par le martyre; avec de pareils modèles peut-on se ralentir et ne pas sentir redoubler ses forces?

J'ai perdu cette année deux bonnes protections, le fils aîné de l'Empereur, âgé d'environ quarante ans, Prince vraiment bon et affable, et dont j'ai reçu les plus grandes marques de bienveillance: le premier Ministre, mon aide et mon conseil dans toutes les affaires un peu épineuses: ces deux

pertes ne seront pas aisées à réparer ; mais comptant sur le secours de Dieu, je suis parfaitement tranquille.

Nous espérons que la Cour de Rome et de Portugal donneront au plutôt des ordres qui rétabliront la paix et la concorde, si nécessaires pour le progrès de ces Missions, et détruiront cette division que la nationalité mal entendue entretient entre certains Missionnaires.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

Pekin, le 31 Juillet 1778.

MONSIEUR,

Nous avons eu une persécution tout récemment et pour ainsi dire à la porte de Pekin ; c'est à *Pa-tcheou* qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années cette Chrétienté s'augmentait sensiblement : la Foi s'étendait d'un endroit à l'autre et gagnait par-tout. Dans le seul Village de *Ye-kia-Tchouang*, qui n'est pas bien considérable, trente familles venaient d'embrasser la Religion chrétienne. Les nouveaux Néophytes étaient fervens et instruits. Ils venaient en foule à Pekin aux grands jours de fête. Leur concours en aug-

mentait la célébrité : les choses se fesaient peut-être avec un peu trop d'éclat ; le Mandarin du lieu, frappé du progrès de la Religion, voulut l'arrêter.

Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux Chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la reconstruction d'un *Miao*, (Temple d'Idoles). Les Chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvaient pas, mais qu'ils s'offraient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebâtir des ponts et à raccommoder des chemins : le Mandarin s'attendait bien à cette réponse ; au-lieu de s'en contenter, comme tant d'autres Mandarins, Idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes, et les traîna en prison. Ils étaient en tout une vingtaine.

Trois jours après, c'est-à-dire le 5 Mars 1778, il les cita à son Tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenait sans cesse aux Lois de l'Empire et à la honte dont il prétendait que des Chinois se couvraient, en suivant une Religion étrangère et des *Si-yang-gin* (Européens).

Il y avait parmi les prisonniers un nommé *Sou-Mathias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole et répondit si à propos et si raisonnablement, que le Mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita ; et pour s'en venger, il lui fit donner sur-le-champ la question, qu'on appelle en Chinois *kia-koan* ; c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs

extrémités ; à l'autre, il y a deux hommes puissans, qui, avec des cordes, serrent ces planches et les rapprochent par secousses ; à la première secousse les plus robustes tombent en défaillance.

Sou-Mathias soutint généreusement cette question à plusieurs reprises : le Mandarin, rebuté et humilié de sa constance, le fit jeter à côté.

Il s'attaqua ensuite à un Catéchumène. Il s'imagina que celui-ci n'étant point encore Chrétien, il en viendrait plus aisément à bout. Il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le Catéchumène répondit constamment qu'ayant le bonheur de connaître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettait pas de s'en écarter, et que très-sûrement il embrasserait la Religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit, et sauver son ame. Le Mandarin en fit battre un troisième, et les renvoya tous en prison.

La Chine aurait ses Martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire décidait du sort des Chrétiens ; mais il n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper et les ébranler. Les Chinois sont en cela d'une industrie qui passe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le Mandarin l'emporte, à quelque prix que ce soit ; il y met son honneur ; jamais il ne se rend.

Quand celui de *Pa-tcheou* sut que ses gens étaient venus à bout, à force de ruses, de tromper quelques-uns des Néophytes, il les fit tous comparaître devant lui pour la

seconde fois. *Sou-Mathias* fut encore souffleté et battu avec le *pant-sé* (bâton long de quatre ou cinq pieds, dont on se sert pour punir les coupables). Tous les autres Chrétiens furent battus de même. Alors le Mandarin dit : qu'on les reconduise en prison, et qu'ils signent l'écrit qu'on demande d'eux. Les uns dirent : nous obéirons ; d'autres se turent : et afin qu'on n'entendît pas ceux qui pourraient réclamer, les gens du Tribunal firent beaucoup de bruit, et les poussèrent hors de la salle.

La même chose arriva à-peu-près à *Sin-tchang-hien*, petit endroit, qui n'est pas loin de *Pa-tcheou*, mais d'un autre District. Onze Chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourmens ; et après, ils cédèrent presque tous à de mauvaises raisons, et à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux ; il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à *Pa-tcheou* deux faits singuliers.

Sou-Mathias, après avoir reçu la question *Kia-koan*, fit un mouvement pour se lever ; les gens du Tribunal se mirent à rire : deux s'approchèrent de lui pour l'emporter. Attends, lui dirent-ils, tu n'y penses pas ; tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer. *Sou-Mathias* se sentait, il les laissa dire, se leva seul, et, sans douleur et sans aide, il s'en retourna en prison, où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après, il vint de son pied à Pekin. Les Chrétiens nous racontèrent ce

qui lui était arrivé, et ce qu'ils avaient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchais à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le Mandarin n'avait voulu que l'effrayer, et que les cordes qui unissaient les planches à une extrémité, se prêtaient, à mesure qu'à l'autre extrémité on rapprochait les planches pour écraser le pied et le bas de la jambe.

Le Père Dollières voulut en avoir le cœur net. Etant seul dans la chambre avec *Sou-Mathias*, il lui dit d'ôter ses bas; alors il vit de ses yeux, au-dessus et au-dessous de la cheville du pied, de grosses taches noires, formées par un sang extravasé; *Sou-Mathias* y passa la main, et les frotta, sans sentir aucune douleur. La cheville du pied n'était point entamée, parce que dans les planches on fait un trou dans l'endroit qui y correspond, sans quoi, celui qui aurait reçu cette question, serait hors d'état de marcher le reste de ses jours.

Sou-Mathias ne se démentit point; on n'osa pas même lui présenter le billet apostatique à signer.

Tcheou-Ma-teou ne fut pas si heureux ni si fidèle, quoique, de son propre aveu, Dieu l'ait favorisé d'une grâce qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai ouï raconter la chose à lui-même. Le Père Dollières était présent. Le Mandarin, dit-il, me demanda si j'étais Chrétien. Je lui répondis, je suis Chrétien. Il me demanda mon saint nom, je répondis, je m'appelle *Ma-teou*

(Mathieu). Il m'ordonna de changer ; je lui dis : cela ne se peut. Aussitôt il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle ; on abaissa mes bas, et on me mit à genoux. Dans le premier moment, je sentis une douleur excessive ; je fis cette courte prière : Mon Dieu, ayez pitié de moi ; soutenez-moi. A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras et sans trouble. Le Mandarin fit passer une planche sur mes jambes, et ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes : cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, et on les lia en cet état à un gros bâton, long de cinq à six pieds, qui me passait derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton ; on le fit avec violence. Tout fut inutile ; je ne sentis rien, et après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur : j'étais content d'avoir sauvé ma Foi ; mais en prison, ils m'ont tourné la tête ; j'ai eu le malheur de la renoncer ; je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire : Malheureux, votre narré vous condamne. Quoi ! celui qui vous avait soutenu si puissamment dans votre premier combat, ne pouvait-il pas encore vous soutenir dans les autres ? Après avoir reçu de sa bonté une si grande grâce, deviez-vous l'oublier sitôt, et le renoncer ? Il me répondit : je ne l'ai pas re-

noncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en prison.

Tcheou-Mathieu est un bon homme; je le connais depuis long-temps; il a eu le malheur de tomber; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui était arrivé, il ne paraissait pas s'apercevoir de la grâce spéciale que le Seigneur lui avait faite. Il avait la confusion peinte sur le visage; et l'air qu'on donne aux apostats, dans les actes des Martyrs, si différent de celui qu'avaient les généreux Confesseurs de Jésus-Christ. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'est toujours cette misérable Secte des *Pei-lin-kiao*, ou quelqu'une de ses branches, qui donne lieu à ces sortes de persécutions. Celle de *Pa-tcheou* est venue à la suite d'une histoire, arrivée dans le *Chen-si*, à quelques journées de *Si-ngan-fou*, Capitale de la Province, c'est-à-dire, à près de trois cens lieues d'ici. Elle a été mise dans les gazettes : en voici l'extrait :

Moi, *Cul-kin*, *Tsong-tou* du *Chen-si*, présente avec respect ce Mémorial à Votre Majesté. Je l'envoie par la poste de 600 lis. (C'est une poste qui fait 60 lieues par jour). Il s'agit d'une mauvaise Secte, qui est dans le *Ho-tcheou*. On me donna avis qu'elle fesait des assemblées, et qu'elle récitait certaines prières; que le Mandarin du lieu, ayant envoyé des Archers pour arrêter ce désordre, ses gens avaient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me trans-

porter moi-même à *Ho-tcheou*. Je donnai ordre aux Mandarins d'armes de s'y rendre en même-temps par différens chemins avec bon nombre de Soldats. Cette précaution était nécessaire. Ces Sectaires rebelles étaient plus de deux mille, et bien armés. Le 13 de la 11.me lune, (12 de Décembre 1777) nous arrivâmes à la vue de *Ho-tcheou*; les rebelles se rangèrent en bataille; leur Chef, *Ouang-fou-ling*, avait à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars, tenant d'une main une épée nue, et de l'autre, un étendard. Elles invoquaient les mauvais génies, et fesaient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquets. Ils combattaient en furieux. Enfin, on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures, depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua 1500 hommes; le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille, j'ai trouvé leur Chef étendu par terre, et tué. Il était habillé d'une grande robe noire, et il avait un miroir sur sa poitrine. Les deux femmes, qui étaient à ses côtés, ont pareillement été tuées dans le combat; l'une avait un étendard blanc, l'autre un noir. J'ai fait couper la tête à ces coupables, et après les avoir mises dans des cages, je les ai exposées à la vue du public. Je traîne avec moi 552 prisonniers. Le Peuple est dans la joie. Il y a un Officier, nommé *Yang-hoa-lou*, qui s'est distingué. Il avait reçu un coup de sabre sur le front.

J'attends les ordres de Votre Majesté, à laquelle je présente ce Mémorial avec respect.

L'Empereur donna aussitôt son Edit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle est dans le Mémorial de *Cul-kin*, Sa Majesté ajoute : le *Tsong-tou* s'est montré en homme de tête, il est digne de louange; les Officiers aussi et les Soldats ont combattu avec courage. Je veux que les Tribunaux délibèrent comment il faut les récompenser. Pour *Yang-hoa-lou*, qui a reçu un coup de sabre sur le front, en combattant généreusement, qu'on panse sa blessure avec soin, et quand il sera guéri, qu'on me l'envoie, je veux le voir, et le récompenser moi-même. S'il mourait de sa blessure, qu'on m'en avertisse : je lui ferai rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui sont morts dans le combat. Pour les coupables, pris les armes à la main, qu'on les juge et qu'on les punisse selon la rigueur des Lois.

Telle est ma volonté, qu'on obéisse avec respect.

Le vice-Roi du *Chen-si* (*Fuen-fou* ou *Fou-yven*, c'est comme vous diriez, un Commandant de Province) en informant contre la Secte qui s'était révoltée, apprit que l'année précédente, un certain nombre de Chrétiens s'étaient assemblés le jour de Noël, et qu'ils avaient prié ensemble une bonne partie de la nuit. Il sut que c'était une des grandes fêtes de la Religion chrétienne; qu'il était probable que les Chrétiens se réuniraient encore pour la célébrer; la chose arriva. Sur

le soir de la veille de Noël, les Chrétiens, qui ne se doutaient de rien, se rendirent assez ouvertement chez un Néophyte, logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencèrent à prier, c'est-à-dire à chanter à-peu-près comme on chante les Vêpres en Europe. Aussitôt toute la maison se trouva enveloppée de Soldats. Les Chrétiens au nombre de vingt-huit, et même des Infidèles, qui avaient eu la curiosité de voir comment on priait dans la Religion chrétienne, furent enlevés et conduits à *Si-ngan-fou*, dont ils n'étaient éloignés que de dix à douze lieues. Là le *Sinu-fou* se donna tout le temps de les examiner; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur Doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'Empereur deux mois après, il convient que leurs prières ne ressemblent pas à celles des Sectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, et qu'ils tâchent de se le procurer en vivant bien. Il fait plusieurs aveux de cette nature; cependant cela ne l'empêche pas de conclure, en bon Païen, que comme la Religion chrétienne est un chemin gauche, il faut condamner ceux qui l'ont embrassé au *pan-tsé* et à la cangue. Pour *Tchao-kin-tcheng*, qui en a attiré plusieurs à la Religion, et un autre Chrétien qu'il nomme, comme ils sont obstinés, et que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils soient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accusation que vers la mi-Mars 1778: d'abord le Président

du Tribunal des mathématiques, et ses collégues, ex-Jésuites comme lui, s'aperçurent de quelque chose. Ceux des Mandarins, qui pour l'ordinaire leur fesaient le plus d'amitiés, commencèrent à battre froid et à s'éloigner d'eux ; c'est ce qui les engagea à demander à leurs amis du *tsing-pou* (Tribunal des crimes) s'il n'y avait rien de nouveau contre la Religion. Alors, c'est-à-dire le 20 Mars, on leur remit le *Tseou* du vice-Roi. (*Tseou*, Requête à l'Empereur.)

Toute accusation d'importance va d'abord à l'Empereur. L'Empereur dit en quatre lettres : que tel Tribunal examine cette affaire et m'en rende un compte exact (*Kai-pou-y-tseou*). Le Tribunal doit faire son rapport à l'Empereur dans le mois. L'Empereur mitige quelquefois la Sentence ; plus souvent il la confirme purement et simplement par ces mots : je le sais, j'y consens. Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne transpirait. Les Mandarins du *Tsing-pou*, interrogés, fesaient la sourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je sus d'un Eunuque Chrétien, nommé *Lie-ou*, ce dont il s'agissait. Cet Eunuque était malade ; il avait demandé la permission de se retirer dans sa famille pour se guérir. Quand il se trouva mieux, il retourna au Palais pour y exercer son emploi à l'ordinaire. Un Eunuque d'un grade supérieur lui dit : vous avez eu peur pour l'affaire du *Chen-si* : soyez tranquille, l'Empereur a donné un *Tchi-y* (réponse ou ordre) très-favorable. Je l'ai

vu moi-même, on ne peut rien de mieux. Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'Empereur était favorable, et l'Eunuque Chrétien n'osa le lui demander.

Apparemment que le *Hing-pou*, qui veut qu'on aille toujours par les grandes voies, n'en fut pas des plus contens. Quoi qu'il en soit, il n'en a rien dit, et de toute cette histoire, rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici au commencement de cette année un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout-à-fait dans nos mœurs, mais comme il fait connaître celles des Tartares et des Chinois, j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un Lettré du *Kiang-si*, nommé *Ouang-si-heou*, vivait dans sa Patrie en philosophe, loin des emplois et de la Cour; il s'amusait à penser et à écrire. Pour égayer ses ouvrages, et leur donner cours, sur-tout parmi certains Lettrés, il les remplissait d'idées répréhensibles. Il avait soixante ans; ses productions l'avaient enrichi, et lui avaient fait une espèce de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux qui l'accusa. Aussitôt il fut arrêté, et conduit ici sous bonne escorte au Tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la 11.me lune (22 de Décembre 1777.) Les Princes, les Ministres et les Mandarins du premier ordre, réunis aux neuf grands Tribunaux de l'Empire, l'attendaient par ordre de l'Empereur pour le juger. Voici en abrégé quel fut le résultat de leurs pro-

cédures, et le compte qu'ils en rendirent à l'Empereur.

Nous Princes du sang, Comtes, Ministres et Mandarins du premier ordre, réunis par Edit de Votre Majesté aux neuf Tribunaux de l'Empire pour juger le Lettré *Ouang-si-heou*, nous nous sommes d'abord fait représenter tous les livres qu'on a saisis dans la maison. Il y en a de dix espèces. Nous les avons examinés avec beaucoup de soin et d'exactitude.

Nous avons remarqué, 1°. qu'il a osé toucher au grand dictionnaire de *Cang-hi*. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre si respectable et si authentique.

2.° Dans la préface qu'il a mise à la tête de son dictionnaire abrégé, nous avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, et celui de Votre Majesté elle-même. C'est une témérité, un manque de respect qui nous a fait frémir.

3.° Dans les registres de sa famille, il a écrit qu'il descendait de *Hoàng-ti* par les *Tcheou*.

4.° Dans ses vers il a encore insinué cette prétendue origine, en se servant d'expressions répréhensibles. Il paraît qu'en cela il a eu de mauvaises vues.

Nous avons cité *Ouang-si-heou* pour répondre sur ces délits.

Interrogé pourquoi il avait osé toucher au grand dictionnaire de *Cang-hi*;

Il a répondu : Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'est pas commode. J'en ai fait l'abrégé ; il coûte peu, et il est aisé à manier.

Interrogé comment il avait eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, et de Votre Majesté ;

Il a répondu que c'était afin que les jeunes gens qui le liraient, connussent ces petits noms, et ne fussent pas exposés à s'en servir par mégarde. D'ailleurs j'ai reconnu moi-même ma faute ; j'ai fait réimprimer mon Dictionnaire, et j'ai eu soin d'en ôter ce qui en était mal.

Nous, lui ayant répliqué que les petits noms des Empereurs et de *Confucius* étaient connus de tout l'Empire ;

Il a protesté qu'il les avait ignorés longtemps ; qu'il ne les avait sus lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour la première fois dans la salle où les Lettrés vont composer pour obtenir des grades.

Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendait de *Hoang-ti* par les *Tcheou* ;

Il a répondu : c'est une vanité qui m'a passé par la tête. J'étais bien aise qu'on crût que j'étais quelque chose.

Enfin, interrogé pourquoi il s'était servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa prétendue origine ;

Il a répondu qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avait pas fait attention à ce que

ces expressions pouvaient avoir de mauvais.

Nous, vos fidèles Sujets, avons remarqué que *Ouang-si-heou* étant Lettré du second ordre (*Kiu-gin*,) instruit de nos Lois et de nos coutumes, ne pourrait être comparé à un homme du Peuple, qui aurait péché par grossiéreté et ignorance ; que ce qu'il a fait et écrit offense la Majesté Impériale, tient à la rebellion, et que c'est un crime de lèze-Majesté au premier chef.

Nous avons examiné les Lois de l'Empire. Selon ces Lois, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuse. Le criminel doit être coupé en pièces, ses biens confisqués, ses parens au-dessus de seize ans mis à mort, ses femmes, ses concubines et ses enfans au-dessous de seize ans exilés et donnés pour esclaves à quelque Grand de l'Empire.

Nous, vos fidèles Sujets, présentons avec respect ce Mémorial à Votre Majesté, en attendant ses derniers ordres.

Edit de l'Empereur.

Je fais grâce à *Ouang-si-heou* sur le genre de son supplice, il ne sera pas coupé en pièces ; qu'on lui tranche la tête. Je fais grâce à ses parens ; pour ses fils, qu'on les réserve pour la grande exécution de l'automne ; que la Loi soit exécutée dans ses autres points. Telle est ma volonté ; qu'on respecte cet ordre.

On a lieu d'espérer que l'Empereur fera encore grâce, du-moins de la vie, aux enfans de *Ouang-si-heou*.

Ici un mot contre le Gouvernement est puni de mort. Quelque chose de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'est un crime capital. Cela n'empêche pas que les censeurs de l'Empire ne puissent faire à l'Empereur les représentations qu'ils jugent à propos; mais il faut que leurs Mémoires soient cachetés et respectueux. Pour l'ordinaire l'Empereur les publie et y fait droit.

L'Empereur est maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout son Empire qu'il voulait faire une collection de tout ce que la Chine avait de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avaient des manuscrits estimables, eussent à les envoyer à la Cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renverrait fidellement.

L'Empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection serait de six cent mille volumes. Il fit venir à Pekin les plus grands Lettrés de l'Empire, appelés *Han-lin*, et les plus habiles Imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'Assesseurs, qu'il logea dans de grands Palais. Il mit à la tête de l'entreprise des *Régulos* et même son sixième fils. Ils répondent des moindres fautes. Un seul point manqué dans les lettres les plus compliquées leur coûterait une partie de leurs revenus. Il faut que les livres qui sortent de l'Imprimerie impériale soient sans faute. Ce qui nous intéresse sur-tout dans cette magnifique collection, c'est que l'Empereur y a fait entrer trois livres de Religion, composés

composés autrefois par des Missionnaires Jésuites. Le premier est du fameux Père Ricci, connu en Chine sous le nom de *Ly-mat-cou*. C'est un chef-d'œuvre. Il s'est trouvé des Lettrés qui le lisaient sans cesse pour se former le style. Il a pour titre *Tien-tchou-che-y*, vraie notion de Dieu. On ne conçoit pas comment un homme, qui n'avait fait sa théologie qu'en voyageant, a pu mettre dans ce livre tant de force de raisonnement, tant de clarté et tant d'élégance (1).

Le second livre qui entre dans la grande collection est le *Yang-mano*. Il a pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il est aussi écrit supérieurement et plein de choses. Il traite de la victoire des sept passions dominantes dans l'homme.

Le troisième est du Père Verbiest, qui vivait du temps de *Cang-hi*. Il a pour titre *Kiao-yao-su-lun*, abrégé des vérités fondamentales de la Religion. Il n'est pas écrit pour les Lettrés. Il paraît que l'auteur voulait se mettre à la portée de tout le monde. *Cang-hi* l'ayant lu badina sur son style: mais il est d'une analyse et d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconséquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre sainte Religion, et ils persécutent les Chrétiens.

(1) Un Missionnaire Jacobin disait que ce livre n'avait pu être fait sans une assistance de Dieu particulière.

Sous le dernier Empereur des *Ming-tchao*, les Missionnaires Jésuites eurent le courage de faire peindre l'embrasement de Sodome et de Gomorre, et de le présenter avec une explication à cet Empereur, qui était souverainement débauché. Leur intention était de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre ; il la fit graver dans un recueil des monumens de son temps, et voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver aussi l'Image du Sauveur portant sa croix à la main. Je suis, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1778.

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous écrire l'an passé une dernière lettre en date du 5 Novembre ; c'était sur-tout pour vous annoncer les espérances que nous avions de la prochaine délivrance de M. Clayot, ce digne Missionnaire de la maison des Missions étrangères. Nous nous flattions alors, et si la Providence n'eût remué d'autres ressorts, M. Clayot serait encore en prison.

Le Père Félix d'Arocha, Président du Tribunal des Mathématiques, était lié depuis long-temps d'amitié avec le vice-Roi du *Setchouen* (1) ; il prit le parti de lui écrire

(1) Province de Chine.

franchement en faveur du Missionnaire détenu dans sa Province. Les Chinois, comme vous savez, donnent toujours de belles paroles. Le vice-Roi répondit qu'il était charmé d'avoir cette petite occasion d'obliger son ami, qu'il allait donner ses ordres, que M. Glayot serait délivré à l'instant, qu'on pouvait regarder la chose comme faite.

Cependant les gens du vice-Roi vinrent à Pekin pour le commencement de l'année Chinoise, la quarante-deuxième de *Kien-long* (1); point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps, sans qu'on entendît parler de rien. Tout était manqué, lorsqu'il vint en pensée à l'Empereur de renvoyer une seconde fois le Père d'Arocha au *Kin-chouen*, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dîmes tous, M. Glayot sera délivré; l'Empereur a ses vues, la Providence en a d'autres.

D'ici à *Kin-chouen* il y a six cens lieues. Le Père d'Arocha, quoiqu'âgé de 65 ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt-lieues par jour ne lui fesaient pas peur. On l'attendait à *Tchen-tou-fou*, Capitale du *Se-tchouen*. Cette grande Ville confine au *Kin-chouen*, pays des *Mioat-sée* (2).

Le vice-Roi, son ami, vint au-devant de lui avec tous les Grands Mandarins du Pays. Le Père d'Arocha ne le marchanda pas; après les premiers complimens il le prit à

(1) Nom de l'Empereur.
(2) Montagnards indépendans et révoltés.

part, et lui demanda si M. Glayot était délivré. Le vice-Roi ne se déconcerta pas ; il lui répondit qu'il le serait depuis long-temps, si la chose était possible ; qu'il s'était informé de sa situation ; qu'elle était telle, qu'il ne pouvait pas sortir de prison.

Le Père d'Arocha ne prit pas le change ; il voulut savoir de quoi il tournait. Le vice-Roi pressé lui dit, il est fou. Le Père d'Arocha accoutumé depuis long-temps aux tournures Chinoises, lui répondit sur-le-champ, il est fou tout comme vous et moi. Ce sont vos gens qui vous trompent, ne les croyez pas. Il est fort aisé de s'éclaircir du fait ; donnez vos ordres ; qu'il vienne ici, nous le verrons, nous lui parlerons.

M. Glayot était à huit journées de la Capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premières années on voulut se défaire de lui par le poison ; mais le Geolier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des Missionnaires de Pekin, refusa de se prêter à l'iniquité des Mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux Confesseur de Jésus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil, tout cela et bien d'autres incommodités n'étaient rien en comparaison de l'horreur que lui causait l'infame canaille qui était avec lui en prison. Ces Idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectaient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de là, il n'en eût coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une

équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance; les Mandarins lui disaient, avouez que vous êtes Cantonien, et nous vous relâcherons. M. Glayot répondait toujours, je ne puis pas mentir. Je suis Européen; je suis venu en Chine pour y prêcher notre sainte Religion; je suis Missionnaire et non pas Cantonien. Le Mandarin irrité de sa fermeté, lui fit donner, il y a deux ans, vingt coups de *pant-se*, (grand bâton de quatre ou cinq pieds dont on frappe les coupables). A la nouvelle année peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cependant l'ordre du vice-Roi arriva. On ôta au Missionnaire ses haillons; le Père d'Arocha avait eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paraître avec décence. Il le reçut dans un Hôtel qu'il occupait, comme envoyé de l'Empereur. L'entrevue fut touchante; de part et d'autre on ne put retenir ses larmes. On s'entretint long-temps cœur à cœur, et pour ne pas se séparer, le Père d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchait au sien, d'où, sans être vu, il pouvait voir et entendre le vice-Roi et les Grands-Mandarins, qui venaient souvent rendre visite à l'Envoyé de l'Empereur. On entama l'affaire de la délivrance; le vice-Roi ne voulut point y paraître: il donna ses ordres à un Mandarin subalterne, à qui il enjoignit de se conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire était plus délicate qu'on ne pensait, et plusieurs fois il ne s'en manqua presque de

rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord question de renvoyer M. Glayot à Macao sous la garde de deux Soldats ; c'est l'usage, mais cette façon ne plut pas au Père d'Arocha ; elle avait trop d'appareil et de danger. Les Soldats sont obligés sur la route de présenter leur prisonnier aux Mandarins des lieux où ils passent ; quelquefois il arrive que ces Mandarins d'un autre District se mettent de mauvaise humeur et en agissent mal. On se souvient encore de *Casabrauca*, petite Ville qui n'est qu'à une demi lieue de Macao. Le Père Beuth, que vous connaissez, étant arrivé là du *Hou-quang* (1), escorté de deux Soldats, le Mandarin du lieu, qui n'aimait pas les Chrétiens, ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut.

Après bien des contestations, le Père d'Arocha avait obtenu que M. Glayot s'en retournerait à Canton avec un Marchand Chrétien, et que de là il gagnerait Macao.

M. Potier, Evêque d'Agat et Vicaire apostolique du *Se-tchouen*, était alors à *Tchen-tou-fou*.

Le Père d'Arocha, par le moyen de quelques Chrétiens, vint à bout de déterrer où il logeait : dès qu'il le sut, il lui envoya en cachette un de ses domestiques affidés ; on ne peut dire combien ce saint Evêque fut touché de tout ce que le Père fesait pour un de ses confrères. Dans les lettres qu'il

(1) Province de Chine.

lui écrivait, et que j'ai eu la consolation de lire, il parlait avec un sentiment qui attendrit; il approuva de tout son cœur le dernier arrangement qu'on avait pris; il ne s'agissait plus que d'y faire consentir M. Glayot; mais on était bien loin de son compte; il protesta toujours qu'il ne pouvait se résoudre à retourner en Europe; qu'il fallait de deux choses l'une, ou qu'on le rendît à la Mission, ou qu'on le reconduisît à sa prison; qu'il était encore Missionnaire, et que, quand le reste de ses jours il ne convertirait qu'un Chinois il serait content.

Cette réponse édifia beaucoup le Père d'Arocha, mais elle l'embarrassa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le succès de cette affaire, et mit les fers au feu pour la faire réussir. Les Mandarins voulaient bien le contenter, mais ils n'osaient s'écarter trop de la forme ordinaire des Jugemens, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manquerait pas d'arriver, si M. Glayot ayant été rélâché, il venait à être pris une seconde fois dans le Pays. Ils eurent beau faire, le Père d'Arocha les amena où il voulait; M. Glayot n'était plus obligé de retourner en Europe; seulement les Mandarins exigeaint un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver; pour le coup on crut l'affaire finie, mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne voulait pas que quelqu'un fût exposé à son occasion; que son répondant serait inquiet, et peut-

être inquiétant, en un mot qu'il voulait être totalement libre, ou qu'il retournerait dans sa prison.

Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne; les Mandarins consentirent à tout, et ils laissèrent le Père d'Arocha maître d'en disposer, comme il jugerait à propos. Il prit son temps pour le faire secrétement arriver chez M. l'Evêque, qui ne savait plus qu'espérer.

On avait arrêté depuis peu des Chrétiens dans quelques endroits de la Province; quand on apprit ce qui s'était passé dans la Capitale, les Mandarins d'eux-mêmes les délivrèrent sans aucune punition, ni sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte Religion. Il ne convient point, disaient-ils, de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha; il y aurait contradiction à honorer le père et à punir les enfans.

Le Père d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'Août 1777, plus content d'avoir délivré un Missionnaire et de pauvres Néophytes, que d'avoir plu à l'Empereur en lui rapportant une très-belle carte de ses nouvelles conquêtes.

On doit ici une justice au Père de Ventavon; c'est lui qui à la sollicitation de M. le Procureur des Missions étrangères, résidant à Macao, a intéressé si vivement le Père d'Arocha, son ami, pour M. Clayot, il l'a fait avec un zèle qu'on ne peut assez louer.

Vers la fin du mois d'Août 1777, il vint en pensée à l'Empereur de faire aux Missionnaires une grâce d'éclat. Il donna ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-Jésuite Allemand,

de se rendre tel jour dans l'intérieur du Palais de sa maison de Plaisance. Ce n'était en apparence que pour retoucher un tableau : à peine était-il arrivé, qu'on annonça l'Empereur. Il entre et prend cet air d'affabilité, qu'il prend mieux que personne, quand il veut. Il va au Père Sikelpart, qui peignait. Il fit semblant de s'apercevoir pour la première fois que sa main tremblait. « Mais, » lui dit-il, votre main tremble. » Cela ne fait rien, Prince, je suis encore en état de peindre. Quel âge avez-vous donc, dit l'Empereur? le Père Sikelpart répondit, j'ai 70 ans; et pourquoi ne me l'avez-vous pas dit? ne savez-vous pas ce que j'ai fait pour Castiglione (1) à sa 70.me année? je veux faire la même chose pour vous. Quand tombe le jour de votre naissance? Prince, répondit le Père Sikelpart, c'est le 20 de la huitième lune, (21 Septembre 1777); l'Empereur se retira.

Aussitôt il y eut ordre à un Mandarin d'aller au *Nan-tang* (maison des ex-Jésuites Portugais) pour savoir comment les choses s'étaient passées du temps de Castiglione, et quels présens l'Empereur lui avait faits.

La grâce faite au Père Sikelpart, dans le style du Pays, regardait tous les Européens; aussi le Père d'Espinha, qui est à la tête du *Nan-tang*, invita toutes les Eglises dès le 18 Septembre.

---

(1) Frère Italien fort aimé de l'Empereur mort il y a douze à treize ans.

Le 21 au matin, le Père So, Missionnaire et Procureur du *Nan-tang*, se transporta au Palais de *Hoi-tien* (1). Les présens et tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie étaient préparés; en entrant dans le Palais il rencontra le Prince, fils aîné de l'Empereur, qui lui parla et lui fit amitié. Ce sont de ces rencontres qui paraissent l'effet du hasard; mais qui sont souvent méditées. Le Père So reçut les présens de l'Empereur; ils consistaient en six pièces de soie du premier ordre, une robe de Mandarin, un grand collier d'agathe, et différentes choses; mais ce qu'il y avait de vraiment considérable, c'étaient quatre caractères écrits de la main de l'Empereur, qui contenaient l'éloge du Père Sikelpart. Le Missionnaire portait ces présens dans le Palais, les tenant élevés par respect. Le huitième fils de l'Empereur passa; les Mandarins qui accompagnaient le P. So lui dirent qu'étant chargé des présens de l'Empereur, il ne devait point faire attention à l'Ago, (nom des fils de l'Empereur); pour eux ils lui firent les saluts accoutumés.

A la porte du Palais il y avait un dais préparé; c'est une espèce de niche ouverte de tous côtés; on déposa avec respect les présens sur la table couverte de soie jaune. Il y avait 24 musiciens d'une musique bruyante, et huit porteurs; ils étaient tous habillés d'une houpelande de soie avec des fleurs, tels qu'ils sont quand ils accompagnent ou qu'ils portent l'Empereur.

(1) Gros Bourg où est la maison de plaisance de l'Empereur.

On se mit en marche ; les vingt-quatre musiciens précédaient ; venaient ensuite quatre Mandarins à cheval, puis le dais porté par huit porteurs. Il était suivi du Mandarin chargé des ordres de l'Empereur ; le Missionnaire était à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieue de *Yuen-ming-yuen* jusqu'à la porte occidentale de Pekin, par laquelle on entre en venant de *Hai-tien* (1). Dès qu'on put voir la livrée de l'Empereur, le corps-de-garde se mit sous les armes, et détacha des Soldats pour ouvrir la marche dans la Ville et pour faire du bruit ; c'est ici une façon d'honorer.

La rue qui aboutit à *Si-tche-men* (porte de l'occident), est tirée au cordeau ; sa largeur est singulière : on y dressa des tentes de côté et d'autre, et malgré l'espace qu'elles occupent, il reste encore assez de terrain pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'Occident à l'Orient, et après un quart de lieue elle aboutit à la grande rue, qui du mur septentrional de la Ville aboutit à la porte du Midi appelée *Tchun-chi-men*, à côté de laquelle le Collége est situé ; cette rue a une lieue de long ; elle est tirée au cordeau comme la première, et a au-moins autant de largeur.

Tandis que les présens de l'Empereur fesaient cette route à travers une foule de Peuple qui accourait à ce spectacle, nous nous rendîmes au *Nan-tang* de toutes les Eglises. J'y arrivai le premier ; je vis à loisir,

(1) Maison de plaisance de l'Empereur.

et je puis dire avec plaisir, les décorations qu'on avait préparées ; elles ne ressemblent pas à celles d'Europe ; elles ne sont que jolies. On avait dressé un parvis depuis le Collége jusqu'à l'autre côté de la rue; les portes étaient ornées de festons. Dans la première cour on avait dressé un petit appartement pour les gens de la suite.

Après être entré dans la seconde cour, on voyait une enfilade de quatre salons, le premier salon était pour les musiciens ; on l'avait fait avec des nattes ; mais il était si bien revêtu de soie et de festons, qu'il fesait un effet très-agréable. De ce salon on montait dans un autre où était préparé un repas sur quatre tables.

On descendait ensuite dans une autre espèce de salle ; c'est une cour qui sépare deux grands corps-de-logis ; on en avait fait un appartement champêtre. On y voyait de grands ifs à droite et à gauche, et des ornemens qui d'eux-mêmes ne sont rien, mais qu'on arrange de façon qu'ils plaisent. On montait enfin dans la dernière et la plus belle salle du Collége. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes et magnifiques peintures qui représentent le grand Constantin sur le point de vaincre, et Constantin vainqueur et triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui trompent ; le plafond est très-beau. Au milieu de cette salle il y avait un dais, ou une espèce de niche dans laquelle on devait déposer les présens.

A tout moment il arrivait des courriers qui nous annonçaient à quelle distance était le

convoi : vers les neuf heures on nous dit qu'il était temps de sortir. Nous étions en habits de Palais, comme pour paraître devant l'Empereur : les rues de traverse ont des barrières à leur entrée, on les ferme la nuit ; on en compte douze mille dans la ville Tartare. Depuis la barrière jusqu'au Collége qui est à l'orient de la grande rue, il n'y a que deux ou trois cens pas. Nous nous plaçâmes sous le parvis sur une seule ligne, nous attendîmes-là quelque temps ; nous voyions arriver les Soldats des rues, qui fesaient un bruit et un tapage qui ne disait rien, sinon qu'ils voulaient faire du bruit ; le Peuple s'arrangeait ou ne s'arrangeait pas, c'était la même chose : vint ensuite des fusiliers sans ordre et sans uniforme ; c'était pour faire escorte. Enfin nous entendîmes les grosses trompettes et les tambourins ; à la barrière il y avait des gardes pour empêcher la foule, qui véritablement était grande ; les Soldats des rues précédaient et fesaient faire place ; la musique bruyante passa la barrière, puis les quatre Mandarins à cheval, venait ensuite la musique que le Collége avait envoyée au-devant des présens, celle-là était assez agréable ; suivait le dais ou la niche, puis le *Tong*, Mandarin nommé par l'Empereur pour présider à la cérémonie ; c'était un homme de 60 ans, bien monté, et se tenant de façon qu'on voyait aisément qu'il représentait un Grand-Maître ; alors nous nous mîmes à genoux, selon le cérémonial Chinois ; les Princes du sang et les Rois étrangers s'y mettent quand l'Empereur leur fait une pareille grâce ; je

vis avec attendrissement que le dais était surmonté d'une croix ; lorsqu'il fut venu jusqu'à nous, nous nous levâmes pour le suivre ; il s'avança jusqu'à la porte de la dernière salle ; alors le Mandarin tira doucement les présens de dessus la table, et les portant avec respect, les déposa dans la niche préparée pour cela.

Tous les Européens, c'est-à-dire tous les Missionnaires, s'étant mis à genoux, frappèrent trois fois la terre de leur front ; s'étant ensuite relevés tous droits, ils se mirent à genoux de nouveau, et firent encore deux fois la même cérémonie, en tout neuf fois, ce qui est le plus grand cérémonial qu'il y ait ici ; ensuite on salua le Mandarin les uns après les autres, en lui prenant les deux mains selon la coutume, et on le conduisit dans la salle à manger. Il demanda d'abord si on était venu de toutes les Eglises ; on lui répondit que oui, que les Missionnaires de la Propagande n'étaient pas encore arrivés, parce que c'était un jour de prières et qu'ils étaient peu, qu'on savait d'eux-mêmes qu'ils viendraient prendre part à la reconnaissance que nous devions tous à l'Empereur.

Ils arrivèrent en effet au nombre de deux ; le Mandarin parut bien content ; il nous fit ensuite les politesses ordinaires, qui consistent à demander le nom, l'âge, les emplois, le Pays ; on prit du thé. Le *Tong* Mandarin nous dit : il faut que je retourne incessamment avertir l'Empereur de la manière dont les choses se sont passées ; il faut aussi que M. Sikelpart me suive pour faire son remercîment, il ne peut pas le différer au lendemain ;

la coutume est de l'écrire ; le Mandarin voulut le voir ; il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque chose ; il ne resta dans la salle que deux Missionnaires pour l'entretenir ; à la fin du repas les Pères du *Nan-tang* lui firent présent de plusieurs curiosités d'Europe, dont il parut fort content ; l'Empereur a su tout ; dès le lendemain matin il alla au *Jou-y-koan* (endroit du Palais où travaillent les Missionnaires), il était de bonne humeur ; il demanda plusieurs fois au Père Sikelpart s'il se portait bien.

En même-temps il vint chez moi un Eunuque de la présence ; je crois qu'il avait ses vues ; il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au *Nan-tang*, que la grâce que l'Empereur nous avait faite ne s'accordait qu'aux Grands, qu'on ne l'achèterait pas pour un million.

Une circonstance nous la rend encore plus précieuse ; c'est qu'actuellement il y a à Pekin dix-mille Lettrés qui sont venus de toutes les Provinces pour être promus à un grade supérieur ; ils sont destinés à être un jour Mandarins dans les différentes Villes de la Chine ; témoins des bontés de l'Empereur pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte Religion et contre nos chers Néophytes ; voilà en dernière analyse où aboutissent nos pensées et nos desirs ; le reste n'est rien pour nous que dégoûts et ennuis. Je suis, etc.

Fin du vingt-quatrième Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

MÉMOIRE *sur le Thibet et sur le Royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine, avec une Relation de cette conquête.* Page 5
MÉMOIRE sur les Juifs établis en Chine. 46
LETTRE du Père de Ventavon, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Brassaud, de la même Compagnie. 81
*LETTRE du Révérend Père***, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. d'Aubert, premier Président du Parlement de Douai.* 93
LETTRE du Révérend Père Dolliers, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame.... 109
LETTRE du Père Benoit, Missionnaire en Chine. 121
LETTRE sur la mort de Ma *Joseph.* 177
Elle n'avait pas encore été imprimée.
LETTRE du Père Cibot, Missionnaire en Chine. 188
LETTRE du même. 197
LETTRE du Père Bourgeois, Missionnaire en Chine. 207
PREMIÈRE Lettre du Père Benoit, Missionnaire en Chine. 224
SECONDE Lettre du même. 264
TROISIÈME Lettre du même. 290

Lettre d'un Missionnaire de Chine sur la mort du Père Benoit 316
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Lettre du Père Ventavon, Missionnaire en Chine. 343
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Lettre d'un Missionnaire de Chine. 348
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Extrait de plusieurs Lettres des Missionnaires de la Chine. 366
Cet extrait n'avait point encore été imprimé.
Lettre d'un Missionnaire de Pekin. 369
Cette lettre n'avait pas encore été imprimée.
Lettre d'un Missionnaire de Chine. 386
Cette lettre n'avait pas encore été imprimée.

Fin de la table du vingt-quatrième Volume.

TABLE

Des Matières contenues dans les Mémoires de la Chine, tomes XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII et XXIV des Lettres édifiantes et curieuses.

ACACIA, arbre commun à la Chine; usage de ses graines pour la médecine; usage de ses fleurs pour la teinture jaune; manière de faire cette teinture; quelle doit être la culture de cet arbre pour le conserver. Tome XXII, page 164 *et suiv.*

Achen, Ville et Royaume de ce nom dans l'île de Sumatra: situation admirable du port d'Achen; description de la Ville et de ses environs; le commerce qu'on y fait roule principalement sur le poivre et sur l'or. L'or d'Achen est très-estimé. XVI, 318 *et suiv.*

Adoption. Les Chinois qui n'ont point d'enfans mâles ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Manière de faire les adoptions. XXIII, 210 *et suiv.*

Alisés, vents qui soufflent sur-tout vers les tropiques, et presque toujours entre le Nord-Nord-Est et l'Est. XVII, 9.

Ambassade des Moscovites à Pekin, délicatesse des Ambassadeurs au sujet du cérémonial Chinois, elle est levée par la sagesse de l'Empereur. XIX, 137. Arrivée de Dom Alexandre Metello Souzay Menezes, Ambassadeur du Roi de Portugal à Macao, et du Père Magalhaens à Pekin. Entretien du troisième frère de l'Empereur avec le Père Magalhaens; audience donnée à ce Missionnaire par l'Empereur. Difficultés faites par

l'Empereur et levées ; honneurs qui sont rendus à l'Ambassadeur sur la route ; son entrée dans Pekin, nouvelles difficultés heureusement terminées ; audience donnée à l'Ambassadeur par l'Empereur, harangue de l'Ambassadeur, présens du Roi de Portugal présentés à l'Empereur, fêtes données à l'Ambassadeur, son audience de congé ; il est accompagné à son retour à Macao, et régalé par les Mandarins ; conduite sage et édifiante de ce Ministre et de tous ceux de sa suite. XXI, 45 *et suiv. jusqu'à la page* 75.

Amphitrite, vaisseau qui porta des Missionnaires à Canton ; ses aventures et sa réception à Canton. XVII, 328 *et suiv.*

Amiot, (le Père) Missionnaire Français à Pekin. Son voyage de Canton à la Capitale de l'Empire ; il est présenté à l'Evêque de Pekin avec deux Missionnaires Portugais, et ensuite à l'Empereur. XXIII, 124 *et suiv.*

Anecdotes sur l'état présent de la Religion à la Chine ; faits faux et calomnieux imputés au Père de Goville : démenti formel que donne à l'Auteur des Anecdotes cet ancien Missionnaire, avec le défi de prouver ce qu'il avance. Caractère d'un nouveau libelle contre ce Missionnaire ; variations et contradictions de l'Auteur du libelle, ses impostures démenties par les témoignages de ceux même qu'il a cités comme témoins ; récapitulation des raisonnemens qui confondent cet anonyme. XXI, 305 *et suiv.* et pag. 319 *et suiv.*

Annales ; coutume observée à la Chine d'écrire les annales de chaque Ville, et ce que contiennent ces annales. XVIII, 175.

Apparitions de croix dans l'air, dans différens temps et en différens lieux de la Chine. XIX, 197.

Arbres; quels sont ceux qui croissent dans les montagnes de Tartarie. XIX, 259.

Arithmétique; absurdité de l'application de l'arithmétique binaire de M. Leibnitz aux lignes de *Fohi*. XXII, 263 *et suiv.*

Attiret, (Frère) Missionnaire et Peintre à Pekin. Sa piété, ses talens et sa mort. XXIII, 483 *et suiv.*

Aversion des Lettrés pour le Christianisme; examen des gradués. XVIII, 289.

Aurore boréale, conjectures sur l'origine de ce phénomène. XXII, 152 *et suiv.*

BANCA, (détroit de) combien il est difficile et dangereux. XXII, 337.

Barques; description des barques impériales de la Chine. XVII, 215. La plupart des voyages en Chine se font sur des barques; Missions que donnent le Père Porquet et le Père le Couteux en parcourant sur eau une grande étendue de Pays. XIX, 67 *et suiv.* et XXI, 190 *et suiv.*

Belvédere, (la) plante moins négligée à la Chine qu'en Europe; propriétés que les Chinois lui attribuent; sa tige, ses feuilles, sa racine peuvent servir de nourriture dans un besoin; vertus médicinales de cette plante. XXII, 180 *et suiv.*

Benoit, (le Père) Missionnaire à Pekin; ses talens, ses travaux, sa piété, sa mort. XXIV, 316 *et suiv. jusqu'à la page* 343.

Bonzes, Prêtres des Idoles; ils sont en très-grand nombre et très-méprisés en Chine. XVI, 336. Description d'un de leurs Monastères. XXII, 349. Leur austérité. XXIV, 118 *et suiv.*

Bourbon, (île de) description de cette Ile; sa grandeur, ses habitations; plan des Bourgades de Saint-Denis et de Saint-Paul; arbres, fruits, animaux singuliers qui se trouvent dans l'Ile. XIX, 169 *et suiv.*

Brossia, (le Père de) Missionnaire en Chine ; sa mort et son éloge. XVIII, 45 *et suiv.*

CALOMNIES extravagantes que débitent les Infidèles contre la Religion ; danger où elle s'est trouvée, le Censeur de l'Empire ayant voulu la proscrire. XVIII, 307, 311 *et suiv.*

Cambie et Sénégal, deux Royaumes d'Afrique où l'on fait le grand et triste trafic des Nègres. XVII, 13.

Camboye, (Royaume de) mœurs, coutumes, Religion des Peuples de la Cochinchine, de Tsiompa et de Camboye. XIX, 182.

Camphre de la Chine, manière de s'en procurer peu connue en Europe ; erreur de croire qu'il se tire de l'arbre par incision, manière de le tirer de l'arbre et de le préparer ; camphre de *Borneo* meilleur que celui de la Chine ; description de l'arbre d'où se tire le camphre ; qualités attribuées au camphre et même au bois qui est empreint de sa substance. XXII, 186 *et suiv.*

Canton, Ville à l'entrée de la Chine, Capitale d'une de ses Provinces méridionales ; elle est plus grande et pour le moins aussi peuplée que Paris ; description de cette Ville. XVI, 334 *et suiv.* Honneurs qu'on y rend au Chevalier de la Roque, qui y avait conduit des Missionnaires. *Ibid.* 350 *et suiv.* Il y a sept Eglises à Canton ; raisons pour lesquelles il s'y fait peu de conversions. XVII, 324 *et suiv.*

Cap de Bonne-Espérance, il appartient aux Hollandais ; description du jardin de la Compagnie Hollandaise. XVI, 314 *et suiv.* et XXII, 332 *et suiv.*

Capucin, rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit de loin un arbre qui se replie en forme de capuce. XXIII, 406.

Caractères de la langue Chinoise, les difficultés qu'ils présentent à ceux qui les étudient et la nécessité de les bien apprendre. XVII, 124 et XIX, 194. Caractère des Chinois au temps de *Fo-hi*. XXII, 264.

Catherine, Princesse du sang Impérial de la Chine ; sa mort précieuse devant Dieu et celle d'un Médecin ; conversion d'une Princesse Tartare, état actuel de la Religion à Pekin et dans les environs. XXII, 327 *et suiv.*

Cérémonies. Description de la cérémonie pour le choix et la déclaration de l'Impératrice de la Chine. XXI, 79 *et suiv.* Cérémonie qui s'est observée l'an 1725, lorsqu'on a présenté à l'Empereur l'histoire de la dynastie Tartare. *Ibid.* 266 *et suiv.*

Chang-chou-fang, classe supérieure uniquement établie pour les fils de l'Empereur : ils y sont du matin au soir avec des Maîtres ; l'Empereur y va quelquefois pour s'assurer de leurs progrès. XXIV, 287.

Chine : richesse, fertilité de cet Empire, magnificence de l'Empereur et de sa Cour ; population si grande, que la terre, quoique bien cultivée, y fournit à peine à la subsistance des habitans. XVI, 357 *et suiv.* Quels sont les qualités, le caractère et les talens les plus essentiels à un Missionnaire de la Chine. XVII, 66 *et suiv.* A quelle occasion les Jésuites Français furent envoyés en Chine : paroles de M. Colbert en leur communiquant son projet ; ce qu'exige l'emploi de Missionnaires en Chine ; départ des premiers qu'on y envoya ; récit de tout ce qu'ils y ont fait jusqu'à l'année 1703. Observations astronomiques dans leur premier voyage ; ils passent par Siam, éloge de Monsieur et Madame Constance. *Ibid.* 167 *et suiv.*

Chi-tsé, arbre qui croît à la Chine, sa beauté et

la bonté de son fruit, comment on le cultive, vertus et qualités de son fruit, manière dont les Chinois font sécher ce fruit pour le conserver. XXII, 155 *et suiv.*

Cire; Mémoire sur la cire d'arbre; les Chinois l'appellent *Pela* ou *Cire blanche*; quels arbres et quels insectes la produisent; manière de placer les insectes sur l'arbre; description de ces insectes; manière de purifier cette cire, sa beauté et son usage. XXIII, 118 *et suiv. jusqu'à la page* 124.

Cloche; celle de Pekin pèse, à ce qu'on dit, cent milliers, sa forme est cylindrique, elle a dix pieds de diamètre. XVII, 206.

Cochinchine, (la) n'était encore vers la fin du seizième siècle qu'une province du *Tunquin*; La guerre que l'Empereur de la Chine y porta, y occasionna un changement et la séparation de la Cochinchine. XVI, 148 *et suiv.* Quelles sont les principales productions de ce Royaume. *Ibid.* 150. L'argent du Japon est le seul qui ait cours à la Cochinchine, on le reçoit au poids. *Ibid.* 152. Persécution qui s'y élève contre les Chrétiens en 1698; courage et fermeté des Missionnaires et des Chrétiens. *Ibid.* 374. Il s'en élève une terrible encore en 1750. *Kai-an-tin*, confident et favori du Roi de la Cochinchine se déclare l'ennemi des Missionnaires et des Chrétiens; il fait arrêter l'Evêque de Noelene et MM. Rivoal et d'Azemar, tous trois Français, et ensuite M. l'Evêque d'Eucarpie, et sept autres Missionnaires du Séminaire des Missions étrangères, deux de la sacrée Congrégation de la Propagande, neuf de l'Ordre de saint François, et neuf Jésuites. Histoire détaillée de cette persécution. *Ibid.* 162 *et suiv.* Notice historique sur la Cochinchine. *Ibid.* 238 *et suiv.* Etat de la Religion à la Cochinchine en 1754. Le Roi ordonne à ses

Sujets de marcher sur le *Crucifix* ; motifs de cet ordre, fermeté des Chrétiens, supplice auquel on les condamne ; apostasie d'un Mandarin, suites de son apostasie. Un vaisseau qui portait deux Missionnaires est attaqué par des Pirates, un des Missionnaires est massacré, aventures de l'autre Missionnaire. XXIII, 240 *et suiv.*

Collection : l'Empereur régnant de la Chine en entreprend une de tous les bons livres de la Chine qu'il veut faire réimprimer ; il nomme ceux qui doivent y présider ; soins qu'ils doivent y apporter ; on y fait entrer trois ouvrages des Missionnaires Jésuites, et en particulier celui du Père Ricci, dont nous espérons que nous pourrons bientôt faire paraître une traduction. XXIV, 384 *et suiv.*

Commerce : fausse idée de M. Huet sur le commerce de la Chine. XXII, 270 *et suiv.*

Comparaisons ; employées à propos elles font plus d'impression sur les Chinois que les démonstrations. XVII, 91.

Confrérie : établissement d'une Confrérie à Pekin pour la conversion des Infidèles ; réglemens de cette Confrérie. XVIII, 62 *et suiv.*

Conversion et mort d'une dame Chinoise alliée à la famille Impériale. XVIII, 87.

Corée, (la) Royaume entre la Chine et le Japon ; il paye tribut à l'Empereur de la Chine, XVI, 538, et XVII, 207.

Coupé-Keu, endroit situé vers le passage de la grande muraille de la Chine ; Chrétienté florissante établie par le Père Parennin. XVIII, 274.

Cour : diffférence de la cour de Pekin et de celles de l'Europe ; quelle est la vie qu'y mènent les Missionnaires qui y sont employés. XVII, 284.

DÉSINTÉRESSEMENT : exemple de désintéressement donné par un homme et une femme du Peuple à la Chine. XXI, 292 *et suiv.*

Disettes : causes des différentes disettes qui arrivent à la Chine ; greniers établis dans les Provinces pour le soulagement du Peuple. XXII, 140 *et suiv.*

ÉDIT de l'Empereur de la Chine, qui permet de prêcher la Religion chrétienne dans toute l'étendue de son Empire ; il a été donné en 1692, et enregistré dans tous les Tribunaux ; le Père de Gobien en a fait l'histoire. XVII, 132 *et suivantes.* Edit portant défense de noyer les enfans. Edit qui destine un lieu aux sépultures de charité ; remarques sur cet édit. Edit sur le soin d'exciter les Laboureurs au travail ; remarques sur cet édit. Edit sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves ; remarques sur cet édit. Edit sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes ; remarques sur cet édit. Edit par lequel on exhorte les Maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté ; remarques sur cet édit. Edit sur l'éducation de la jeunesse, sur la compassion envers les prisonniers ; remarques. Formules de prières à l'esprit tutélaire d'une Ville ; remarques. Edit pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage ; remarques. XIX, 101 *et suivantes jusqu'à la page* 132.

Eglise : en 1700 l'Empereur de la Chine donna dans l'enceinte de son Palais un emplacement aux Jésuites Français pour y bâtir une Eglise à côté de la maison qu'il leur avait déjà donnée. XVI, 371. Le Père Grimaldi, Supérieur de la Mission, accompagné de tous les Jésuites, va

faire ses remercîmens à l'Empereur de l'emplacement et de la somme que Sa Majesté avait donnée pour contribuer à élever ce Temple au vrai Dieu. *Ibid.* 372, et XVII, 60, et p. 131 et 256. Cette Eglise est finie et ouverte en 1703. Sa description. XVIII, 6 *et suiv.* Inscriptions données par l'Empereur pour mettre sur le devant de l'Eglise, leur explication. *Ibid.* 86.

Emouy, Port de mer de la province de Fokien en Chine. XVII, 271.

Enfans livrés à la mort par les Chinois, facilité qu'il y a de leur procurer le Baptême; divers traits de Providence sur ces enfans moribonds. XIX, 81 *et suiv.* Projet d'un hôtel de miséricorde pour les enfans exposés; remarques sur les coutumes des Chinois par rapport à ce projet. *Ibid.* 89. Nombre des enfans exposés qu'on baptise. XX, 318 *et suiv.*

Etablissement nouveau à Pekin; combien il est avantageux à la conversion des Infidèles. XXII, 326 *et suiv.*

Etat de la Religion à la Chine en 1738: Catéchiste arrêté pour avoir conféré le Baptême à des enfans moribonds; occasion d'une nouvelle persécution; il est interrogé, mis à une double question, condamné à la cangue et à la bastonnade. Défense d'embrasser la Religion chrétienne; Mémorial des Missionnaires présenté à l'Empereur et renvoyé au Tribunal des crimes; ordre de l'Empereur donné par un Mandarin; réponse du Père Parennin; nouvel ordre de l'Empereur plus radouci: second Mémorial des Missionnaires; ce Mémorial et la réponse de l'Empereur mis dans les gazettes pour en informer les Provinces; Chrétiens inquiétés dans quelques Provinces, nonobstant la réponse favorable de l'Empereur. XXII, 197 *et suiv. jusqu'à la page* 231.

Expériences de la machine pneumatique, faites devant la cour de Pekin. XXIV, 309 *et suiv.*

Explication de quelques notes honorables et de quelques autres légères récompenses et punitions. XXI, 253 *et suiv.*

Extrait d'un livre Chinois où sont les ordonnances d'un Mandarin pour le bonheur des Peuples. XIX, 89 *et suiv.*

FAMINE arrivée en Chine en 1704; aumônes que fait l'Empereur; marques de confiance qu'il donne aux Missionnaires. XVIII, 23 *et suiv.*

Femmes: modestie et réserve des femmes Chinoises; ces qualités excellentes en elles-mêmes, deviennent cependant un obstacle à leur conversion, par la difficulté qu'il y a à leur parler et à les instruire. XVII, 88. Précautions qu'il faut prendre pour les prêcher et leur administrer les Sacremens; elles ont leurs Eglises séparées de celles des hommes. *Ibid.* 130 et 156.

Fer, (Ile de) c'est la plus occidentale des Iles Canaries. XVII, 9.

Fer; éclaircissement sur la découverte du fer connu de tout temps à la Chine et ignoré ailleurs. XXII, 232 *et suiv.*

Fête; description d'une fête magnifique ordonnée par l'Empereur de la Chine à l'occasion de la soixantième année de l'Impératrice sa mère; préparatifs sur la rivière, sur ses côtés et dans Pekin; variété infinie dans tout cet appareil; police remarquable observée dans les rues durant tous ces préparatifs; entrée de l'Empereur et de l'Impératrice sa mère dans Pekin; présens faits à l'Empereur à cette occasion; les Missionnaires lui offrent une machine singulière; l'Empereur la reçoit avec satisfaction et la garde avec soin; travaux des Missionnaires à Pekin. XXIII, 132 *et suiv. jusqu'à la page* 144.

Fertilité de la Chine: ses grains, ses fruits, les arbres les plus communs, les herbes, les racines médicinales; la cire, tant celle des abeilles que celle qu'on cueille sur certains arbres; les fleurs; le bétel dont on y fait usage, le thé et ses différentes espèces; le vin; les mines, tant d'or que d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb; la monnaie, les manufactures, la nourriture, la manière d'apprêter les viandes; les animaux qui y sont les plus communs; les chemins, les canaux navigables, les poissons les plus singuliers, les superstitions des Chinois; description d'une grande Pagode d'Emoui, les Bonzes qui desservent cette Pagode et leurs usages. XVIII, 232 *et suiv. jusqu'à la page* 267.

Finistère; Cap qui est à la pointe la plus occidentale de l'Espagne dans la province de Galice. XVII, 8.

Fleurs artificielles: adresse singulière des Chinois pour ce genre d'ouvrage; arbrisseau qui fournit la matière dont on fait ces fleurs artificielles; description de cet arbrisseau nommé *Tong-tsao*; sa nature, ses propriétés; l'art des Chinois à réduire la moëlle de cet arbrisseau en feuilles minces et déliées; observations sur les couleurs qu'ils appliquent aux fleurs; manière dont ils leur donnent du lustre; adresse des Ouvriers Chinois à imiter les fruits, les insectes, les papillons avec cette moëlle, comment ils s'y prennent; citron de figure extraordinaire. XXI, 34 *et suiv. jusqu'à la page* 44.

Fo-chan, Village immense de la Chine; il n'est point entouré de murailles, mais il y a plus de maisons et de Peuple qu'à Canton, où l'on compte au-moins un million d'ames. XVII, 240.

Foé, imposteur honoré à la Chine, son histoire. XXIV, 116 *et suiv.*

Fo-kien, Province de la Chine; en 1724 il s'y

élève une persécution contre les Missionnaires; elle s'étend dans toute la Chine; la Religion chrétienne en est solennellement proscrite, les Temples démolis, tous les Missionnaires, à l'exception de ceux de Pekin, renvoyés à Macao. XIX, 262 *et suiv. jusqu'à la page* 328.

Formose, (Ile) sa description et sa carte; cruautés exercées par quelques Chinois dans l'Ile; carte du fort de Zélande qui appartenait autrefois aux Hollandais. Gouvernement, mœurs et coutumes des habitans de Formose; en quel temps cette Ile a été conquise par les Chinois; une escadre Chinoise s'empare des îles *Pong-hou*, Colonie établie par les Japonnais dans l'île Formose; adresse des Hollandais pour s'y établir; ils y bâtissent un fort; les Japonnais abandonnent l'Ile et la laissent aux Hollandais, qui en sont chassés par un Capitaine Chinois, qui se fait Roi de Formose; cette Ile est subjuguée par le vice-Roi de *Fo-kien* et soumise à l'Empereur de la Chine. XVIII, 334 *et suiv. jusqu'à la page* 368. L'île Formose se révolte et est réduite à l'obéissance par les troupes Impériales. XIX, 139.

France; idée que les Chinois ont de la France et leur estime pour ce Royaume: extrait de ce qu'en dit un livre Chinois. XXIII, 287 *et suiv.*

GAUBIL, (le Père) Missionnaire en Chine; son caractère, son érudition, les services qu'il a rendus à la Mission, son entrée chez les Jésuites, ses études, ses succès, son arrivée à la Chine, accueil que lui fait l'Empereur; il traduit le *Chou-king*; ses Relations avec M. Freret, ses divers ouvrages, ses travaux apostoliques; il est nommé par l'Empereur Interprète des Missionnaires nouvellement arrivés, et Interprète Impérial des langues Latine et Tartare-Man-

tcheou ; il succède au Père Parennin dans la place de premier Professeur du Collége Impérial ; l'Empereur veut le forcer à accepter un Mandarinat : il est admis sur sa réputation à l'Académie Impériale de Pétersbourg, et aggrégé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, et à la Société Royale de Londres ; il tombe malade, sa mort, etc. XXIII, 314 *et suivantes jusqu'à la page* 327.

Gazette ; utilité de la gazette Chinoise, ce qu'elle renferme d'important. XXI, 75 *et suiv.*

Gin-seng ; propriétés de cette fameuse plante, manière de la préparer, lieux où elle croît, ordre et méthode que gardent ceux qui vont la cueillir : figure de la plante, sa description bien détaillée. XVIII, 97 *et suiv.*

Glace : éloge d'une savante dissertation sur la glace ; eau chaude glacée auprès du feu en présence des Ministres et des Grands Mandarins ; leur extrême surprise ; mouvement qu'ils se donnent pour s'assurer de la vérité de cette opération ; égale surprise de ces Mandarins à la vue de la poudre fulminante ; ces expériences sont entre les mains des Missionnaires des moyens de faire goûter la Religion chrétienne aux Grands et aux Lettrés ; causes qui arrêtent à la Chine le progrès des Sciences et sur-tout de l'astronomie. XXII, 108 *et suiv. jusqu'à la page* 121.

Glayot, (M.) Missionnaire du Séminaire des Missions étrangères ; il sort de prison après y avoir été détenu neuf ans ; histoire de sa délivrance. XXIV, 386 *et suiv.*

Gorée, Ile sur la côte d'Afrique ; elle fut prise sur les Hollandais par M. le Maréchal d'Estrées. XVII, 8 et 10.

Gradués : les Chinois en ont dans les armes comme dans les lettres ; examens établis pour les uns et pour les autres. XVII, 86.

HABITS et usages des Missionnaires en Chine ; raison qui les a déterminés à prendre l'habit et en quelque sorte les mœurs et coutumes des Lettrés. XVII, 348 *et suiv.*

Hia-tsao-tom-chom, plante Chinoise semblable à un ver ; sa description et ses vertus. XIX, 242.

Hoam-ho ou *Fleuve jaune* ; c'est une des plus grandes rivières de la Chine ; sa source, sa marche, et son embouchure. XVIII, 29.

Honan, une des Provinces des plus fertiles de la Chine ; elle est arrosée par le Fleuve jaune ; le Pays est plat, fertile, et très-bien cultivé. XVII, 213 *et suiv.*

Hôpital : il y en a à la Chine pour les enfans abandonnés ; comment on s'y comporte à l'égard des enfans baptisés qui ne meurent point. XIX, 201 *et suiv.*

Hou-quang, Province située presqu'au milieu de la Chine. XVII, 309. On y voit des montagnes presque inaccessibles ; on y a établi une Mission qui est devenue très-florissante, et sert de retraite aux Missionnaires et aux Chrétiens dans les temps de persécution. XX, 238 *et suiv.* XXII, 365 *et suiv.* XXIII, 308 et 438 *et suiv.*

JARDINS : description des jardins Chinois. XXIII, 429 *et suiv.*

Java : agrémens des côtes de Java et de Sumatra ; caractère des Javanois. XIX, 172 *et suiv.* Cette grande Ile est à l'entrée de l'Asie ; les Hollandais tiennent tout le Pays en respect par le moyen de Batavia. XXIII, 407 *et suiv.*

Idoles : description de celles que les Chinois honorent. XVII, 160 *et suiv.*

Idolâtrie : délicatesse du Père Bouvet, Missionnaire, au sujet d'un instrument qu'il croyait idolâtrique ; conduite de l'Empereur de la

Chine à ce sujet. XVIII, 11 *et suiv.* Origine de l'idolâtrie à la Chine. XXII, 244.

Impératrice: mort de l'Impératrice mère de l'Empereur; son deuil, etc. XIX, 63 *et suiv.*

Incendies : causes ordinaires des incendies qui arrivent dans les villes Chinoises. XXII, 149.

Infestations: elles sont assez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tous les Pays où Jésus-Christ n'est pas connu ; exemples de ces infestations. XVII, 106 *et suiv.* et 159 *et suiv.* et XXII, 381 *et suiv.*

Inondations : elles sont communes à la Chine ; l'Empereur pour les prévenir charge les Missionnaires de lever le plan d'un Pays très-fertile qui se trouve entre deux rivières, pour en prendre le niveau, et faciliter par des digues et des canaux l'écoulement des eaux. Description d'une maison de plaisance de l'Empereur ; actions édifiantes de quelques nouveaux Fidèles ; Baptême et mort de deux enfans de la famille Impériale ; mort sainte du Père Dolzé. XVIII, 54 *et suiv.*

Instructions que l'Empereur donne à l'occasion du caractère Chinois qui signifie bonheur. XXI, 284 *et suiv.*

Juifs: Colonie Juive établie à la Chine ; remarques sur la découverte de cette Synagogue. XVIII, 27, 39 *et suiv.* Mémoire sur ces Juifs ; le Père Ricci premier auteur de cette découverte ; il envoie un Jésuite Chinois à *Cai-fong-fou*, pour y examiner la Synagogue des Juifs et en tirer des éclaircissemens ; succès de cette entreprise. Les Jésuites obtiennent une copie des inscriptions attachées à la Synagogue des Juifs. Différens noms des Juifs de la Chine ; leur opinion sur l'origine de leur établissement dans l'Empire. Description des monumens qui s'y trouvent ; le Père Domenge confronte la Bible d'Ams-

terdam avec les anciens *Takings* de la Chine ; ignorance des Juifs de la Chine ; leur vénération pour Confucius ; leur manière de prier. Description et explication des inscriptions attachées à la Synagogue de *Cai-fong-fou* ; entretien du Père Gaubil avec les Juifs ; nouvelles découvertes du Père Gaubil. Réflexions sur l'établissement des Juifs à *Cai-fong-fou*, et sur le temps de leur entrée en Chine. XXIV, 46 *et suiv. jusqu'à la page* 81.

KIANG, grand fleuve qui traverse la Chine d'occident en orient, et qui la séparant en deux parties à-peu-près égales, dont l'une contient les Provinces du nord et l'autre celles du sud, porte par-tout l'abondance. XVII, 215.

LANGUE *Chinoise*, ses difficultés ; des quatre livres Chinois par excellence, des cinq livres classiques : examen des étudians, des degrés militaires ; examen des Bacheliers d'armes, examen des Docteurs d'armes. XXIV, 93 *et suiv.*

Lanternes : origine de la fête des lanternes, sous quel Empereur elle a commencé d'être célèbre. XXII, 133 *et suiv.*

Lao-kium, imposteur vénéré à la Chine ; son histoire. XXIV, 114 *et suiv.*

Lieou-Kieou, (îles) Mémoires du Père Gaubil sur les îles Lieou-Kieou ; l'Empereur Cang-hi y envoie un Ambassadeur, qui fait une Relation de son voyage en quatre articles. *Article I.* Détail géographique des îles de Lieou-Kieou, leur situation entre la Corée, Formose et le Japon ; étendue de la grande Ile, de la Capitale, du Palais du Roi ; description du port. *Article II.* Annales du Royaume de Lieou-Kieou ; origine fabuleuse de ces Peuples, l'Empereur de la Chine se les rend tributaires ; suite des

Rois ; abrégé de leur histoire depuis 605 jusqu'en 1719. *Article III.* Religion des habitans, cérémonies pour les sermens ; femmes consacrées au culte des esprits ; mœurs et usages des insulaires ; mariages, respect pour les morts ; Mandarins, revenus du Roi ; commerce, manufactures, tribunaux, langage, fertilité de la grande Ile et ce qu'elle produit ; Notice des autres Iles ; caractère de ces insulaires. *Article IV.* Cérémonial pour l'installation du Roi de Licou-Kieou comme tributaire de la Chine. XXIII, 146 *et suiv. jusqu'à la page* 198.

Lit-chi, arbre Chinois dont le fruit est excellent ; ses qualités, ses vertus, manière de le conserver pour le transporter de Canton à Pekin ; circulation du suc des plantes connue de tout temps à la Chine. XXII, 161 *et suiv.*

Livres : le Père Ricci, le Père Aleni et plusieurs autres Missionnaires ont composé des ouvrages sur la Religion qui font des biens infinis, et sont des moyens presque sûrs de conversion. XVII, 92 *et suiv.* Dans les temps de trouble et de persécution ces livres sont les seuls prédicateurs qui puissent se faire entendre ; exemples qui prouvent leur utilité et le succès qu'ils produisent. XXIII, 199 *et suiv.*

Long-co-to : Prince, des parens de l'Empereur de la Chine ; il est condamné à mort ; l'Empereur adoucit sa Sentence. XXI, 236 *et suiv.*

MACAO, Ville bâtie sur une péninsule ou plutôt à la pointe d'une Ile ; elle appartient aux Portugais, à qui les Empereurs de la Chine l'ont cédée, mais les Portugais y sont bien déchus de cette puissance qu'ils avaient autrefois dans l'Inde. XVI, 331.

Mahométans ; il y en a en Chine et ils y sont méprisés des Chinois. XIX, 140.

Ma Joseph, Mandarin de police de Pekin; il se dénonce lui-même comme Chrétien; suites de cette démarche; on veut le forcer à renoncer au Christianisme, sa fermeté; on cherche à le surprendre, ses réponses; on lui ôte ses chaînes, on l'élève à un nouveau Mandarinat, raisons de ce procédé; on répand le bruit qu'il a apostasié; le fils du Comte-Ministre veut perdre *Ma Joseph*, il le fait condamner à l'exil; conduite de *Ma Joseph* après sa condamnation, son départ, ses souffrances, sa fermeté, honneurs qu'on lui rend lors de son départ; histoire de *Ma Jobe*, cousin de *Ma Joseph*; relation de la mort d'*André*, fils unique de *Ma Joseph*; mort de *Ma Joseph* dans son exil. XXIV, 121 *et suiv. jusqu'à la page* 188.

Maison de plaisance de l'Empereur de la Chine, sa description; petite Ville bâtie dans l'enclos de cette maison, pour quel usage; sentimens des Chinois sur notre architecture; état de la Mission à Pekin. XXII, 391 *et suiv. jusqu'à la page* 421.

Malais, Nation répandue dans toutes les Indes; il est étonnant que les Géographes leur aient donné un Pays particulier. XXIII, 407.

Malaca, Ville appartenant aux Hollandais; elle est éloignée d'Achen de 150 lieues; il y a un grand concours de Nations, un grand commerce et beaucoup d'Européens; la Ville est séparée de la forteresse par une rivière. XVI, 322.

Man-tcheou, petite Nation de la Tartarie orientale; elle s'est rendue fameuse depuis près de deux siècles par la conquête de la Chine où elle règne aujourd'hui. XVI, 322.

Mappemonde et Cartes géographiques présentées à l'Empereur par le Père Benoit. XXIII, 432 *et suiv.*

Mariages: Lois, usages et cérémonies des Chinois

au sujet du mariage ; en quoi le mariage des Chinois diffère du nôtre ; adoption en usage à la Chine ; règles qu'on doit suivre dans les adoptions ; des femmes légitimes, des concubines, du divorce ; cas où le divorce est permis à la Chine ; cas qui empêchent et annullent le mariage. XXIII, 356 *et suiv.*

Masson (le Père), Missionnaire, sa maladie et sa mort. XXIII, 297.

Médecins Chinois, quelle est leur habileté. XIX, 260.

Mémoire sur l'état des Missions de la Chine, envoyé en Europe en 1703 ; on y voit les progrès de la Religion, le nombre des Eglises, la ferveur des Chrétiens, les projets des Missionnaires pour entretenir et étendre la Foi chrétienne. XVII, 128 *et suiv.*

Mémoire présenté par un vice-Roi à l'Empereur de la Chine, sur une inondation, et sur le secours qu'il a donné au Peuple. XXI, 261 *et suiv.*

Métempsycose, doctrine des Indiens détestée par les Lettrés Chinois ; castes ou tribus inconnues à la Chine ; quelles sont les professions à la Chine qui rendent infames ceux qui les exercent. XXII, 128 *et suiv.*

Miao-tsée, montagnards indépendans dans quelques Provinces de Chine ; leurs irruptions, comment on les arrête : nécessité à la Chine de s'opposer promptement aux émeutes et de les étouffer dès leur naissance. XXII, 256 *et suivantes.* En 1776 ils sont totalement défaits, ce n'est pas sans difficultés ; deux Généraux y succombent, un troisième y réussit à force de temps, de patience et de courage ; détail et succès de cette entreprise ; mort du Roi des Miao-tsée fait prisonnier, etc. XXIV, 350 *et suiv. jusqu'à la page* 365.

Mission : état de celle de Pekin et de toutes celles de la Chine. XXII, 353 *et suiv.*

Moscovites : leurs découvertes du côté de la Chine ; ils trouvent moyen de se faire un chemin depuis Moscou jusqu'à 300 lieues de la Chine ; les Tartares s'opposent aux entreprises des Moscovites, l'Empereur de la Chine les soutient ; on propose enfin de fixer les limites : le Czar de Moscovie envoie des Plénipotentiaires à *Nipcou*, l'Empereur de la Chine y envoya aussi des Ambassadeurs, et voulut que les Pères Pereira et Gerbillon leur servissent d'interprètes : le Père Gerbillon eut le bonheur d'applanir les difficultés qui s'élevaient entre les négociateurs, et de faire conclure un traité de paix qui satisfit les deux Cours, et assura de plus en plus à la Religion et à ses Ministres la protection de l'Empereur et du Prince Sozan, Chef de l'Ambassade Chinoise. XVII, 222 *et suiv.*

Mousson, vent qui souffle dans les mers de l'Inde et de la Chine, pendant six mois, de l'ouest à l'est, et pendant six autres mois de l'est à l'ouest. XVII, 29.

Moyens dont se servent les Missionnaires pour entrer dans les Provinces intérieures de la Chine et n'être pas découverts. XXII, 320 *et suiv.* Comment ils les parcourent pour y exercer leurs fonctions. XXIII, 6 *et suiv.*

Muraille ; (la grande) elle entoure la Chine du côté de la Tartarie ; c'est, selon le Frère Attiret, excellent artiste, un des plus beaux et des plus surprenans ouvrages qu'il y ait au monde. XXIII, 257.

Musc : origine du musc et où il se forme ; nourriture de l'animal qui produit le musc. XIX, 60 *et suiv.*

NAISSANCES : naît-il chaque année à la Chine plus de garçons que de filles, et la polygamie est-elle un obstacle à la population ? XXII, 235 *et suiv.*

Nangasakhi, Ville du Japon ; description de cette place et de la loge Hollandaise ; précautions qu'on y prend contre les étrangers. XVII, 303 *et suiv.*

Néophytes : délicatesse de la conscience des Néophytes Chinois ; leur constance dans les persécutions, leur charité et leur zèle pour la conversion de leurs compatriotes. XVIII, 283 *et suiv.*

Ngo-kiao, drogue Chinoise, réputation de cette drogue, manière de la préparer, ses vertus. XIX, 253 *et suiv.*

Nyctalopie, maladie des yeux extraordinaire, en quoi elle consiste; remède souvent éprouvé pour la guérison de cette maladie. XXII, 193 *et suiv.*

OBJECTIONS contre la conduite, les travaux dans le Palais, et la manière de s'habiller des Missionnaires de la Chine, et réponse à ces objections. XVII, 348 *et suiv.*

Obsèques, on les fait à la Chine avec beaucoup d'appareil : description des obsèques du Père Verbiest, mort à Pekin en 1688; c'était comme le père et le restaurateur de notre sainte Religion à la Chine ; c'était aussi à lui que les Jésuites Français devaient la permission d'entrer à la Chine, et la protection spéciale que leur accorda l'Empereur dès le moment de leur arrivée ; manière dont ils furent introduits à la Cour; questions et accueil plein de bonté que leur fit l'Empereur. XVII, 199 et 205.

Observatoire de Pekin, instrumens astronomiques. XVII, 207.

Offices : bons offices que les Jésuites rendent in-

différemment aux Missionnaires des autres Ordres, tant séculiers que réguliers, et dont ils n'administrent les preuves que pour se justifier de la calomnie qu'on ne cessait de répandre en Europe en répétant de tous côtés qu'ils traversaient les établissemens des autres Missionnaires. XVII, 266 *et suiv.*

Ordonnance de l'Empereur de la Chine au sujet d'une disette dont on était menacé; ordre de ce Prince pour faire défricher des terres et procurer l'abondance. XXI, 242 *et suiv.* Ordre admirable qu'on garde pour renvoyer de Pekin plus de quarante mille pauvres chacun dans son Pays. *Ibid.* 277 *et suiv.* Deux Missionnaires de l'Ordre de Saint Dominique sont arrêtés dans la province de Fo-kien; moyens dont on se sert pour accommoder cette affaire et en dérober la connaissance à l'Empereur. XX, 229 *et suiv.* Ordonné aux Missionnaires exilés à Canton d'en sortir dans trois jours, et de se retirer à Macao. Ordonnance des Mandarins affichée à la porte de leur Maison; audience demandée par les Missionnaires et refusée: nouvelle Ordonnance pleine d'invectives contre la Religion; mort du Père du Bodory; départ précipité des Missionnaires, qui les empêche de lui rendre les derniers devoirs funèbres; dureté des Mandarins; elle cause la mort à M. Appiani, de la Congrégation de Saint Lazare; arrivée des Missionnaires à Macao; leurs domestiques, et les Chrétiens sont chargés de chaînes et renvoyés à Canton; Chrétiens condamnés à la bastonnade, leur constance; charité des Français qui sont à Canton à l'égard de ces Chrétiens persécutés; maison des Jésuites Français pillée à Canton; conjecture sur la cause de cette persécution: autre Ordonnance des Mandarins pour renvoyer les Missionnaires en Europe;

suites de cette persécution : Placet violent et calomnieux des Mandarins de Canton contre les Missionnaires, envoyé a l'Empereur ; réponse des Missionnaires aux différens articles de ce Placet ; audience accordée par l'Empereur aux Missionnaires ; nouvelles calomnies portées au Trône de l'Empereur, et qui paraissent tendre à chasser de Pekin les Missionnaires qui y restaient ; acte dressé par les Missionnaires de ce qui se passe dans cette audience ; reproches faits par l'Empereur et réponse des Missionnaires ; Placet apologétique donné aux Ministres, pour être présenté à l'Empereur. XXII, 22 *et suiv. jusqu'à la page* 73.

PA-TCHEOU, Chrétienté à peu de distance de Pekin ; il s'y élève une persécution ; un Néophyte nommé *Sou-Mathias* s'y distingue par sa patience et son courage. XXIV, 369.

Pansi, (le Frère) Peintre ; l'Empereur, pour connaître son habileté, lui fait faire le portrait d'un de ses Pages, et ensuite le sien ; description de l'appartement où se tenait l'Empereur ; diverses questions que fait l'Empereur au Père Benoit, interprète du Frère Pansi. XXIV, 224 *et suiv.*

Paracel, Banc de roche qui a plus de cent lieues dans la mer des Indes. XVI, 324.

Parennin, (le Père) Missionnaire célèbre de la Chine ; son caractère, ses talens, qui lui attirent l'estime et la confiance de l'Empereur *Cang-hi*, ses fréquens entretiens avec ce Prince, ses voyages à sa suite en Tartarie, ses travaux continuels et les fruits qu'ils produisent pour la conversion des Infidèles ; sa facilité à parler diverses langues et à bien écrire en différens genres d'érudition ; sa sagesse et sa fermeté à défendre la Religion persécutée sous

l'Empereur *Yong-tching*; sa vertu purifiée par de longues souffrances, sa sainte mort; honneurs qu'on rend à sa mémoire. XXII, 307 *et suiv. jusqu'à la page* 320.

Pâtes médicinales que Louis XIV fesait distribuer dans son Royaume, dont les Missionnaires avaient apporté provision en Chine, qui y opéraient des guérisons, et dont l'Empereur se servit lui-même avec succès contre l'avis de ses Médecins; il prit aussi du quinquina dans une fièvre intermittente; ce remède était inconnu en Chine, et le Prince par confiance dans les Missionnaires, et après en avoir fait faire l'expérience sur d'autres malades, s'obstina à en prendre malgré ses Médecins, et s'en trouva bien; pour en récompenser les Missionnaires Français, il leur donna une maison dans son Palais l'année 1693; cette faveur du Prince fut utile à la Religion et suivie de plusieurs conversions; celle d'un Colonel Tartare est une des plus touchantes. XVII, 244 *et suiv. jusqu'à la page* 254.

Pêche des Perles dans un fleuve de Tartarie. XXI, 125.

Pekin, Capitale de la Chine; magnificence de la Ville, ses portes, ses murailles, son étendue, sa population; hauteur du pôle de Pekin; elle est de 39 deg. 52 min. 55 sec. XVII, 206.

Petite-vérole: Manière dont les Médecins Chinois la traitent. XVIII, 295. Insertion de la petite-vérole en usage à la Chine depuis plus d'un siècle, de quelle manière on l'y pratique; sentiment d'un Auteur Chinois contraire à cet usage; régime que prescrit cet Auteur à ceux qui sont attaqués de cette maladie; secret d'insérer la petite-vérole né à la Chine, inconnu aux Tartares; Médecins envoyés en Tartarie pour y introduire cette méthode; recette de ce

qu'il faut observer en insérant la petite-vérole, tirée d'un Médecin Chinois; troisième recette d'un autre Médecin Chinois; remèdes dont on doit user dans la petite-vérole artificielle; recette pour modérer ou détourner la petite-vérole; méthode Chinoise de procurer la petite-vérole aux enfans, plus douce et moins dangereuse que celle d'Angleterre; quelle est l'habileté des Médecins Chinois; explication de diverses drogues qui entrent dans les recettes dont on a parlé. XXI, 5 *et suiv. jusqu'à la page* 34.

Piend-se : espèce de queue en cadenette, que portent les Tartares; plusieurs se plaignent qu'on la leur a coupée comme par surprise et par une espèce de sacrilége : on en prend occasion de persécuter les Chrétiens. XXIII, 448 *et suiv.*

Planches qui représentent les victoires de l'Empereur, gravées en France, et ensuite exécutées à Pekin sous la direction du Père Benoit. XXIV, 308.

Poisson cornu : sa description, sa figure et celles du requin, du marsouin et du poisson volant. XIX, 195.

Polaure : Ile habitée par les Malais; police, gouvernement, couleur, usage et caractère des Malais. XVII, 19.

Pong-hou, petit Archipel de trente-six Iles stériles qui ne sont habitées que par une garnison Chinoise; description de *Pong-hou*. XVIII, 332.

Population : par qui la Chine a commencé d'être peuplée; uniformité constante des Chinois dans leurs Lois et leurs usages; difficulté de s'instruire parfaitement de tout ce que la Chine offre de curieux. XXII, 245 *et suiv.*

Porcelaine : ce que les annales de *Fou-Ham* rapportent de l'origine de la porcelaine; dif-

férence de la porcelaine de *Kim-tetchim* et de celle qu'on fait dans d'autres Provinces ; description de *Kim-tetchim*, sa situation, la police qu'on y observe ; qu'elle est la matière de la porcelaine et la manière dont elle se prépare, où se prend la matière de la porcelaine, quelle est la composition du vernis qu'on met sur la porcelaine, manière dont se travaille la porcelaine ; de quelle terre se font les moules pour les différentes espèces de porcelaines ; couleurs différentes des porcelaines, comment elles y sont appliquées par les Peintres, de quelle manière ces couleurs se préparent ; espèces différentes de porcelaine ; manière dont on y applique l'or ; comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine, description de ces fourneaux ; secret que les Chinois ont perdu d'une sorte de peinture magique ; manière dont le vernis s'applique sur la porcelaine ; caisses propres à renfermer la porcelaine quand on la met dans les fourneaux, comment elle se pose dans les caisses, quelle terre est propre à la construction de ces caisses ; d'où vient la cherté de la porcelaine, modèles de porcelaines impraticables ; ouvrages de porcelaine commandés par le Prince héritier, comment ils sont exécutés ; ouvrages difficiles où les Chinois réussissent ; ouvrages ordonnés par l'Empereur ; idole de la porcelaine, son origine ; en quoi l'ancienne porcelaine diffère de la moderne ; secret d'imiter l'ancienne porcelaine trouvé par un Mandarin ; ce que pensent les Chinois des verres et des cristaux comparés à la porcelaine ; quel usage on fait des débris de la porcelaine et des fourneaux. XVIII, 176 *et suiv. jusqu'à la page* 230. Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine lorsqu'il est effacé ; comment on empêche

le bord de la porcelaine de s'écailler; porcelaine soufflée; finesse d'une porcelaine travaillée pour l'Empereur; espèce de craie appelée *hoache*, qui est une nouvelle matière trouvée depuis peu pour composer la porcelaine; manière de mettre en œuvre l'*hoache*; nouvelle espèce de vernis appelé vernis d'or bruni, comment il se fait; l'art de peindre la porcelaine en violet, nouvellement inventé; espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode en Chine; comment le noir éclatant ou noir de miroir se donne à la porcelaine; comment se fait le rouge à l'huile; comment la grenaille de cuivre se prépare; nouveau dessin d'ouvrage de porcelaine qu'on a exécuté; pièces de porcelaine qui sont l'effet du hasard; comment se fait le vernis qui rend la porcelaine extrêmement blanche; comment se font les diverses couleurs qu'on donne à la porcelaine; ce que c'est que la couleur appelée *tsiu*, l'usage qu'en font les Orfèvres, quelle en est la préparation; manière de dorer ou d'argenter la porcelaine; autres espèces de porcelaine colorée, comment se préparent les couleurs qui leur sont propres; précautions à prendre pour placer la porcelaine dans des fourneaux; comment on connaît que la porcelaine est cuite; manière de tracer des figures en bosse sur la porcelaine; quelques particularités sur la préparation de l'azur; où se trouve l'azur; tentative inutile de peindre en noir avec l'encre de la Chine. XIX, 142 *et suiv. jusqu'à la page* 165.

Poulocondore, (Ile de) son plan, description de cette Ile; arbres, fruits, animaux qui y croissent. XIX, 177 *et suiv.*

Poussa, divinité des Chinois; honneurs ridicules qu'on lui rend. XXIII, 421 *et suiv.*

Précepteur : l'Empereur de la Chine fait l'éloge

de son Précepteur, et lui rend de grands honneurs après sa mort. XXI, 273 *et suiv.*

Prêtre Chinois : histoire de son emprisonnement, de ses souffrances et de son exil. XXIII, 231 *et suiv.*

Prince ; (Ile du) elle est près de l'Ile de, Java à l'entrée du détroit de la Sonde. XVII, 16.

Princes du sang de la Chine ; idée qu'on s'en doit former ; tribunal établi pour les Princes du sang, titres accordés aux Princes du sang, occupations des Princes du sang, conversion à la Foi d'un Prince du sang, ses entretiens sur la Religion avec le *Régulo* son père ; il compose un livre sur la Religion, impression que ce livre sur ses frères, obstacles que ces Princes eurent à surmonter pour leur conversion, tout ce qu'ils font pour s'instruire, obéir à la grâce, éclairer et convertir leurs femmes et leurs domestiques ; Mémorial présenté à l'Empereur contre ces Princes ; ils sont exilés en Tartarie avec le *Régulo* leur père ; leur départ ; la mort du Prince *Xavier* ; lettre du Prince *Paul* aux Missionnaires sur cette mort. XIX, 328 *et suiv. jusqu'à la page* 415. Description du *Fourdane*, Ville Tartare où sont exilés ces Princes du sang Impérial ; usage particulier par rapport aux domestiques des Princes du sang ; suite de la persécution qu'on fait à ces Princes ; ils sont chassés du *Fourdane* et relégués au désert de *Sin-pou-tsé*. Mort du *Régulo*, père de ces Princes ; zèle d'un Médecin Chrétien pour secourir les Princes exilés ; sentimens pleins de piété du Prince *Jean* et du Prince *Paul* ; trait de modestie et d'humilité d'une des Princesses du sang ; l'Empereur fait dégrader ces Seigneurs du rang et des prérogatives de Prince du sang, leur fermeté dans cette épreuve ; les Princes *Louis* et *Joseph* sont

chargés de neuf chaînes et conduits dans les prisons de Pekin, description de cette prison; Jésuite Chinois qui va à *Sin-pou-tsé* pour consoler les Princes exilés et leur administrer les Sacremens; ces Princes réduits par ordre de l'Empereur à la condition de simples cavaliers; le beau-frère du neuvième frère de l'Empereur étant mort, ainsi que le *Régulo*, père des Princes exilés, leurs os sont déterrés, brûlés et jetés au vent; les Princes et leurs enfans même à la mamelle, sont chargés de chaînes; ces Princes sont partie renvoyés aux casernes, partie exilés dans différentes Provinces; on conduit les nouveaux exilés sur des charrettes à Pekin; pieux et naïf entretien d'un Néophyte avec ces Princes. XX, 5 *et suiv. jusqu'à la page* 86. Etat de ces Princes persécutés; zèle du Prince *François*; tentatives inutiles d'un Officier de guerre pour arrêter ou du-moins modérer ce zèle; nouveaux efforts pour faire renoncer ces Princes à leur foi; empressement des Princesses à confesser le nom de Jésus-Christ et à partager les souffrances des Princes leurs époux, égale ardeur dans les jeunes enfans; doutes du Prince *Jean* proposés aux Missionnaires; Mémorial qui condamne deux de ces Princes à la mort, présenté à l'Empereur et renvoyé à l'assemblée générale; confiscation des biens de ces Princes; ordre de l'Empereur pour interroger ces Princes et les faire renoncer à la Foi; Mémorial présenté à l'Empereur, qui contient l'interrogatoire et les réponses du Prince *Joseph*. Sentence de neuf tribunaux qui le condamne à la mort; le Prince *Jean* est resserré dans une prison plus étroite; description de cette prison; occupation du Prince *Jean* dans sa prison; ordre de l'Empereur de faire venir à *Pekin* les autres Princes qui étaient

exilés au *Fourdane;* interrogatoire et réponse de ces Princes; peine de mort conclue par les tribunaux, changée par l'Empereur en une dure et perpétuelle prison; description de ces prisons, fermeté de la Princesse *Cécile*; Mémoire instructif donné par le Prince *François* à ses domestiques sur ce qui regardait sa personne; dureté des traitemens exercés envers ce Prince et sur son frère le Prince *Jean*; lettre de la Princesse *Cécile* au Père Parennin; son inquiétude et celle des autres Princesses; mort du Prince *Joseph*; triste sort de deux Mandarins accusateurs des Princes; grands exemples de patience et de toutes les vertus donnés par les Princesses arrêtées au *Fourdane*. *Ibid.* 193 *et suiv. jusqu'à la page* 215. A quelle occasion l'Empereur a permis que les Princes persécutés fussent délivrés de leurs prisons et revinssent au *Fourdane;* le Général des troupes les traite avec douceur et modération; arrangement qu'il prend pour loger toutes les familles de ces Princes et Princesses; leur extrême pauvreté; sainte mort de la Princesse Ursule; histoire de sa conversion. *Ibid.* 216 *et suiv. jusqu'à la page* 228. Quelle est la situation présente des Princes exilés au *Fourdane*; leur ferveur, leur attachement à la Religion; conversion de la Princesse dernière fille du Chef de cette famille du sang Impérial. *Ibid.* 244 *et suivantes jusqu'à la page* 252. La ceinture rouge accordée aux Princes exilés au *Fourdane*; leur indifférence pour cette marque d'honneur; l'une des Princesses exilées au *Fourdane* rappelée de son exil et comment. *Ibid.* 292 *et suiv. jusqu'à la page* 298. Motifs qu'a eus le Prince *Jean* pour embrasser la Religion chrétienne, et notices des livres composés ou traduits en Chinois par différens

Missionnaires. *Ibid.* 344 *et suiv. jusqu'à la page* 367.

QUESTIONS : l'Empereur régnant en fait plusieurs au Père Benoit sur les Missionnaires, sur leurs usages, sur leur manière de vivre, de prier, etc. Sur les Princes d'Europe, sur la France, sur les arts et sciences. XXIV, 264 *et suiv.*

RECETTE pour faire une pierre artificielle médicinale ; pourquoi on lui a donné le nom de pierre d'automne ; pierre d'aimant en usage dans la Médecine chinoise et comment. XXII, 168 *et suiv.*

Règlement nouveau sur l'examen des Mandarins, et ordre qui regarde le même examen général. XXI, 286 *et suiv.* Règlemens différens pour honorer le mérite, et différens exemples de vertus. XXI, 87 *et suiv.*

Réjouissances à la Chine pour la 60.e année de l'Empereur régnant. XIX, 138.

Relation d'une course évangélique du Père de Prémare, du bien qu'il y fit avec le secours de la grâce ; ferveur et caractère des Chinois ; dispositions à la piété, sur-tout dans les habitans de la campagne. XVII, 114 *et suiv.*

Relations : diverses faussetés qui se trouvent dans deux relations de la Chine écrites par des Arabes, sur les noms de quelques villes Chinoises, sur les vêtemens, la monnaie et divers usages des Chinois ; de l'entrée de S. Thomas ou de ses disciples à la Chine ; absurdité faussement attribuée au Père le Comte ; traduction infidèle d'une inscription trouvée sur un monument découvert dans la province de *Chen-si*. De l'antiquité de la langue Chinoise, du caractère et du génie de cette langue ; fausses idées sur cette

cette langue réfutées ; des anciens livres Chinois ; objection vaine et puérile contre l'antiquité de ces livres ; raisons qui portèrent un Empereur à anéantir ces livres si respectés ; de la table composée de lignes et de ses combinaisons dans l'ancien livre intitulé *Yi-king* : de la Religion des Chinois, de leur physique, de leur morale, de leur gouvernement. XXI, 145 *et suivantes jusqu'à la page* 188.

Relation de la persécution élevée à la Chine contre les Chrétiens en 1746 ; le vice-Roi du *Fo-kien* auteur de cette persécution ; quels en furent les prétextes et les premiers effets ; cruauté d'un Officier nommé *Fan* ; on arrête l'Evêque de Mauricastre et quatre Pères Dominicains ; on accuse les Chrétiens de magie ; la persécution s'étend dans les autres Provinces ; les Missionnaires sont forcés de se retirer à Macao ; arrivée dans cette Ville de l'Evêque d'Ecrimée, du Père Baborier et du Père Bruih ; ce dernier meurt au bout de huit jours des mauvais traitemens qu'on lui a faits ; les Missionnaires qui restent dans les Provinces ont peine à trouver un asile. Etat de la Religion à Pekin ; sentimens du premier Ministre ; entretien du Frère Castiglione avec l'Empereur ; sentence contre les prisonniers de *Fo-kien* confirmée par l'Empereur, exécutée dans la personne de l'Evêque de Mauricastre ; un Idolâtre va recueillir le sang de ce vénérable Prélat ; deux Jésuites sont mis à mort pour la Foi dans la province de *Kiang-nang* ; détails sur leur emprisonnement, leur interrogatoire, leur constance et leur mort. XXIII, 33 *et suiv. jusqu'à la page* 117.

Réponses à plusieurs doutes sur les sciences des Chinois ; raisons qui ont empêché les Chinois

de perfectionner l'astronomie ; diverses causes qui ont arrêté les progrès de cette science parmi eux ; quelles sont les sciences qui élèvent les Chinois aux charges de l'Etat ; astrologie judiciaire en vogue parmi les Chinois ; langue Chinoise, elle n'est pas un obstacle aux sciences spéculatives ; fidélité et sincérité de leur histoire ; comment leurs anciens livres proscrits par un Empereur ont été conservés ; si leur ancien livre nommé *Chi-king* a été falsifié ; papier Chinois, temps auquel il fut inventé ; de quelle manière on y suppléait avant son invention ; Doctrine des Chinois, combien elle est contraire à l'athéisme qu'on leur a faussement attribué ; circulation du sang connue depuis long-temps des Chinois ; découverte extraordinaire de la partie où se trouve le fiel de l'éléphant ; horreur qu'ont les Chinois de la dissection des cadavres ; embarras qu'ont les Chinois pour excuser l'usage où l'on est à la Chine d'exposer les enfans ; plusieurs faussetés rapportées dans deux relations Arabes sur les coutumes des Chinois ; phénomènes observés dans le Ciel, à la Chine ; ils n'ont point de rapport avec l'aurore boréale. XXI, 365 *et suiv. jusqu'à la page* 418.

Requête d'un Mandarin Chinois, présentée à l'Empereur contre la Religion chrétienne et les Européens ; la requête est renvoyée aux tribunaux pour être examinée ; sentence de ces tribunaux ; inquiétudes et mouvemens des Missionnaires à ce sujet ; ils obtiennent avec peine une audience de l'Empereur ; ce qui se passa à cette audience ; réponse apologétique à la requête du Mandarin. XIX, 6 *et suiv. jusqu'à la page* 59.

Retraites spirituelles faites par les Néophytes Chinois ; méthode qu'on observe pendant les

huit jours de retraite ; fruits qu'on en retire. XVIII, 115 *et suiv.*

Rhodes, (le Frère) Missionnaire en Chine ; son habileté dans la Chirurgie connue des Mandarins et de l'Empereur ; préventions des Chinois contre les Médecins étrangers ; éloge du Frère Rhodes par les Mandarins du Palais ; charité du Frère Rhodes, sa maladie, sa mort, ses obsèques. XVIII, 267 *et suiv.*

Rhubarbe : sa description, quelle est la meilleure espèce ; manière dont les Chinois l'emploient ; comment ils la préparent ; effets de ce remède ; erreur de M. Pomet sur la rhubarbe. XIX, 247 *et suiv.*

Rivière : observations sur le cours d'une rivière dont une partie se perd sous son propre lit pour aller se rendre à quelques lieues de là. XXI, 211 *et suiv.* Etendue et beauté des rivières et des lacs de la Chine. XXII, 253 *et suiv.*

SACRIFICE : l'Empereur offre un sacrifice au commencement du printemps, et va labourer la terre pour obtenir une récolte abondante ; instruction par laquelle l'Empereur déclare quel est l'objet de son culte. XXI, 135 *et suiv.*

Sancian, Ile déserte où mourut Saint François Xavier, à la vue de la Chine. XVI, 326.

Santsi, plante Chinoise ; sa description, son usage, ses vertus. XIX, 245 *et suiv.*

Saule : observations sur le coton et les fleurs de saule ; ce qu'en dit l'herbier Chinois ; différens usages qu'on en fait à la Chine ; ses propriétés médicinales ; manière de planter et de cultiver le saule ; autre manière de le planter de bouture ; usage du bois de saule dans la construction des puits ; comment ces puits se construisent. XXII, 172 *et suiv.*

Sciences : l'Empereur *Cang-hi* veut apprendre

les sciences de l'Europe, et donne ordre aux Pères Thomas, Gerbillon et Bouvet de lui composer et de lui expliquer des traités élémentaires sur ces matières ; facilité, application et goût de ce Prince pour les sciences ; son caractère. XVII, 226 *et suiv.* et XIX, 209 *et suiv.*

Secrets : différens secrets des Chinois ; manière de faire des perles artificielles semblables aux perles naturelles ; secret de rendre aux perles leur première beauté quand elles l'ont perdue ; moyen de rétablir les vases de porcelaine brisés ; moyen de peindre une porcelaine déjà cuite ; moyen de rendre leur couleur naturelle aux vieilles cannes entrelacées dont on fait des fauteuils et des chaises ; moyen d'affermir les ongles pour pincer le luth et la guitare ; manière de laver et de rajeunir les vieilles estampes ; secret pour donner un air antique à des vases de cuivre, pour les colorer en jaune ou bien en un beau vert ; manière de faire des parfums et de donner à la vapeur qui s'élève une figure agréable ; secret, soit pour conserver du feu sur l'eau sans qu'il s'éteigne, soit pour avoir une lampe qui éclaire un mois, ou une bougie qui dure toute la nuit, sans presque se consumer ; secret pour se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage ; avantage de ce secret s'il est certain ; moyen de vérifier l'aiguille d'une boussole sans avoir recours à l'aimant ; secret de la pierre philosophale en vogue à la Chine ; trait de supercherie d'un de ces Alchimistes. XXII, 74 *et suiv. jusqu'à la page* 102.

Sem : la Chine peuplée par les descendans de Sem ; vainqueurs des Chinois assujettis à leurs usages ; entrée de la Chine fermée de tout temps aux étrangers. XXII, 135 *et suiv.*

Serigny : village Malais dans la grande île de Java ; pays montagneux couvert par-tout de superbes forêts ; quelles en sont les productions. XXIII, 408 *et suiv.*

Siam : ce Royaume a été détruit par les Bramans vers l'année 1766, presque tous les Chrétiens y ont péri, l'Eglise et le Collége des Misssions étrangères ont été totalement ruinés et renversés. XXIII, 414.

Sikelpart, (le Père) Missionnaire et Peintre ; honneurs que lui fait rendre l'Empereur de la Chine, à raison de son âge de soixante et dix ans. XXIV, 393 *et suiv.*

Sonde, (Détroit de la) il est formé par l'île de Java et l'île de Sumatra. XVI, 315, et XXII, 334.

Stérilité causée par la sécheresse ; un Mandarin exhorte les Missionnaires à faire des prières au Dieu des Chrétiens pour demander de la pluie ; elles sont exaucées, et le Mandarin donne un Edit en faveur du Christianisme. XVIII, 126 *et suiv.*

Succession : le successeur à l'Empire de la Chine est au choix de l'Empereur ; un Mandarin est mis à mort pour avoir osé prier l'Empereur de désigner son héritier. XIX, 64.

Superstition : idée superstitieuse des Chinois au premier jour de l'an. XVIII, 286.

TAM-COUÉ, racine aromatique ; sa vertu. XIX, 252.

Tartare ; (langue) ordre de l'Empereur *Cang-hi* pour la traduction en langue Tartare d'une anatomie complète et d'un corps de médecine ; sages réflexions de l'Empereur sur la traduction de ces ouvrages ; Mandarins associés au Père Parennin dans ce travail ; entretien de ce Missionnaire avec le fils aîné de l'Empereur sur la langue Tartare et les langues d'Europe ;

singularité de la langue Tartare ; abondance des termes dans la langue Tartare ; Dictionnaire Tartare achevé par les ordres de l'Empereur *Cang-hi ;* anatomie de *Dionis* traduite en Tartare ; circulation du sang connue anciennement des Chinois ; diverses questions de l'Empereur ; son estime pour les découvertes faites en France ; quatre façons d'écrire la langue Tartare ; on les explique ; application des Tartares lorsqu'ils composent ; plumes de bambou en usage parmi les Tartares de même que le pinceau ; caractères Tartares lisibles en tout sens. XIX, 210 *et suiv. jusqu'à la page* 241. Nouvelle mission en Tartarie ; histoire et cause de cet établissement. XXIV, 218 *et suiv.*

Thay-kong, bâtiment où l'Empereur de la Chine se retire à certains jours déterminés pour sacrifier dans le Temple du Ciel ; retraite et jeûne rigoureux observés par tous ceux qui sont employés à cette cérémonie pendant les trois jours qui la précèdent. XXIV, 253 *et suiv.*

Tchao-Laoye, nom d'un favori de l'Empereur *Cang-hi*, condamné à porter la cangue par le successeur de ce Prince ; inquiétudes des Missionnaires au sujet de la disgrace de ce Seigneur ; trait singulier de la Providence dans le moyen dont on s'est servi pour lui administrer le Baptême dans sa prison. XXII, 5 *et suiv.*

Tcheou-chan, excellent port de la Chine ; les Anglais y ont un Président de leur commerce ; la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur et à tous les Européens. XVII, 307.

Tchong-kar, Souverain d'un canton de la Tartarie ; révolution arrivée dans cette contrée ; un Lama usurpateur veut rendre ses tributaires les Tartares *Kalkas*, qui paient tribut à l'Empereur de la Chine, à qui il déclare la guerre. L'Empereur entreprend de l'assujettir ; plusieurs Tar-

tares, mécontens de l'usurpateur, se réfugient sur les terres de l'Empire; ils y sont bien reçus, bien traités; l'Empereur, pour leur donner une idée de sa grandeur, part pour *Géhol* en Tartarie, accompagné de toute sa Cour; description de cette marche et du désordre qui y régnait; l'Empereur appelle à *Géhol* le Frère Attiret; description de *Géhol*; l'Empereur y reçoit en cérémonie le serment de ses nouveaux Sujets; le Frère Attiret a ordre de peindre cette cérémonie; il y réussit au gré de l'Empereur, qui lui demande encore les portraits de onze des principaux Seigneurs Tartares; il obéit, et l'Empereur satisfait veut le faire Mandarin; le Frère Attiret a la modestie de refuser cette dignité, et le bonheur de faire agréer son refus; les Idolâtres et les Chrétiens en sont très-édifiés. XXIII, 251 *et suiv. jusqu'à la page* 285.

Thibet: Mémoire sur le Thibet et sur le Royaume des Eleuthes nouvellemment subjugué par l'Empereur de la Chine; différens noms du Thibet, sa situation, son étendue, obscurité de son origine; son élévation, sa décadence; un Bonze est déclaré Prince du Thibet; ce Royaume est partagé entre huit Bonzes; origine de la Loi du chapeau jaune; guerre entre le Roi des Eleuthes et les Princes du Thibet; l'Empereur *Cang-hi* envoie du secours aux Thibetains; le Royaume des Eleuthes est détruit et devient Province de l'Empire; les Moscovites donnent asile aux ennemis de l'Empereur; mort de leur Général; l'Empereur demande son cadavre, les Russes le refusent; l'Empereur se rend maître du Royaume de Casghar; situation de ce Royaume, son étendue, sa population, son commerce, ses richesses; accueil que fait l'Empereur à son Général; ce Prince rend de solennelles actions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires;

cérémonies observées par l'Empereur. XXIV, 5 *et suiv. jusqu'à la page* 45.

Traditions de la Chine : si elle tire son origine d'Egypte ; conquêtes de Sésostris ; si elles ont été poussées jusqu'à la Chine ; preuves que non. Différence des hiéroglyphes d'Egypte et des caractères Chinois ; ceux-ci ne sont pas proprement des hiéroglyphes : perpétuité des métiers dans une même famille est inconnue à la Chine. XXII, 122 *et suiv.* Parallèle des Egyptiens et des Chinois ; fausseté de l'opinion qui leur attribue une origine commune ; preuves de l'antiquité Chinoise : différence de mœurs et d'usages entre les Egyptiens et les Chinois. *Ibid.* 238 *et suiv.* Exagération des merveilles qu'on raconte de l'Egypte. *Ibid.* 268 *et suiv.*

Traduction de l'ouvrage d'un auteur Chinois moderne, dans lequel il donne des règles de conduite propres à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. XXII, 275 *et suiv.*

Tremblement de terre, on en essuya un considérable à Pekin en 1720 : il y périt un Néophyte respectable par sa vertu et ses souffrances. XIX, 75 *et suiv.*

Traits édifians et zèle des Néophytes Chinois. XX, 317 *et suiv.*

Troubles arrivés dans la famille Impériale ; déposition du Prince héritier, son rétablissement ; punition du fils aîné de l'Empereur et des Lamas qui lui avaient conseillé d'accuser le Prince héritier. Maladie de l'Empereur causée par ces troubles ; elle est guérie par les soins et les remèdes du Frère de Rhodes : éloge que fait l'Empereur de la conduite des Missionnaires et de leur attachement pour sa personne. XVIII, 67 *et suiv.*

Tsong-tou : c'est le nom d'un Grand Mandarin qui a la surintendance de deux Provinces ; il est au-dessus des vice-Rois. XIX, 264.

Tunquin, (le) Royaume placé entre la Chine et la Cochinchine : les Pères Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués, Jésuites, furent les premiers qui y annoncèrent l'Evangile en l'année 1627 ; succès des Missionnaires bientôt traversés par les Bonzes et les Grands, qui réussirent à faire proscrire la Religion et les Missionnaires ; caractère et mœurs des Tunquinois ; manière de vivre des Missionnaires ; ordre qu'ils observent dans leurs courses évangéliques. XVI, 37 *et suiv.* Persécution élevée dans le Tunquin vers la fin du dernier siècle ; témoignage rendu en faveur des Chrétiens par le Gouverneur d'une Province du Tunquin ; mort et éloge du Père Paregaud, Missionnaire ; extrait de ce que le Père Royer a fait au Tunquin de plus considérable dans l'espace de huit ans ; l'Evêque d'Auren et l'Evêque de Bazilée sont chassés du Tunquin, et leurs biens et effets saisis et confisqués. *Ibid.* 45 *et suiv.* Nouvelle persécution qui s'allume au Tunquin en 1721 ; deux Jésuites et neuf Tunquinois sont mis à mort ; Relation de leur martyre. *Ibid.* 64 *et suiv.* Autre persécution élevée en 1737 ; histoire de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont la tête tranchée pour la Foi. *Ibid.* 98 *et suiv.* Le Père Paleceuk, Jésuite Allemand, est rappelé à la Cour du Tunquin pour y expliquer des inscriptions qui étaient sur des canons ; ce rappel ranima les espérances et ne produisit cependant aucun succès réel. *Ibid.* 194. Le musc et la soie sont les objets les plus étendus du commerce qu'on pourrait faire avec les Tunquinois ; avantages que les Français pourraient en retirer, et moyens de faire valoir cette branche de commerce. *Ibid.* 159 *et suiv.* Idolâtrie des Tunquinois, fausses divinités qu'ils adorent ; leur superstition est extrême ; ils don-

nent dans la magie et ne font rien sans consulter les Devins : idée extravagante des Tunquinois sur les éclipses. *Ibid.* 203 *et suiv.* Température et productions du Tunquin ; médecine ; cette science y est cultivée et l'on y trouve des Médecins habiles ; quelle est leur pratique ; quelles sont les maladies les plus ordinaires et les remèdes qu'on emploie. *Ibid.* 208 *et suiv.* Conversion surprenante d'une Magicienne ; cérémonial qu'on observe au Tunquin dans les visites qu'on se rend et dans les festins qu'on se donne ; idée de leurs comédies et de leur musique. *Ibid.* 217 *et suivantes.* Confucius y est fort honoré, il y a plusieurs Temples ; détail d'un des sacrifices qu'on lui offre. *Ibid.* 225 *et suiv.* Il croît au Tunquin plusieurs espèces de riz dont le grain est long, menu, alongé et transparent, et sans contredit le plus délicat ; le riz sec croît dans des terrains arides et n'a pas besoin d'autre eau que de la pluie ; il n'est pas plus de trois mois en terre ; le Père Nuntius de Horta en a apporté à l'île de France où il n'a pas réussi, parce qu'on en a abandonné la culture à des esclaves négligens et mal-adroits. *Ibid.* 229. Manière dont on cultive au Tunquin la canne de sucre ; ils y ont des cotonniers, des mûriers, des poivriers, des arbres de vernis, de l'indigo, du thé, du safran ; le Pays est abondant en gibier, mais la chasse y est dangereuse, à cause de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros, etc. *Ibid.* 232 *et suiv.* Manière dont ils rendent la justice ; portrait de quelques montagnards du Tunquin. *Ibid.* 235 *et suiv.* Mémoire historique sur le Tunquin ; tableau des révolutions de ce Royaume, de son origine, de ses progrès, des Princes qui l'ont gouverné. *Ibid.* 258 *et suiv.* Eclaircissement sur les cartes du Tunquin. *Ibid.* 310.

VAISSEAUX de guerre Chinois, leur description. XVIII, 329 *et suiv.*

Ventavon; (le Père) il entre à la Chine et va jusqu'à Pekin avec le Frère Bazin, Chirurgien, qui y était appelé pour le cinquième fils de l'Empereur. Le Père Ventavon est employé au Palais en qualité de machiniste; ses occupations à la Cour; il y a plusieurs entretiens avec l'Empereur; portrait de ce Prince. XXIV, 81 *et suiv.*

Veuves Chinoises; leurs coutumes différentes selon la différence de leur condition. XVIII, 302.

Voyage du Père Chavagnac, qui donne une idée de la Chine, de ses Villes, de sa population, de son commerce, de ses arts, de la construction de ses vaisseaux, de ses préjugés contre les étrangers, de l'opinion exclusive qu'elle a de sa grandeur, de sa politesse, etc. obstacle à la conversion des Grands. XVII, 147 *et suiv.*

Wangt de Saint-André, jeune Missionnaire de la Chine; histoire de sa vocation aux Missions; sa mort sainte et prématurée. XXIII, 25 *et suiv.*

YANG-TSE-KIANG, grand Fleuve de la Chine; son cours et description de Villes fort peuplées qui sont sur les bords de ce Fleuve. XXII, 349 *et suiv.*

Yong-tching, Empereur de la Chine; il meurt en 1735. Son successeur délivre de prison le quatorzième et le dixième frère du feu Empereur. Histoire de cette délivrance. XX, 256 *et suiv.* Requête contre la Religion, présentée au nouvel Empereur; extrait de cette Requête. Mémorial en faveur de la Religion, présenté à ce Prince et assez bien reçu; fin de la persécution. *Ibid.* 263. Caractère du nouvel Empereur de la Chine; le soin qu'il a de soulager les Peu-

ples; instructions qu'il donne aux Grands à ce sujet; gazette de la Chine, combien elle est utile au Gouvernement; formalités observées dans les affaires criminelles; Edit de l'Empereur pour secourir le Peuple dans les calamités publiques; attention de l'Empereur aux souffrances des prisonniers; règlement de l'Empereur au sujet des Laboureurs et des veuves, sur les devoirs des enfans envers leurs parens, et pour les Mandarins; belle réponse de l'Empereur faite à un *Tsong-tou*; attention de l'Empereur quand il s'agit de porter une sentence de mort; conduite que le Tribunal des crimes a tenue cette année. *Ibid.* XX, 298 *et suiv. jusqu'à la page* 316.

Fin de la Table générale des matières contenues dans les neuf volumes des Mémoires de la Chine.

IÈRES.
aux Grands à ce
ombien elle est
alités observées
Edit de l'Empe-
ns les calamités
ereur aux souf-
ent de l'Empe-
des veuves, sur
leurs parens, et
onse de l'Empe-
ention de l'Em-
er une sentence
unal des crimes
298 *et suiv. jus-*

natières conte-
es Mémoires de